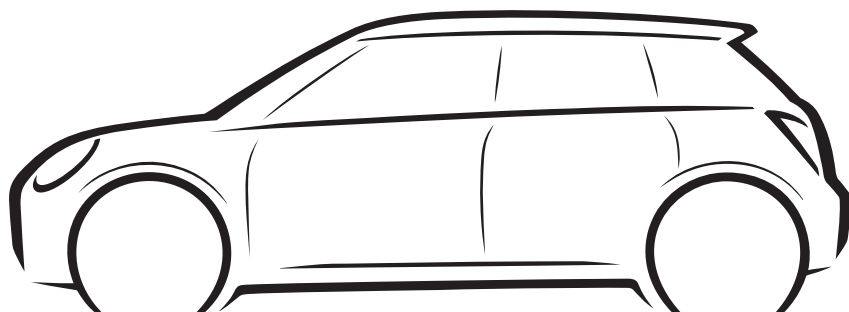
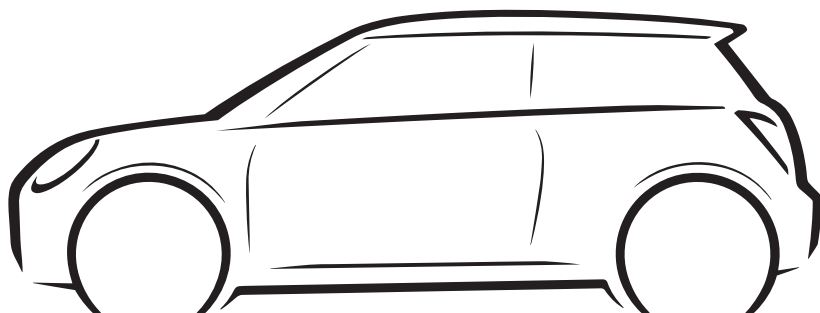


CONTENT

A-Z

NOTICE D'UTILISATION. MINI COOPER.





BIENVENUE CHEZ MINI.

NOTICE D'UTILISATION.

Nous vous félicitons d'avoir porté votre choix sur une MINI.

Mieux vous la connaîtrez, plus vous serez à l'aise et sûr de vous au volant.

Lire la notice d'utilisation avant de prendre la route avec votre nouveau véhicule. Utilisez également la notice d'utilisation intégrée dans votre véhicule.

Elle vous fournit des informations importantes sur la commande du véhicule qui vous permettront d'exploiter pleinement les avantages techniques de votre véhicule. Vous y trouverez également tout ce qu'il faut savoir pour garantir la sécurité d'utilisation et la fiabilité de votre véhicule et préserver au maximum sa valeur.

Au cours de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée constitue le support le plus récent. Après une mise à jour du véhicule, par exemple après un MINI Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Allez-y, démarrez. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir au volant de votre MINI.

SOMMAIRE

Après une mise à jour du véhicule, par exemple après un MINI Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

! Remarques

Remarques.....6

🔧 Notice simplifiée

Monter dans le véhicule.....24

Réglage et utilisation.....28

En cours de route.....31

👉 Utilisation

Poste de conduite.....40

Capteurs du véhicule.....44

État de marche du véhicule.....49

Concept d’affichage et de commande.....54

MINI Remote Software Upgrade.....67

Réglages personnels.....72

Ouverture et fermeture.....82

Sièges, volant et rétroviseurs.....111

Transport d'enfants en toute sécurité.....127

Conduite.....140

Affichage.....158

Lumière et visibilité.....177

Sécurité.....194

Systèmes de régulation de la stabilité de marche.....234

Systèmes d'aide à la conduite.....238

Stationnement.....266

Confort de conduite.....293

Climatisation.....294

Équipement intérieur.....	308
Vide-poches.....	316
Compartiment à bagages.....	319

Conseils

Conseils pour la conduite.....	326
Économiser du carburant.....	333

Mobilité

Ravitaillement.....	338
Roues et pneus.....	340
Compartiment moteur.....	369
Consommables.....	372
Maintenance.....	380
Remplacement de pièces.....	383
Aide en cas de panne.....	388
Entretien.....	397

Répertoire

Caractéristiques techniques.....	404
Sièges adaptés aux systèmes de retenue pour enfant.....	408
Annexe.....	411
Tout de A à Z.....	412

Remarques

Concernant cette notice d'utilisation

Orientation

Pour retrouver rapidement un thème particulier, nous vous conseillons de consulter l'index.

Pour un aperçu du véhicule, nous vous recommandons de consulter la brève introduction de la notice d'utilisation.

Validité de la notice d'utilisation

Production du véhicule

Au moment de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée est le support le plus récent.

Selon la version de pays, il peut y avoir des différences entre la notice d'utilisation imprimée et la notice d'utilisation intégrée dans le véhicule en raison d'actualisations après la clôture de la rédaction.

Des remarques concernant les mises à jour peuvent figurer, en fonction de la version du pays, soit en annexe de la notice d'utilisation imprimée fournie avec le véhicule, soit dans la notice de sécurité.

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.

Notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication

La notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication est disponible sous forme de livret auprès du service après-vente.

Les thèmes sont également abordés dans la notice d'utilisation intégrée dans le véhicule.

Aperçu des supports

Principe

La notice d'utilisation et les informations relatives au véhicule sont disponibles via différents médias. Selon la version de pays, les médias suivants de la notice d'utilisation sont proposés :

- Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule.
- Notice d'utilisation imprimée.
- Notice de sécurité.

Selon la disponibilité dans le pays concerné, d'autres informations sur le véhicule sont proposées via les médias suivants :

- Sur Internet : driversguide.mini.com.
- Dans l'application : MINI Driver's Guide.

Dans ces médias, les contenus actuels peuvent être imprimés directement, ou la notice d'utilisation peut être téléchargée en version imprimable.

Notice d'utilisation imprimée

La notice d'utilisation imprimée présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas

échéant dans un proche avenir en fonction du modèle.

Selon l'équipement et la version de pays, une notice de sécurité est fournie avec le véhicule au lieu de la notice d'utilisation imprimée. En cas de besoin, la notice d'utilisation imprimée est disponible auprès du service de maintenance.

Notice de sécurité

La notice de sécurité contient des avis généraux importants et des informations de sécurité concrètes.

Selon l'équipement et la version de pays, une notice d'utilisation imprimée est fournie avec le véhicule au lieu de la notice de sécurité.

Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule

Principe

La notice d'utilisation intégrée présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle. Il est possible d'afficher la notice d'utilisation intégrée sur l'unité d'interaction.

Conditions de fonctionnement

La notice d'utilisation intégrée est disponible selon la version de pays.

Sélection de la notice d'utilisation

1. Pour sélectionner la notice d'utilisation intégrée, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Tous » / « Notice d'utilisation ».
2. Sélectionner le moyen d'accès souhaité aux contenus.

Aide contextuelle

Généralités

Il est possible d'afficher la notice d'utilisation intégrée à partir de chaque menu. Selon la fonction sélectionnée, la description correspondante ou le menu principal de la notice d'utilisation intégrée s'affiche.

Sélection d'une aide contextuelle à partir d'un menu

1. Pour sélectionner l'aide contextuelle d'un menu, maintenir la pression sur l'option de menu souhaitée.
2. « Aide générale »

Sélection d'une aide contextuelle à partir d'un message Check-Control

Directement à partir du message Check-Control sur l'unité d'interaction :

« Notice d'utilisation »

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.

Appli MINI Driver's Guide

L'appli présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle. Il est possible d'afficher l'appli sur des smartphones ou des tablettes.

MINI Driver's Guide Web

Driver's Guide Web affiche tous les équipements de série, de pays et optionnels pro-

posés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle. Driver's Guide Web s'affiche dans tout navigateur courant.

Notice d'utilisation imprimée

Les contenus actuellement affichés peuvent être imprimés directement via les médias suivants. La notice d'utilisation contenant des informations détaillées et des remarques peut être téléchargée en version imprimable.

- Sur Internet : driversguide.mini.com.
- Dans l'application : MINI Driver's Guide.

Documentation complémentaire

De la documentation complémentaire, p. ex. des notices d'utilisation complémentaires, des brochures ou des suppléments complètent les médias de la notice d'utilisation. Les notices d'utilisation complémentaires ou les brochures contiennent par exemple des informations sur les modèles spéciaux ou des informations devant être communiquées sous forme imprimée en raison de dispositions légales. Les suppléments peuvent diverger par rapport aux contenus de certains ou de tous les médias de la notice d'utilisation. Tenir compte de tous les documents supplémentaires éventuellement joints à la documentation de bord.

Sources d'informations supplémentaires

Réparateur Agréé

Un Réparateur Agréé, par exemple une succursale ou un Réparateur Agréé MINI, se tient à tout moment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Internet

Des informations sur le véhicule ainsi que des renseignements généraux sur MINI, notamment en ce qui concerne la technique, sont disponibles sur Internet, sous www.mini.com

Symboles et représentations

Symboles utilisés dans la notice d'utilisation

Symbole	Signification
	Avertissements à respecter. Pour sa propre sécurité, pour la sécurité d'autrui et pour éviter d'endommager le véhicule.
	Indications sur le recyclage.
« ... »	Textes affichés sur un écran dans le véhicule pour la sélection de fonctions.
>...<	Commandes pour le système de commandes vocales.
>>...<<	Réponses du système de commandes vocales.

Étapes

Les étapes à exécuter sont présentées sous forme de liste numérotée. Respecter la chronologie des étapes.

1. Première étape.
2. Deuxième étape.

Énumérations

Les énumérations sans chronologie fixe ou les alternatives sont présentées sous forme de liste avec des points d'énumération.

- Première possibilité.
- Deuxième possibilité.

Symbole apposé sur certaines pièces du véhicule

 Renvoie à certaines pièces de la voiture dans la notice d'utilisation pour obtenir de plus amples informations.

Équipement du véhicule

Cette notice d'utilisation présente tous les équipements de série, de pays et optionnels proposés actuellement ou le cas échéant dans un proche avenir en fonction du modèle, c'est-à-dire dans la série de modèles. Par conséquent, cette notice d'utilisation décrit et illustre également les équipements, les systèmes et les fonctions qui ne font pas partie d'un véhicule, par exemple en raison des situations suivantes :

- Équipement optionnel sélectionné.
- Version de pays ou équipement spécifique à certains pays.
- Possibilité de déblocage ultérieur et mise à jour.

Ceci s'applique également aux fonctions et systèmes de sécurité.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que l'équipement ou la fonction décrite(e) est disponible dans le véhicule. Des informations indiquant si une fonction se trouve actuellement dans le véhicule ou si et quand la fonction peut être installée dans le véhicule sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Aucune réclamation relative à la disponibilité d'un équipement, d'un système ou d'une fonction dans le véhicule ne peut être acceptée en raison de la description figurant dans la notice d'utilisation.

L'utilisation des fonctions et systèmes correspondants implique le respect des lois et des règlements en vigueur.

Si certains équipements et modèles ne sont pas décrits dans la présente notice d'utilisation, consulter le cas échéant une documentation complémentaire fournie, comme des notices d'utilisation complémentaires ou des suppléments.

Sur les véhicules avec direction à droite, la disposition des éléments de commande diffère en partie des illustrations de cette notice d'utilisation.

Mise à jour de la notice d'utilisation

Notions fondamentales

Le niveau élevé de sécurité et de qualité des véhicules est garanti par un développement constant. Dans des cas exceptionnels, il peut y avoir des différences entre la description et le véhicule.

Validité de la notice d'utilisation

Production du véhicule

Au moment de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée est le support le plus récent.

Selon la version de pays, il peut y avoir des différences entre la notice d'utilisation imprimée et la notice d'utilisation intégrée dans le véhicule en raison d'actualisations après la clôture de la rédaction.

Des remarques concernant les mises à jour peuvent figurer, en fonction de la version du pays, soit en annexe de la notice d'utilisation imprimée fournie avec le véhicule, soit dans la notice de sécurité.

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.

Sécurité personnelle

Constructeur

Le constructeur de cette MINI est la Bayerische Motoren Werke Aktiengesellschaft, BMW AG.

Utilisation conforme

Respecter les points suivants lors de l'utilisation du véhicule :

- Notice d'utilisation et, le cas échéant, notice de sécurité.
- Informations dans le véhicule. Ne pas retirer l'autocollant.
- Caractéristiques techniques du véhicule.
- La législation en vigueur et les normes de sécurité du pays dans lequel le véhicule est utilisé.
- Les papiers du véhicule et autres documents légaux.
- Données sur les batteries.

Conformément à la directive sur les batteries (UE) 2023/1542, les informations relatives à la puissance électrochimique et à la durée de vie de la batterie 48 V et de la batterie haute tension sont documentées sur Internet : www.mini.com.

Garantie constructeur

L'équipement technique du véhicule correspond aux conditions de service et d'imma-

trication en vigueur dans le pays de la première livraison (homologation). Si le véhicule doit être utilisé dans un autre pays, il faudra, le cas échéant, l'adapter au préalable aux conditions de fonctionnement et d'immatriculation en vigueur dans le nouveau pays. Si le véhicule n'est pas conforme aux critères d'homologation en vigueur, tout recours en garantie sera exclu dans le pays concerné. La demande de garantie peut également perdre sa validité si le réseau de bord a été modifié, par exemple par des boîtiers électroniques, du matériel ou des logiciels considérés comme inappropriés par le constructeur du véhicule. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé.

Remarque : en plus de la garantie légale, les concessionnaires MINI autorisés ou les succursales de BMW AG en Allemagne accordent d'autres garanties de performance lors de l'achat de véhicules neufs MINI dans le cadre de la lettre de qualité MINI. Plus d'informations : www.mini.de/qualitaetsbrief.

Maintenance et réparation

La technologie de pointe utilisée, telle que la mise en œuvre de matériaux modernes et de systèmes électroniques performants, exige des méthodes de maintenance et de réparation adaptées.

Le constructeur du véhicule recommande donc de confier les travaux correspondants à un Réparateur Agréé, par exemple une succursale ou un Réparateur Agréé MINI. Si un autre atelier spécialisé doit être choisi, MINI recommande de choisir un atelier qui effectue les travaux appropriés, par exemple l'entretien et la réparation, conformément aux spécifications MINI et qui travaille avec un personnel formé de manière appropriée. Un tel atelier est désigné dans la notice d'utilisation par « autre Réparateur Agréé qualifié » ou « atelier spécialisé ».

Les interventions effectuées de façon non conforme, tels que les travaux de maintenance et de réparation, peuvent entraîner des dommages et un risque pour la sécurité.

Des travaux de peinture effectués de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraîner une panne ou le défaut de composants, tels que les capteurs radars, et poser par conséquent un problème de sécurité.

Pièces et accessoires

MINI recommande d'utiliser des pièces et accessoires autorisés par le constructeur de la MINI et considérés comme adaptés.

Le partenaire de service après-vente MINI est l'interlocuteur et le conseiller idéal pour tout ce qui a trait aux pièces et accessoires MINI d'origine et aux divers produits autorisés par le constructeur de la MINI.

Le constructeur de la MINI a testé ces produits sur le plan de la sécurité et de la fiabilité pour s'assurer qu'ils conviennent parfaitement aux véhicules MINI.

Le constructeur de la MINI assume la responsabilité vis-à-vis du produit pour les pièces détachées et accessoires originaux MINI. En revanche, le constructeur de la MINI décline toute responsabilité pour les pièces et accessoires non agréés.

Le constructeur de la MINI ne peut pas garantir que tous les produits d'une autre marque que MINI puissent être montés sur des véhicules MINI sans risque pour la sécurité. Cette garantie n'existe pas non plus lorsqu'une autorisation administrative nationale a été accordée. Ces contrôles ne peuvent pas toujours tenir compte de toutes les conditions d'application des véhicules MINI et sont donc partiellement insuffisants.

Données du véhicule et protection des données

Responsabilité et droits

Responsabilité quant aux données

Le constructeur du véhicule est, au sens des directives relatives à la protection des données, responsable du traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'utilisation du véhicule, du service clients et de services en ligne associés.

Référence aux personnes

Chaque véhicule possède un numéro d'identification unique. Selon le pays, le numéro d'identification du véhicule, la plaque d'immatriculation et les autorités compétentes permettent de déterminer le propriétaire du véhicule. Par ailleurs, il existe d'autres moyens pour faire le lien entre les données recueillies dans le véhicule et le conducteur ou le propriétaire du véhicule, par exemple à l'aide du compte MINI Connected utilisé.

Droits relatifs à la protection des données

En vertu de la législation relative à la protection des données, les utilisateurs d'un véhicule peuvent faire valoir certains droits vis-à-vis des sociétés qui traitent des données à caractère personnel provenant du véhicule. Ces droits comprennent notamment un droit à l'information gratuit et complet.

Ces sociétés peuvent être :

- Constructeur du véhicule.
- Partenaires de service après-vente qualifiés.
- Ateliers spécialisés.
- Fournisseurs de services.

Les utilisateurs de véhicule peuvent notamment se renseigner sur la nature des don-

nées à caractère personnel traitées, l'usage qui en est fait et leur origine.

Le droit d'accès comprend également les informations relatives aux données transmises à des sociétés ou entités tierces. Une preuve de propriété ou d'utilisation est nécessaire pour demander ces informations.

La déclaration de confidentialité applicable figure sur le site Internet du constructeur du véhicule. Cette déclaration de confidentialité contient des informations sur le droit de suppression ou de correction des données. Le constructeur du véhicule publie également sur son site Internet ses données de contact et celles des délégués à la protection des données.

Le propriétaire du véhicule peut demander à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé de lire les données mémorisées dans le véhicule, le cas échéant contre paiement.

La lecture des données du véhicule s'effectue via la prise de diagnostic obligatoire dans le véhicule.

Traitement des données

Il peut s'avérer nécessaire de traiter des données à caractère personnel afin que le constructeur du véhicule puisse répondre à ses obligations vis-à-vis du client et de la loi ou proposer des produits et des prestations de service de haute qualité.

Les contraintes comprennent par exemple :

- L'exécution des obligations contractuelles dans le cadre de la vente, de la maintenance et de la réparation de véhicules, par exemple processus de vente et maintenance.
- L'exécution des obligations contractuelles pour fournir des services numériques liés au véhicule, par exemple MINI Connected.
- La garantie de la qualité des produits, la recherche et le développement de nou-

veaux produits ainsi que l'optimisation de processus de service.

- L'exécution des processus de distribution, de service et d'administration, y compris les succursales et les filiales nationales.
- Service clients, par exemple lors de l'exécution des contrats.
- L'exécution d'obligations légales, par exemple en ce qui concerne l'information dans le cadre de campagnes techniques.
- Le traitement des recours en garantie.

Collecte de données

Type des données collectées

En fonction de la situation, les données à caractère personnel suivantes peuvent être collectées en lien avec le véhicule.

Données de contact :

- Nom, adresse, numéro de téléphone.
- Adresse e-mail.

Données du contrat :

- Numéro de client, numéro de contrat, services en ligne souscrits.
- Informations de paiement enregistrées, telles que le numéro de carte de crédit.

Données de transaction et d'interaction : informations sur l'achat de produits et de prestations de service ou les interactions avec le service clientèle.

Utilisation d'applications et de services du constructeur automobile : informations sur l'utilisation d'applications sur des périphériques mobiles et de services en ligne ainsi que sur les fonctions et les réglages du véhicule.

Données des capteurs et données d'utilisation relatives au véhicule : données générées ou traitées dans le véhicule.

- Systèmes d'aide à la conduite : traitement des données de capteurs avec les-

quelles l'environnement du véhicule ou le comportement du conducteur est analysé.

- Profils personnels : réglages mémorisés dans le profil du véhicule, par exemple le réglage des sièges.
- Multimédia, navigation, par exemple destinations.

Moment de la collecte des données

La collecte des données à caractère personnel peut avoir lieu aux moments suivants :

- En cas de prise de contact directe avec le constructeur du véhicule.
- Dans le cas d'achats directs de prestations de service, par exemple des services en ligne.
- Lors de l'utilisation de véhicules, de produits, de services et d'offres numériques, par exemple avec des applis.
- Lors de la transmission de données à caractère personnel par des partenaires qualifiés du constructeur du véhicule ou par des fournisseurs tiers dans la mesure où les conditions préalables en matière de protection des données sont remplies.
- Lors de la lecture des données du véhicule, y compris le numéro d'identification du véhicule, pendant les prestations de service, de maintenance et de réparation.

Données dans le véhicule

Généralités

Des boîtiers électroniques sont intégrés dans le véhicule. Les boîtiers électroniques traitent des données qu'ils reçoivent par exemple des capteurs du véhicule, qu'ils génèrent eux-mêmes ou qu'ils échangent. Un grand nombre de boîtiers électroniques sont nécessaires au fonctionnement sécurisé du

véhicule ou fournissent une assistance à la conduite, par exemple les systèmes d'aide à la conduite. Les boîtiers électroniques permettent par ailleurs de mettre en œuvre des fonctions confort ou d'infodivertissement.

Les données à caractère personnel mémorisées dans le véhicule peuvent être effacées à tout moment. Ces données sont transmises à des tiers sur demande personnelle, par exemple dans le cadre de l'utilisation de services en ligne ou en vertu d'une obligation légale du constructeur. La transmission dépend des réglages sélectionnés lors de l'utilisation des services.

Plus d'informations :

Réinitialisation des données du véhicule, voir page 73.

Données de capteurs

Les systèmes d'aide à la conduite, tels que le régulateur de vitesse actif, l'avertisseur de collision ou le détecteur de somnolence, traitent les données des capteurs avec lesquelles l'environnement du véhicule et, le cas échéant, le comportement du conducteur sont évalués.

Les données des capteurs comprennent par exemple :

- Messages d'état du véhicule et de ses composants, tels que la vitesse des roues, la vitesse circonférentielle des roues, la décélération, l'accélération transversale, les ceintures de sécurité bouclées.
- États ambiants, tels que température, signaux du détecteur de pluie.

Les données sont traitées dans le véhicule et sont en principe volatiles. Elles ne sont en principe traitées au-delà de la durée d'utilisation que si elles sont nécessaires à la fourniture des services convenus avec le client, si le client y a consenti ou si cela est nécessaire à l'exécution d'une obligation légale.

Composants électroniques

Les composants électroniques, tels que les boîtiers électroniques et la clé du véhicule, comprennent des pièces qui servent à mémoriser des informations techniques. Vous pouvez mémoriser provisoirement ou durablement des informations sur l'état du véhicule, la sollicitation des composants, les besoins d'entretien, les événements ou les erreurs.

Ces informations donnent des indications sur l'état d'un composant, d'un module, d'un système ou de l'environnement du véhicule, par exemple :

- États de marche des composants du système, tels que niveaux de remplissage, pression de gonflage des pneus ou état de la batterie.
- Défaillances et défauts dans d'importants composants du système, par exemple éclairage et freins.
- Réactions du véhicule dans des situations de conduite spéciales, par exemple en cas de déclenchement d'un airbag ou d'intervention des systèmes de régulation de la stabilité de marche.
- Informations sur les événements qui endommagent le véhicule.

Les données sont nécessaires à l'exécution des fonctions des boîtiers électroniques. Par ailleurs, elles permettent d'identifier et de résoudre les défaillances et d'optimiser les fonctions du véhicule.

La plupart de ces données sont volatiles et ne sont traitées que dans le véhicule. Seule une petite partie des données est mémorisée dans les mémoires des événements ou des défauts, selon la situation.

Réglages personnels

Des fonctions confort telles que les réglages des sièges, de la climatisation ou de l'éclairage assurent davantage de bien-être à chaque trajet. Les réglages personnels de ces

fonctions peuvent être mémorisés dans un MINI ID ou un profil conducteur dans le véhicule et peuvent être appelés à tout moment, par exemple si les réglages ont entre-temps été modifiés par un autre conducteur. Selon l'équipement, ces profils peuvent être mémorisés dans des systèmes de données sécurisés du constructeur du véhicule. Lors d'un changement de véhicule, un MINI ID peut tout simplement être repris dans l'autre véhicule.

Il est possible de modifier ou d'effacer à tout moment les réglages véhicule enregistrés dans un MINI ID ou un profil conducteur.

Plus d'informations :

Réinitialisation des données du véhicule, voir page 73.

Multimédia et navigation

Des données peuvent également être importées dans le système de divertissement et de communication du véhicule, par exemple avec des smartphones. Les données importées peuvent être traitées dans le véhicule, par exemple pour lire des morceaux de musique préférés.

Selon l'équipement, les données peuvent inclure :

- Données multimédia comme la musique ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un kit mains libres ou un système de navigation intégré.
- Destinations : grâce aux destinations acquises par le système de navigation, le guidage peut, selon l'équipement, être démarré automatiquement.
- Données sur l'utilisation des services Internet.

Ces données peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou se trouvent sur

un appareil relié au véhicule, par exemple un smartphone ou une clé USB.

Données dans le cadre du service

Généralités

Si des prestations de services (réparations, processus de service, cas de garantie ou mesures d'assurance qualité, par exemple) sont nécessaires, ces informations techniques peuvent être lues en même temps que le numéro d'identification du véhicule dans le véhicule.

Données mémorisées

Le cas échéant, les composants électroniques contiennent une mémoire de données dans laquelle des informations techniques sur l'état du véhicule, les événements et les défauts sont mémorisés. Les données requises pour les mesures à prendre sont traitées sur place localement et effacées automatiquement à la fin des travaux. Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut procéder à la lecture des informations. Dans le cadre d'ordres de réparation et de maintenance, les données sont lues avec des systèmes de diagnostic spéciaux via la prise de diagnostic et transmises au constructeur du véhicule. Il est possible de s'opposer à la lecture et à la transmission des données.

Optimisation des processus de service

Le constructeur du véhicule gère une documentation pour chaque véhicule afin de garantir un service optimal. Dans le cadre des dispositions légales, cette documentation peut être mise à disposition de tiers agréés, par exemple à des ateliers spécialisés.

Les tiers autorisés peuvent utiliser ces données exclusivement dans le but de fournir le service ou l'ordre de réparation correspondant. Cela permet d'éviter que, par exemple,

des travaux soient effectués inutilement en double sur le véhicule.

Garantie de la qualité des produits

Les données soulignent les états techniques du véhicule, aident à localiser les défauts, à respecter les obligations de garantie et à améliorer la qualité.

Des données quant à la l'utilisation de certains composants et systèmes tels que l'éclairage, les freins, les lève-vitres ou les écrans, peuvent être lues afin de garantir la qualité des produits et le développement de nouveaux produits. Ces données aident le constructeur du véhicule à optimiser la conception des composants et des systèmes. L'analyse des données constitue également la base des campagnes techniques ou des rappels exigés par la loi.

Par ailleurs, le constructeur est soumis à une obligation d'observation découlant de la législation sur la responsabilité en matière de produits. Pour satisfaire à ces obligations, le constructeur du véhicule a besoin des données techniques du véhicule. Les versions de logiciel dans le véhicule font également partie des données nécessaires.

Cas de garantie et gestes commerciaux

Les données du véhicule peuvent également servir à examiner les demandes du client en matière de garantie constructeur et de garantie légale. Dans un cas de garantie ou dans le cadre d'un geste commercial, les données lues sont transmises au constructeur du véhicule pour répondre au plus vite à la réclamation.

Les mémoires de défauts et d'événements du véhicule peuvent être réinitialisées par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé dans le cadre des travaux de réparation ou d'opérations de maintenance.

Contrôle des données

Sur demande, il est possible de s'opposer à tout transfert de données au constructeur du véhicule ayant pour objectif de garantir la qualité des produits ou d'optimiser les processus de service.

Exigences légales relatives à la publication de données

Dans le cadre du droit en vigueur, le constructeur du véhicule a l'obligation de fournir aux autorités compétentes les données qu'il a mémorisées. La fourniture des données requises s'effectue au cas par cas, par exemple dans le cadre d'une enquête.

Dans certains cas, les autorités publiques sont autorisées à accéder elles-mêmes aux données du véhicule dans le cadre de la législation en vigueur. Il est possible notamment de lire les informations du boîtier électronique de l'airbag, par exemple pour en savoir plus sur un accident.

Dans le cadre de la législation de l'UE, certaines données relatives à la consommation des véhicules, dénommées données OBFCM, sont transmises à la Commission européenne par le constructeur automobile, par exemple la consommation de carburant ou d'énergie et la distance parcourue. Le propriétaire du véhicule pourra refuser de fournir ces données à cette fin.

Périphériques mobiles

Selon l'équipement, des périphériques mobiles tels que des smartphones, peuvent être connectés au véhicule afin de commander des fonctions de ce dernier, par exemple Apple CarPlay. Par exemple, le système multimédia peut restituer l'image et le son du périphérique mobile dans le véhicule.

Parallèlement, des informations sélectionnées sont transférées au périphérique mobile. Selon le type d'intégration, il s'agit notamment des données de position et d'au-

tres informations générales sur le véhicule. Cela permet d'optimiser l'utilisation de certaines applications, telles que la navigation ou la lecture de musique. Le type de traitement ultérieur des données est défini par le fournisseur de l'application utilisée.

Services

Généralités

L'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes tels que MINI Connected par exemple, est possible si le véhicule est équipé d'une connexion au réseau sans fil.

Services du constructeur du véhicule

En ce qui concerne les services en ligne du constructeur du véhicule, les fonctions sont décrites dans les publications correspondantes, telles que les conditions générales de vente ou le site Internet du constructeur. Elles contiennent également les informations pertinentes sur la protection des données.

La fourniture des services en ligne peut impliquer l'utilisation de données personnelles. Les données sont échangées par le biais d'une connexion sécurisée, par exemple avec les systèmes de données du constructeur du véhicule prévus à cet effet.

Toute collecte, traitement et utilisation de données à caractère personnel dépassant le cadre de la mise à disposition de services s'effectue uniquement sur la base d'un cadre juridique adapté, par exemple d'un accord contractuel, d'une obligation légale ou d'un consentement explicite de l'utilisateur.

MINI Connected

MINI Connected assure l'interconnexion du véhicule avec de très nombreux services numériques. Lors de l'utilisation, les données mémorisées dans le véhicule et requises pour fournir le service dont il a été con-

venu, sont transférées en ligne, par exemple des informations sur l'identification et la localisation du véhicule. En fonction du traitement spécifique des données, la base est un accord contractuel avec l'utilisateur ou un consentement exprès préalable de l'utilisateur.

Dans certains cas, le transfert des données est lancé dans le cadre d'événements prédéfinis, par exemple lors d'un appel d'urgence intelligent. La connexion au réseau mobile est établie par l'émetteur et le récepteur du véhicule ou des périphériques mobiles personnels, tels que des smartphones. Sur demande, le transfert de données peut être désactivé. Après la désactivation du transfert de données, il se peut que toutes les fonctions ne soient plus disponibles.

La connexion au réseau sans fil permet d'utiliser des fonctions en ligne. Les fonctions en ligne incluent les services en ligne et applications proposés par le constructeur du véhicule ou par d'autres fournisseurs.

Services de fournisseurs tiers

Si des services en ligne de fournisseurs tiers sont utilisés, ils sont soumis à la responsabilité et aux conditions de protection des données et d'utilisation du fournisseur concerné. En l'occurrence, le constructeur du véhicule n'a aucune influence sur les données échangées.

Les informations concernant la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers sont disponibles auprès du fournisseur correspondant.

Choix personnel

Chaque utilisateur décide lui-même s'il souhaite conclure un contrat pour un service ou un pack de services, par exemple pour MINI Connected. L'information sur l'étendue et les contenus du traitement des données est remise avant l'achat du service.

L'utilisateur peut à tout moment faire désactiver les services et, par conséquent, annuler le traitement des données requis pour ces services. Il est également possible d'activer ou de désactiver l'ensemble de la connexion de données. Les fonctions et les services obligatoires, tels que les systèmes d'appel de détresse, en sont exclus.

Transparence des données du véhicule

MINI CarData permet d'assurer la transparence quant à la gestion des données du véhicule lors de l'utilisation de MINI Connected. MINI CarData permet de définir si les données du véhicule traitées dans le contexte de MINI Connected peuvent être transmises à des tiers. Ceci permet, pour chaque offre de services, de décider d'accepter ou de refuser que des tiers soient autorisés à accéder aux données, par exemple des compagnies d'assurance.

Il est également possible de demander une archive de MINI CarData à tout moment. L'archive fournit des informations sur les données transmises et mémorisées dans le cadre de MINI Connected. Les fournisseurs tiers peuvent accéder à MINI CarData uniquement via le serveur du constructeur du véhicule. Un accès direct au véhicule et à ses données n'est pas autorisé.

De plus amples informations sur MINI CarData sont disponibles sur le portail client MINI Connected.

Système d'appel d'urgence légal

Généralités

Le système d'appel d'urgence obligatoire eCall permet d'émettre des appels d'urgence manuels ou automatiques, par exemple en cas d'accident.

Les appels d'urgence sont pris en charge par les services de secours publics.

Le système d'appel d'urgence légal eCall utilise l'infrastructure d'un numéro d'appel d'urgence public, comme le 112 dans l'UE.

Des informations sur le système d'appel d'urgence légal eCall, son fonctionnement et ses fonctions figurent au chapitre « Appel d'urgence ».

Le service eCall basé sur le numéro d'appel d'urgence 112 dans l'UE p. ex. est un service public d'intérêt général gratuit.

En cas d'accident grave, le système d'appel d'urgence légal est activé automatiquement par les capteurs embarqués. Il est par ailleurs déclenché automatiquement lorsque le véhicule est équipé d'un système d'appel d'urgence intelligent, si celui-ci ne fonctionne pas en cas d'accident grave.

Le système d'appel d'urgence légal peut également être déclenché manuellement en cas de besoin.

En cas de défaillance grave mettant le système d'appel d'urgence légal hors service, les passagers du véhicule reçoivent un avertissement.

Plus d'informations :

- Appel d'urgence, voir page 388.
- Dysfonctionnement, voir page 390.

Informations sur le traitement des données

Le traitement des données personnelles par le système d'appel d'urgence légal eCall est conforme aux prescriptions suivantes :

- Protection des données à caractère personnel : règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil.
- Protection des données à caractère personnel : directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil et des actes de transposition de votre État membre.

Le traitement des données personnelles sert uniquement à transmettre les appels d'ur-

gence eCall au numéro d'appel d'urgence unique européen 112.

Carte SIM

Le système d'appel d'urgence légal fonctionne via le réseau de téléphonie mobile avec la carte SIM installée dans le véhicule. Cette carte SIM n'est pas connectée en permanence au réseau de téléphonie mobile, elle ne l'est que tant que l'appel d'urgence est actif.

Types de données et leurs destinataires

Le système d'appel d'urgence légal est autorisé à collecter et à traiter uniquement les données suivantes :

- Le numéro d'identification du véhicule pour identifier rapidement le véhicule, par exemple le modèle.
- Type de véhicule, par exemple véhicule de tourisme.
- Type d'entraînement du véhicule, pour l'estimation des risques liés au sauvetage, par exemple risque d'incendie.
- La position du véhicule au moment de l'accident, les trois derniers emplacements du véhicule et le sens de déplacement, par exemple pour localiser plus rapidement le véhicule sur les tronçons complexes.
- Le fichier journal de l'activation automatique du système avec horodatage.
- Des informations de contrôle qui indiquent par exemple aux secours si l'appel d'urgence a été lancé automatiquement ou manuellement.
- Un horodatage afin de déterminer l'heure de l'accident pour que le plan-

ning d'intervention des équipes de secours puisse être optimisé.

- Le sens de la marche, par exemple pour déterminer les informations relatives au côté de la chaussée sur les autoroutes.

Les autorités de l'État dans lequel est émis l'appel d'urgence du système eCall déterminent les centres d'appels d'urgence qui reçoivent et traitent les données de l'appel d'urgence légal.

Configuration du traitement des données

Le système d'appel d'urgence légal veille à ce que les données de la mémoire du système ne soient pas accessibles hors du système avant le déclenchement d'un appel d'urgence.

Les données recueillies pour le système d'appel d'urgence légal sont mémorisées uniquement dans le véhicule, puis envoyées au centre de secours en cas de déclenchement d'un appel d'urgence.

Le système d'appel d'urgence légal veille à empêcher toute traçabilité et tout suivi permanent pendant le fonctionnement normal.

Le système d'appel d'urgence légal veille à la suppression automatique et continue des données dans la mémoire interne du système.

Les données de localisation du véhicule sont en permanence remplacées dans la mémoire interne du système afin que seules les trois dernières positions du véhicule soient disponibles pour le fonctionnement normal du système.

Les données d'activité du système d'appel d'urgence légal eCall sont conservées tant que cela est nécessaire pour traiter l'appel d'urgence eCall, mais en aucun cas plus de 13 heures après le déclenchement d'un appel d'urgence eCall.

Droits liés au traitement des données des personnes concernées

La personne concernée par le traitement des données, par exemple le propriétaire du véhicule, a le droit d'accéder aux données et peut le cas échéant exiger la correction, la suppression ou le blocage des données qui la concernent et dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions légales. Pour autant que cela ne suppose pas un effort disproportionné, toute correction, suppression ou blocage effectué conformément à ces dispositions doit être communiqué aux tiers qui ont reçu les données.

La personne concernée par le traitement des données a le droit de porter plainte auprès des autorités chargées de la protection des données si elle considère que le traitement de ses données personnelles a porté atteinte à ses droits.

Pour toute demande de droits d'accès, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Système d'appel d'urgence intelligent

Généralités

Le propriétaire du véhicule a le droit d'utiliser le système d'appel d'urgence intelligent ou le système d'appel d'urgence légal.

Le système d'appel d'urgence intelligent permet de lancer des appels d'urgence manuels ou automatiques, par exemple en cas d'accident.

Les appels d'urgence sont pris en charge par une centrale d'appel d'urgence mandatée par le constructeur du véhicule.

Le système d'appel d'urgence légal est toujours opérationnel en plus du système d'appel d'urgence intelligent. Le système d'appel d'urgence légal prend en charge l'appel d'urgence si le système d'appel d'urgence

intelligent ne fonctionne pas pour des raisons techniques, p. ex. si la centrale d'appel d'urgence mandatée par le constructeur du véhicule n'est pas joignable.

Il est possible de procéder à des réglages pour que les appels d'urgence passent toujours par le système d'appel d'urgence légal, et non par le système d'appel d'urgence intelligent. Le réglage peut être effectué par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Appel d'urgence, voir page 388.

Base légale

Le traitement des données personnelles par le système d'appel d'urgence intelligent est conforme aux prescriptions suivantes :

- Protection des données à caractère personnel : règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil.
- Protection des données à caractère personnel : directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil et des actes de transposition de votre État membre.

La base légale relative à l'activation et au fonctionnement du système d'appel d'urgence intelligent est définie par le contrat MINI Connected conclu pour cette fonction.

Carte SIM

Le système d'appel d'urgence intelligent fonctionne via le réseau de téléphonie mobile avec la carte SIM installée dans le véhicule pour MINI Connected. La carte SIM est enregistrée en permanence dans le réseau de téléphonie mobile afin de pouvoir établir rapidement une connexion. En cas d'urgence, les données sont transmises au constructeur du véhicule.

Amélioration de la qualité

Le constructeur du véhicule utilise également les données transmises lors d'un appel d'urgence à des fins d'amélioration de la qualité des produits et des services et le cas échéant dans le cadre de la recherche accidentologique.

Localisation

Seul l'opérateur du réseau de téléphonie mobile peut déterminer la position du véhicule sur la base des cellules correspondantes.

L'opérateur du réseau ne peut pas établir un lien entre le numéro d'identification du véhicule et le numéro de téléphone de la carte SIM installée. Seul le constructeur du véhicule peut établir un lien entre le numéro d'identification du véhicule et le numéro de téléphone de la carte SIM installée.

Données de journal des appels d'urgence

Les données de journal des appels d'urgence sont stockées en mémoire dans le véhicule. Les données de journal les plus anciennes sont supprimées régulièrement. Les données de journal comprennent, par exemple, des informations sur l'heure et le lieu d'émission d'un appel d'urgence.

Dans des cas exceptionnels, les données de journal peuvent être lues dans la mémoire du véhicule. En règle générale, la lecture des données de journal n'a lieu que sur décision de justice et n'est possible que si les appareils correspondants sont directement raccordés au véhicule.

Appel d'urgence automatique

Le système est conçu pour déclencher automatiquement un appel d'urgence lorsque les capteurs du véhicule détectent un accident de gravité correspondante.

Informations transmises

Lors du passage d'un appel d'urgence par le système d'appel d'urgence intelligent, les informations transmises au centre d'appel d'urgence sont les mêmes que celles envoyées par le système d'appel d'urgence légal aux services de secours publics.

Par ailleurs, le système d'appel d'urgence intelligent envoie les informations supplémentaires suivantes à une centrale d'appel d'urgence mandatée par le constructeur et, le cas échéant, aux services de secours publics :

- Données de l'accident, par exemple le sens de l'impact détecté par les capteurs du véhicule, pour faciliter la préparation de l'intervention des services de secours.
- Données de contact, par exemple le numéro de téléphone de la carte SIM intégrée et celui du conducteur, si disponible, afin de pouvoir rapidement prendre contact avec les personnes impliquées dans l'accident si nécessaire.

Stockage des données

Les données relatives à un appel d'urgence sont mémorisées dans le véhicule. Les données contiennent des informations sur l'appel d'urgence, par exemple le lieu et l'heure de l'appel d'urgence.

Dans le cas d'un appel d'urgence intelligent, les enregistrements audio de la communication d'urgence sont enregistrés par la centrale d'appel d'urgence du constructeur.

Les enregistrements audio sont mémorisés pendant 24 heures pour le cas où des détails de l'appel d'urgence doivent être analysés. Les enregistrements audio sont ensuite supprimés.

Accès aux données à caractère personnel

Les données traitées dans le cadre d'un appel d'urgence intelligent sont traitées uniquement afin d'exécuter l'appel d'urgence et le cas échéant dans le cadre de la recherche accidentologique. Dans le cadre d'une obligation légale, le constructeur du véhicule peut fournir des renseignements sur les données qu'il a traitées.

Enregistreur de données d'événements

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements. La fonction principale de ce composant est, à la suite de situations de collision ou de quasi-collision, telles que le déclenchement d'un airbag ou la collision avec un obstacle sur la route, d'enregistrer les données qui permettront de comprendre comment se sont comportés les systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événements sert à enregistrer, pendant une brève période de 30 secondes au maximum, généralement moins, les données qui concernent les systèmes de dynamique de conduite et de sécurité de conduite.

L'enregistreur de données d'événements installé dans ce véhicule sert à enregistrer, par exemple, les données suivantes :

- Comportement de service de différents systèmes du véhicule.
- Savoir si le conducteur et le passager avant étaient attachés.
- Savoir à quel point, le cas échéant, le conducteur a enfoncé la pédale d'accélérateur et/ou la pédale de frein.
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances au cours desquel-

les des collisions et des blessures sont survenues.

Les données ne sont alors enregistrées par le véhicule qu'en cas d'accident. Dans des conditions de conduite normales, aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événements et aucune donnée personnelle, telle que le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident, n'est enregistrée.

Toutefois, d'autres parties, telles que les autorités judiciaires, peuvent croiser les données enregistrées avec de telles données personnelles d'identification collectées par routine lors d'une enquête sur l'accident.

Pour lire les données enregistrées, des appareils spéciaux et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements sont nécessaires. Outre le constructeur automobile, d'autres parties, telles que les autorités judiciaires qui disposent d'appareils spéciaux, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événements.

Numéro d'identification du véhicule

Généralités

Selon l'équipement spécifique à certains pays, le numéro d'identification du véhicule se trouve à différents endroits dans le véhicule. Ce chapitre décrit toutes les positions possibles sur cette série de modèles.

Compartiment moteur



Le numéro d'identification du véhicule est gravé dans le compartiment moteur sur le côté droit du véhicule.

Plaque constructeur sur le côté droit



Modèle 3 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté droit du véhicule.



Modèle 5 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté droit du véhicule.

Plaque constructeur sur le côté gauche



Modèle 3 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté gauche du véhicule.



Modèle 5 portes : Le numéro d'identification du véhicule est indiqué sur la plaque constructeur sur le côté gauche du véhicule.

Pare-brise



Le numéro d'identification du véhicule se trouve en outre derrière le pare-brise.

Monter dans le véhicule

Ouverture et fermeture

Clé du véhicule



Touches de la clé du véhicule.

Symbole	Signification
	Déverrouiller le véhicule.
	Verrouiller le véhicule. Climatiseur auxiliaire.
	Déverrouiller le compartiment à bagages.
	Éclairage d'accompagnement.

Accès à l'intérieur du véhicule

Déverrouillage avec la clé du véhicule

Appuyer sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Si, en raison des réglages, seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées, appuyer à nouveau sur la touche de la clé du véhicule pour déverrouiller les autres accès au véhicule.

Après l'ouverture d'une porte avant, le véhicule est prêt à fonctionner.

Verrouillage avec la clé du véhicule

1. Fermer la porte conducteur.

2. Appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Touches pour le verrouillage centralisé

Aperçu



Les touches de verrouillage centralisé se trouvent dans la porte conducteur.

Verrouiller le véhicule.

Déverrouiller le véhicule.

Verrouillage du véhicule

Portes fermées, appuyer sur la touche de verrouillage dans la porte conducteur.

La trappe du réservoir reste déverrouillée. Lors du verrouillage, l'alarme antivol n'est pas activée.

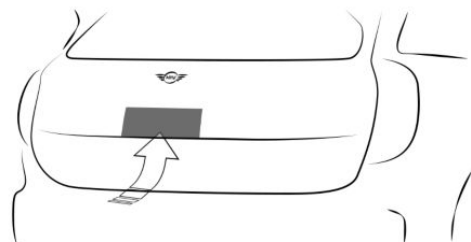
Déverrouillage du véhicule



Appuyer sur la touche de déverrouillage dans la porte conducteur.

Accès au compartiment à bagages

Ouverture du compartiment à bagages



Déverrouiller le véhicule. Pour ouvrir, appuyer sur la touche située à l'extérieur du compartiment à bagages.

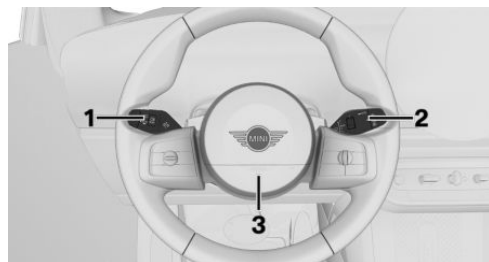
Relever le hayon.

Fermeture manuelle du compartiment à bagages

Rabattre le hayon en le saisissant par les poignées encastrées.

Affichages, organes de commande

Autour du volant



- 1 Manette des clignotants et éclairage
- 2 Commutateur d'essuie-glace
- 3 Avertisseur sonore

Témoins et voyants

Les témoins et les voyants d'alerte peuvent s'allumer selon différentes combinaisons et en différentes couleurs.

Le bon fonctionnement de certains voyants est contrôlé lors de l'activation de l'état de marche et ils s'allument brièvement.

Modèle 3 portes : porte conducteur



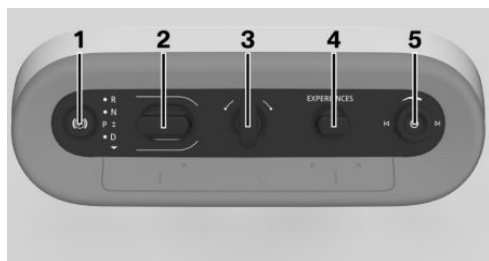
- 1 Ouvrir la porte
- 2 Verrouillage centralisé
- 3 Commande des rétroviseurs extérieurs
- 4 Lève-vitre

Modèle 5 portes : porte conducteur



- 1 Ouvrir la porte
- 2 Verrouillage centralisé
- 3 Commande des rétroviseurs extérieurs
- 4 Lève-vitre
- 5 Commutateur de sécurité

Centrale de commande, MINI Toggle Bar



- 1 Frein de stationnement
- 2 Levier sélecteur
- 3 Commutateur Start/Stop
- 4 MINI Modes
- 5 Bouton de réglage du volume

Unité d'interaction MINI



L'unité d'interaction se trouve sur le tableau de bord, au-dessus de la console centrale.

Principe

L'unité d'interaction se compose de l'écran central rond, depuis lequel vous accédez à toutes les fonctions affichées par commande tactile.

Le menu principal de l'unité d'interaction est divisé en plusieurs sections, par exemple barre de menu, informations d'état et widgets.

MINI Intelligent Personal Assistant

Principe

Le MINI Intelligent Personal Assistant est un assistant personnel qui permet la commande vocale naturelle de diverses fonctions du véhicule.

Activation de la saisie vocale



1. Appuyer brièvement sur le bouton du microphone sur le volant.
2. Prononcer la commande souhaitée.

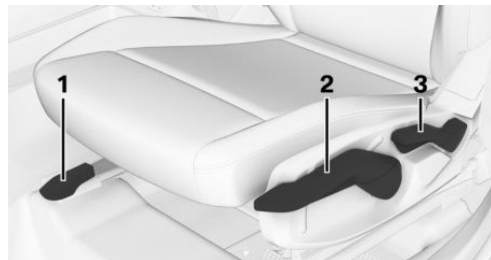
Annulation de la saisie vocale

-  Appuyer à nouveau sur le bouton du microphone sur le volant.
- Prononcer la commande vocale suivante : >Annuler<

Réglage et utilisation

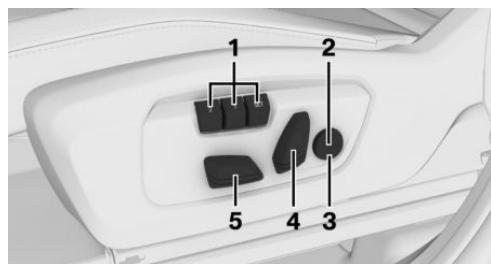
Sièges, volant et rétroviseurs

Sièges réglables manuellement



- 1 Sens longitudinal
- 2 Hauteur
- 3 Inclinaison du dossier

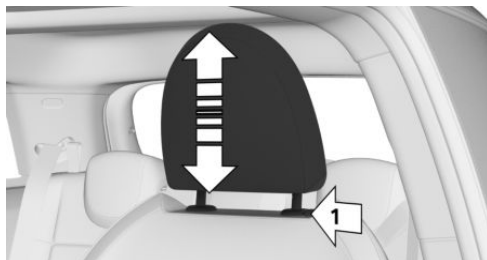
Sièges à réglage électrique



- 1 Fonction Memory
- 2 Soutien lombaire
- 3 Siège massant
- 4 Inclinaison du dossier
- 5 Réglage longit./hauteur/inclinaison du siège

Réglage de l'appuie-tête

Réglage en hauteur



- Pour remonter l'appuie-tête, le pousser vers le haut.
- Pour régler la hauteur vers le bas, appuyer sur la touche de déverrouillage située sur le dossier et pousser l'appuie-tête vers le bas, flèche 1.

Réglage de la distance

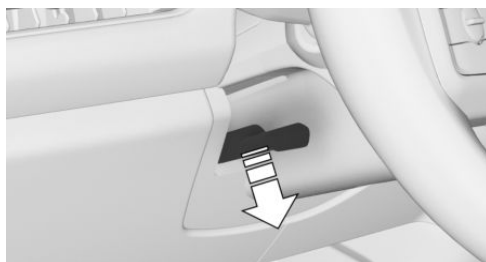
La distance de l'appuie-tête à l'arrière de la tête peut être réglée en inclinant le dossier. Régler la distance de façon à ce que l'appuie-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête.

Réglage des rétroviseurs extérieurs



Symbole	Signification
	Rabattre et déployer les rétroviseurs extérieurs.
	Régler les rétroviseurs extérieurs.
	Sélectionner le rétroviseur extérieur gauche. Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir.
	Sélectionner le rétroviseur extérieur droit.

Réglage du volant



1. Abaisser complètement le levier de déverrouillage sur la colonne de direction.
2. Adapter le réglage longitudinal et en hauteur du volant à la position du siège en le tenant à deux mains.
3. Relever le levier.

Infodivertissement

Navigation guidage

Il est possible de lancer le guidage par la recherche rapide.

1. Afficher le menu Navigation.
2. Sélectionner le champ de recherche.

3. Entrer la destination souhaitée.

4. Démarrer le guidage.

Le cas échéant, d'autres informations sont affichées.

Divertissement

Les éléments de commande suivants sont présents dans la centrale de commande et dans l'unité d'interaction :

Touche	Fonction
	Tourner le bouton de réglage du volume pour régler le volume sonore. Appuyer sur le bouton de réglage du volume pour désactiver la sortie audio. Une nouvelle pression rétablit le volume sonore précédent. Appuyer une fois sur le bouton de réglage du volume vers la gauche ou vers la droite pour changer de station/de titre.
	Changer de source de divertissement.

Utilisation du téléphone portable

Généralités

Après avoir été raccordé une fois au véhicule, le téléphone portable peut être utilisé via l'unité d'interaction et au moyen des touches du volant.

Activer le Bluetooth sur le téléphone portable.

Connexion par Bluetooth

Un téléphone portable peut être connecté au véhicule via le Bluetooth.

Sur les appareils Android dotés de la version logicielle correspondante, il est possible d'utiliser la fonction Google Fast Pair. Suivre pour cela les instructions sur l'unité d'interaction et sur l'écran du smartphone.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Appareils mobiles » / « Connect. nouvel appareil ».

Les appareils détectés par le véhicule sont affichés sur l'unité d'interaction.

Sélectionner le cas échéant Google Fast Pair sur l'écran du smartphone et suivre les instructions sur l'appareil. Il est possible de passer les étapes 2 et 3.

2. Sélectionner le téléphone portable souhaité.
3. Comparer le numéro de contrôle affiché sur l'unité d'interaction à celui affiché sur l'écran du téléphone portable et confirmer qu'ils sont identiques.
4. Le cas échéant, sélectionner le mode de connexion :
« Continuer avec l'unité d'interaction MINI »

L'appareil mobile s'affiche dans la liste des appareils.

Prise d'un appel

Selon l'équipement, les appels entrants peuvent arriver de diverses façons.

- Via l'unité d'interaction :

 « Répondre »



- Appuyer sur la touche de la fonction téléphone sur le volant.

Composition d'un numéro

L'unité d'interaction permet de composer un numéro de téléphone.

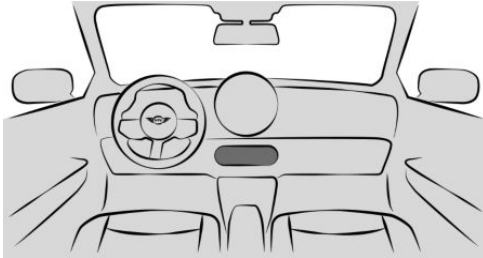
1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Téléphone » / « Composer ».
2. Saisir les chiffres souhaités.
3.  Sélectionner le symbole de conversation téléphonique. La communication est établie via le téléphone portable auquel la fonction téléphone a été affectée.

En cours de route

Conduite

État de marche

Aperçu



Commutateur Start/Stop.

Activation de l'état de marche

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Tourner le commutateur Start/Stop de la centrale de commande.

Désactivation de l'état de marche

Une fois le véhicule à l'arrêt :

1. Appuyer sur la pédale de frein et sur la touche de frein de stationnement.
2. Sur la centrale de commande, tourner le commutateur Start/Stop.

L'affichage READY s'éteint et un signal acoustique retentit.

L'état de marche est automatiquement désactivé si la ceinture conducteur n'est pas bouclée lors de l'ouverture de la porte conducteur.

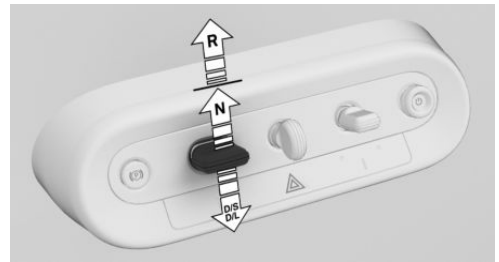
Fonction Start/Stop automatique

À l'arrêt, la fonction Start/Stop automatique coupe automatiquement le moteur pour économiser du carburant. Au démarrage, le moteur est lancé automatiquement dans les conditions suivantes :

- En relâchant la pédale de frein.
- Lorsque la fonction Automatic Hold est activée : appuyer sur la pédale d'accélérateur.
- Selon l'équipement et la situation de conduite, par des systèmes d'aide à la conduite activés.

Boîte de vitesses automatique

Réglage de la position de la manette de sélection



- Position D.
- N neutre.
- Marche arrière R.
- Avec palettes de commande : programme sport S.
- Sans palettes de commande : mode LOW.

Appuyer sur le frein et le maintenir enfoncé jusqu'au démarrage, car autrement, le véhicule peut se déplacer dès qu'un rapport ou la marche arrière est engagé.

N'engager la position R du levier sélecteur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Programme sport : le passage des vitesses est conçu pour une conduite sportive.

Le mode LOW augmente l'effet de freinage du moteur et accélère plus rapidement.

Mettre le levier sélecteur en position P

Appuyer sur la touche de frein de stationnement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



(P) Pour engager la position P du levier sélecteur et le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Frein de stationnement

Serrer le frein de stationnement

(P) Pour serrer le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

La LED s'allume.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Desserrage du frein de stationnement

(P) Alors que le levier sélecteur est en position P et que l'état de marche est activé, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

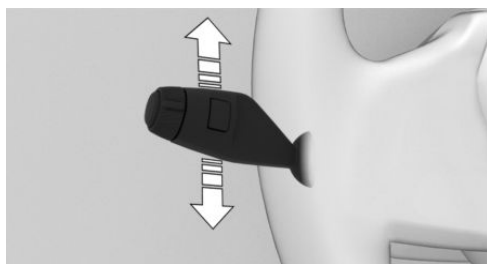
La LED et le témoin de contrôle s'éteignent.

Le frein de stationnement est desserré.

Lumière et visibilité

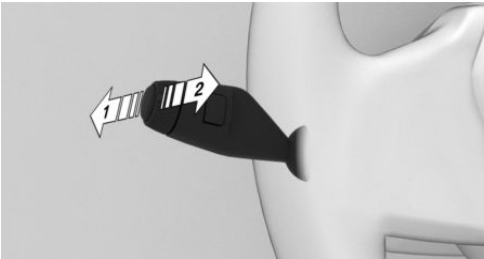
Clignotants, feux de route, appel de phares

Clignotants



- Pour clignoter, pousser la manette des clignotants vers le haut ou vers le bas au-delà du point de résistance.
- Actionner légèrement le contacteur des clignotants/des feux de route vers le haut ou vers le bas pour utiliser la commande impulsienne des clignotants.
- Pour un clignotement bref, appuyer sur le contacteur des clignotants/des feux de route jusqu'au point de résistance et le maintenir dans cette position le temps du clignotement.

Feux de route, appel de phares



- Pour allumer les feux de route, pousser le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'avant, flèche 1.
Les feux de route s'allument si les feux de croisement sont activés.
- Pour éteindre les feux de route ou réaliser un appel de phares, tirer le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'arrière, flèche 2.

Éclairage

Touches sur la manette des clignotants

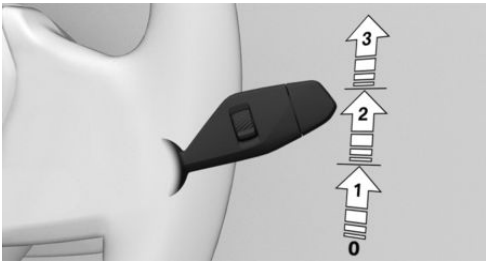
Symbole	Fonction
	Menu Éclairage extérieur.
	Feux de croisement.
	Commande automatique d'éclairage.
	Feux arrière de brouillard.

Fonctions depuis l'unité d'interaction

Symbole	Fonction
	Commande automatique d'éclairage.
	Feux de croisement.
	Éclairage extérieur éteint.
	Feux de route anti-éblouissement.
	Feux arrière de brouillard.
	Feux de position.
	Feux de stationnement, côté gauche.
	Feux de stationnement, côté droit.

Essuie-glace

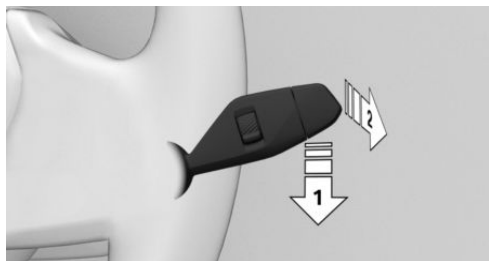
Activation du système d'essuie-glace



Pour activer le système d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut jusqu'à la position souhaitée.

Position	Fonction
Position 0.	Position de repos des essuie-glaces.
Position 1.	Détecteur de pluie.
Position 2.	Vitesse normale des essuie-glaces.
Position 3.	Vitesse rapide des essuie-glaces.

Arrêt du système d'essuie-glaces et balayage coup par coup



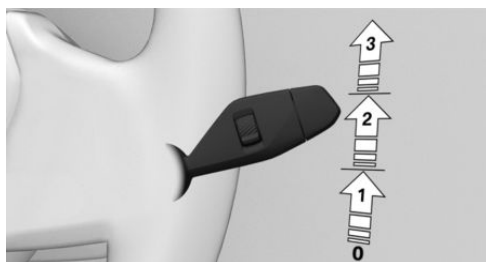
Pour désactiver l'installation d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le bas jusqu'à atteindre la position 0, flèche 1.

Procéder de la manière suivante pour le balayage coup par coup :

- Abaisser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace à partir de la position 0, flèche 1.
- Pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'avant dans la position 0 ou 1, flèche 2.

Une fois relâchée, la manette d'essuie-glace revient dans sa position initiale.

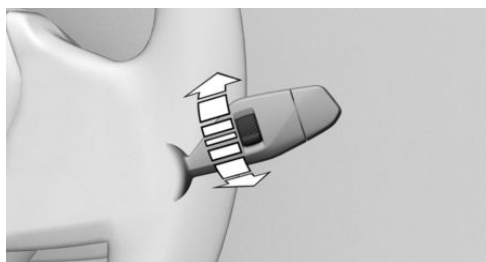
Activation/désactivation du détecteur de pluie



Pour activer le détecteur de pluie, pousser une fois le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut à partir de la position 0, flèche 1.

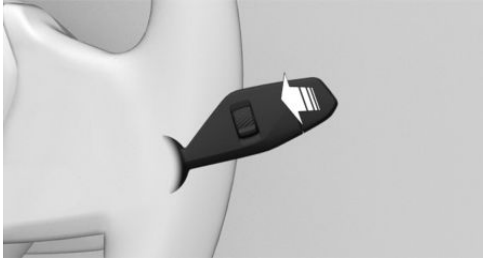
Pour désactiver le détecteur de pluie, ramener le commutateur d'essuie-glace/lave-glace en position 0.

Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie



Pour régler la sensibilité du détecteur de pluie, tourner la molette du commutateur d'essuie-glace/lave-glace.

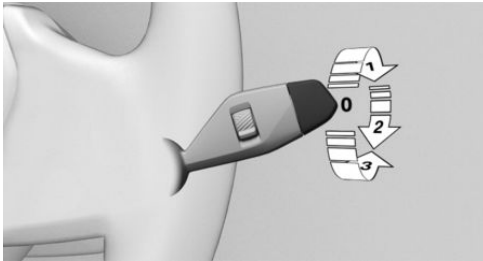
Nettoyer le pare-brise



Pour nettoyer le pare-brise, tirer le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'arrière.

Essuie-glace de lunette arrière

Mise en marche de l'essuie-glace arrière



Pour activer l'essuie-glace de lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut.

Position du commutateur	Fonction
Position 0.	Position de repos de l'essuie-glace.
Position 1.	Mode intermittent. Si la marche arrière est engagée, le balayage est continu.

Nettoyage de la lunette arrière

Pour nettoyer la lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace comme suit :

- En position de repos, tourner le commutateur vers le bas, flèche 3. Après avoir été relâché, le commutateur retourne en position de repos.
- En mode intermittent, continuer de tourner le commutateur, flèche 2. Après avoir été relâché, le commutateur retourne dans la position de balayage intermittent.

Climatisation

Fonctions de climatisation

Fonctions dans le menu climatisation

Symbole	Fonction
	Activer/désactiver le système de climatisation.
AUTO	Programme automatique.
22.0°C	Température.
	Débit d'air.
	Diffusion de l'air.
A/C	Fonction de refroidissement.
MAX A/C	Refroidissement maximum.

Symbole	Fonction
	Mode de recyclage d'air.
	Contrôle automatique de recyclage de l'air.
	Air frais.
	Programme SYNC.
	Chauffage de siège.
	Volant chauffant.
	Réglages.

Touches, système de climatisation



Symbole	Fonction
	Fonction de dégivrage.
	Chauffage de la lunette arrière.

Arrêt intermédiaire

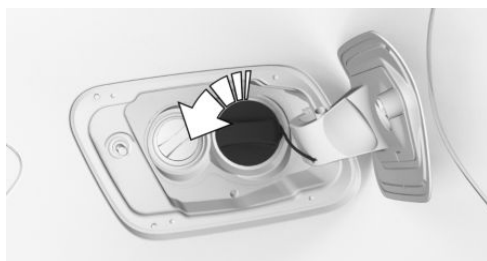
Ravitaillement

Ouvrir le bouchon de réservoir

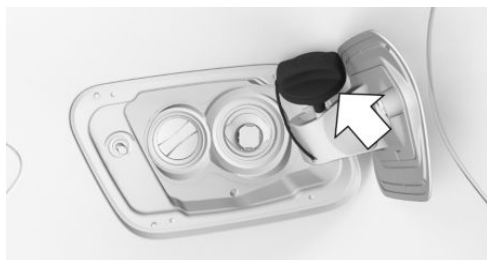
1. Pour ouvrir la trappe du réservoir, appuyer sur le bord arrière, flèche. La trappe du réservoir s'ouvre.



2. Tourner le bouchon de réservoir dans le sens antihoraire.



3. Placer le bouchon de réservoir dans le support prévu sur la trappe du réservoir.



Liquide de lave-glace



Le réservoir de lave-glace se trouve dans le compartiment moteur, côté droit du véhicule.

Pour le lave-glace, utiliser un mélange d'eau du robinet et de concentré de liquide de nettoyage pour vitres, additionné le cas échéant d'un antigel.

Volume de remplissage minimum recommandé : 2 litres.

Procéder de la manière suivante pour faire l'appoint de liquide de lave-glace :

1. Ouvrir le capot.
Pour cela, tirer deux fois sur le levier situé au niveau du plancher.
2. Ouvrir le couvercle et ajouter du liquide de lave-glace.
3. Fermer le couvercle.

Roues et pneus

Indications sur la pression de gonflage des pneus



Les données relatives à la pression de gonflage des pneus figurent sur la plaque de la pression de gonflage des pneus sur le montant de carrosserie de la porte conducteur.

Après la correction de la pression de gonflage

Si le véhicule est équipé du contrôle de pression des pneus, les pressions de gonflage corrigées sont reprises automatiquement. S'assurer que les réglages adéquats des pneus ont été effectués. Si les pneus ne sont pas mentionnés dans les données relatives à la pression de gonflage des pneus indiquées sur l'unité d'interaction, réinitialiser le contrôle de pression des pneus.

Si le véhicule est équipé d'une mesure individuelle de pression des pneus, le réinitialiser.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire :

- Au moins deux fois par mois.
- Avant un long trajet.

Mesure électronique du niveau d'huile

Conditions de fonctionnement

Une valeur mesurée à jour est disponible après un trajet normal d'environ 30 minutes.

Affichage du niveau d'huile moteur

Pour afficher le niveau d'huile moteur, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Niveau d'huile moteur ».

Appoint d'huile moteur

Généralités

Couper le contact du véhicule et désactiver l'état de marche avant de faire l'appoint d'huile moteur.

Appoint d'huile moteur

1. Ouvrir le capot.
2. Tourner le bouchon dans le sens antihoraire.



3. Faire l'appoint d'huile moteur.
4. Visser le bouchon.

Aider et se faire aider

Feux de détresse



La touche des feux de détresse se trouve dans la centrale de commande.

MINI Assistance

MINI Assistance comprend différents services autour du véhicule, par exemple le service clientèle ou l'assistance dépannage.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « MINI Assistance ».
2. Le cas échéant, sélectionner le service souhaité.

La communication téléphonique est établie avec le service sélectionné.



Poste de conduite

Équipement du véhicule

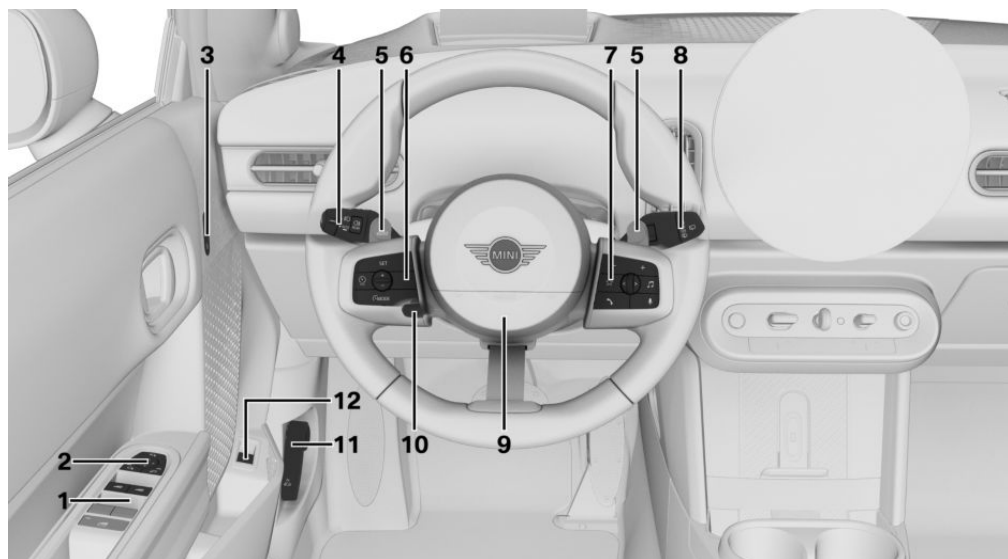
Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir pro-

che en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Autour du volant



- 1 Touches pour les vitres 104



Lève-vitre



Modèle 5 portes : commutateur de sécurité 106

- 2 Commande des rétroviseurs extérieurs 121

- 3 Touches pour le verrouillage centralisé 99



Déverrouillage du véhicule



Verrouillage du véhicule

- 4 Manette des clignotants et éclairage



Menu Éclairage extérieur [180](#)

Feux de route anti-éblouissement [178](#)



Feux de croisement [181](#)



Éclairage automatique [181](#)

Fonctions d'éclairage adaptatif [184](#)



Feux arrière de brouillard [185](#)



Clignotants [177](#)



Feux de route, appel de phares [178](#)

5 Palettes de commande [147](#)

Fonction Sport Boost [149](#)

6 Touches au volant, côté gauche



Activation/désactivation des systèmes de régulation de la vitesse [241](#)



Sélection du système de régulation de la vitesse [241](#)



Enregistrement de la vitesse [241](#)



Régler la vitesse [241](#)

7 Touches au volant, côté droit



Raccourcis [57](#)



Volume sonore, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)



Audio, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)



Commande vocale, MINI Intelligent Personal Assistant [61](#)



Téléphone, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)



Utilisation de listes de sélection [170](#)

Affichage et réinitialisation des données de trajet [158](#)

Réinitialisation des valeurs du gravimètre [174](#)

8 Commutateur d'essuie-glace



Essuie-glace [189](#)



Détecteur de pluie [190](#)



Nettoyer le pare-brise [191](#)



Essuie-glace de lunette arrière [192](#)



Nettoyage de la lunette arrière [192](#)

9 Avertisseur sonore, surface totale



10 Réglage du volant [124](#)

11 Déverrouillage du capot [370](#)



12 Selon la version de pays :

Déverrouillage du compartiment à bagages [97](#)



Autour de la console centrale



- 1 Unité d'interaction MINI 54
- 2 Boîte à gants 316
- 3 Centrale de commande, MINI Toggle Bar



Frein de stationnement 153



Levier sélecteur 143



Activation/désactivation de l'état de marche 140



MINI Modes 150



Bouton de réglage du volume, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication 6



Menu Réglages véhicule 60



Systèmes d'aide au stationnement 266



Feux de détresse 388



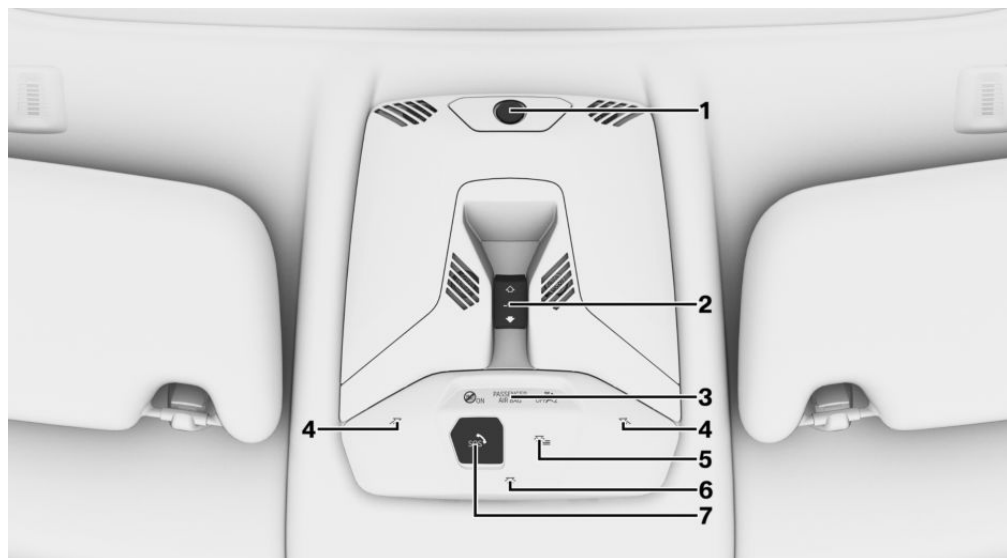
Fonction de dégivrage 299



Chauffage de lunette arrière 300



Autour du ciel de pavillon



1	Caméra d'habitacle	312			
2	Toit ouvrant en verre	107			
3	 Selon la version de pays : Témoin de contrôle d'airbag du passager avant	197			
4	 Liseuses	187	5	 Menu Éclairage intérieur	60
			6	 Feux intérieurs	187
			7	 Appel d'urgence, SOS	388



Capteurs du véhicule

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Aperçu

Selon l'équipement, les caméras et capteurs suivants sont installés dans le véhicule :

- La caméra avant.
- La caméra derrière le pare-brise.
- Les caméras des rétroviseurs extérieurs.
- La caméra de recul.
- Le capteur à radar avant.
- Les capteurs radar latéraux, à l'arrière.
- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant/arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Caméras

Caméra avant



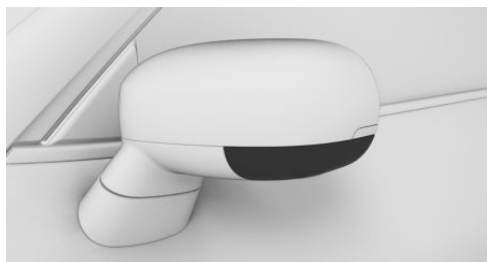
La caméra avant se trouve au-dessus du cadre de plaque d'immatriculation.

Caméra derrière le pare-brise



La caméra derrière le pare-brise se trouve dans la zone du rétroviseur intérieur.

Caméras extérieures



Une caméra de rétroviseur extérieur est installée dans la partie inférieure de chaque boîtier de rétroviseur extérieur.

Caméra de recul



La caméra de recul se trouve dans la poignée à l'arrière du véhicule.

Conditions de fonctionnement des caméras

Pour que les caméras fonctionnent correctement, les zones des caméras doivent être propres et dégagées.

Plus d'informations :

- Lavage du véhicule, voir page 397.
- Entretien du véhicule, voir page 399.

Limites du système des caméras

Le fonctionnement de la caméra peut être limité et, le cas échéant, la caméra peut afficher des informations incorrectes, par exemple dans les cas suivants :

- En cas de brouillard épais, de pluie ou de neige.
- Au sommet ou en bas d'une côte raide.
- Dans les virages serrés.
- Si le champ de détection de la caméra est couvert, par exemple par de la buée sur le pare-brise ou un autocollant.
- Si l'objectif de la caméra est encrassé ou endommagé.
- Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus.
- Si les portes sont ouvertes ou le compartiment à bagages est ouvert.
- En cas de fort contre-jour ou de reflets importants, par exemple lorsque le soleil est bas.
- Dans l'obscurité.
- La caméra surchauffe en raison de températures élevées et s'est arrêtée provisoirement.
- Pendant le calibrage de la caméra immédiatement après la livraison du véhicule.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche lorsque les limites du système sont atteintes.

Capteurs radar

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

En raison d'influences externes, telles que des interférences, les capteurs radar du véhicule et donc aussi les systèmes d'aide à la conduite peuvent être perturbés. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



Capteur radar avant



Le capteur à radar avant se trouve au-dessus du cadre de plaque d'immatriculation.

Capteurs radars latéraux, arrière



Les capteurs radar se trouvent sur le côté du bouclier arrière.

Conditions de fonctionnement des capteurs radars

Les zones des capteurs radar doivent être propres et dégagées pour un fonctionnement correct des capteurs radar.

Plus d'informations :

- Lavage du véhicule, voir page 397.
- Entretien du véhicule, voir page 399.

Limites du système des capteurs radars

Le fonctionnement des capteurs radars peut être limité ou indisponible, par exemple dans les cas suivants :

- Si les capteurs sont encrassés.
- Si les capteurs sont gelés.
- Si les capteurs sont couverts, par exemple par des autocollants, des films ou un support de plaque d'immatriculation.
- Si les capteurs ne sont pas correctement orientés, par exemple en raison d'un accrochage lors d'une manœuvre de stationnement.
- Si la zone de balayage des capteurs est recouverte, par exemple par des objets transportés qui dépassent.
- Si la zone de détection des capteurs est recouverte, par exemple par les murs du garage, des haies, des monticules de neige, des véhicules ou une remorque.
- Après des travaux non conformes effectués sur la peinture du véhicule dans la zone des capteurs.
- Au sommet ou en bas d'une côte raide.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche lorsque les limites du système sont atteintes.

Capteurs à ultrasons

Capteurs à ultrasons avant



Les capteurs à ultrason se trouvent dans le pare-chocs avant.

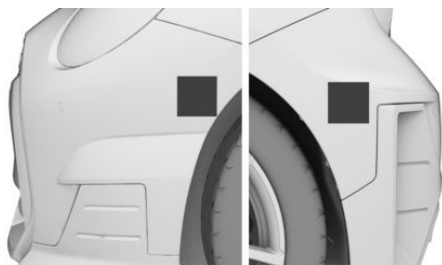


Capteurs à ultrasons arrière



Les capteurs radar se trouvent dans le bouclier arrière.

Capteurs à ultrasons latéraux



Les capteurs à ultrasons se trouvent sur le côté dans le pare-chocs avant et le bouclier arrière.

Conditions de fonctionnement des capteurs à ultrasons

Les zones des capteurs à ultrasons doivent être propres et dégagées pour un fonctionnement correct des capteurs à ultrasons.

Plus d'informations :

- Lavage du véhicule, voir page 397.
- Entretien du véhicule, voir page 399.

Limites du système des capteurs à ultrasons

La détection d'objets peut se heurter aux limites physiques de la mesure par ultrasons, par exemple dans les cas suivants :

- Si les capteurs sont encrassés ou cachés, p. ex. par un autocollant.
- Si les capteurs ne sont pas correctement orientés, par exemple en raison d'un accrochage lors d'une manœuvre de stationnement.
- Après des travaux non conformes effectués sur la peinture du véhicule dans la zone des capteurs.
- Pour les jeunes enfants ou les animaux.
- Pour les personnes avec certaines tenues vestimentaires, par exemple un manteau.
- Pour les obstacles et les personnes se trouvant en bordure de la voie de circulation.
- En cas de défaut externe des ultrasons, par exemple par le passage de véhicules, des machines bruyantes ou d'autres sources d'ultrasons.
- Dans certaines conditions météorologiques, par exemple une humidité de l'air élevée, de la pluie, des chutes de neige, une chaleur extrême, froid ou vent fort.
- Si des timons et des dispositifs d'attelage d'autres véhicules sont détectés.
- Pour les objets minces ou pointus.
- Pour les objets en mouvement.
- Pour les objets saillants en hauteur, tels que des corniches.
- Pour les objets présentant des angles, des arêtes vives et des surfaces lisses.
- Si des objets présentant des surfaces ou des structures fines, par exemple des clôtures, sont détectés.
- Pour les objets à surface poreuse.
- Pour les objets de taille petite et basse, par exemple des caisses.
- Des objets bas déjà affichés, comme les bordures de trottoir, peuvent apparaître dans les zones non couvertes par les capteurs.



- Pour les obstacles mous ou enrobés de mousse.
- Pour les plantes et les buissons.
- Dans les stations de lavage.
- En cas d'inégalités du sol, par exemple en présence de ralentisseurs.
- En cas de gaz d'échappement épais.
- Lorsque des objets transportés dépassant du véhicule.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche lorsque les limites du système sont atteintes.

État de marche du véhicule

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

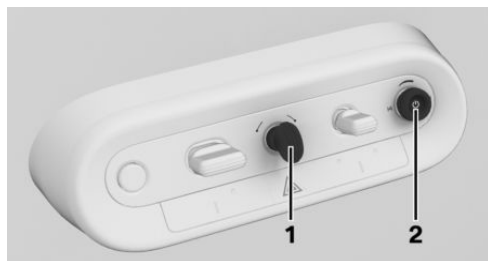
Équipement du véhicule, voir page 9.

Principe

Selon la situation, le véhicule se trouve dans l'un des trois états de marche suivants :

- État de repos, voir page 49.
- État opérationnel, voir page 51.
- État de marche, voir page 51.

Aperçu



- 1 Commutateur Start/Stop
- 2 Bouton de réglage du volume, réglage du mode repos

État de repos

Principe

Si le véhicule est au repos, il est désactivé.

Le véhicule est au repos avant l'ouverture de l'extérieur et après avoir quitté et verrouillé le véhicule.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.
- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.

AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Restauration automatique de l'état de repos

L'état de repos du véhicule est restauré automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- Au bout de quelques minutes, lorsque aucune commande n'est effectuée sur le véhicule.
- Lorsque les batteries du véhicule présentent un faible niveau de charge.
- Si une ou les deux portes avant sont ouvertes après un trajet. La fonction doit être activée dans l'unité d'interaction.

Dans la plupart des cas, l'état de repos n'est pas automatiquement établi, par exemple pendant une conversation téléphonique ou lorsque les feux de croisement sont allumés.

Établissement de l'état de repos après l'ouverture des portes avant

Après un trajet, il est possible de restaurer l'état de repos en ouvrant les portes avant. Toutes les personnes doivent quitter le véhicule.

Pour activer ou désactiver la fonction lors de l'ouverture des portes avant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu / Applications / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Veille après ouvertures des portes ».

Restauration manuelle de l'état de repos



Pour rétablir manuellement l'état de repos, appuyer longuement sur le bouton de réglage du volume de la centrale de commande jusqu'à ce que tous les affichages s'éteignent.

Mode sommeil profond

Principe

L'activation du mode sommeil profond peut permettre d'éviter la décharge de la batterie du véhicule en cas d'immobilisation pendant plusieurs semaines.

En mode sommeil profond, les fonctions du véhicule sont réduites au strict minimum.

Utiliser le mode veille prolongée pour des durées d'immobilisation prolongées.

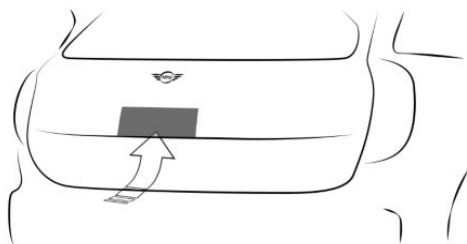
Prendre des mesures spéciales en cas de mise hors circulation du véhicule pendant plus de trois mois. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Activation/désactivation du mode veille prolongée

1. Pour activer le mode veille prolongée, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Mode veille prolongée ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Lors de l'activation de l'état de marche, le mode veille prolongée est automatiquement désactivé.

Accès au véhicule



Pour accéder au véhicule en mode veille prolongée, appuyer sur la touche située sur le compartiment à bagages. Dans ce cas, le mode veille prolongée reste activé.

État opérationnel

Principe

Lorsque l'état opérationnel est activé, la plupart des fonctions peuvent être commandées à l'arrêt. Les réglages souhaités peuvent être effectués.

Après l'ouverture des portes avant de l'extérieur, le véhicule se trouve à l'état opérationnel.

Activation manuelle de l'état opérationnel

Généralités

Il est possible d'activer à nouveau manuellement l'état opérationnel après l'activation automatique de l'état de repos.

Depuis le bouton de réglage du volume



Pour réactiver manuellement l'état opérationnel à l'aide du bouton de réglage du volume dans la centrale de commande, appuyer sur le bouton de réglage du volume. L'unité d'interaction s'allume.

Avec le commutateur Start/Stop



Pour réactiver manuellement l'état opérationnel à l'aide du commutateur Start/Stop de la centrale de commande, faire tourner le commutateur Start/Stop. L'unité d'interaction s'allume.

Affichage sur l'unité d'interaction



L'affichage OFF de l'unité d'interaction indique que l'état opérationnel est activé et que l'état de marche est désactivé.

État de marche

Principe

L'activation de l'état de marche correspond au démarrage du moteur.

Certaines fonctions du véhicule peuvent être exécutées uniquement lorsque l'état de marche est activé.

Consignes de sécurité

DANGER

Lorsque le tuyau d'échappement est bouché ou que la ventilation est insuffisante, des gaz d'échappement nocifs peuvent pénétrer dans le véhicule. Les gaz d'échappement contiennent des matières dangereuses.



ses incolores et inodores. Dans les locaux fermés, les gaz d'échappement peuvent également s'accumuler à l'extérieur du véhicule. Il y a danger de mort. Maintenir libre le tuyau d'échappement et assurer une ventilation suffisante.

AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.
- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.

REMARQUE

Lors des tentatives de démarrage répétées ou en cas de démarrages multiples consécutifs rapprochés, le démarreur peut surchauffer. Par ailleurs, le carburant n'est pas brûlé ou l'est insuffisamment, ce qui peut entraîner la surchauffe du catalyseur. Il y a un risque de dommages matériels. Éviter les démarrages multiples rapprochés.

Activation de l'état de marche

Procéder de la manière suivante pour activer l'état de marche :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sur la centrale de commande, tourner le commutateur Start/Stop.

La plupart des témoins de contrôle et voyants d'avertissement sur l'unité d'interaction s'allument, plus ou moins longtemps.

L'état de marche est activé.

Le démarreur entraîne automatiquement le moteur pendant un court laps de temps, et le processus est interrompu dès que le moteur démarre.

Moteur à essence

Selon la motorisation, la puissance motrice maximale est disponible dans un délai de 30 secondes après le démarrage du moteur. Dans ce cas, le véhicule n'accélère pas comme d'habitude.

Affichage sur l'unité d'interaction

L'état de marche activé est indiqué sur l'unité d'interaction, selon l'équipement, par l'affichage des informations nécessaires à la conduite ou par l'affichage READY.

Désactivation de l'état de marche

Procéder de la manière suivante pour désactiver l'état de marche :

1. Quand le véhicule est à l'arrêt, appuyer sur la pédale de frein et serrer le frein de stationnement.
2. Sur la centrale de commande, tourner le commutateur Start/Stop.

L'affichage READY s'éteint et un signal acoustique retentit.

Le moteur est arrêté et le véhicule passe à l'état opérationnel.

L'état de marche est automatiquement dés-activé si la ceinture conducteur n'est pas bouclée lors de l'ouverture de la porte conducteur.

Selon les réglages du véhicule, le frein de stationnement se serre automatiquement en cas de désactivation de l'état de marche.

Plus d'informations :

Frein de stationnement, voir page [153](#).

Concept d'affichage et de commande

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Unité d'interaction MINI

Principe

L'unité d'interaction se compose de l'écran central rond, depuis lequel vous accédez à toutes les fonctions affichées par commande tactile.

En fonction de l'équipement, les fonctions peuvent également être commandées depuis le MINI Intelligent Personal Assistant ou avec les éléments de commande dans le véhicule.

L'unité d'interaction s'allume automatiquement lorsqu'elle doit être utilisée et lors du déverrouillage du véhicule.

Le menu principal de l'unité d'interaction est divisé en plusieurs sections, par exemple barre de menu, informations d'état et widgets.

Différents réglages peuvent être réalisés, par exemple la luminosité de l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

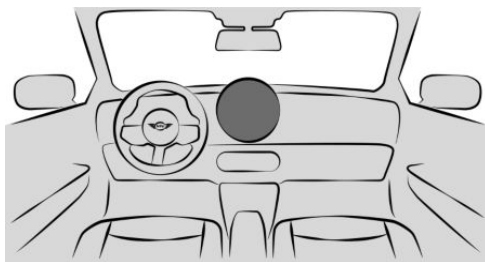
La commande des systèmes d'information intégrés et des appareils de communication pendant le trajet risque de détourner l'attention du conducteur. Il est alors possible de perdre le contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser ces systèmes ou ces appareils uniquement si les conditions de circulation le permettent. S'arrêter si nécessaire et manipuler les systèmes ou appareils lorsque le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Les objets placés devant un écran peuvent glisser et endommager ce dernier. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas déposer d'objets devant un écran.

Aperçu

Position dans le véhicule



L'unité d'interaction se trouve sur le tableau de bord, au-dessus de la console centrale.



Affichage



- 1 Réglage de la température
- 2 Informations de bord 59
- 3 Widgets
- 4 Informations sur l'état actuel
Accès rapide
- 5 Barre de menu
- 6 Messages mémorisés
Messages Check-Control 160

Activation/désactivation de l'unité d'interaction

L'unité d'interaction est activée automatiquement après le déverrouillage du véhicule ou dès qu'elle est requise pour une commande.

Dans certaines situations, l'unité d'interaction se désactive automatiquement, par exemple lorsqu'aucun élément du véhicule n'est actionné pendant quelques minutes.

Barre de menu

Menu principal

🏠 Le menu principal est accessible depuis n'importe quel menu.

Menu Climatisation

❄️ Le menu Climatisation permet d'accéder à toutes les fonctions de climatisation.

Menu Fonctions multimédia

🎵 Le menu Fonctions multimédia donne accès aux fonctions du système de divertissement, telles que les stations de radio ou la connexion à des appareils externes.

Le symbole indique la source média active.

Menu Applis

📱 Le menu Applications permet d'accéder à toutes les applications et fonctions du véhicule. Pour trouver plus facilement une application donnée, il est possible de sélectionner un filtre. Le dernier filtrage sélectionné est mémorisé. Pour afficher l'application souhaitée, remplacer le filtre le cas échéant.

Menu Navigation

📍 Le menu Navigation permet d'accéder aux fonctions du système de navigation, par exemple le guidage et les informations routières.

Lorsqu'un guidage est activé, l'heure d'arrivée prévue apparaît dans la barre de menu.

Apple CarPlay®

📱 Le menu Apple CarPlay s'affiche dans le menu principal en fonction de la version de pays et de la fonction connectée. Apple CarPlay permet d'utiliser certaines fonctions d'un iPhone compatible en toute sécurité avec l'unité d'interaction.

Android Auto®

📱 Le menu Android Auto s'affiche dans le menu principal en fonction de la version de pays et de la fonction connectée. Android Auto permet d'utiliser certaines fonctions d'un smartphone Android compatible en toute sécurité avec l'unité d'interaction.

Menu Communication

Le menu Communication donne accès aux fonctions de téléphonie et aux messages, ainsi qu'à la connexion et à la gestion des appareils mobiles, tels que les smartphones.

Widgets

Les widgets affichent des informations en temps réel et du contenu dynamique, comme la carte de navigation. Les widgets servent également de touches et permettent d'accéder au menu correspondant ou aux fonctions les plus importantes.

Informations sur l'état actuel

Généralités

Les informations d'état sont affichées sous forme de symboles au centre de la partie inférieure de l'unité d'interaction. Selon l'équipement et la version de pays, différents symboles sont disponibles.

Informations d'état du téléphone

Symbole	Signification
	Appel actif.
	Microphone activé.
	Microphone désactivé.
	Transfert de données impossible.
	Carte SIM non active ou non connectée.
	Recharge sans fil active.

Informations d'état de divertissement

Symbole	Signification
	Bluetooth Audio.

Messages d'état

Symbole	Signification
	Messages.
	Message Check-Control.
	Ne pas déranger.

Plus d'informations :
Notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication, voir page 6.

Autres informations d'état

Symbole	Signification
	Sortie audio désactivée.
	Mot d'activation actif.
	MINI ID ou profil conducteur.
	Accéder à l'accès rapide.

Accès rapide

L'accès rapide permet d'accéder à certaines fonctions et à des raccourcis individuels.

Fonction	Utilisation
Afficher l'accès rapide.	Balayer de bas en haut sur l'unité d'interaction. — Toucher sur le symbole dans la barre d'état.
Masquer l'accès rapide.	Balayer de haut en bas sur l'unité d'interaction.

Saisie et représentation

Entrée de lettres et de chiffres

Les lettres et les chiffres peuvent être sélectionnés par exemple lors de l'entrée de la destination.

Les lettres et les chiffres peuvent être saisis via l'unité d'interaction ou la commande vocale.

Symbole	Fonction
 	Alternier entre majuscules et minuscules.
	Entrée d'une espace.
EN	Changer de langue.
	Utiliser la saisie vocale.
OK	Confirmer la saisie.
 	Déplacer la zone de saisie vers la gauche ou la droite.
	Toucher le symbole : effacer une lettre ou un chiffre.
	Maintenir le symbole enfoncé : effacer toutes les lettres ou tous les chiffres.

Comparaison des entrées

Lors de la saisie de données à partir d'une base de données, par exemple des contacts, la sélection peut être réduite et complétée petit à petit avec chaque caractère saisi.

Activation et désactivation des fonctions

Des symboles précèdent certaines options de menu. Sélectionner l'option de menu correspondante pour activer ou désactiver la fonction.

Symbole	Signification
 	La fonction est activée.
 	La fonction est désactivée.
	Les fonctions peuvent être activées ou désactivées à l'aide de la touche sur l'unité d'interaction. Si la touche est mise en surbrillance en couleur, la fonction est activée.

Raccourcis

Principe

Les raccourcis permettent d'accéder rapidement aux fonctions, par exemple celles qui sont souvent utilisées. Les raccourcis sont configurables individuellement.

Il est possible d'accéder aux raccourcis de la manière suivante :

-  Via la touche au volant.
- Via l'accès rapide sur l'unité d'interaction.

Les raccourcis peuvent par exemple être définis pour les fonctions suivantes :

- Station radio.
- Destinations.
- Numéros d'appel.
- Sauts dans les menus.

Enregistrement de raccourcis

Il est possible de créer des raccourcis uniquement avec un MINI ID actif ou un profil conducteur.

- Appuyer sur la fonction souhaitée et maintenir la pression.
- « Ajout. aux raccourcis »

Les raccourcis peuvent également être enregistrés directement via l'accès rapide.

Sélection de raccourcis

- 1. Pour sélectionner les raccourcis, balayer de bas en haut au centre de l'unité d'interaction.
- 2. Sélectionner le raccourci souhaité.

La fonction est exécutée immédiatement. Par exemple, lors de la sélection d'un numéro d'appel, la communication est établie.

Tri des raccourcis

- 1. Pour sélectionner les raccourcis, balayer de bas en haut au centre de l'unité d'interaction.
- 2. Maintenir la pression sur le raccourci souhaité et le déplacer vers la position souhaitée.

Effacement des raccourcis

- 1. Pour sélectionner les raccourcis, balayer de bas en haut au centre de l'unité d'interaction.
- 2. Tapoter sur les trois points pour le raccourci souhaité.
- 3.  Toucher le symbole de suppression des raccourcis souhaités.

Utilisation

Adapter les widgets

Les widgets peuvent être adaptés dans le menu principal. Les adaptations ne sont possibles qu'à l'arrêt.

- 1.  Le cas échéant, appuyer sur le symbole du menu principal.
- 2. Balayer de droite à gauche ou de gauche à droite sur l'unité d'interaction.
- 3. Sélectionner l'affichage souhaité.

Trier les applications

L'ordre des applications peut être adapté dans le menu Applications.

- 1. Afficher le menu Applications.
- 2. Maintenir la pression sur le symbole d'application souhaité et le placer dans la position souhaitée.

Affichage du menu contextuel

Selon l'option de menu, il est possible d'afficher un menu contextuel contenant des options supplémentaires.

Pour afficher le menu contextuel, maintenir la pression sur l'option de menu souhaitée.

Le menu comprend différentes zones, par exemple :

- « Aide générale » : la notice d'utilisation intégrée est affichée.
- « Ajout. aux raccourcis » : l'option de menu est définie comme raccourci.

Utiliser la carte

Il est possible de déplacer la carte de navigation depuis l'unité d'interaction.

Fonction	Utilisation
Déplacer la carte.	Pousser dans la direction correspondante.
Agrandir/réduire la carte.	Resserrer ou écarter les doigts.
Afficher le menu.	Effleurer une fois.

Utilisation des listes alphabétiques

Les contacts sont classés par ordre alphabétique.

Pour naviguer jusqu'à la première lettre souhaitée dans une liste de plus de 30 entrées, toucher la lettre dans la barre de lettres et faire défiler vers le haut ou vers le bas.

Les favoris apparaissent en haut de la liste. Les entrées avec des chiffres figurent à la fin de la liste.

Réglage de la luminosité

1. Pour régler la luminosité de l'unité d'interaction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Écrans d'affichage » / « Unité d'interaction » / « Lumin. poste de conduite ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon l'éclairage ambiant, le réglage de la luminosité peut ne pas être directement visible.

Activation/désactivation de la confirmation sonore

La confirmation sonore de l'unité d'interaction peut être activée ou désactivée.

1. Ouvrir le menu Média.
2.  Sélectionner le symbole des réglages.
3.  « Son »
4. « Écran tactile »
5. Sélectionner le réglage souhaité.

Limites du système

Lorsque l'unité d'interaction est soumise à des températures très élevées, dues par exemple à un rayonnement solaire intense, sa luminosité peut diminuer jusqu'à extinction totale. Les fonctions normales sont rétablies dès que la température baisse, par exemple à l'ombre ou sous l'action du climatiseur.

Informations de bord

Principe

Les informations de bord comportent différents affichages numériques : affichage de la vitesse, heure, autonomie, affichages de température, témoins de contrôle ou voyants d'avertissement.

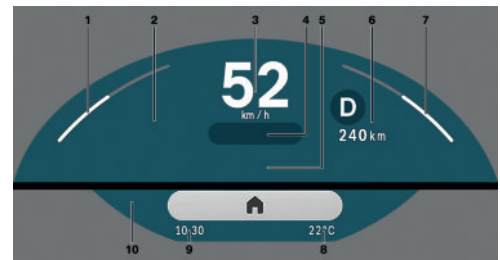
Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

En cas de panne des affichages pour les informations de bord, par exemple l'indicateur de vitesse, le véhicule ne doit pas être utilisé. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Garer immédiatement le véhicule dans un endroit sûr. En désactivant puis en réactivant l'état de marche, le dysfonctionnement peut, le cas échéant, être résolu et la poursuite du voyage est possible. Si le dysfonctionnement ne peut pas être réparé, faire contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Aperçu



- 1 Affichage de puissance 168
Compte-tours 169
Coach efficiency 335
- 2 Speed Limit Info 238

- Assistant de limitation de vitesse 261
- 3 État de marche du véhicule 49
 - Indicateur de vitesse
 - Tachymètre 168
- 4 Systèmes d'aide à la conduite 238
- 5 Widgets, informations détaillées 54
- 6 Position de la manette de sélection 143
 - Données du trajet 158
 - Affichage du point de changement de vitesse 170
 - Autonomie 171
- 7 Jauge à carburant 172
- 8 Température extérieure 174
- 9 Heure 174
- 10 Check-Control 160

La présentation s'adapte au mode de conduite.

Les affichages peuvent parfois être différents des illustrations contenues dans cette notice d'utilisation.

Plus d'informations :

Témoins de contrôle et voyants d'avertissement, voir page 161.

Afficher les informations détaillées

L'unité d'interaction peut afficher des détails supplémentaires pour certaines informations de bord.

Sélectionner les informations détaillées en tapotant sur la zone souhaitée, par exemple sur l'indicateur de vitesse ou sur l'affichage de l'indicateur de limitation de vitesse.

Pour afficher les listes de sélection, par exemple la source de divertissement actuelle, appuyer sur la touche souhaitée située du côté droit du volant.

Plus d'informations :

- Listes de sélection, voir page 170.
- Assisted View, voir page 173.

- Affichages, données de conduite, voir page 158.
- Tachymètre, voir page 168.

Touches d'entrée directe

Principe

Pour certaines fonctions du véhicule, des touches d'entrée directe permettent d'accéder directement au menu correspondant sur l'unité d'interaction. Poursuivre ensuite la commande depuis l'unité d'interaction.

Aperçu



Les touches d'entrée directe se trouvent dans la centrale de commande, sur la manette des clignotants et dans le ciel de pavillon.

Touche	Fonction
	Afficher le menu Réglages de conduite dans la centrale de commande.
	Afficher le menu Éclairage extérieur sur la manette des clignotants.
	Sélectionner le menu Éclairage intérieur dans le ciel de pavillon.



MINI Intelligent Personal Assistant

Principe

Le MINI Intelligent Personal Assistant est un assistant personnel qui permet la commande vocale naturelle de diverses fonctions du véhicule.

L'Assistant Personnel facilite l'utilisation du véhicule grâce à des propositions proactives. L'Assistant Personnel est disponible selon la version de pays. Les fonctionnalités et la détection peuvent varier selon la version de pays.

Il est possible d'utiliser les assistants vocaux tiers pris en charge avec un smartphone connecté dans le véhicule.

Différents réglages peuvent être effectués, par exemple pour les propositions de l'Assistant Personnel.

Le système comprend des microphones spéciaux côté conducteur et côté passager.

Entrée vocale des commandes

>...< : dans la notice d'utilisation, ces symboles entourent les commandes qui peuvent être prononcées.

Tenir compte des éléments suivants lorsque vous prononcez des commandes :

- Prononcer les commandes à voix normale. Le fait de parler directement dans le microphone n'améliore pas la reconnaissance vocale.
- Prononcer les commandes naturellement, à une vitesse normale et sans exagérer l'accentuation.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'Assistant Personnel :

- Une langue système prise en charge par l'Assistant Personnel doit être définie avec l'unité d'interaction.
- Avant la première utilisation de l'Assistant Personnel, le pack linguistique approprié doit être téléchargé le cas échéant.
- Les commandes doivent toujours être prononcées dans la langue système définie.

Pour profiter de toutes les fonctionnalités, les fonctions suivantes doivent être activées ou commandées :

- La reconnaissance vocale en ligne est activée.
- Tous les réglages sous Protection des données sont activés.
- Le mot d'activation est activé.
- Les propositions sont activées.
- Un MINI ID ou un profil conducteur est activé.
- Les MINI Connected Services correspondants sont réservés dans le MINI Connected Store.

Plus d'informations :

- Régler la langue système, voir page [63](#).
- Reconnaissance vocale en ligne, voir page [63](#).
- Protection des données, voir page [72](#).
- Mot d'activation, voir page [62](#).
- Recevoir des suggestions, voir page [63](#).

Activation de la saisie vocale

Généralités

La saisie vocale peut être activée de différentes manières :

-  Appuyer brièvement sur le bouton du microphone au volant.
- Prononcer le mot d'activation.

Touche micro sur le volant

1.  Pour activer la saisie vocale avec le bouton du microphone, appuyer brièvement sur la touche de saisie vocale sur le volant.
Le microphone est actif côté conducteur.
2. Prononcer la commande souhaitée.

Mot d'activation

Principe

›Bonjour‹ : l'Assistant Personnel démarre lorsque le mot d'activation est prononcé. Les microphones côté conducteur ou côté passager sont actifs pendant le mode vocal suivant selon le lieu de prononciation du mot d'activation.

Prononcer ensuite la commande. Il est possible de prononcer le mot d'activation et la commande dans la même phrase, sans pause.

Activation/désactivation du mot d'activation

Il est possible d'activer et de désactiver le mot d'activation.

Pour activer ou désactiver le mot d'activation, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Général » / « Activation via la commande vocale ».

Mot d'activation de fournisseurs tiers

Certains fournisseurs tiers proposent des assistants vocaux numériques tels que Siri

ou Tmall Genie en fonction de la version du pays.

Pour utiliser Siri, le smartphone doit être connecté via Apple CarPlay.

Les assistants vocaux pris en charge sont utilisables avec un smartphone connecté dans le véhicule.

Le mot d'activation de l'assistant vocal d'un fournisseur tiers connecté peut être utilisé par MINI en plus du mot d'activation.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Commande vocale » / « Autres assistants ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Annulation de la saisie vocale

Il existe différentes manières d'interrompre la saisie vocale :

-  Appuyer à nouveau sur le bouton du microphone sur le volant.
- Prononcer la commande vocale suivante : ›Annuler‹

Commandes vocales possibles

Principe

Les commandes vocales permettent de donner des instructions ou de poser des questions auxquelles répond l'Assistant Personnel.

Les fonctions suivantes peuvent par exemple être utilisées avec la commande vocale :

- Appeler des contacts.
- Naviguer vers une adresse.
- Procéder aux réglages.
- Fonctions du véhicule, telles que la fonction climatisation.

Les contenus les plus importants de l'unité d'interaction peuvent également être pro-



noncés comme des commandes vocales, par exemple une option de menu ou une entrée de liste.

Aide pour la commande vocale

Les commandes suivantes peuvent être prononcées pour obtenir de l'aide sur la commande vocale :

- ›Exemples de commandes‹ : des exemples de commandes possibles sont prononcés.
- ›Généralités sur la commande vocale‹ : des informations relatives au principe de fonctionnement de la commande vocale sont prononcées.
- ›Aide‹ : des conseils et des exemples de commandes vocales sont prononcés.

Exemples de commandes

- Appelle Jean Dupont »
- Emmène-moi à l'aéroport de Marseille »
- ›Augmenter le volume‹ ou ›Diminuer le volume‹
- Active la climatisation »
- Quelle est mon autonomie restante »

Options de menu

Les options de menu sont directement accessibles depuis l'Assistant Personnel. Prononcer les options de menu comme elles apparaissent sur l'unité d'interaction. Lorsque vous prononcez les options de menu, il n'est pas nécessaire de respecter l'ordre des menus.

1. Activer la saisie vocale.
2. Media »
3. Stations mémorisées »

Les stations mémorisées sont affichées sur l'unité d'interaction.

Réglages

Réglage de la langue du système

Une langue système prise en charge par l'assistant personnel doit être réglée. Le cas échéant, un pack linguistique est télé-chargé.

1. Pour régler la langue du système, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Langue (Language) ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Gestion des packs linguistiques

1. Pour gérer les packs linguistiques, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Général » / « Langue (Language) ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Suggestions

L'Assistant Personnel présente des propositions individuelles. Il est possible d'activer ou de désactiver les propositions. Les propositions peuvent être adaptées, par exemple les catégories pour lesquelles des propositions sont faites ou si un signal d'avertissement est émis.

1. Pour effectuer des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Suggestions ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Reconnaissance vocale en ligne

La reconnaissance vocale en ligne améliore la qualité de la reconnaissance vocale et les résultats de recherche de points d'intérêt. Pour l'utilisation, les données sont transmises via une connexion cryptée à un pres-

tataire de services et y sont stockées localement. La reconnaissance vocale en ligne n'est pas disponible dans toutes les langues. Selon la version de pays, la reconnaissance vocale en ligne peut être désactivée.

Pour effectuer des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Général » / « Reconnaissance vocale en ligne ».

Réglage de la visualisation

Il est possible de régler la visualisation de l'Assistant Personnel.

1. Pour régler la visualisation, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Assistant Personnel » / « Réglages » / « Général » / « Apparence ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Commande vocale de fournisseurs tiers

Selon l'équipement, la commande vocale de fournisseurs tiers peut être activée en appuyant sur la touche microphone du volant.

1. Pour réaliser des réglages, accéder au chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Commande vocale ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Adaptation du volume sonore

Tourner le bouton de réglage du volume sonore pendant l'annonce vocale jusqu'à obtenir le volume sonore souhaité.

Le volume sonore est conservé, même si le volume d'autres sources audio est modifié.

Utilisation de la commande vocale du smartphone

En fonction de l'appareil, un smartphone connecté au véhicule peut être utilisé via la saisie vocale.

L'appareil doit être connecté via Apple CarPlay ou Android Auto.

- 

1. Maintenir une pression sur la touche de saisie vocale sur le volant pendant 3 secondes environ.

La commande vocale du smartphone est activée.

Si la fonction a été activée correctement, une confirmation s'affiche sur l'unité d'interaction.
- 

2. Appuyer sur la touche de saisie vocale au volant pour interrompre la commande vocale du smartphone.

Amazon Alexa Car Integration

Principe

Amazon Alexa Car Integration est disponible selon la version de pays. Alexa est un assistant numérique d'Amazon. Alexa peut être utilisé dans le véhicule avec Amazon Alexa Car Integration. Pour des raisons de sécurité, certaines fonctions d'Alexa dans le véhicule peuvent n'être disponibles que de manière limitée.

Conditions de fonctionnement

- Un MINI ID ou un profil conducteur est activé.
- Un compte Amazon actif est présent.

Activation d'Amazon Alexa Car Integration

L'activation d'Amazon Alexa Car Integration s'effectue dans le véhicule.

Pour l'installation, suivre les instructions dans l'application Amazon Alexa dans le véhicule.

1. Pour activer Amazon Alexa Car Integration, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Alexa ».
2. Sélectionner le réglage désiré.

Une fois installé, Amazon Alexa peut être utilisé de la manière suivante dans le véhicule :

Prononcer le mot d'activation Alexa et la commande vocale souhaitée.

Les informations sur la fonction active s'affichent sur l'unité d'interaction.

Limites du système

- L'Assistant Personnel fournit des informations sur des fonctions du véhicule qui ne sont peut-être pas installées dans le véhicule. Ceci s'applique également aux fonctions et systèmes de sécurité.
- Certains bruits peuvent être détectés et éventuellement entraîner des problèmes. Maintenir fermées les portes et les vitres.
- Le système peut être perturbé par les bruits émis par le passager avant ou les autres passagers. Éviter les bruits parasites dans le véhicule pendant les saisies vocales.
- Les dialectes très marqués peuvent entraîner des problèmes de reconnaissance vocale.
- Une mauvaise liaison de données a une incidence sur le temps de réaction de l'assistant personnel et de la recherche.

Connecter les appareils mobiles au véhicule

Principe

Les appareils mobiles peuvent être utilisés dans le véhicule pour différentes fonctions. Une connexion au véhicule offre des avantages lors de l'utilisation des appareils mobiles :

- Utilisation de l'appareil mobile sur l'unité d'interaction.
- Téléphoner avec le kit mains libres.
- Meilleure connexion au réseau téléphonique et à Internet grâce à l'utilisation des antennes de téléphonie mobile du véhicule.
- Écouter de la musique depuis le système audio du véhicule.
- Naviguer sur Internet avec la carte SIM intégrée au véhicule via le hotspot personnel.
- Utilisation d'applis pour smartphone, p. ex. Apple CarPlay ou Android Auto.

Plus d'informations :

Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication, voir page 6.

Généralités

Vous trouverez des informations détaillées sur les fonctions et les modes de connexion dans les supports suivants de la notice d'utilisation sous le mot-clé spécifié :

- Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule.
- Notice d'utilisation imprimée pour la navigation, la communication et le système de divertissement.

Les sources d'information suivantes peuvent également être utilisées :

- Appli Driver's Guide.
- Driver's Guide Web.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La commande des systèmes d'information intégrés et des appareils de communication pendant le trajet risque de détourner l'attention du conducteur. Il est alors possible de perdre le contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser ces systèmes ou ces appareils uniquement si les conditions de circulation le permettent. S'arrêter si nécessaire et manipuler les systèmes ou appareils lorsque le véhicule est à l'arrêt.

MINI Remote Software Upgrade

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

MINI Remote Software Upgrade

Principe

La Remote Software Upgrade permet de mettre à jour le logiciel complet du véhicule.

Une mise à jour peut inclure, p. ex., les éléments suivants :

- Nouvelles fonctions.
- Extensions de fonctions.
- Améliorations de la qualité.

Le constructeur du véhicule recommande d'effectuer la mise à jour logicielle dès qu'elle est disponible.

La Remote Software Upgrade peut ne pas être disponible dans certains pays.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Conditions de fonctionnement

Les conditions préalables suivantes s'appliquent au Remote Software Upgrade :

- Un contrat MINI Connected est actif.
- La carte SIM intégrée dans le véhicule est activée.
- Le véhicule est couvert par le réseau de téléphonie mobile.
- L'autorisation de transfert des données correspondantes a été accordée dans les paramètres pour MINI Remote Software Upgrade.

Réglages

Pour accéder aux réglages du Remote Software Upgrade, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade » / « Réglages ».

Plus d'informations :

Protection des données, voir page 72.

Recherche d'une mise à niveau

Conditions de fonctionnement

La recherche d'une Remote Software Upgrade est possible uniquement lorsque l'état de marche est activé.

Recherche automatique

Le véhicule recherche régulièrement les mises à jour en arrière-plan pour le Remote Software Upgrade.

Recherche manuelle

1. Pour rechercher manuellement un Remote Software Upgrade, sélectionner le chemin d'accès suivant : Menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade » / « Rechercher une mise à niveau ».
2. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Téléchargement de la mise à niveau

Téléchargement automatique

Les données de la Remote Software Upgrade sont automatiquement chargées dans le véhicule dès qu'elles sont disponibles. Il n'est pas nécessaire d'accepter le téléchargement.

Depuis la MINI App

Si une Remote Software Upgrade est disponible, des informations sur la nouvelle version du logiciel apparaissent dans la MINI App.

Les données pour la mise à niveau peuvent ensuite être téléchargées sur un appareil mobile.

Par la suite, il est possible de transférer les données de l'appareil mobile au véhicule.

Ce mode de transfert accélère le téléchargement des données, par exemple dans les régions où la couverture réseau est limitée.

Il n'est pas nécessaire de se trouver dans le véhicule pour télécharger les données sur un appareil mobile.

1. Télécharger la mise à niveau dans la MINI App sur le smartphone.
2. Suivre les instructions qui s'affichent dans la MINI App.
3. Le smartphone est connecté au véhicule par Bluetooth Audio et le Wi-Fi.

Le transfert des données de la mise à niveau de l'appareil mobile vers le véhicule s'effectue aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt. Selon le volume de données de la mise à niveau, il peut être nécessaire de rouler avec le véhicule pour terminer le transfert.

4. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Raccorder les appareils mobiles au véhicule, voir la notice d'utilisation concernant la navigation, le divertissement et la communication.

Notes de version

Généralités

Les mises à jour contenues dans Remote Software Upgrade sont décrites dans les notes de version. Pendant le téléchargement et une fois l'installation terminée, les notes de version peuvent être affichées sur l'unité d'interaction.

Ces informations de version sont également disponibles dans le portail MINI.

Affichage des informations

1. Pour afficher les informations de version dans le véhicule, sélectionner le

chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade ».

2. – Afficher la version actuellement installée :
« Version installée: »
- Afficher la nouvelle version disponible :
« À propos de la version »
3. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet MINI correspondant.

Installation d'une mise à niveau

Généralités

Tenir compte des points suivants avant d'installer une mise à niveau :

- Le cas échéant, l'installation de Remote Software Upgrade risque de supprimer des modifications effectuées dans le logiciel, par exemple des augmentations de puissance non réalisées par le constructeur du véhicule.
- Toute modification du réseau de bord du véhicule, par exemple sur des boîtiers électroniques, non effectuée par le constructeur du véhicule, peut entraîner un abandon de l'installation.
- L'installation s'exécute uniquement lorsque l'autorisation a été accordée.
- L'installation peut durer entre 20 et 30 minutes.
- Il est impossible d'interrompre l'installation.
- Le véhicule est inutilisable pendant l'installation.
- Il est possible de quitter le véhicule pendant l'installation.

Conditions de fonctionnement

- L'état de charge de la batterie du véhicule est suffisant.
- La température extérieure dépasse -10 °C.
- Le véhicule se trouve à l'horizontale.
- Les feux de détresse sont éteints.
- Le levier sélecteur est en position P.
- Le moteur est coupé et suffisamment froid.

Le cas échéant, tenir compte des remarques concernant les autres conditions dans l'unité d'interaction.

Si les conditions préalables ne sont pas remplies, l'installation de la mise à niveau n'est pas proposée.

Si toutes les conditions sont remplies, il est également possible de lancer l'installation de la mise à niveau via la MINI App. Tenir compte des avis dans la MINI App.

Préparer le véhicule

- Garer le véhicule en toute sécurité hors de la voie publique.
- La couverture réseau doit être garantie afin de pouvoir par exemple envoyer un message d'erreur au constructeur du véhicule en cas d'interruption de l'installation.
- Fermer les vitres.
- Fermer le toit en verre.
- Fermer le compartiment à bagages.
- Retirer les appareils qui consomment de l'énergie, par exemple le téléphone portable.
- La clé du véhicule doit se trouver dans le véhicule pour autoriser l'installation.
- Éteindre l'éclairage extérieur.
- Retirer les appareils branchés sur la prise de diagnostic.



Installation immédiate de la mise à niveau

Une fois toutes les conditions préalables réunies, la mise à niveau peut être installée immédiatement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade » / « Démarrer l'installation ».
2. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Installation de mise à niveau avec minuterie

À la fin du trajet, une minuterie permet d'installer automatiquement la mise à niveau à un moment précis, par exemple la nuit. Il peut également être judicieux d'effectuer l'installation plus tard pour remplir les conditions de fonctionnement, telles qu'un refroidissement suffisant du moteur.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Réglages du système » / « Remote Software Upgrade ».
2. Sélectionner les réglages souhaités.

L'installation démarre automatiquement à l'heure définie si :

- Toutes les conditions d'installation sont réunies.
- Toutes les conditions d'installation sont réunies au moment spécifié.

La minuterie est désactivée à l'activation de l'état de marche.

Installation via la MINI App

Lorsque tous les préparatifs sont terminés et que toutes les conditions sont remplies, l'installation de la mise à niveau peut également être lancée sur un véhicule garé via la MINI App. L'installation de la mise à niveau

peut être lancée et effectuée à distance. Il n'est pas nécessaire qu'une personne soit présente dans le véhicule.

Il peut être judicieux d'effectuer l'installation plus tard pour remplir les conditions de fonctionnement, telles qu'un moteur suffisamment refroidi.

Tenir compte des avis dans la MINI App.

Restrictions de fonctionnement

Pendant la mise à niveau, la plupart des fonctions sont temporairement indisponibles, par exemple :

- Les feux de détresse.
- Le verrouillage centralisé et, le cas échéant, l'accès confort.
- Les feux de position.
- L'avertisseur sonore.
- Le système d'alarme antivol.
- L'appel d'urgence.
- Le lève-vitre.
- Le toit en verre.
- Le verrouillage de la trappe de réservoir.
- La commande du hayon ou du couvercle de coffre.
- Au besoin, l'avertisseur de sortie.

Sur les véhicules équipés d'une porte sans cadre, il se peut que la fenêtre ne puisse plus être fermée complètement.

La clé intégrée permet de verrouiller et déverrouiller la porte conducteur depuis l'extérieur.

Une fois la mise à niveau terminée

Le véhicule est immédiatement utilisable.

Les services réservés, par exemple l'Information Trafic en Temps Réel ou les Fonctions à distance sont automatiquement réactivés lors du trajet suivant.



Après une durée d'immobilisation prolongée, recharger le cas échéant la batterie du véhicule en effectuant un trajet plus long.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du Remote Software Upgrade, suivre les instructions dans l'unité d'interaction ou dans la MINI App.

Si le dysfonctionnement ne peut pas être résolu, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé

Validité de la notice d'utilisation

Production du véhicule

Au moment de la production en usine, la notice d'utilisation imprimée est le support le plus récent.

Après la mise à jour dans le véhicule

Selon la version de pays, après une mise à jour du véhicule, par exemple par une Remote Software Upgrade, la notice d'utilisation intégrée du véhicule comprend des informations à jour.

Avant de commencer le trajet, s'assurer que la notice d'utilisation intégrée est disponible et à jour.



Réglages personnels

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Protection des données

Transfert de données

Principe

Le véhicule propose différents services dont l'utilisation requiert un transfert de données à MINI ou à un prestataire de service.

Pour certains services, le transfert de données peut être désactivé. Le service correspondant ne peut pas être utilisé lorsque le transfert de données est désactivé.

Réglages

Le transfert des données peut être personnalisé à différents niveaux ou pour certains services.

1. Pour réaliser des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Protection des données ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Données personnelles enregistrées dans le véhicule

Principe

En fonction de l'utilisation, le véhicule enregistre des données personnelles telles que les stations radio mémorisées par exemple. Ces données personnelles peuvent être supprimées définitivement depuis l'unité d'interaction.

Généralités

Selon l'équipement, les données suivantes sont par exemple effacées :

- MINI ID ou profils conducteur.
- Stations radio mémorisées.
- Raccourcis mémorisés.
- Navigation, par exemple les destinations mémorisées.
- Répertoire téléphonique.
- Données en ligne comme les favoris et les cookies par exemple.
- Données Office, par exemple des notes vocales.
- Comptes utilisateurs.
- Clé numérique.

La suppression des données peut prendre jusqu'à 15 minutes. De plus, le véhicule est supprimé de la MINI App et du portail My MINI, de sorte que les fonctions à distance ne peuvent plus être utilisées.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'effacement des données personnelles dans le véhicule :



- Les données ne peuvent être supprimées qu'à l'arrêt.
- La clé du véhicule doit se trouver dans le véhicule.

Suppression des données personnelles enregistrées dans le véhicule

Les données personnelles sont effacées dans le véhicule si les réglages d'usine sont rétablis.

Plus d'informations :

Réinitialisation des données du véhicule, voir page 73.

Réinitialisation des données du véhicule

Tous les réglages personnalisés peuvent être réinitialisés sur les réglages d'usine si l'état de marche est désactivé. Les différents réglages ne peuvent être supprimés qu'à l'arrêt. La clé du véhicule doit se trouver dans le véhicule.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Réinitialiser les données du véhicule » / « Réinitialiser les données du véhicule ».

Si la synchronisation des réglages a été activée pour un MINI ID dans le véhicule, les réglages personnels dans le cloud MINI sont conservés.

MINI ID

Principe

Dans les pays proposant MINI Connected, le MINI ID permet de se connecter pour toutes les offres de la marque MINI. Le MINI ID est utilisable dans le véhicule pour mémo-

riser et activer les réglages personnels du véhicule dans un profil.

Le véhicule peut mémoriser sept MINI ID. Si un véhicule est utilisé par plusieurs personnes, chaque personne peut utiliser son propre MINI ID dans le véhicule. D'autres profils sont disponibles pour utiliser le véhicule sans MINI ID, par exemple le profil Invité.

Le MINI ID doit être enregistré une fois. Il est possible d'enregistrer via la MINI App, le portail MINI ou de le faire réaliser par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un MINI ID dès le déverrouillage. Une clé du véhicule ou une clé numérique doit pour cela être associée au MINI ID.

De nombreux réglages mémorisés peuvent être synchronisés avec le cloud MINI. Ces réglages sont alors disponibles dans chaque véhicule en cas d'authentification avec le même MINI ID.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au MINI ID :

- Pour créer, changer, supprimer ou modifier un MINI ID, le véhicule doit être à l'arrêt.
- L'authentification dans le véhicule avec un MINI ID et la synchronisation avec le cloud MINI sont possibles uniquement en cas de couverture réseau dans le véhicule.

Écran d'accueil

L'écran d'accueil apparaît sur l'unité d'interaction après le déverrouillage du véhicule. Le type d'accueil dépend des conditions suivantes :



- Aucun MINI ID n'est mémorisé dans le véhicule :
L'accueil est neutre. Les profils pour utiliser le véhicule sans MINI ID sont proposés. Un nouveau MINI ID peut être ajouté.
- Aucun MINI ID n'a été affecté à la clé du véhicule ou à la clé numérique :
L'accueil est neutre. Les profils enregistrés sont proposés. Un nouveau MINI ID peut être ajouté.
- Un MINI ID a été affecté à la clé du véhicule ou à la clé numérique :
L'accueil est personnalisé. Les réglages mémorisés sont activés. Les profils existants sont proposés. Un nouveau MINI ID peut être ajouté.

Ajout d'un MINI ID

1.  Pour ajouter un MINI ID, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Sélectionner l'un des chemins d'accès suivants en fonction du profil :
 - Le profil Invité est actif :
« Invité » / « Ajouter le profil ».
 - Le profil Conducteur est actif :
« Se connecter avec MINI ID ».
3. Scanner le code QR affiché avec le smartphone.
4. Tenir compte des instructions sur le smartphone.
Le MINI ID est automatiquement transféré dans le véhicule si la MINI App est installée sur le smartphone et si le MINI ID est défini.

Il est possible d'enregistrer un nouveau MINI ID si aucun MINI ID n'est encore présent.

5. Le cas échéant, effectuer d'autres réglages, par exemple l'identification automatique du conducteur.

Le véhicule est ajouté à la MINI App de l'utilisateur.

Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut également enregistrer le MINI ID et l'ajouter au véhicule.

Confirmation du MINI ID

Si le MINI ID a été enregistré et ajouté au véhicule par le Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé, il doit être confirmé dans le véhicule.

1.  Pour sélectionner un MINI ID, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Scanner le code QR affiché.
3. Suivre les instructions affichées sur le smartphone.

Si nécessaire, une nouvelle connexion avec le MINI ID doit être effectuée.

 Le symbole s'affiche dans la barre d'état, et indique une nouvelle connexion.

1. Sélectionner le MINI ID.
2. Scanner le code QR affiché.

Une nouvelle connexion est effectuée. Une fois la connexion terminée, toutes les fonctions sont à nouveau disponibles.

MINI App

Lors de l'ajout d'un MINI ID à un véhicule, ce véhicule est automatiquement ajouté dans l'application My MINI. Dans l'application My MINI, il est possible de profiter



de différentes fonctions et d'effectuer des réglages, tels que la gestion des utilisateurs.

Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut également ajouter un véhicule à la MINI App. Dans ce cas, le MINI ID doit ensuite être confirmé sur l'unité d'interaction du véhicule correspondant.

Dans de rares cas, l'utilisation des fonctions de la MINI App peut être limitée pour ce véhicule. Un avis supplémentaire apparaît sur l'unité d'interaction.

Utilisateur principal

Devient utilisateur principal la personne qui ajoute en premier son MINI ID au véhicule, puis le véhicule à la MINI App. Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut également définir l'utilisateur principal.

L'utilisateur principal dispose p. ex. des possibilités de réglage suivantes :

- La suppression des MINI ID enregistrés dans le véhicule.
- Le transfert du rôle d'utilisateur principal à un autre MINI ID.
- Le réglage des paramètres de protection des données personnelles à l'échelle du véhicule.
- La création de la clé principale numérique.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 87.

Réglages personnalisés

Identification automatique du conducteur

Principe

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un MINI ID dès le déverrouillage du véhicule. Une clé du véhicule

ou une clé numérique doit être affectée à un MINI ID. Il est possible de changer de MINI ID après le déverrouillage.

Lorsqu'une identification du conducteur a été définie, l'activation automatique du MINI ID est déclenchée par les activités suivantes :

- En déverrouillant le véhicule à l'aide de la touche de la clé associée.
- Déverrouillage du véhicule à l'aide d'une poignée de porte. La clé du véhicule affectée ou la Digital Key affectée doit être emportée.
- Par le déverrouillage automatique à l'approche du véhicule. La clé du véhicule affectée ou la Digital Key affectée doit être emportée. La reconnaissance de la Digital Key peut ne pas être possible selon le pays.

Si plusieurs clés de véhicule ou clés numériques se trouvent à proximité du véhicule, l'activation du MINI ID est réalisée selon la priorité suivante :

- La clé permettant le déverrouillage du véhicule active le MINI ID affecté.
- Si une clé du véhicule et une clé numérique sont détectées simultanément, cette dernière déclenche l'activation du MINI ID associé.
- Le MINI ID de la dernière clé détectée sur la porte conducteur est activé.

Si la reconnaissance du MINI ID n'a pas été possible lors du déverrouillage du véhicule, le MINI ID est sélectionné sur l'écran d'accueil.

Définition/modification de l'identification automatique du conducteur

1.  Pour définir ou modifier l'identification automatique du conducteur, sélectionner le symbole du MINI ID ou la photo de profil dans la barre d'état.
2. « Réglages du profil »



3. « Reconnaissance du conducteur »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Remise de la clé du véhicule

Avec une clé de véhicule associée à un MINI ID, il est possible d'afficher et de modifier les réglages personnalisés mémorisés.

Annuler une éventuelle identification du conducteur avant de transmettre une clé du véhicule à une autre personne. Il est possible de modifier la détection de conducteur dans les réglages du MINI ID.

Pour permettre à un tiers d'utiliser son propre véhicule, MINI Digital Key permet d'attribuer une clé numérique.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 87.

Sélectionner la photo de profil

Il est possible de choisir l'image du profil parmi les images de profil prédéfinies.

1.  Pour sélectionner l'image de profil, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Sélectionner le MINI ID souhaité.
3. « Réglages du profil »
4. « Mon MINI ID »
5. « Image »
6. Sélectionner l'image de profil souhaitée.

Il est possible de reprendre l'image du profil personnel de l'appli MINI pour un MINI ID. La synchronisation avec le cloud MINI doit être activée dans les réglages pour reprendre la photo de profil de la MINI App. Les images prédéfinies ne peuvent être sélectionnées que si l'image de profil est supprimée de l'application MINI App.

Synchronisation des réglages

Principe

Lorsque la synchronisation est activée, les réglages par exemple à partir des domaines suivants sont synchronisés :

- Le MINI ID, par exemple la photo de profil.
- La navigation, par exemple les dernières destinations, l'adresse de domicile ou les paramètres de la carte.
- L'unité d'interaction, par exemple la configuration du menu principal, la langue ou les unités.
- L'Assistant Personnel, par exemple les propositions ou le mot d'activation.
- L'éclairage extérieur, par exemple la commande impulsionnelle des clignotants et l'éclairage d'accompagnement.

Les réglages des domaines suivants ne sont synchronisés que lors de la première connexion :

- Les fonctions de confort d'assise et de climatisation, par exemple la position du siège conducteur ou le réglage de la température.
- Le menu de confidentialité.

Activation/désactivation de la synchronisation

1.  Pour activer ou désactiver la synchronisation des réglages, sélectionner le symbole du MINI ID ou la photo de profil dans la barre d'état.
2. « Réglages du profil »
3. « Mon MINI ID »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Il est également possible de définir l'image de profil si elle n'a pas été reprise depuis la MINI App.



Définition de la protection par code PIN

Les MINI ID enregistrés sont proposés à chaque utilisateur du véhicule. Il est possible de définir une protection par code PIN pour empêcher la modification des réglages ou la consultation des données pour un MINI ID.

1.  Pour définir une protection par code PIN, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. Sélectionner le MINI ID souhaité.
3. « Réglages du profil »
4. « Verrouiller l'écran »
5. Définir le code PIN souhaité.

Gestion des profils

Changement de profil

Il est possible de changer de profil à tout moment depuis l'unité d'interaction.

1.  Sélectionner le symbole du MINI ID ou l'image de profil de la barre d'état.
2. « Changer de profil »
3. Sélectionner le MINI ID souhaité ou un profil souhaité.
4. Le cas échéant, entrer un code PIN.

Le MINI ID est activé et les réglages mémorisés sont chargés.

Suppression du MINI ID

1.  Pour supprimer un MINI ID, sélectionner le symbole pour le MINI ID ou l'image de profil dans la barre d'état.
2. « Réglages du profil »
3. « Gérer les profils »
4.  Sélectionner le symbole de suppression du MINI ID souhaité.

Tenir compte des points suivants lors de la suppression de MINI ID :

- La suppression d'un MINI ID du véhicule entraîne la suppression du véhicule de la MINI App. Si le MINI ID a été synchronisé avec le cloud MINI, les données mémorisées dans le cloud MINI sont conservées après la suppression du MINI ID. Si le MINI ID actif est supprimé, un autre profil doit être sélectionné.
- Les réglages d'usine du véhicule sont rétablis lors de la suppression du MINI ID de l'utilisateur principal. Le véhicule est supprimé des MINI Apps de tous les utilisateurs. Tous les MINI ID sont supprimés du véhicule.
- La suppression d'un véhicule de la MINI App entraîne la suppression du MINI ID correspondant du véhicule. Si le MINI ID a été synchronisé avec le cloud MINI, les données du MINI ID mémorisées dans le cloud MINI sont conservées.
- Lorsque le véhicule est supprimé de la MINI App de l'utilisateur principal, il est également supprimé des MINI Apps des autres utilisateurs. Les MINI ID correspondants sont supprimés du véhicule.

Autres profils

Principe

D'autres profils sont disponibles pour utiliser le véhicule sans MINI ID.

Profil Conducteur

« Conducteur » : si aucun MINI ID n'est disponible, les réglages véhicule peuvent être enregistrés dans ce profil.

Le profil conducteur est notamment soumis aux restrictions suivantes :



- La détection automatique du conducteur ne peut pas être affectée.
- Le nom et l'image de profil ne peuvent pas être modifiés.
- La synchronisation avec le cloud MINI n'a pas lieu.
- Certaines fonctions ne sont pas disponibles, par exemple certaines fonctions de navigation ou l'enregistrement de favoris.

Il est possible de transférer vers un MINI ID le profil et les réglages qui y sont enregistrés. Ensuite, le MINI ID est affiché à la place du profil.

Profil Invité

« Invité » : pour utiliser le véhicule sans modifier les réglages enregistrés d'autres profils, il est possible d'utiliser ce profil.

Le profil conducteur est notamment soumis aux restrictions suivantes :

- Les réglages réalisés ne sont pas mémorisés.
- Il n'est pas possible d'affecter la détection automatique du conducteur ni le code PIN.
- Le nom et l'image de profil ne peuvent pas être modifiés.
- La synchronisation avec le cloud MINI n'a pas lieu.
- Certaines fonctions ne sont pas disponibles, par exemple certaines fonctions de navigation ou l'enregistrement de favoris.

Limites du système

Une détection claire du conducteur via la clé du véhicule ou la clé numérique est parfois impossible, par exemple dans les cas suivants :

- Si une autre personne prend le volant sans que le véhicule ait été verrouillé et déverrouillé.
- Si plusieurs clés de véhicule ou plusieurs clés numériques auxquelles un MINI ID est affecté se trouvent dans à l'extérieur du véhicule côté conducteur.
- Si le véhicule a été déverrouillé par la MINI App.

L'utilisation des réglages mémorisés pour un MINI ID dans d'autres véhicules est soumise à des restrictions techniques. Par exemple, les réglages peuvent être enregistrés pour un système qui n'existe pas dans un autre véhicule ou seulement dans une version incompatible.

Profils de conducteur

Principe

Les profils conducteur peuvent être utilisés dans des pays où MINI Connected n'est pas disponible pour mémoriser et activer les réglages personnels du véhicule.

Le véhicule peut mémoriser sept profils conducteur. Si un véhicule est utilisé par plusieurs personnes, chaque personne peut utiliser son propre profil conducteur dans le véhicule. Le profil conducteur invité est disponible pour utiliser le véhicule sans profil conducteur.

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un profil conducteur dès le déverrouillage. Une clé du véhicule doit être associée au profil conducteur.

Conditions de fonctionnement

Pour créer, changer, supprimer ou modifier un profil conducteur, le véhicule doit être à l'arrêt.



Écran d'accueil

Après le déverrouillage du véhicule, un écran d'accueil s'affiche sur l'unité d'interaction. Le type d'accueil dépend des conditions suivantes :

- Aucun profil conducteur n'est mémorisé dans le véhicule :
L'accueil est neutre. Un nouveau profil conducteur peut être ajouté.
- Aucun profil conducteur n'a été affecté à la clé du véhicule :
L'accueil est neutre. Les profils conducteur enregistrés sont proposés. Un nouveau profil conducteur peut être ajouté.
- Un profil conducteur a été affecté à la clé du véhicule :
L'accueil est personnalisé, les réglages mémorisés sont activés. Les profils conducteur existants sont proposés. Un nouveau profil conducteur peut être ajouté.

Profil conducteur

« Conducteur » : ce profil conducteur permet d'enregistrer des réglages véhicule, de définir son propre nom et de sélectionner une photo de profil.

Profil conducteur invité

« Invité » : pour utiliser le véhicule sans modifier les réglages enregistrés d'autres profils conducteur, il est possible d'utiliser ce profil conducteur.

Le profil conducteur est notamment soumis aux restrictions suivantes :

- Les réglages réalisés ne sont pas mémorisés.
- Il n'est pas possible d'affecter la détection automatique du conducteur ni le code PIN.
- Le nom et l'image de profil ne peuvent pas être modifiés.

Ajout d'un profil conducteur

1.  Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état pour ajouter un profil conducteur.
2. « Ajouter le profil »
3. Le cas échéant, effectuer d'autres réglages, par exemple l'identification automatique du conducteur.

Réglages personnalisés

Identification automatique du conducteur

Principe

L'identification automatique du conducteur permet d'activer un profil conducteur dès le déverrouillage du véhicule. Une clé du véhicule doit être affectée au profil conducteur. Il est possible de changer le profil conducteur après le déverrouillage.

Si une identification du conducteur a été définie, l'activation automatique du profil conducteur est déclenchée par les activités suivantes :

- En déverrouillant le véhicule à l'aide de la touche de la clé associée.
- Déverrouillage du véhicule à l'aide d'une poignée de porte. La clé du véhicule affectée doit être présente.
- Par le déverrouillage automatique à l'approche du véhicule. La clé du véhicule affectée doit être présente.

Si plusieurs clés de véhicule se trouvent à proximité du véhicule, l'activation du profil conducteur se fait selon l'ordre de priorité suivant :



- La clé permettant le déverrouillage du véhicule active le profil conducteur affecté.
- Le profil conducteur de la dernière clé détectée sur la porte conducteur est activé.

Si la reconnaissance du profil conducteur n'a pas été possible lors du déverrouillage du véhicule, la sélection du profil conducteur s'effectue dans l'écran d'accueil.

Définition/modification de l'identification automatique du conducteur

1.  Pour définir ou modifier l'identification automatique du conducteur, sélectionner le symbole du profil conducteur ou la photo de profil dans la barre d'état.
2. « Réglages du profil »
3. « Reconnaissance du conducteur »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Remise de la clé du véhicule

Avec une clé de véhicule associée à un profil conducteur, il est possible d'afficher et de modifier les réglages personnalisés mémorisés.

Annuler une éventuelle identification du conducteur avant de transmettre une clé du véhicule à une autre personne.

Il est possible de modifier la détection de conducteur dans les réglages du profil conducteur.

Définition de la protection par code PIN

Les profils conducteur enregistrés sont proposés à chaque utilisateur du véhicule. Il est possible de définir une protection par code PIN pour empêcher la modification des ré-

glages ou la consultation des données pour un profil conducteur.

1.  Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état.
2. Sélectionner le profil conducteur souhaité.
3. « Réglages du profil »
4. « Verrouiller l'écran »
5. Saisir le code PIN souhaité.

Gestion des profils

Changement de profil conducteur

Il est possible de modifier à tout moment le profil conducteur depuis l'unité d'interaction :

1.  Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état.
2. « Changer de profil »
3. Sélectionner le profil conducteur souhaité.
4. Le cas échéant, entrer un code PIN.

Le profil conducteur est activé, les réglages mémorisés sont chargés.

Supprimer le profil conducteur

1.  Sélectionner le symbole du profil conducteur ou l'image de profil de la barre d'état pour supprimer un profil conducteur.
2. « Réglages du profil »
3. « Gérer les profils »
4.  Appuyer sur le symbole de suppression du profil conducteur souhaité.



Limites du système

Il n'est pas toujours possible d'identifier le conducteur via la clé du véhicule, notamment dans les cas suivants :

- Si une autre personne prend le volant sans que le véhicule ait été verrouillé et déverrouillé.
- Si plusieurs clés de véhicule auxquelles un profil conducteur est affecté se trouvent à l'extérieur du véhicule côté conducteur.

Ouverture et fermeture

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Clé du véhicule

Principe

Selon l'équipement et la version de pays, le véhicule est fourni avec une ou deux clés.

Avec la MINI Digital Key, une clé du véhicule est fournie dans la dotation de livraison.

Les clés du véhicule contiennent une pile remplaçable et une clé intégrée.

Si la clé du véhicule n'est pas reconnue, l'état de marche peut être activé par la reconnaissance de secours de la clé du véhicule.

Il est possible d'affecter un MINI ID ou un profil conducteur avec des réglages personnalisés à une clé de véhicule.

Selon l'équipement et la version de pays, les fonctions des touches peuvent avoir plusieurs réglages. Pour modifier les réglages des touches, un MINI ID ou un profil conducteur doit être affecté à la clé du véhicule correspondante.

Afin de documenter le besoin d'entretien, les données d'entretien sont mémorisées dans la clé du véhicule.

Pour éviter de l'enfermer dans le véhicule, emporter la clé du véhicule avec soi en quittant le véhicule.

Consignes de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

La clé du véhicule contient une pile bouton. Les batteries ou les piles boutons risquent d'être avalées et causer peu de temps après des blessures graves, voire mortelles, par exemple par des brûlures internes ou chimiques. Il y a risque de blessures et danger de mort. Tenir la clé du véhicule et les batteries hors de la portée des enfants. En cas de suspicion d'ingestion d'une batterie ou d'une pile bouton ou d'introduction dans une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Aperçu



Touches de la clé du véhicule.

Symbole	Signification
	Déverrouiller le véhicule.
	Verrouiller le véhicule.
	Climatisation auxiliaire, voir page 304.

Symbole	Signification
	Déverrouiller le compartiment à bagages.
	Éclairage jusqu'au pas de la porte, voir page 183.

Clés de véhicule supplémentaires

Des clés de véhicule supplémentaires peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Perte des clés du véhicule

Si une clé du véhicule a été perdue, elle peut être bloquée et remplacée par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Si la clé du véhicule perdue est associée à un MINI ID ou à un profil conducteur, effacer la connexion à cette clé de véhicule. Il sera ensuite possible d'assigner une nouvelle clé du véhicule au MINI ID ou au profil conducteur.

Remplacement de la pile

REMARQUE

Des piles inadaptées dans un appareil fonctionnant sur batteries peuvent endommager l'appareil. Il y a un risque de dommages matériels. Remplacer la batterie déchargée uniquement par une batterie de tension, de taille et de spécification identiques.

Procéder de la manière suivante pour remplacer la pile de la clé du véhicule :

1. Maintenir la touche enfoncée, flèche 1. Sortir simultanément l'extrémité inférieure

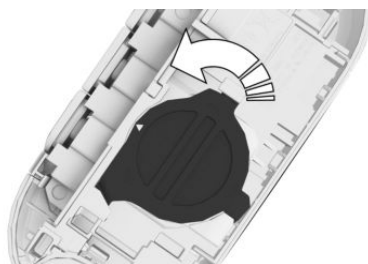
du cache de l'encliquetage, flèche 2.



2. Sortir le cache de l'encliquetage supérieur et retirer le cache, flèche.



3. Ouvrir le couvercle du compartiment de batterie en le faisant tourner dans le sens antihoraire à l'aide d'une pièce de monnaie.

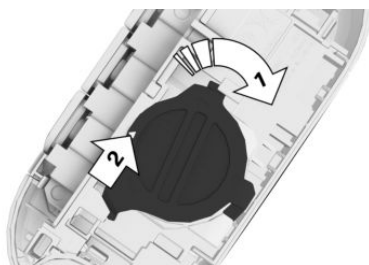




4. Retirer la pile de son compartiment.



5. Insérer une pile 3 V de type CR 2032 avec le pôle positif orienté vers le haut.
6. Fermer le couvercle du compartiment de batterie dans le sens horaire à l'aide d'une pièce de monnaie, flèche 1. Le couvercle est complètement fermé lorsque les pointes des flèches sont face à face, flèche 2.



7. Mettre en place le cache dans l'ordre inverse, flèche 1 et flèche 2. Le cache doit s'emboîter en haut et en bas de façon audible.



spécialisé, ou les remettre à un centre collecteur.



Les piles contiennent des polluants. L'élimination des batteries avec les ordures ménagères est interdite par

la loi.

Clé intégrée

Principe

La clé intégrée est intégrée à la clé du véhicule. En cas de dysfonctionnement du système électrique, la clé intégrée permet de déverrouiller et de verrouiller manuellement le véhicule.

Selon la version de pays, la clé intégrée est adaptée à la boîte à gants.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Sur certaines versions de pays, le déverrouillage depuis l'intérieur exige des connaissances particulières.

Si des personnes ou des animaux restent pendant longtemps dans le véhicule et sont soumis à des températures extrêmes, il existe un risque de blessures et un danger de mort. Ne pas verrouiller le véhicule de l'extérieur lorsque des personnes ou des animaux se trouvent à bord. Ne pas laisser de bébés, de jeunes enfants ni d'animaux seuls dans le véhicule.

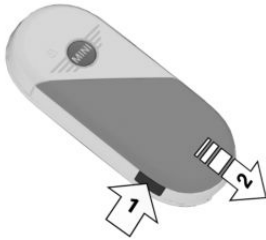


Faire éliminer les batteries usées par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier

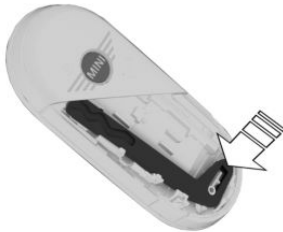
Retrait de la clé intégrée

Procéder de la manière suivante pour retirer la clé intégrée :

1. Maintenir la touche enfoncée, flèche 1. Pousser simultanément le cache vers le bas et le retirer, flèche 2.



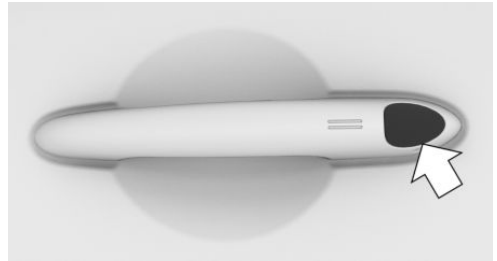
2. Appuyer sur l'extrémité de la tête de clé, flèche.
3. Retirer la clé intégrée.



Déverrouillage manuel du véhicule

1. Retirer le cache de la poignée de porte pour accéder à la serrure de porte. Pour cela, introduire la clé intégrée par le bas

dans l'ouverture jusqu'en butée et ôter le capuchon.



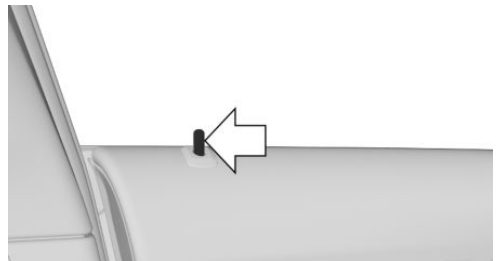
2. Déverrouiller la serrure de porte en tournant la clé intégrée dans le sens anti-horaire.
3. Ouvrir la porte conducteur.
4. Appuyer sur la touche de verrouillage centralisé pour déverrouiller les autres portes. Véhicule hors tension : tirer les mécanismes d'ouverture de porte des autres portes de l'intérieur.

Verrouillage manuel du véhicule

Généralités

Pour éviter d'enfermer la clé dans le véhicule, ne pas la déposer dans le véhicule.

Aperçu



Goupille de porte pour le verrouillage manuel de la porte conducteur.



Verrouillage du véhicule

Procéder de la manière suivante pour verrouiller le véhicule :

1. Fermer toutes les portes.
2. Monter dans le véhicule du côté passager et fermer la porte du passager avant.
3. Appuyer sur la touche de verrouillage centralisé pour verrouiller toutes les portes.
4. Lorsque le véhicule est hors tension : appuyer vers le bas sur les boutons de verrouillage de toutes les portes, à l'exception de la porte du passager avant.
5. Sortir du véhicule par la porte du passager avant.
6. Appuyer vers le bas sur le bouton de verrouillage de la porte du passager avant et la fermer.
7. Tirer les poignées des portes pour vérifier le verrouillage. Le cas échéant, répéter la procédure.

Alarme

Lorsque le véhicule est déverrouillé via la serrure de porte à l'aide de la clé intégrée, le système d'alarme antivol activé se déverrouille à l'ouverture de la porte.

Dans ce cas, utiliser la reconnaissance de secours de la clé du véhicule pour désactiver l'alarme.

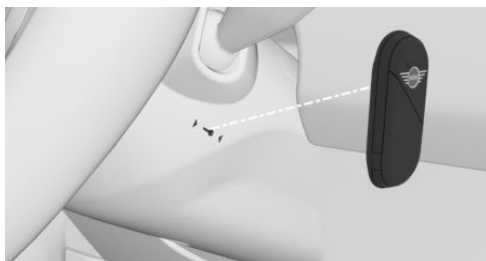
Si les portes sont verrouillées manuellement de l'intérieur, le système d'alarme antivol n'est pas activé.

Reconnaissance de secours de la clé du véhicule

Principe

Si la clé du véhicule n'est pas reconnue, l'état de marche peut être activé par la reconnaissance de secours de la clé du véhicule.

Activation de l'état de marche



1. Pour activer l'état de marche par la reconnaissance de secours de la clé du véhicule, placer la face arrière de la clé du véhicule contre le repère de la colonne de direction.
2. Tenir compte de l'affichage sur l'unité d'interaction.
 - Si la clé du véhicule est détectée : Activer l'état de marche dans un délai de 10 secondes.
 - Si la clé du véhicule n'est pas détectée : Modifier légèrement la position de la clé du véhicule.

Dysfonctionnement

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

La détection de la clé du véhicule par le véhicule peut être perturbée, notamment dans les cas suivants :

- La pile de la clé du véhicule est déchargée.
- La connexion est perturbée par des relais émetteurs ou toute autre installation présentant une puissance d'émission élevée.
- Des parties de bâtiment ou des objets métalliques font écran à la clé du véhicule.
- Perturbation de la connexion par des téléphones portables ou d'autres appareils

électroniques situés à proximité immédiate de la clé du véhicule.

- Perturbation de la transmission radio par la recharge d'un appareil mobile, par exemple d'un téléphone portable.
- La clé du véhicule se trouve à proximité immédiate de la base Wireless Charging.

Déposer la clé du véhicule ailleurs.

En cas de dysfonctionnement, le véhicule peut être verrouillé et déverrouillé de l'extérieur avec la clé intégrée. Utiliser la reconnaissance de secours de la clé du véhicule pour activer l'état de marche.

MINI Digital Key

Principe

La MINI Digital Key permet de verrouiller, de déverrouiller et de démarrer le véhicule à l'aide de clés numériques.

La MINI Digital Key est utilisable avec un smartphone compatible ou d'autres appareils mobiles compatibles.

Pour pouvoir déverrouiller et démarrer un véhicule avec un smartphone compatible, cette fonction doit être proposée par le fabricant du smartphone. Dans la MINI App, il est possible de vérifier si le smartphone et le véhicule sont compatibles et quelles fonctions sont prises en charge.

Une clé numérique principale peut être débloquée pour chaque véhicule. Il est possible de partager et de supprimer d'autres clés numériques.

Généralités

La disponibilité et les fonctionnalités de la MINI Digital Key dépendent de l'équipement et de la version de pays.

La MINI Digital Key comprend la Setup Card et la Service Card.

La configuration de la clé principale numérique s'effectue à l'aide de la Setup Card. Tout comme avec la Service Card, le véhicule peut être verrouillé et déverrouillé en cas d'urgence avec la Setup Card. La Setup Card ne permet pas d'activer l'état de marche. Pour des raisons de sécurité, la Setup Card doit être conservée à l'extérieur du véhicule et se trouver dans le véhicule uniquement pour la configuration et le déblocage de la clé principale numérique.

Un MINI ID ou un profil conducteur avec des réglages personnalisés peut être associé à une clé numérique.

En cas d'utilisation d'un smartphone comme clé numérique, la Service Card désactivée doit être présente dans le véhicule. Dans les situations où le véhicule doit être remis à une autre personne ou à un Réparateur Agréé, la Service Card peut également être remise. La Service Card doit être activée avant la transmission.

Plus d'informations :

- MINI ID, voir page 73.
- Profils de conducteur, voir page 78.
- Service Card, voir page 91.

Des informations supplémentaires sont disponibles en ligne sur le site Internet MINI sous le mot-clé Digital Key.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la MINI Digital Key :

- Le smartphone est compatible avec la MINI Digital Key.
- Le véhicule est connecté au compte MINI Connected du propriétaire du véhicule.
- La batterie rechargeable du smartphone est suffisamment chargée. La charge mi-



nimale nécessaire de la pile rechargeable dépend du smartphone.

- Pour le déverrouillage et le verrouillage sans contact à l'aide de la clé numérique, les fonctions Bluetooth et UWB (bande large) doivent être activées sur le smartphone.

Débloquage de la clé principale numérique avec la Setup Card

Le smartphone du propriétaire du véhicule est débloqué comme clé principale numérique dans le véhicule. À cet effet, le propriétaire du véhicule doit prouver son autorisation pour le véhicule.

La configuration de la clé principale numérique s'effectue avec la Setup Card. Une clé du véhicule est également nécessaire pour prouver l'autorisation. La configuration de la clé principale numérique s'effectue avec la Setup Card et la MINI App. Tenir la Setup Card contre le smartphone, ou scanner le code QR avec la caméra du smartphone. Suivre les instructions sur le smartphone.

Terminer le débloquage de la clé principale numérique dans le véhicule. Suivre à cet effet les instructions sur le smartphone et sur l'unité d'interaction. Une clé du véhicule doit se trouver dans le véhicule pendant le débloquage.

Partage de clés numériques

Généralités

La MINI Digital Key permet de partager des clés numériques avec d'autres personnes. Il est possible de le faire depuis le smartphone du propriétaire du véhicule ou avec des smartphones avec l'autorisation appropriée. Cette fonction doit être prise en charge par le smartphone.

Transmission de droit d'accès

Pour partager la clé numérique, sélectionner la fonction correspondante sur le smartphone, par exemple dans la Wallet App.

Dès qu'une clé numérique est partagée avec une personne, cette dernière reçoit une invitation. Si l'invitation est acceptée, la clé numérique est activée sur le smartphone du destinataire.

Limitation des fonctionnalités

Des restrictions de fonctionnement sont possibles pour une clé numérique avant sa remise à un tiers. Par exemple, il est possible d'empêcher les restrictions des systèmes de régulation de la stabilité de marche et de réduire la puissance du moteur avant de transmettre la clé numérique à un conducteur débutant.

Pour activer les restrictions de fonctionnement, déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé numérique correspondante. Pour activer l'état de marche, placer le smartphone dans le rangement. Si les restrictions de fonctionnement sont actives, un message Check-Control s'affiche. Le message Check-Control peut être de nouveau affiché via la centrale de messagerie.

Si les restrictions de fonctionnement ne sont pas actives, d'autres clés numériques ou d'autres clés du véhicule ont éventuellement été détectées. Dans ce cas, le passage au profil conducteur avec les restrictions de fonctionnement doit être effectué manuellement.

Accéder au portail My MINI ou à la MINI App pour obtenir de plus amples informations.

Authentification

En fonction du modèle du smartphone du destinataire, une authentification peut s'avérer nécessaire pour des raisons de sécurité.

Une clé du véhicule autorisée, une numérique avec l'autorisation appropriée ou une autre méthode peut être utilisée pour l'authentification. Tenir compte des remarques affichées sur le smartphone ou l'unité d'interaction.

Effacement de la clé numérique

Généralités

Les clés numériques effacées sont supprimées de la liste des clés numériques débloquées.

Les clés numériques qui ont été effacées ne peuvent pas être restaurées.

Effacement d'une clé principale numérique

L'effacement d'une clé principale numérique est possible à l'aide du smartphone ou de l'unité d'interaction.

L'effacement d'une clé principale numérique est immédiat.

Les autres clés numériques restent actives.

Effacement d'une clé partagée

Les clés partagées peuvent être effacées avec des smartphones avec l'autorisation appropriée, le smartphone avec une clé partagée ou via l'unité d'interaction.

L'effacement avec des smartphones avec l'autorisation appropriée se produit seulement si le véhicule est utilisé avec une autre clé que la clé à effacer.

La suppression via smartphone avec une clé partagée ou depuis l'unité d'interaction s'effectue immédiatement.

Suppression depuis l'unité d'interaction

Pour pouvoir effacer une clé numérique via l'unité d'interaction, une clé de véhicule autorisée doit se trouver dans le véhicule.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Clé » / « Digital Key ».
2. Le cas échéant, sélectionner la clé numérique.
3. « Effacer »

Réinitialisation de la fonction

Pour réinitialiser la fonction MINI Digital Key, une clé du véhicule autorisée doit se trouver dans le véhicule.

La réinitialisation de la fonction entraîne l'effacement de toutes les clés numériques, y compris de la clé principale.

Après la réinitialisation, le déverrouillage et le verrouillage ainsi que le démarrage du véhicule seront impossibles avec une clé numérique.

La fonction de clé numérique de la Service Card est conservée.

Pour réinitialiser la fonction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Clé » / « Digital Key » / « Réinitialiser la fonction ».

La clé principale numérique doit être à nouveau débloquée pour pouvoir réutiliser la MINI Digital Key.

Déverrouiller et verrouiller le véhicule

Il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule comme suit :

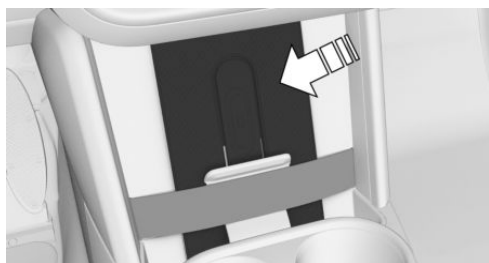
- Par la poignée de porte.
- Avec l'Accès Confort : selon le pays, il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule sans contact.



Plus d'informations :

Accès à l'intérieur du véhicule, voir page 92.

Activation de l'état de marche



1. Pour activer l'état de marche avec la MINI Digital Key, placer le smartphone au centre du rangement dans la console centrale. Pousser le smartphone vers le bas derrière la barrette de fixation.

2. Tourner le commutateur Start/Stop.

Selon l'épaisseur du smartphone, il peut être nécessaire d'ouvrir la barrette de retenue lors de l'insertion et du retrait.

Avec l'accès confort, il suffit, selon le pays, que le smartphone se trouve à l'intérieur du véhicule lorsque les fonctions Bluetooth et UWB sont activées. Tourner le commutateur Start/Stop.

Vente du smartphone

Avant de vendre un smartphone, effacer toutes les clés numériques du smartphone. Ainsi, le smartphone ne peut plus être utilisé pour le véhicule.

Changement de smartphone

Pour pouvoir utiliser un nouveau smartphone comme clé principale numérique, le nouveau smartphone doit être activé conformément à la description de la clé principale numérique. L'activation du nouveau smartphone peut entraîner la suppression de la clé principale précédente.

Vente du véhicule

Avant de vendre un véhicule, réinitialiser la fonction MINI Digital Key ou supprimer le véhicule du compte MINI Connected de l'ancien propriétaire du véhicule.

Si le véhicule est supprimé du compte MINI Connected, toutes les clés numériques correspondant à ce véhicule sont effacées. La clé numérique de la Service Card est conservée et désactivée.

Dysfonctionnement

La détection de la clé numérique par le véhicule peut être perturbée, notamment dans les cas suivants :

- Un étui de smartphone non approprié fait écran aux capteurs du véhicule sur le smartphone.
- Des objets, tels qu'une carte à puce, se trouvent entre le smartphone et sa coque/son étui.
- La connexion est perturbée par des relais émetteurs ou toute autre installation présentant une puissance d'émission élevée.
- Des parties de bâtiment ou des objets métalliques font écran au smartphone.
- Certains smartphones permettent de protéger la clé numérique par une authentification supplémentaire. Lors de l'utilisation de la clé numérique, l'utilisateur doit, p.ex., si le système de détection n'est pas opérationnel,

Si le système de détection n'est pas opérationnel, la clé numérique ne peut plus être utilisée. Si aucune autre clé du véhicule n'est disponible, il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule via les Fonctions à distance de la MINI App sur un autre smartphone. Le déverrouillage du véhicule peut également être demandé au centre d'appels du portail client MINI Connected.

MINI Digital Key Service Card

Principe

La Service Card fait partie de MINI Digital Key. Une clé numérique déjà jumelée dans le véhicule est installée sur la Service Card. Le Service Card permet de verrouiller, de déverrouiller et de démarrer le véhicule.

En cas d'utilisation d'un smartphone comme clé numérique, la Service Card désactivée doit être présente dans le véhicule. Dans les situations où le véhicule doit être remis à une autre personne, il est possible de remettre à celle-ci la Service Card. Lors des rendez-vous de maintenance, et si seule la clé numérique est utilisée, la transmission de la clé est réalisée avec la Service Card. La Service Card doit être activée avant la transmission.

Généralités

La disponibilité de la Service Card dépend de l'équipement et de la version de pays.

Consignes de sécurité

REMARQUE

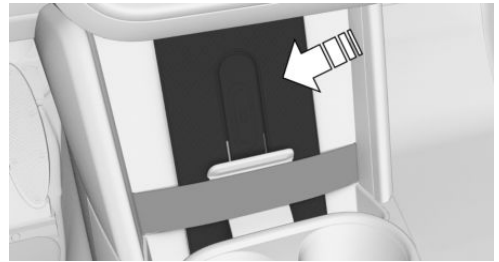
La Service Card risque d'être endommagée si elle est rechargée en même temps qu'un appareil mobile dans le compartiment Wireless Charging. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas placer la Service Card dans le compartiment Wireless Charging en même temps qu'un appareil mobile.

Activation/désactivation de la Service Card dans le véhicule

Conditions de fonctionnement

Pour activer et désactiver la Service Card, une clé du véhicule ou une clé numérique doit se trouver dans le véhicule.

Activation de la Service Card



1. Pour activer la Service Card, la placer au centre du rangement dans la console centrale et la pousser vers le bas derrière la barrette de retenue.
2. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Désactivation de la Service Card

Pour désactiver la Service Card, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Clé » / « Service Card » / « Désactiver la Service Card ».

Une Service Card désactivée continue d'apparaître dans la liste des clés numériques jumelées.

Si une clé numérique ou une clé du véhicule a été utilisée et qu'une Service Card activée a été détectée, un message supplémentaire de désactivation de la Service Card apparaît sur l'unité d'interaction.



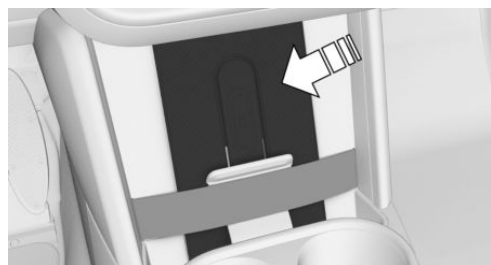
Déverrouiller et verrouiller le véhicule

Il est possible de déverrouiller et de verrouiller le véhicule avec la Service Card activée.

Plus d'informations :

Accès à l'intérieur du véhicule, voir page 92.

Activation de l'état de marche



1. Pour activer l'état de marche avec la Service Card, placer la Service Card activée au centre du rangement dans la console centrale et la pousser vers le bas derrière la barrette de retenue.
2. Tourner le commutateur Start/Stop pour activer l'état de marche.

La Service Card peut être retirée du rangement après l'activation de l'état de marche du véhicule.

Dysfonctionnement

La détection de la Service Card par le véhicule peut être perturbée par des objets situés entre le rangement pour smartphone et la Service Card, par exemple un porte-monnaie ou un étui de smartphone.

Accès à l'intérieur du véhicule

Principe

Les possibilités suivantes sont proposées pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule :

- Avec la clé du véhicule.
- Depuis la poignée de porte.
- Avec la Service Card.
- Avec la MINI Digital Key.
- Déverrouillage ou verrouillage sans contact.
- Avec l'application MINI App.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les personnes ou les animaux à bord du véhicule peuvent verrouiller les portes de l'intérieur et s'enfermer. Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être ouvert de l'extérieur. Il y a risque de blessures et danger de mort. Emporter la clé du véhicule pour pouvoir ouvrir le véhicule de l'extérieur.



AVERTISSEMENT

Sur certaines versions de pays, le déverrouillage depuis l'intérieur exige des connaissances particulières.

Si des personnes ou des animaux restent pendant longtemps dans le véhicule et sont soumis à des températures extrêmes, il existe un risque de blessures et un danger de mort. Ne pas verrouiller le véhicule de l'extérieur lorsque des personnes ou des animaux se trouvent à bord. Ne pas laisser de bébés, de jeunes enfants ni d'animaux seuls dans le véhicule.

**AVERTISSEMENT**

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Modèle 3 portes :

**REMARQUE**

La vitre descend légèrement en tirant sur la poignée de la porte. En cas de gel, la vitre risque de rester bloquée et de ne pas s'abaisser. Il y a un risque de dommages matériels. En tirant la poignée, veiller à ce que la vitre s'abaisse. Si nécessaire, éliminer la neige et la glace présentes sur la vitre. Ne pas forcer l'ouverture de la porte.

Comportement au déverrouillage

Selon les réglages, les fonctions suivantes sont exécutées lors du déverrouillage du véhicule :

- Seule la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées ou tous les accès du véhicule sont déverrouillés.
- Le déverrouillage du véhicule peut être confirmé par un signal d'éclairage ou un signal acoustique.
- Au déverrouillage, l'éclairage d'accueil peut être allumé.
- Modèle 3 portes : après l'ouverture d'une porte du véhicule, il est possible d'abaisser encore la vitre pour faciliter la montée.

En outre, les fonctions suivantes sont exécutées :

- Si un MINI ID ou un profil conducteur a été associé à la clé du véhicule, ce MINI ID ou ce profil conducteur est activé.
- L'éclairage intérieur est allumé, s'il n'a pas été coupé manuellement.
- Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

Si les rétroviseurs extérieurs ont été repliés avec la touche située à l'intérieur du véhicule, ils ne sont pas dépliés au déverrouillage.

- L'alarme antivol est désactivée.
- Le système d'alarme antivol est désactivé.

Plus d'informations :

- Réglages, voir page [100](#).
- Éclairage d'accueil, voir page [182](#).
- MINI ID, voir page [73](#).
- Profils de conducteur, voir page [78](#).

Comportement au verrouillage

Selon les réglages, les fonctions suivantes sont exécutées lors du verrouillage du véhicule :



- Le verrouillage du véhicule peut être confirmé par un signal d'éclairage ou un signal acoustique.
- Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs peuvent se rabattre automatiquement lors du verrouillage du véhicule. Si les feux de détresse sont activés, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

En outre, les fonctions suivantes sont exécutées :

- Toutes les portes, le compartiment à bagages et la trappe de réservoir sont verrouillés.
- L'alarme antivol est activée. Cela empêche que les portes puissent être déverrouillées à l'aide du bouton de verrouillage ou des mécanismes d'ouverture de portes.
- Le système d'alarme antivol est activé.

Si, lors du verrouillage du véhicule, l'état de marche est encore activé, deux coups d'avertisseur sonore retentissent. Si le véhicule klaxonne deux fois, désactiver l'état de marche à l'aide du commutateur Start/Stop. Lorsque la position N du levier sélecteur ou que le point mort est engagé(e) et que l'état de marche est désactivé, le véhicule émet deux avertisseurs sonores et ne se verrouille pas.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 100.

Avec la clé du véhicule

Déverrouillage du véhicule



Pour déverrouiller le véhicule à l'aide de sa clé, appuyer sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Si, en raison des réglages, seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées, appuyer à nouveau sur la

touche de la clé du véhicule pour déverrouiller les autres accès au véhicule.

Après l'ouverture d'une porte avant, le véhicule est prêt à fonctionner.

Les fonctions d'éclairage dépendent, le cas échéant, des conditions de luminosité ambiante.

Montée confort



Appuyer deux fois de suite sur la touche de la clé du véhicule pour activer la montée confort.

En fonction des réglages, la vitre continue de baisser à l'ouverture d'une porte.

Verrouillage du véhicule

1. Fermer la porte conducteur pour verrouiller le véhicule depuis la clé du véhicule.



2. Appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Sur la poignée de porte

Principe

L'accès au véhicule depuis la poignée de porte est possible sans actionner la clé du véhicule.

La clé du véhicule est automatiquement détectée à proximité du véhicule.

Généralités

La disponibilité de cette fonction dépend de l'équipement.

Selon le pays, le déverrouillage et le verrouillage du véhicule avec la poignée de porte sont possibles également avec un smartphone compatible et une clé numérique.

Plus d'informations :

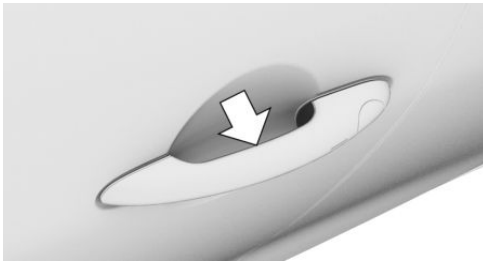
MINI Digital Key, voir page 87.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'accès à l'intérieur du véhicule depuis la poignée de porte :

- La clé du véhicule est présente, par exemple dans une poche de pantalon.
- Pour déverrouiller et verrouiller avec la Digital Key, la fonction Bluetooth doit être activée sur le smartphone.
- Pour le verrouillage, la clé du véhicule doit se trouver à l'extérieur du véhicule à proximité des portes.
- Après le verrouillage, environ 2 secondes doivent s'être écoulées avant que le déverrouillage soit à nouveau possible.

Déverrouillage du véhicule depuis la poignée de porte

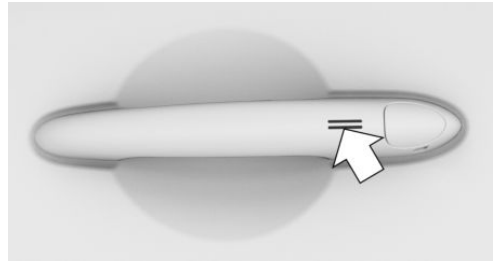


Pour déverrouiller le véhicule depuis la poignée de porte, placer la main dans la poignée encastrée de la porte conducteur.

Verrouillage du véhicule depuis la poignée de porte

1. Fermer la porte conducteur pour verrouiller le véhicule depuis la poignée de porte.
2. Effleurer du doigt pendant environ 1 seconde la surface nervurée de la poignée

de la porte conducteur fermée sans mettre la main dans la poignée encastrée.



Dysfonctionnement

Par temps de pluie ou de neige, il est possible que le système ne détecte pas correctement la demande de verrouillage au niveau des poignées de porte.

En cas de dysfonctionnement, déverrouiller ou verrouiller le véhicule avec les touches de la clé du véhicule ou avec la clé intégrée.

Déverrouillage/verrouillage sans contact du véhicule

Principe

Le véhicule est déverrouillé lorsqu'une clé de véhicule autorisée est détectée dans la zone de déverrouillage.

La zone de déverrouillage se situe dans un rayon d'env. 1,50 m autour des parties latérales et arrière du véhicule.

Le véhicule est verrouillé quand la clé du véhicule quitte la zone de verrouillage.

La zone de verrouillage se situe dans un rayon d'env. 3 m autour des parties latérales et arrière du véhicule.

Le déverrouillage et le verrouillage automatiques doivent être activés dans les réglages.

Généralités

La fonction est disponible avec l'accès confort.



Selon le pays, le déverrouillage et le verrouillage sans contact sont également possibles avec les smartphones compatibles avec une clé numérique. Pour pouvoir utiliser la clé numérique pour le verrouillage et le déverrouillage sans contact, la fonction Bluetooth doit être activée sur le smartphone.

Si la clé du véhicule reste immobile pendant une durée prolongée dans la zone de déverrouillage, le véhicule est alors automatiquement verrouillé.

Les restrictions suivantes s'appliquent si, lors du verrouillage, une personne est détectée sur un siège :

- Le véhicule est verrouillé mais l'alarme antivol n'est pas activée.
- Le système d'alarme n'est pas activé.
- La trappe du réservoir reste déverrouillée.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 87.

Comportement au déverrouillage

S'il a été défini dans les réglages que seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées, tenir compte des points suivants :

La porte conducteur et la trappe de réservoir se déverrouillent uniquement si le conducteur s'approche du véhicule par le côté conducteur.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 100.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au déverrouillage et au verrouillage du véhicule sans contact :

- La clé du véhicule est présente, par exemple dans une poche de pantalon.
- Pour le déverrouillage et le verrouillage sans contact avec la clé numérique, les

fonctions Bluetooth et UWB (bande ultralarge) doivent être activées sur le smartphone.

- Le déverrouillage et le verrouillage automatiques doivent être activés dans les réglages.
- L'état de marche doit être désactivé.
- Si le véhicule est à l'état de repos pendant plusieurs jours, le déverrouillage et le verrouillage sans contact seront à nouveau possibles après avoir fait rouler le véhicule.

Plus d'informations :

Réglages, voir page 100.

Avec la Service Card

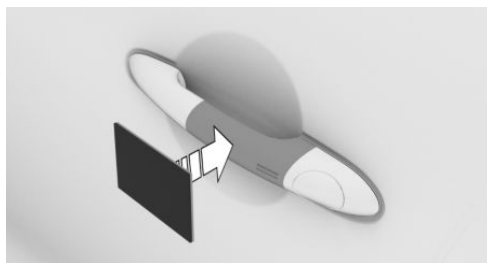
Principe

La Service Card est une carte à puce sur laquelle est installée une clé numérique. La Service Card peut être utilisée pour déverrouiller et verrouiller le véhicule.

Plus d'informations :

Service Card, voir page 91.

Déverrouillage/verrouillage du véhicule avec la Service Card



Pour déverrouiller/verrouiller le véhicule avec la Service Card, tenir la Service Card activée directement au centre de la poignée de la porte conducteur.

En verrouillant le véhicule avec la Service Card, s'assurer que toutes les portes et le compartiment à bagages sont fermés.

Si la Service Card n'est pas reconnue, modifier légèrement la position de la Service Card et répéter la procédure.

Avec la MINI Digital Key

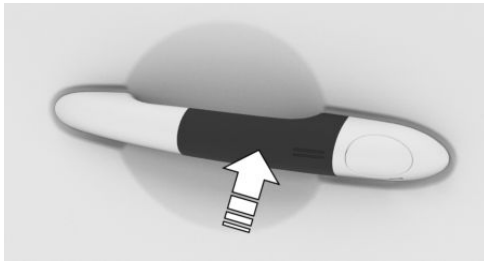
Principe

Selon l'équipement et la version de pays, il est possible d'installer une clé numérique sur un smartphone compatible afin de l'utiliser pour déverrouiller et verrouiller le véhicule.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 87.

Déverrouillage/verrouillage du véhicule avec la MINI Digital Key



Pour déverrouiller/verrouiller le véhicule avec la MINI Digital Key, maintenir l'antenne CCP du smartphone directement et au centre de la poignée de la porte conducteur. La position de l'antenne CCP dépend du modèle du smartphone.

En verrouillant le véhicule avec le smartphone, s'assurer que toutes les portes et le compartiment à bagages sont fermés.

Avec l'application MINI App

Les Fonctions à distance de la MINI App permettent, entre autres, de verrouiller et de déverrouiller un véhicule.

Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un contrat MINI Connected actif et la MINI App doit être installée sur un smartphone.

Accès au compartiment à bagages

Principe

Vous disposez des possibilités suivantes pour ouvrir le compartiment à bagages :

- Avec la clé du véhicule.
- Sur le compartiment à bagages.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors de la commande du hayon. Il y a un risque de blessures. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du hayon soit libre.

AVERTISSEMENT

Lors de l'ouverture, le hayon se déplace vers l'arrière et vers le haut. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du hayon soit libre.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pendant la conduite, les objets pointus ou aux arêtes vives peuvent venir cogner contre les vitres et les fils chauffants. Il y a un risque de blessures ou de dommages matériels. Recouvrir les arêtes et veiller à ce que les objets pointus ne viennent pas cogner contre les vitres.

Avec la clé du véhicule**Généralités**

Pour éviter de l'enfermer dans le véhicule, ne pas déposer la clé du véhicule dans le compartiment à bagages.

Selon l'équipement et la version de pays, les réglages suivants sont possibles :

- Lors du déverrouillage du compartiment à bagages avec la clé du véhicule, les portes sont également déverrouillées.
- Avant de déverrouiller le compartiment à bagages avec la clé du véhicule, le véhicule doit être déverrouillé.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'accès au compartiment à bagages avec la clé du véhicule :

- Pour pouvoir ouvrir le compartiment à bagages avec la clé du véhicule, choisir la position P du levier sélecteur.
- L'ouverture avec la clé du véhicule doit être activée dans les réglages.

Plus d'informations :

Réglages, voir page [100](#).

Déverrouillage du compartiment à bagages

Sur la clé du véhicule, maintenir enfoncée la touche du compartiment à bagages pendant environ 1 seconde.

Sur le compartiment à bagages**Généralités**

Selon l'équipement, l'accès au compartiment à bagages est possible sans actionner la clé du véhicule.

La clé est automatiquement reconnue à proximité du véhicule.

Selon le pays, les smartphones compatibles avec clé numérique sont aussi reconnus automatiquement. Dans ce cas, l'ouverture du compartiment à bagages est possible avec le smartphone.

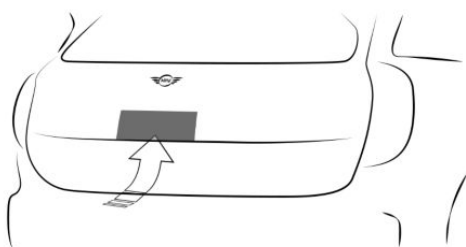
Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page [87](#).

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'accès au compartiment à bagages :

- Porter la clé du véhicule sur soi, par exemple dans la poche de son pantalon.
- Pour la reconnaissance de la Digital Key, la fonction Bluetooth doit être activée sur le smartphone.

Ouverture du compartiment à bagages

Vous disposez des possibilités suivantes pour ouvrir le compartiment à bagages :

- Déverrouiller le véhicule, appuyer sur la touche située dans le coffre et ouvrir le hayon manuellement.
- Avec accès confort : emporter la clé du véhicule avec soi, appuyer sur la touche dans le compartiment à bagages et ouvrir le hayon manuellement.

Les portes verrouillées ne sont pas déverrouillées.

Fermeture manuelle du compartiment à bagages

Rabattre le hayon en le saisissant par les poignées encastrées.

Touches pour le verrouillage centralisé

Principe

Les touches de verrouillage centralisé à l'intérieur du véhicule permettent de verrouiller/déverrouiller le véhicule de l'intérieur.

Au démarrage, le véhicule se verrouille automatiquement.

En cas d'accident d'une certaine gravité, le véhicule se déverrouille automatiquement. Les feux de détresse et l'éclairage intérieur s'allument.

Aperçu



Les touches de verrouillage centralisé se trouvent dans la porte conducteur.



Verrouiller le véhicule.



Déverrouiller le véhicule.

Verrouillage du véhicule de l'intérieur



Pour verrouiller le véhicule de l'intérieur, portes fermées, appuyer sur la touche de verrouillage dans la porte conducteur.

La trappe du réservoir reste déverrouillée. Lors du verrouillage, l'alarme antivol n'est pas activée.

Déverrouillage du véhicule de l'intérieur



Pour déverrouiller le véhicule de l'intérieur, appuyer sur la touche de déverrouillage dans la porte conducteur.

Ouvrir la porte

Il existe différentes possibilités pour ouvrir une porte alors que le véhicule est verrouillé :

-  Appuyer sur la touche de déverrouillage dans la porte avant pour déverrouiller toutes les portes.

Tirer ensuite le mécanisme d'ouverture de la porte à ouvrir.

- Tirer le mécanisme d'ouverture de la porte à ouvrir. Les autres portes restent verrouillées.



Réglages

Généralités

Selon l'équipement et la version de pays, divers réglages pour l'ouverture et la fermeture sont possibles.

Verrouillage et déverrouillage

Portes

1. Pour déverrouiller ou verrouiller les portes, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Déverrouiller ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Seulement porte conducteur »
Seules la porte conducteur et la trappe de réservoir sont déverrouillées. Une nouvelle pression déverrouille l'ensemble du véhicule.
 - « Toutes les portes »
Le véhicule est alors entièrement déverrouillé.
 - Modèle 3 portes :
« Entrouvrir vitres »
Le véhicule est alors entièrement déverrouillé.
Si la touche de la clé du véhicule est actionnée deux fois de suite, la vitre continue de descendre à l'ouverture de la porte.

Déverrouillage/verrouillage sans contact

1. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule sans contact, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes

et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage ».

2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Déverrouillage en cas d'approche »
 - « Verrouillage en cas d'éloignement »

L'activation de ce réglage entraîne également l'activation du rabattement automatique des rétroviseurs. Le rabattement automatique des rétroviseurs peut être de nouveau désactivé dans le menu correspondant.

Déverrouillage automatique

1. Pour déverrouiller automatiquement le véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Déverrouillage à l'arrivée »
 - « Déverrouillage automatique des portes en position de stationnement. »

Le véhicule verrouillé est automatiquement déverrouillé lorsque l'état de marche est désactivé ou en plaçant le levier sélecteur en position P.

Verrouillage automatique

Pour verrouiller automatiquement le véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Verrouillage après délai ».

Le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de quelques instants si aucune porte n'a été ouverte après le déverrouillage.

Signaux de confirmation du véhicule

1. Pour régler le signal de confirmation du véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Clignotement lors du déverrouillage »
Le déverrouillage est confirmé par deux clignotements.
 - « Clignotement lors du verrouillage »
Le verrouillage est confirmé par un seul clignotement.
 - Avec système d'alarme antivol :
« Signal sonore au verrouillage/déverr. »
Le déverrouillage est confirmé par un signal sonore double, le verrouillage par un signal sonore simple.

Rabattement automatique des rétroviseurs

Pour régler le rabattage automatique des rétroviseurs latéraux, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes et vitres » / « Verrouillage » / « Verrouill-/déverrouillage » / « Rabat/dépl. rétroviseurs pdt. verr./déverr. ».

Compartiment à bagages

Touche du compartiment à bagages sur la clé du véhicule

Il est possible de sélectionner l'affectation de la touche du coffre à bagages sur la clé du véhicule.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » /

« Clé » / « Clé du véhicule » / « Touche du hayon ».

2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Hayon »
Selon l'équipement, le compartiment à bagages est déverrouillé ou ouvert.
 - « Hayon et porte(s) »
Selon l'équipement, le compartiment à bagages est déverrouillé ou ouvert et les portes sont déverrouillées.
 - « S'ouvrent uniquement sur un véhicule déjà déverrouillé. »
Pour actionner le couvercle de coffre avec la clé du véhicule, vous devez déverrouiller le véhicule.
 - « Bloquer la touche du hayon »
L'utilisation du compartiment à bagages avec la clé du véhicule est bloquée.

Vitres

Ouverture automatique des vitres

1. Pour régler l'ouverture automatique de la vitre, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Portes et vitres ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.
Lorsque ce réglage est activé, la vitre conducteur s'ouvre automatiquement dès que le véhicule atteint la position mémorisée.

Alarme

Principe

Le système d'alarme antivol signale de manière optique et sonore une tentative d'ouverture incorrecte du véhicule verrouillé.



Généralités

L'alarme réagit aux modifications suivantes lorsque le véhicule est verrouillé :

- Lors de l'ouverture d'une porte, du capot ou du compartiment à bagages.
- Lors de la détection de mouvements à l'intérieur du véhicule.
- Si l'inclinaison du véhicule change, par exemple en cas de tentative de vol d'une roue ou de remorquage.
- Lorsque la tension de batterie est coupée.
- En cas d'utilisation non conforme de la prise de diagnostic.
- Lorsque le véhicule est verrouillé alors qu'un appareil est branché à la prise de diagnostic.

Le système d'alarme antivol signale ces modifications de manière optique et sonore :

- Alarme sonore :
Il se peut que le signal acoustique soit désactivé selon la réglementation du pays.
- Alarme optique :
Par le clignotement des feux de détresse et, le cas échéant, des phares.

Ne pas modifier le système afin de garantir le fonctionnement du système d'alarme antivol.

Activation/désactivation du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol est activé ou désactivé dès que le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Si le véhicule est verrouillé manuellement de l'intérieur, le système d'alarme n'est pas activé.

Ouverture des portes lorsque le système d'alarme antivol est activé

Le système d'alarme antivol se déclenche à l'ouverture d'une porte si celle-ci a été déverrouillée via la serrure au moyen de la clé intégrée.

Ouverture du compartiment à bagages lorsque le système d'alarme antivol est activé

Il est également possible d'ouvrir le compartiment à bagages lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Après la fermeture du compartiment à bagages, ce dernier est à nouveau verrouillé et surveillé. Les feux de détresse clignotent une fois à la fermeture.

Témoin sur le rétroviseur intérieur

Le témoin de contrôle sur le rétroviseur intérieur indique l'état du système d'alarme antivol :



- Le témoin flashe toutes les 2 secondes :
Le système d'alarme antivol est activé.
- Le témoin de contrôle clignote pendant environ 10 secondes avant de flasher toutes les 2 secondes :

La protection volumétrique et le capteur d'inclinaison ne sont pas activés car les portes, le capot ou le hayon ne sont pas correctement fermés. Les accès correctement fermés sont protégés.



Lorsque les accès encore ouverts sont fermés, la protection volumétrique et le capteur d'inclinaison sont activés.

- Le témoin de contrôle clignote bien que tous les accès aient été fermés :
Erreur dans le système d'alarme antivol.
- Le témoin s'éteint après le déverrouillage :
Le véhicule n'a subi aucune manipulation.
- Le témoin clignote après le déverrouillage jusqu'à l'activation de l'état de marche, mais pendant environ 5 min. maximum :
L'alarme a été déclenchée.

Capteur d'inclinaison

Le capteur d'inclinaison fait partie du système d'alarme antivol et surveille l'inclinaison du véhicule.

Le système d'alarme antivol réagit par exemple en cas de tentative de vol d'une roue ou de remorquage.

Protection volumétrique

La protection volumétrique fait partie intégrante du système d'alarme antivol et surveille l'intérieur du véhicule.

Le système d'alarme antivol réagit en cas de détection de mouvements à l'intérieur du véhicule.

Pour un fonctionnement irréprochable, les vitres doivent être fermées.

Éviter un déclenchement involontaire de l'alarme

Généralités

Le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique peuvent déclencher l'alarme même sans action non autorisée.

Une alarme intempestive peut se déclencher dans les situations suivantes :

- Dans les stations de lavage.
- Dans des garages duplex.
- Lors du transport sur train-autos, bateau ou remorque.
- En présence d'animaux dans le véhicule.
- Si le véhicule est verrouillé lorsque le ravitaillement a déjà commencé.

Pour faire face à ce type de situations, le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique peuvent être désactivés.

Désactivation du capteur d'inclinaison et de la protection volumétrique

Il existe différentes possibilités pour désactiver le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique :

-  Appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule dans les 30 secondes qui suivent le verrouillage du véhicule.
Le témoin s'allume pendant environ 2 secondes, puis se met à flasher.
- Après la désactivation de l'état opérationnel, il est possible de désactiver la protection volumétrique et le capteur d'inclinaison sur l'unité d'interaction.
- Avec une clé numérique via l'application MINI App.

Le capteur d'inclinaison et la protection volumétrique sont désactivés jusqu'au prochain verrouillage.

Arrêt de l'alarme

Pour arrêter l'alarme, déverrouiller le véhicule.

Si le véhicule est déverrouillé avec la clé intégrée, il est nécessaire d'activer ensuite l'état de marche via la reconnaissance de secours de la clé du véhicule.



Vitres

Principe

Les vitres peuvent être commandées de différentes manières :

- Avec la clé du véhicule.
- Depuis la poignée de porte.
- Depuis les commutateurs à l'intérieur du véhicule.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des parties du corps ou des objets peuvent être coincés lors de la commande des vitres. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement des vitres soit libre.

Avec la clé du véhicule

Ouverture des vitres avec la clé du véhicule



Pour ouvrir les vitres avec la clé du véhicule, après le déverrouillage, maintenir une pression sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Les vitres s'ouvrent tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Fermeture des vitres avec la clé du véhicule



Pour fermer les vitres avec la clé du véhicule, après le verrouillage, maintenir une pression sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Les vitres se ferment tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés s'ils n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont activés, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

Sur la poignée de porte

Principe

La fermeture des vitres est déclenchée depuis la poignée de porte sans actionner la clé du véhicule.

La clé du véhicule est automatiquement détectée à proximité du véhicule.

Généralités

La fonction est disponible avec l'accès confort.

Selon le pays, la fermeture des vitres avec la poignée de porte est possible également avec un smartphone compatible et une clé numérique.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page 87.

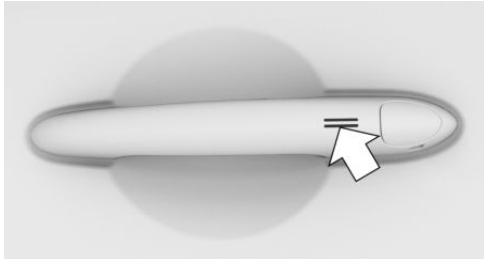
Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fermeture des vitres depuis la poignée de porte :

- Porter la clé du véhicule sur soi, par exemple dans la poche de son pantalon.
- Pour fermer la vitre avec la clé numérique, la fonction Bluetooth doit être activée sur le smartphone.



Fermeture des vitres depuis la poignée de porte



Pour fermer les vitres depuis la poignée de porte, effleurer du doigt la surface nervurée de la poignée de porte conducteur fermée et maintenir le contact sans refermer la main sur la poignée.

Outre le verrouillage, les vitres et le toit ouvrant en verre se ferment.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés s'ils n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont activés, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

À l'intérieur du véhicule

Aperçu



Les contacteurs pour les lève-vitres se trouvent dans les portes.

Conditions de fonctionnement

La clé du véhicule ou une clé numérique se trouve à l'intérieur du véhicule.

Ouverture des vitres

Procéder de la manière suivante pour ouvrir la vitre :

-  Dans la porte, appuyer sur le contacteur du lève-vitre jusqu'au point de résistance.

La vitre s'ouvre tant que le commutateur est maintenu.

-  Dans la porte, pousser sur le commutateur du lève-vitre au-delà du point de résistance.

La vitre s'ouvre automatiquement. Actionner de nouveau le commutateur pour interrompre le mouvement.

Fermer les vitres

Procéder de la manière suivante pour fermer la vitre :

-  Dans la porte, tirer sur le contacteur du lève-vitre jusqu'au point de résistance.

La vitre se ferme tant que le commutateur est maintenu.

-  Dans la porte, tirer sur le commutateur du lève-vitre au-delà du point de résistance.

La vitre se ferme automatiquement. Une nouvelle traction interrompt le mouvement en cours.

Protection anti-pincement

Principe

La protection anti-pincement empêche le coincement d'objets ou de parties du corps entre le cadre de porte et la vitre pendant la fermeture d'une vitre.



Généralités

Si une résistance ou un blocage est détecté(e) à la fermeture d'une vitre, la fermeture s'interrompt.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les accessoires fixés aux vitres, tels que des antennes, peuvent entraver le fonctionnement de la protection de pincement. Il y a risque de blessures. Ne pas fixer d'accessoires dans la zone de déplacement des vitres.

Fermeture sans protection anti-pincement

En cas de danger extérieur ou quand du givre empêche la fermeture normale, procéder comme suit :

-  Dans la porte, tirer en continu sur le contacteur du lève-vitre au-delà du point de résistance.
La vitre se ferme avec une protection anti-pincement limitée. Si la force de fermeture dépasse une certaine valeur, la fermeture est interrompue.
-  Dans la porte, tirer à nouveau en continu sur le contacteur du lève-vitre dans un délai d'environ 4 secondes au-delà du point de résistance.
La vitre se ferme sans protection anti-pincement.

Ouverture automatique des vitres

L'ouverture de la vitre conducteur peut être automatisée si la vitre conducteur est sou-
vent ouverte au même endroit. C'est utile

par exemple lorsque le même parking à étages est souvent utilisé.

Pour que la vitre conducteur puisse être ouverte automatiquement, la vitesse du véhicule doit être inférieure à 10 km/h et la réception GPS doit être suffisante.

Plus d'informations :

Réglages, voir page [100](#).

Modèle 5 portes : Commutateur de sécurité

Principe

Le commutateur de sécurité permet d'empêcher que par exemple des enfants puissent ouvrir et fermer les vitres arrière par les commutateurs à l'arrière.

En cas d'accident d'une gravité donnée, la fonction de sécurité est automatiquement désactivée.

Aperçu



Le commutateur de sécurité se trouve dans la porte conducteur.

Activation/désactivation de la fonction de sécurité



Pour activer ou désactiver la fonction de sécurité, appuyer sur le commutateur de sécurité dans la porte conducteur.



La LED de la touche s'allume lorsque la fonction de sécurité est activée.

Toit ouvrant en verre

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors de la commande du toit ouvrant en verre. Il y a risque de blessures. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du toit ouvrant en verre soit libre.

Principe

Le toit en verre peut être commandé de différentes manières :

- Avec la clé du véhicule.
- Depuis la poignée de porte.
- À l'intérieur du véhicule.

Avec la clé du véhicule

Ouverture du toit ouvrant en verre



Pour ouvrir le toit en verre, après le déverrouillage, maintenir une pression sur la touche de déverrouillage de la clé du véhicule.

Le toit en verre s'ouvre tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Fermeture du toit ouvrant en verre



Pour fermer le toit en verre, après le verrouillage, maintenir une pression sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Le toit en verre se ferme tant que la touche de la clé du véhicule est actionnée.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés s'ils n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont activés, les rétroviseurs extérieurs ne sont pas rabattus.

Sur la poignée de porte

Principe

La fermeture du toit en verre est déclenchée depuis la poignée de porte sans actionner la clé du véhicule.

La clé du véhicule est automatiquement détectée à proximité du véhicule.

Généralités

La fonction est disponible avec l'accès confort.

Selon le pays, la fermeture du toit en verre depuis la poignée de porte est également possible avec un smartphone compatible et une clé numérique.

Plus d'informations :

MINI Digital Key, voir page [87](#).

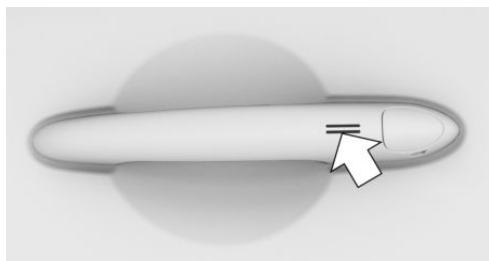
Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fermeture du toit en verre depuis la poignée de porte :

- Porter la clé du véhicule sur soi, par exemple dans la poche de son pantalon.
- Pour fermer le toit en verre avec la Digital Key, la fonction Bluetooth doit être activée sur le smartphone.



Fermeture du toit ouvrant en verre



Pour fermer le toit en verre depuis la poignée de la porte conducteur, effleurer du doigt la surface nervurée de la poignée de la porte conducteur fermée et maintenir le contact sans mettre la main dans la poignée encastrée.

Outre le verrouillage, les vitres et le toit ouvrant en verre se ferment.

Selon l'équipement, les rétroviseurs extérieurs sont repliés s'ils n'ont pas été repliés lors du verrouillage. Si les feux de détresse sont enclenchés, les rétroviseurs extérieurs ne peuvent pas se rabattre.

À l'intérieur du véhicule

Aperçu



Le commutateur du toit en verre se trouve dans le ciel de pavillon.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'utilisation du toit en verre :

- L'état opérationnel est activé.
- L'état de marche est activé.
- Pendant un certain temps après l'activation de l'état de repos.

La clé du véhicule doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

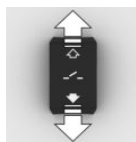
Soulever/fermer le toit ouvrant en verre



Pour soulever ou fermer le toit en verre, pousser brièvement le commutateur pour le toit en verre vers le haut dans le ciel de pavillon.

- Le toit ouvrant en verre fermé se souève.
- Lorsqu'il est ouvert, le toit ouvrant en verre se ferme jusqu'à la position sur laquelle il a été soulevé.
- Le toit ouvrant en verre se ferme alors qu'il est soulevé.

Ouverture/fermeture du toit ouvrant en verre



- Pour ouvrir ou fermer le toit en verre, pousser le commutateur de toit en verre vers l'arrière jusqu'au point de résistance et le maintenir dans cette position.

Le toit en verre s'ouvre tant que le commutateur est actionné.

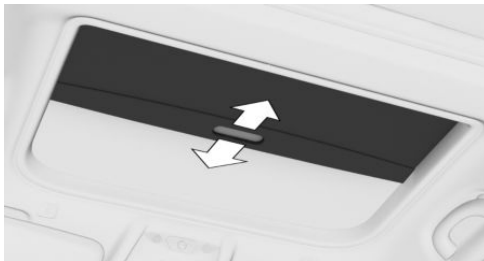
- Pousser le commutateur vers l'avant jusqu'au point de résistance et le maintenir. Le toit ouvrant en verre se ferme tant que le commutateur est maintenu.

- Pousser le commutateur vers l'arrière au-delà du point de résistance.
Le toit en verre s'ouvre automatiquement.
Actionner de nouveau le commutateur pour interrompre le mouvement en cours.
- Pousser le commutateur vers l'avant au-delà du point de résistance.
Le toit ouvrant en verre se ferme automatiquement.
Actionner de nouveau le commutateur pour interrompre le mouvement en cours.

Position confort

Sur certains modèles, les bruits dus au vent à l'intérieur du véhicule sont réduits au minimum lorsque le toit ouvrant en verre n'est pas encore entièrement ouvert. Sur ces modèles, la fonction automatique commence par ouvrir le toit ouvrant en verre seulement jusqu'à cette position de confort. Actionner de nouveau le commutateur pour le toit en verre dans le ciel de pavillon pour ouvrir entièrement le toit en verre.

Ouverture/fermeture du pare-soleil



Pour ouvrir ou fermer la protection solaire, pousser la protection solaire au niveau de la poignée dans la position souhaitée.

Protection anti-pincement

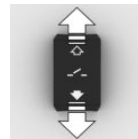
Principe

La protection de pincement empêche le coincement d'objets ou de parties du corps entre le cadre du toit et le toit ouvrant en verre pendant la fermeture de ce dernier.

Si une résistance ou un blocage est perceptible à la fermeture du toit ouvrant en verre, la fermeture s'interrompt à partir du milieu de l'ouverture du toit ou lors de la fermeture à partir de la position levée.

Fermeture sans protection anti-pincement depuis la position ouverte

En cas de danger extérieur ou quand du givre empêche la fermeture normale, procéder comme suit :



1. Fermer toutes les portes.
2. Activer l'état de marche ou arrêter le véhicule en marche.
3. Dans le ciel de pavillon, pousser le commutateur pour le toit en verre vers l'avant au-delà du point de résistance et le maintenir dans cette position.

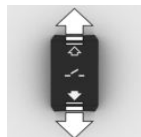
Le toit ouvrant en verre se ferme avec une protection de pincement limitée. Si la force de fermeture dépasse une certaine valeur, la fermeture est interrompue.

4. Pousser à nouveau le commutateur vers l'avant au-delà du point de résistance et le maintenir jusqu'à ce que le toit ouvrant en verre se ferme sans protection de pincement. Veiller à ce que la zone de fermeture soit dégagée.



Fermeture sans protection anti-pincement depuis la position élevée

En cas de danger extérieur ou quand du givre empêche la fermeture normale, procéder comme suit :



1. Fermer toutes les portes.
2. Activer l'état de marche ou arrêter le véhicule en marche.
3. Dans le ciel de pavillon, pousser le commutateur pour le toit en verre vers l'avant au-delà du point de résistance et le maintenir dans cette position.

Initialisation après une coupure de courant

Généralités

Après une coupure de courant pendant l'ouverture ou la fermeture, le toit ouvrant en verre peut, le cas échéant, n'être commandé que de manière limitée. Dans ce cas, l'initialisation du système peut résoudre le problème.

Il est possible d'initialiser le système dans les conditions suivantes :

- Le véhicule se trouve à l'horizontale.
- Le véhicule ne se déplace pas tant que l'initialisation n'est pas terminée.
- L'état de marche est établi.
- La température extérieure est supérieure à 5 °C.

Lors de l'initialisation, le toit ouvrant en verre se ferme sans protection anti-pincement.

Veiller à ce que la zone de fermeture soit dégagée.

Initialisation du système



Pour initialiser le système, dans le ciel de pavillon, pousser le commutateur pour le toit en verre vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à ce que l'initialisation

soit terminée :

L'initialisation démarre en l'espace de 15 secondes.

- Si le toit ouvrant en verre est fermé, il s'ouvre, puis il est de nouveau refermé.
- Si le toit ouvrant en verre est ouvert, il commence par se fermer, puis il s'ouvre et se ferme de nouveau.

L'initialisation est terminée lorsque le toit ouvrant en verre est de nouveau fermé après avoir été ouvert.

Sièges, volant et rétroviseurs

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Position assise sûre

Pour garantir un trajet décontracté, il est nécessaire que la position.

En cas d'accident, la position correcte du siège et l'utilisation correcte des systèmes de protection jouent un rôle important. Observer les informations contenues dans les chapitres suivants :

- Sièges, voir page 111.
- Ceintures de sécurité, voir page 116.
- Appuie-têtes, voir page 119.
- Airbags, voir page 194.

Sièges avant

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

En cas de réglage des sièges pendant le trajet, ces derniers peuvent se déplacer de manière inattendue. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Régler les sièges uniquement à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Si le dossier est trop incliné vers l'arrière, la ceinture de sécurité ne peut plus apporter la protection prévue. En cas d'accident, le corps risque de passer sous la ceinture de sécurité. Il y a risque de blessures et danger de mort. Régler le siège avant de prendre la route. Régler le dossier le plus à la verticale possible et ne pas modifier sa position pendant le trajet.

AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.

Sièges réglables manuellement

Principe

La commande des sièges à réglage manuel s'effectue au moyen des leviers montés sur le siège.

Aperçu



Les leviers de réglage des sièges se trouvent sur les sièges avant.



Réglage longitudinal

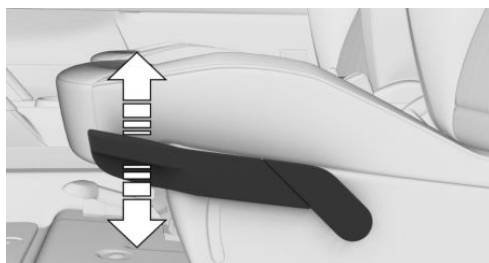
AVERTISSEMENT

Un siège non verrouillé peut se déplacer de manière inattendue pendant la conduite. Le véhicule peut échapper à tout contrôle. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Après avoir réglé le siège, le déplacer légèrement en avant ou en arrière pour qu'il s'enclenche correctement.



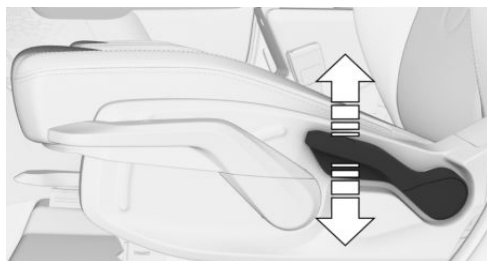
Pour modifier le réglage longitudinal, tirer le levier de réglage longitudinal vers le haut à l'avant du siège et faire glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage en hauteur



Pour régler la hauteur, sur le côté du siège, lever ou abaisser plusieurs fois le levier de réglage de la hauteur de siège jusqu'à ce que le siège atteigne la hauteur souhaitée.

Réglage de l'inclinaison du dossier



Pour régler l'inclinaison du dossier, sur le côté du siège, tirer le levier d'inclinaison de dossier et augmenter ou réduire la charge sur le dossier selon les besoins.

Sièges à réglage électrique

Principe

Les commutateurs sur les sièges à réglage électrique permettent de les régler.

La position actuelle du siège peut être mémorisée via la fonction Memory.

Plus d'informations :

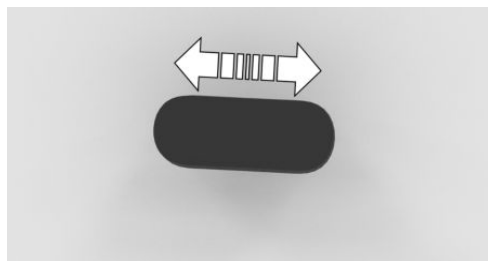
Fonction mémoire, voir page [124](#).

Aperçu



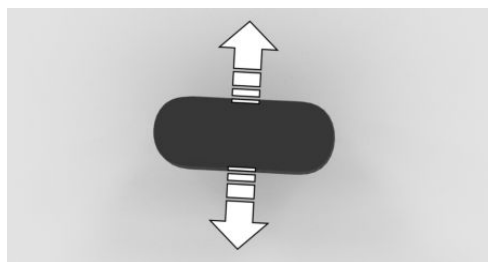
Les commutateurs de réglage des sièges se trouvent sur les sièges avant.

Réglage longitudinal



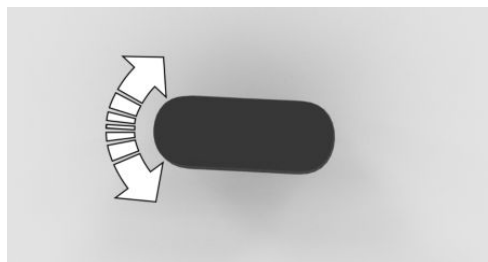
Pour régler le siège dans le sens longitudinal, actionner le commutateur correspondant sur le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage en hauteur



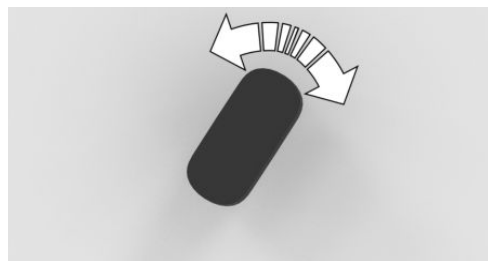
Pour régler la hauteur du siège, pousser sur ce dernier le commutateur de hauteur de siège vers le haut ou vers le bas.

Réglage de l'inclinaison du siège



Pour régler l'inclinaison du siège, pousser sur ce dernier le commutateur d'inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas.

Réglage de l'inclinaison du dossier



Pour régler l'inclinaison du dossier, pousser sur ce dernier le commutateur d'inclinaison du dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage automatique de la position du siège

Principe

Le réglage du siège conducteur est mémorisé dans le MINI ID ou le profil conducteur actif. Si le MINI ID ou le profil conducteur est réactivé ultérieurement, la position de siège mémorisée est automatiquement réglée.

Activation et désactivation de la fonction

1. Pour activer la fonction de réglage automatique de la position de siège, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Confort d'assise » / « Conducteur » / « Réglage aut. siège sur position définie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Soutien lombaire

Principe

La courbure du dossier peut être modifiée de telle sorte que la colonne lombaire, la lordose, soit soutenue. Le soutien du haut du bassin et de la colonne vertébrale garantit une position assise verticale.



Réglage du soutien lombaire

Procéder de la manière suivante pour régler le soutien lombaire :



- Pour renforcer ou réduire la courbure, appuyer sur la touche de soutien lombaire du siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour déplacer la courbure vers le haut ou vers le bas, appuyer sur la touche de soutien lombaire du siège vers le haut ou vers le bas.

Limite de fonctionnement

À très haute ou très basse température, il peut être impossible de régler le soutien lombaire.

Siège massant

Principe

Le siège massant décontracte, favorise la circulation sanguine dans les muscles de la zone lombaire et prévient la fatigue.

Menu Siège massant



Pour accéder directement au menu Siège massant depuis l'unité d'interaction, appuyer sur la touche de Siège massant.

Activation/désactivation du siège massant

Procéder de la manière suivante pour activer ou désactiver le siège massant :

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Confort d'assise ».
2. Sélectionner le siège souhaité.
3. « Siège massant »
4. Le cas échéant, sélectionner le réglage souhaité.

La fonction de siège massant est interrompue lorsque le support lombaire est utilisé.

Modèle 3 portes : Accès vers l'arrière

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.



AVERTISSEMENT

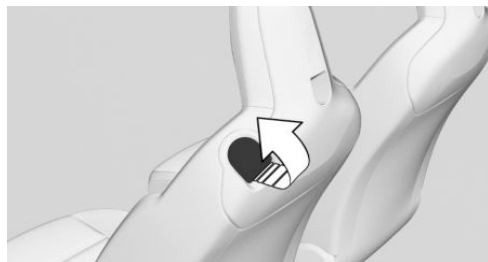
Un dossier non verrouillé peut se déplacer de manière inattendue pendant le trajet. Le véhicule peut échapper à tout contrôle. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant le départ, redresser le dossier et le verrouiller. En avançant et en reculant légèrement le dossier, s'assurer qu'il s'enclenche correctement.

Réglage longitudinal manuel

Basculement du dossier

Procéder de la manière suivante pour rabattre le dossier en cas de réglage longitudinal manuel :

1. Tirer le levier à fond.



2. Rabattre le dossier vers l'avant.
3. Déplacer le siège vers l'avant.

Rabattement du dossier

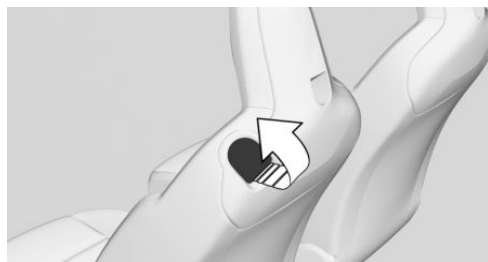
1. Ramener le siège à sa position initiale.
2. Rabattre le dossier pour verrouiller le siège.

Réglage longitudinal électrique

Basculement du dossier

Procéder de la manière suivante pour rabattre le dossier en cas de réglage longitudinal électrique :

1. Tirer le levier à fond.



2. Rabattre le dossier vers l'avant.

Pour faciliter l'accès à l'arrière, le siège se déplace automatiquement jusqu'à la position la plus avancée.

La procédure s'interrompt en cas d'activation du commutateur de réglage longitudinal ou si le dossier est rabattu.

Rabattement du dossier

Rabattre le dossier et le verrouiller.

Le siège se déplace automatiquement jusqu'à la dernière position assise enregistrée.

Calibrage des sièges avant

Principe

Dès que le réglage électrique du siège ne fonctionne plus correctement, un calibrage automatique du siège conducteur est effectué. Le calibrage automatique a lieu une fois que le conducteur a quitté le véhicule et fermé les portes.

Si le calibrage ne peut pas être effectué automatiquement ou qu'un calibrage du siège passager avant est nécessaire, un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction. Les sièges avant doivent, dans ce cas, être calibrés manuellement pour rétablir la précision du réglage électrique des sièges.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au calibrage des sièges avant :



- Le levier sélecteur est en position P.
- Le siège à calibrer n'est pas occupé.

Calibrage manuel du siège avant

1. Pour calibrer la position arrière du siège, maintenir le commutateur de réglage longitudinal vers l'arrière jusqu'à ce que le siège s'arrête.
2. Répéter l'opération 1 jusqu'à ce que le siège s'arrête, puis se déplace légèrement dans le sens opposé. La position finale arrière est calibrée.
3. Pour calibrer la position avant du siège, maintenir le commutateur de réglage longitudinal vers l'avant jusqu'à ce que le siège s'arrête.
4. Répéter l'opération 3 jusqu'à ce que le siège s'arrête, puis se déplace légèrement dans le sens opposé. La position finale avant est calibrée.

Le calibrage est terminé dès que le message affiché sur l'unité d'interaction disparaît. Si le message reste actif, répéter le calibrage.

Si le message ne disparaît pas après plusieurs procédures de calibrage, faites contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Sortie confort

Principe

Le réglage Descente confort facilite la montée et la descente du véhicule en ajustant automatiquement la position du siège et en reculant le siège.

Activation/désactivation de la descente confort

1. Pour activer ou désactiver la descente confort, sélectionner le chemin d'accès

suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Confort d'assise » / « Descente confort ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Ceintures de sécurité

Principe

Pour assurer la sécurité des passagers, le véhicule est équipé de quatre ou cinq ceintures de sécurité. Toutefois, celles-ci ne peuvent apporter la protection prévue que si elles sont bouclées correctement.

Boucler les ceintures de sécurité sur tous les sièges occupés avant chaque départ. Les airbags doivent être considérés comme une protection supplémentaire, en plus des ceintures de sécurité. Les airbags ne remplacent pas les ceintures de sécurité.

Tous les points de fixation des ceintures sont conçus afin d'offrir le meilleur effet protecteur possible des ceintures de sécurité lorsque celles-ci sont correctement utilisées et les sièges sont correctement réglés.

Les deux boucles de ceinture extérieures des sièges arrière sont destinées aux passagers assis à droite et à gauche.

La boucle de ceinture intérieure des sièges arrière est destinée au passager assis au milieu.

Plus d'informations :

Remarques pour une assise sûre, voir page 111.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si une même ceinture de sécurité sert à attacher plus d'une personne, sa fonction de protection n'est plus garantie. Il y a risque de blessures et danger de mort. N'attacher qu'une seule personne par ceinture de sécurité. Ne pas prendre les nourrissons ou les enfants sur les genoux, mais les transporter et les attacher dans des systèmes de retenue pour enfants prévus à cet effet.

AVERTISSEMENT

La protection offerte par les ceintures de sécurité peut être limitée, voire inexistante, si elles ne sont pas bouclées correctement. Une ceinture de sécurité mal positionnée peut provoquer des blessures supplémentaires, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que tous les passagers du véhicule bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Lorsque le dossier de siège arrière n'est pas verrouillé, l'effet de protection de la ceinture de sécurité du milieu n'est pas assuré. Il y a risque de blessures et danger de mort. Verrouiller le dossier de siège arrière le plus large si la ceinture de sécurité du milieu est utilisée.

AVERTISSEMENT

La protection offerte par les ceintures de sécurité peut être limitée, voire inexistante, dans les situations suivantes :

- Les ceintures de sécurité ou les boucles sont endommagées, encrassées ou altérées d'une autre manière.
- Les rétracteurs de ceinture ou le mécanisme d'enroulement ont été modifiés.

Lors d'un accident, les ceintures de sécurité peuvent être endommagées de manière invisible. Il y a risque de blessures et danger de mort. Ne pas modifier les ceintures de sécurité, les boucles, les enrouleurs, le mécanisme d'enroulement et les points d'ancrage, et les maintenir propres. Après un accident, faire contrôler les ceintures de sécurité par un Réparateur Agréé du constructeur, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

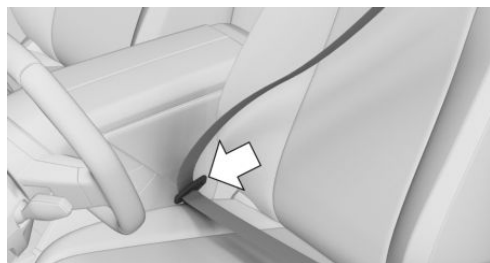
Tenir compte des points suivants pour utiliser correctement les ceintures de sécurité :

- Faire passer la ceinture de sécurité sur le bassin et l'épaule sans la vriller, en veillant à ce qu'elle soit bien tendue et le plus près possible du corps.
- Faire passer la ceinture de sécurité le plus bas possible sur les hanches. La ceinture de sécurité ne doit pas appuyer sur le ventre.
- Ne pas faire frotter la ceinture de sécurité sur des arêtes vives, ne pas la passer ni la coincer sur des objets durs ou fragiles.
- Éviter les vêtements trop amples.
- Retendre fréquemment la ceinture de sécurité vers le haut au niveau du buste.



Bouclage de la ceinture de sécurité

1. Pour boucler la ceinture de sécurité, la faire passer lentement sur l'épaule et le bassin.
2. Insérer la languette dans la boucle de ceinture. La boucle de ceinture doit s'enclencher de façon audible.



Débouclage de la ceinture de sécurité

1. Maintenir la ceinture de sécurité pour la déboucler.
2. Appuyer sur la touche rouge de la boucle de ceinture.
3. Accompagner la ceinture de sécurité vers le mécanisme d'enroulement.

Alerte d'oubli de ceinture

Principe

L'alerte d'oubli de ceinture avertit le conducteur lorsque les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées.

Généralités

L'alerte d'oubli de ceinture est activée dans les cas suivants :

- Si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée côté conducteur ou côté passager.
- Avec certaines versions de pays, l'alerte d'oubli de ceinture est également activée si la ceinture de sécurité sur la banquette arrière n'est pas bouclée.

- Si la ceinture de sécurité est enlevée pendant la conduite.
- Lorsque des objets se trouvent sur un siège.

Affichage sur l'unité d'interaction

Le témoin de contrôle sur l'unité d'interaction s'allume lorsque l'état de marche est activé et qu'une alerte d'oubli de ceinture est active.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche. Si un message Check-Control apparaît, vérifier si la ceinture de sécurité est correctement bouclée.

Les affichages peuvent varier en fonction de l'équipement et de la version de pays.

Symbole	Signification
	La ceinture de sécurité n'est pas bouclée.
	La ceinture de sécurité est bouclée sur le siège correspondant.
	La ceinture de sécurité n'est pas bouclée sur le siège correspondant.
	Selon la version de pays : Le siège correspondant n'est pas occupé.
	Selon la version de pays : L'alerte d'oubli de ceinture est désactivée sur le siège correspondant.

Activation/désactivation de l'alerte d'oubli de ceinture

Selon la version de pays, il est possible de désactiver l'alerte d'oubli de ceinture pour transporter des objets sur un siège à l'arrière.

Un avertissement est toujours émis si la ceinture de sécurité est enlevée pendant la conduite.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Confort d'assise » / « Alerte d'oubli de
ceinture ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Appuie-têtes avant

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le manque de protection dû à l'absence ou au réglage incorrect des appuie-tête peut entraîner des blessures à la tête ou à la nuque. Il y a risque de blessures.

- Avant le départ, monter les appuie-tête manquants sur les sièges occupés.
- Dans la mesure du possible, régler l'appuie-tête de manière à ce que le milieu de l'appuie-tête soutienne l'arrière de la tête à hauteur des yeux.
- Régler la distance de façon à ce que l'appuie-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête. Le cas échéant, régler la distance en inclinant le dossier.
- Avec un appuie-tête à réglage manuel : après le réglage, s'assurer que l'appuie-tête est bien enclenché.

AVERTISSEMENT

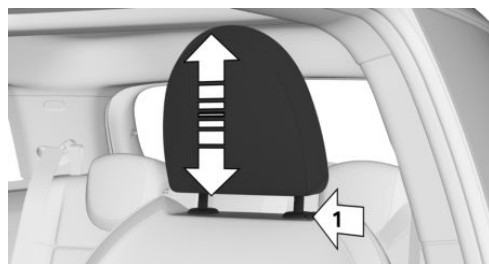
Des parties du corps peuvent être coincées lors du déplacement de l'appuie-tête. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement de l'appuie-tête soit libre lors de son déplacement.

AVERTISSEMENT

Des objets placés au niveau de l'appuie-tête réduisent la protection apportée à la tête et à la nuque. Il y a risque de blessures.

- Ne pas utiliser de housses de siège ou d'appuie-tête.
- Ne pas suspendre d'objets, par exemple des cintres, directement aux appuie-tête.
- Utiliser uniquement des accessoires considérés comme sûrs pour être fixés aux appuie-tête.
- Ne pas utiliser d'accessoires, tels que des coussins, pendant le trajet.

Réglage en hauteur



- Pour remonter l'appuie-tête, le pousser vers le haut.
- Pour régler la hauteur de l'appuie-tête vers le bas, appuyer sur la touche de déverrouillage située sur le dossier et pousser l'appuie-tête vers le bas, flèche 1.



Siège sport John Cooper Works : réglage en hauteur

Les appuie-têtes ne peuvent pas être réglés en hauteur.

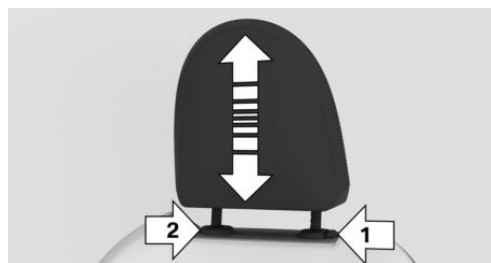
Réglage de la distance

La distance de l'appuie-tête à l'arrière de la tête peut être réglée en inclinant le dossier.

Régler la distance de façon à ce que l'appuie-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête.

Démontage/montage des appuie-tête

Démonter l'appuie-tête uniquement si personne ne prend place sur le siège correspondant.



1. Remonter l'appuie-tête jusqu'à la résistance.
2. Appuyer sur la touche de déverrouillage du dossier et sortir complètement l'appuie-tête, flèches 1 et 2.

Pour poser les appuie-têtes, procéder dans l'ordre inverse.

Siège sport John Cooper Works : démontage des appuie-têtes

Les appuie-têtes ne peuvent pas être déposés.

Appuie-têtes arrière

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le manque de protection dû à l'absence ou au réglage incorrect des appuie-tête peut entraîner des blessures à la tête ou à la nuque. Il y a risque de blessures.

- Avant le départ, monter les appuie-tête manquants sur les sièges occupés.
- Dans la mesure du possible, régler l'appuie-tête de manière à ce que le milieu de l'appuie-tête soutienne l'arrière de la tête à hauteur des yeux.
- Régler la distance de façon à ce que l'appuie-tête soit le plus près possible de l'arrière de la tête. Le cas échéant, régler la distance en inclinant le dossier.
- Avec un appuie-tête à réglage manuel : après le réglage, s'assurer que l'appuie-tête est bien enclenché.



AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors du déplacement de l'appuie-tête. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement de l'appuie-tête soit libre lors de son déplacement.



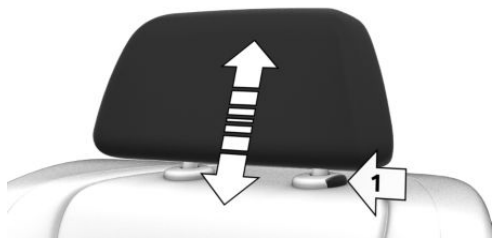
AVERTISSEMENT

Des objets placés au niveau de l'appuie-tête réduisent la protection apportée à la tête et à la nuque. Il y a risque de blessures.

- Ne pas utiliser de housses de siège ou d'appuie-tête.
- Ne pas suspendre d'objets, par exemple des cintres, directement aux appuie-tête.
- Utiliser uniquement des accessoires considérés comme sûrs pour être fixés aux appuie-tête.
- Ne pas utiliser d'accessoires, tels que des coussins, pendant le trajet.

Réglage en hauteur

Pour améliorer la visibilité vers l'arrière, les appuie-tête arrière peuvent être abaissés au maximum. Ne régler la position la plus basse que si personne ne prend place sur la place assise correspondante.



- Pour remonter l'appuie-tête, le pousser vers le haut.
- Pour régler l'appuie-tête vers le bas, appuyer sur la touche de déverrouillage située sur le dossier et pousser l'appuie-tête vers le bas, flèche 1.

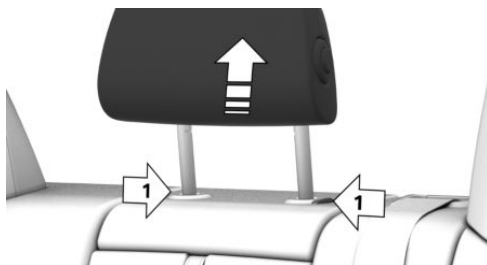
Démontage/montage des appuie-tête

Démonter l'appuie-tête uniquement si personne ne prend place sur le siège correspondant.

1. Rabattre le dossier du siège arrière correspondant.

Pour rabattre le dossier de siège arrière, procéder de la même manière que pour agrandir le compartiment à bagages.

2. Remonter l'appuie-tête jusqu'à la résistance.
3. Appuyer simultanément sur les deux touches de déverrouillage situées sur le dossier, puis retirer complètement l'appuie-tête, flèche 1.



Pour poser les appuie-têtes, procéder dans l'ordre inverse.

Plus d'informations :

Agrandissement du compartiment à bagages, voir page [322](#).

Rétroviseurs extérieurs

Principe

Le réglage des rétroviseurs extérieurs est mémorisé dans le MINI ID ou dans le profil conducteur actif. Si le MINI ID ou le profil conducteur est réactivé ultérieurement, la position mémorisée est automatiquement réglée.

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'assombrit automatiquement. La commutation est commandée par des cellules photoélectriques logées dans le rétroviseur intérieur.

Selon l'équipement, les deux rétroviseurs extérieurs sont automatiquement chauffés



en cas de besoin et dès que le véhicule est en état de marche.

Généralités

Le réglage actuel des rétroviseurs extérieurs peut être mémorisé avec la fonction Memory.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le rétroviseur représente les objets plus près qu'ils ne le sont. Vous risquez de mal estimer la distance avec les usagers qui suivent, par exemple lors des changements de voie. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Estimer la distance par rapport aux usagers qui se trouvent derrière en regardant par-dessus son épaule.

Aperçu



Symbole	Signification
	Rabattre et déployer les rétroviseurs extérieurs.
	Régler les rétroviseurs extérieurs.



Rabattre et déployer les rétroviseurs extérieurs.



Régler les rétroviseurs extérieurs.

Symbole	Signification
	Sélectionner le rétroviseur extérieur gauche. Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir.
	Sélectionner le rétroviseur extérieur droit.



Sélectionner le rétroviseur extérieur gauche. Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir.



Sélectionner le rétroviseur extérieur droit.

Sélection du rétroviseur extérieur

-  Pour sélectionner le rétroviseur extérieur gauche, appuyer sur la touche correspondante dans la porte conducteur. La LED s'allume.
-  Pour sélectionner le rétroviseur extérieur droit, appuyer sur la touche correspondante dans la porte conducteur. La LED s'allume.

Réglage des rétroviseurs extérieurs



Appuyer sur la touche de réglage des rétroviseurs extérieurs dans la porte conducteur.

Le rétroviseur extérieur sélectionné suit le mouvement de la touche.

Dysfonctionnement

En cas de défaut électrique, régler le rétroviseur extérieur en appuyant sur les bords du verre de rétroviseur.

Pliage/dépliage des rétroviseurs extérieurs



REMARQUE

En raison de sa largeur, le véhicule peut être endommagé dans les stations de lavage. Il y a un risque de dommages matériels. Avant le lavage, rabattre les rétroviseurs à la main ou avec la touche.



Pour rabattre et déployer les rétroviseurs extérieurs, appuyer sur la touche de rabattement et de déploiement des rétroviseurs extérieurs dans la porte conducteur.

Le pliage est possible jusqu'à une vitesse d'environ 20 km/h.

Le rabattement et le déploiement des rétroviseurs extérieurs est utile dans les cas suivants :

- Dans les stations de lavage.
- Dans les rues étroites.

Des rétroviseurs extérieurs pliés se déplient automatiquement à une vitesse d'environ 40 km/h.

Position nuit automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'assombrit automatiquement. La commutation est commandée par des cellules photo-électriques logées dans le rétroviseur intérieur.

Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir

Principe

Selon l'équipement, lorsque la marche arrière est engagée, le verre de rétroviseur côté passager est incliné vers le bas. Lorsque le verre de rétroviseur est incliné vers le bas, la visibilité sur la bordure de trottoir ou sur d'autres obstacles proches du sol est améliorée, par exemple lors des manœuvres de stationnement.

Activation de la commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir



1. Pour activer la commande automatique d'orientation vers la bordure

de trottoir, appuyer dans la porte sur la touche du rétroviseur extérieur côté conducteur. La LED s'allume.

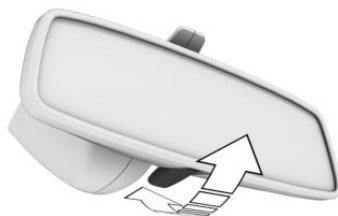
2. Placer le levier sélecteur en position R.

Désactivation de la commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir



Pour désactiver la commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir, appuyer sur la touche du rétroviseur extérieur côté passager dans la porte. Le témoin LED s'allume et le témoin LED du rétroviseur extérieur côté conducteur s'éteint.

Rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit manuelle



Pour réduire l'éblouissement par le rétroviseur intérieur, basculer vers l'avant le levier sur le rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit manuelle.



Rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit automatique

Principe

Le rétroviseur intérieur s'assombrit automatiquement.

Il est commandé par des cellules photo-électriques situées dans le miroir et sur la face arrière du rétroviseur.

Aperçu



Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit automatique :

- Maintenir toujours propres les cellules photoélectriques.
- Ne pas masquer la zone située entre le rétroviseur intérieur et le pare-brise.

Volant

Consignes de sécurité



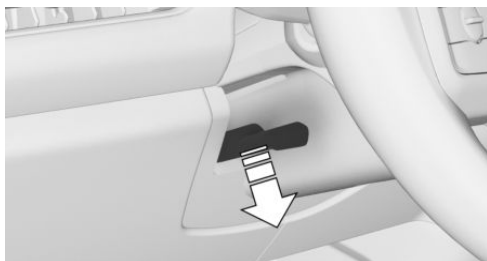
AVERTISSEMENT

En cas de réglage du volant pendant le trajet, ce dernier peut se déplacer de manière inattendue. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels.

Régler le volant uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Réglage manuel du volant

La position du volant peut être réglée manuellement en hauteur et dans le sens longitudinal.



1. Abaisser complètement le levier de déverrouillage sur la colonne de direction.
2. Adapter le réglage longitudinal et en hauteur du volant à la position du siège en le tenant à deux mains.
3. Relever le levier.

Fonction Memory

Principe

La fonction Memory permet de mémoriser les réglages suivants et de les activer si nécessaire :

- Position de siège.
- Réglage des rétroviseurs extérieurs.
- Selon l'équipement : hauteur de l'affichage tête haute.

Généralités

Il est possible d'affecter deux emplacements de mémoire avec différents réglages à chaque profil de conducteur.

Les réglages du soutien lombaire ne sont pas mémorisés.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

L'utilisation de la fonction Memory pendant la conduite peut entraîner des mouvements de siège ou de volant inattendus. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ouvrir la fonction Memory uniquement à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Il existe un risque de coincement lors du déplacement des sièges. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le réglage, s'assurer que la zone de déplacement du siège est libre.

Aperçu



Les touches Memory se trouvent sur le siège conducteur.

Mémorisation du réglage

Procéder de la manière suivante pour mémoriser les réglages dans la fonction Memory avec les touches :

1. Régler la position souhaitée.
2.  Appuyer sur la touche de réglage sur le siège. La LED s'allume.
3. Appuyer sur la touche Memory souhaitée 1 ou 2 tant que la LED est allumée. Un signal sonore retentit et la mémorisation est terminée.

Procéder de la manière suivante pour enregistrer les réglages dans la fonction Memory depuis l'unité d'interaction :

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Confort d'assise ».
2. Sélectionner la position de siège souhaitée.
3. Sélectionner le symbole de la touche SET.

Affichage du réglage

Procéder de la manière suivante pour afficher les réglages dans la fonction Memory avec les touches :

Appuyer sur la touche Memory souhaitée 1 ou 2.

La position mémorisée est demandée.

Le processus s'interrompt quand vous actionnez un commutateur de réglage du siège ou une des touches de mémoire.

Le réglage de la position de siège côté conducteur est annulé peu après le départ.

1. Pour accéder aux réglages dans la fonction Memory, sélectionner le chemin d'accès suivant via l'unité d'interaction :



menu Applis / « Véhicule » / « Confort d'assise ».

2. Sélectionner le siège souhaité.
3. Sélectionner la position de siège souhaitée.

Transport d'enfants en toute sécurité

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Transport des enfants à la bonne place

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

AVERTISSEMENT

Un véhicule surchauffé peut s'avérer fatal pour les personnes, en particulier les enfants ou les animaux qui s'y trouvent. Il y a risque de blessures et danger de mort. Ne laisser personne sans surveillance dans le véhicule, notamment des enfants ou des animaux.

AVERTISSEMENT

Les systèmes de retenue pour enfants et leurs pièces peuvent fortement chauffer sous l'effet du rayonnement solaire. Des personnes risquent de se brûler sur les pièces chaudes. Il y a risque de blessures. Ne pas exposer le système de retenue pour enfant au rayonnement direct du soleil ou le couvrir si nécessaire. Si nécessaire, laisser refroidir le système de retenue pour enfant avant d'y installer un enfant. Ne pas laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule.

Transport des enfants sur les sièges arrière

Généralités

L'étude des accidents montre que la place la plus sûre pour un enfant est à l'arrière.

Les enfants âgés de moins de 12 ans ou mesurant moins de 150 cm doivent, si possible, être transportés uniquement sur un siège arrière dans des systèmes de retenue pour enfant prévus pour leur âge, leur poids et leur taille. Attacher les enfants de plus de 12 ans avec une ceinture de sécurité dès que le système de retenue pour enfant ne

convient plus en raison de leur âge, de leur poids ou de leur taille.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Les enfants mesurant moins de 150 cm peuvent pas fermer correctement la ceinture de sécurité sans système de retenue pour enfant supplémentaire. La protection offerte par les ceintures de sécurité peut être limitée, voire inexistante, si elles ne sont pas bouclées correctement. Une ceinture de sécurité mal positionnée peut provoquer des blessures supplémentaires, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Sécurisez les enfants mesurant moins de 150 cm au moyen d'un système de retenue pour enfants approprié.

Transport d'un enfant sur le siège passager avant

Généralités

Lors de l'utilisation d'un système de retenue pour enfant sur le siège passager avant, tenir compte des réglementations nationales en vigueur.

Lors de l'utilisation d'un système de retenue pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, s'assurer que l'airbag passager avant est désactivé.

S'il n'est pas possible de désactiver l'airbag passager avant, ne pas transporter d'enfant sur le siège passager avant dans des systèmes de retenue pour enfant dos à la route.

Plus d'informations :

Désactivation de l'airbag passager avant, voir page 197.

Consigne de sécurité

DANGER

S'ils sont activés, les airbags du passager avant peuvent, lors de leur déclenchement, blesser mortellement un enfant assis dos à la route dans un système de retenue pour enfant. Il y a danger de mort. S'assurer que les airbags passagers avant sont désactivés et que le témoin de contrôle « PASSENGER AIRBAG OFF » est allumé.

Montage de systèmes de retenue pour enfants

Généralités

Lors de la sélection, du montage et de l'emploi de systèmes de retenue pour enfant, respecter les indications, ainsi que les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système.

Pour faciliter le montage d'un système de retenue pour enfant dos à la route à l'arrière, régler le siège avant dans la position la plus haute avant de rabattre le dossier.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

La protection offerte par le système de retenue pour enfant peut être limitée dans les situations suivantes :

- Les systèmes de retenue pour enfants ne sont pas montés correctement.
- Les enfants installés dans un système de retenue pour enfants ne sont pas attachés.

Il y a risque de blessures et danger de mort. S'assurer que les systèmes de retenue pour enfants sont correctement montés dans le véhicule et que les enfants y sont correctement attachés.



AVERTISSEMENT

La protection offerte peut être limitée, voire inexistante, si les systèmes de retenue ou leurs systèmes de fixation sont endommagés ou ont été sollicités lors d'un accident. Un enfant ne pourra pas être suffisamment retenu, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a risque de blessures et danger de mort.

Ne plus utiliser les systèmes de retenue pour enfants endommagés ou sollicités lors d'un accident.

Faire contrôler et remplacer les systèmes de fixation endommagés ou sollicités lors d'un accident par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.



AVERTISSEMENT

Si le siège du véhicule n'est pas réglé correctement ou si le siège enfant est mal monté, la stabilité du système de retenue pour enfant est limitée, voire inexistante. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que le système de retenue pour enfant repose fermement contre le dossier du siège. Adapter l'inclinaison du dossier de tous les sièges concernés et régler correctement les sièges. Veiller à ce que les sièges et leurs dossiers soient correctement enclenchés ou verrouillés. Si possible et si nécessaire, adapter la hauteur des appuie-tête ou les retirer.

Avant le montage

Avant de monter les systèmes de retenue pour enfant, veiller à ce que les dossiers des sièges arrière soient bien verrouillés.

Pour faciliter le montage du système de retenue pour enfants, placer les sièges arrière dans la position la plus reculée.

Sur le siège passager avant

Désactivation de l'airbag



DANGER

S'ils sont activés, les airbags du passager avant peuvent, lors de leur déclenchement, blesser mortellement un enfant assis dos à la route dans un système de retenue pour enfant. Il y a danger de mort. S'assurer que les airbags passagers avant sont désactivés et que le témoin de contrôle « PASSENGER AIRBAG OFF » est allumé.

Avant le montage d'un système de retenue pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, s'assurer que l'airbag passager avant est désactivé. Si l'airbag ne peut pas être désactivé, ne pas installer de système de retenue pour enfant dos à la route.

Plus d'informations :

Désactivation de l'airbag passager avant, voir page 197.

Systèmes de retenue pour enfants dos à la route



DANGER

S'ils sont activés, les airbags du passager avant peuvent, lors de leur déclenchement, blesser mortellement un enfant assis dos à la route dans un système de retenue pour enfant. Il y a danger de mort. S'assurer que les airbags passagers avant sont dés-

activés et que le témoin de contrôle « PAS-SENGER AIRBAG OFF » est allumé.



Observer les indications qui figurent sur le pare-soleil côté passager.

Ne jamais utiliser de système de retenue pour enfant dos à la route sur un siège dont l'airbag frontal est activé. Cela pourrait provoquer de graves blessures chez l'enfant, voire la mort.

Position de siège et hauteur de siège

Après le montage d'un système universel de retenue pour enfant, reculer et relever au maximum le siège passager avant. Cette position et hauteur de siège assure la meilleure trajectoire possible de la ceinture de sécurité et une protection maximale en cas d'accident.

Après le montage d'un système universel de retenue pour enfant, adapter l'inclinaison du dossier de siège afin d'obtenir le meilleur passage possible de la ceinture de sécurité.

Si le point de fixation supérieur de la ceinture de sécurité se trouve devant le guide-ceinture du siège enfant, avancer le siège du passager avant avec précaution jusqu'à obtenir la meilleure trajectoire de ceinture de sécurité possible.

Largeur du dossier

Avec largeur de dossier réglable : avant de monter un système de retenue pour enfant sur le siège du passager avant, régler la lar-

geur maximale du dossier. Ne plus modifier la largeur de dossier et ne plus activer la position de mémoire.

Ancrages pour ISOFIX ou i-Size

Principe

Les systèmes de retenue pour enfant conformes à la norme ISOFIX permettent une fixation solide au véhicule à l'aide des ancrages ISOFIX.

i-Size est une norme de sécurité européenne actuelle pour les systèmes de retenue pour enfant et une évolution du système ISOFIX.

Généralités

Lors de la sélection, du montage et de l'emploi de systèmes de retenue pour enfant, respecter les indications, ainsi que les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système.

Plus d'informations :

Sièges adaptés à l'installation de systèmes de retenue pour enfants, voir page [135](#).

Fixations ISOFIX pour systèmes de retenue pour enfants

Généralités

ISOFIX est une réglementation pour l'homologation des systèmes de retenue pour enfants.

Il est possible de fixer des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX sur les prises avec le marquage ISOFIX.

Seuls certaines fixations ISOFIX pour sièges enfants peuvent être utilisées sur les sièges appropriés. La classe et la catégorie de taille correspondantes sont indiquées par

une lettre ou un code ISO sur une plaque apposée sur le siège enfant.

Symbole	Signification
	Si ce symbole est présent à bord du véhicule, cela signifie que ce dernier a été homologué conformément à la norme ISOFIX. Le symbole indique les points de fixation pour les ancrages inférieurs du système. Les ancrages inférieurs sont conformes aux exigences de la norme ISOFIX.
	Le symbole correspondant indique le point de fixation pour la sangle de retenue supérieure.

Systèmes de retenue pour enfants i-Size

Généralités

i-Size est une réglementation pour systèmes de retenue pour enfants permettant d'homologuer les systèmes de retenue.

Le système est un perfectionnement du système ISOFIX.

Des systèmes de retenue pour enfant ISO-FIX peuvent également être montés sur les prises avec marquage i-Size.

Symbole	Signification
	Si ce symbole est visible dans le véhicule, cela signifie que le véhicule a été homologué conformément à i-Size. Le symbole indique les points de fixation pour les ancrages inférieurs du système. Les ancrages inférieurs sont conformes aux normes européennes i-Size.
	Le symbole correspondant indique le point de fixation pour la sangle de retenue supérieure.

Fixations pour ancrages inférieurs

Généralités

Si les systèmes de retenue pour enfant avec ceinture de sécurité intégrée sont fixés aux logements pour les ancrages inférieurs, tenir compte des points suivants :

Ne pas dépasser un poids total de 33 kg pour l'enfant et son système de retenue pour enfant.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

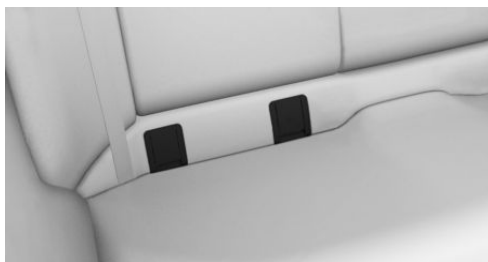
La protection offerte par le système de retenue pour enfant est limitée si les ancrages inférieurs ne sont pas enclenchés correctement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que les ancrages inférieurs soient correctement enclenchés et à ce que le système de retenue pour enfant repose fermement contre le dossier du siège.

AVERTISSEMENT

Les supports des ancrages inférieurs et les points de fixation des systèmes de retenue pour enfant sont conçus uniquement pour fixer les systèmes de retenue pour enfant. Si d'autres objets sont fixés, les prises ou points de fixation peuvent être endommagés. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Fixer uniquement des systèmes de retenue pour enfants aux supports des ancrages inférieurs et aux points de fixation correspondants.

Siège arrière : position

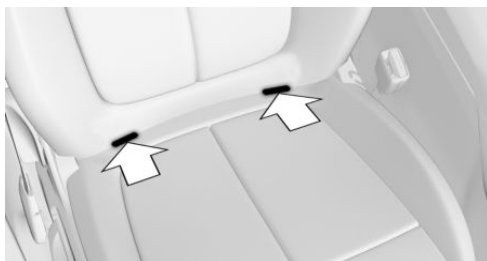
Symbole	Signification
	Le symbole correspondant indique les supports pour les ancrages inférieurs ISO-FIX ou i-Size.



Les fixations pour les ancrages inférieurs se trouvent derrière les caches indiqués sur les sièges arrière. Ouvrir les rabats vers le haut pour exposer les ancrages.

Rabattre les caches après avoir déposé le système de retenue pour enfant.

Siège passager



Selon la version de pays, il existe sur le siège passager avant des prises pour les ancrages inférieurs. Les prises pour le siège passager avant se trouvent dans la fente entre le siège et le dossier. Suivant l'équipement, la position est repérée par un symbole.

Avant le montage des systèmes de retenue pour enfants

Avant le montage d'un système de retenue pour enfant, écarter la ceinture de sécurité de la zone des ancrages inférieurs du système de retenue pour enfant.

Montage de systèmes de retenue pour enfants

Procéder de la manière suivante pour monter le système de retenue pour enfant dans le véhicule :

1. Monter le système de retenue pour enfant en respectant les instructions du fabricant du siège enfant.
2. Veiller à ce que les ancrages du système de retenue pour enfant soient correctement enclenchés des deux côtés dans les fixations inférieures des sièges.

Systèmes de retenue pour enfants avec sangle de retenue supérieure

Généralités

Si des systèmes de retenue pour enfant sont fixés aux points de fixation supérieurs, respecter les informations et les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système de retenue pour enfant.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la sangle de retenue supérieure du système de retenue pour enfant réduit la protection apportée par le système. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la sangle à tendeur supérieure ne passe pas sur des arêtes vives et à ce qu'elle soit amenée sans torsion jusqu'au point de fixation supérieur.

AVERTISSEMENT

La protection offerte par le système de retenue pour enfant peut être limitée, voire inexistante, si le dossier du siège arrière n'est pas verrouillé. Dans certaines situations, par exemple en cas de freinage ou d'accident, le dossier du siège arrière peut basculer vers l'avant. Il y a risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que les dossiers de siège arrière soient verrouillés.

AVERTISSEMENT

Les supports des ancrages inférieurs et les points de fixation des systèmes de retenue pour enfant sont conçus uniquement pour fixer les systèmes de retenue pour enfant.

Si d'autres objets sont fixés, les prises ou points de fixation peuvent être endommagés. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Fixer uniquement des systèmes de retenue pour enfants aux supports des ancrages inférieurs et aux points de fixation correspondants.

Points de fixation pour la sangle de retenue supérieure

Symbole	Signification
	Le symbole correspondant indique le point de fixation pour la sangle de retenue supérieure.

Siège arrière



Modèle 3 portes : Deux points de fixation sont fournis pour les sièges arrière pour la sangle à tendeur supérieure des fixations pour systèmes de retenue pour enfants.



Modèle 5 portes : Selon l'équipement, deux ou trois points de fixation existent pour la sangle à tendeur supérieure des systèmes de retenue pour enfants des deux sièges arrière extérieurs.

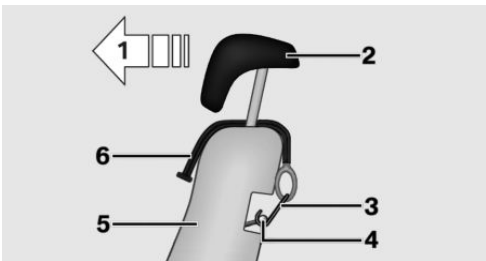
Siège du passager avant



Selon la version de pays, la sangle supérieure des systèmes de retenue pour enfant est équipée, à l'arrière du siège passager avant, d'un point de fixation et d'un symbole.

Guidage de la sangle de retenue

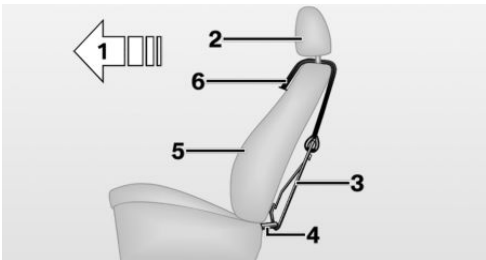
Siège arrière



- 1 Sens de la marche
- 2 Appuie-tête
- 3 Crochet de sangle de retenue supérieure
- 4 Point de fixation
- 5 Dossier du siège
- 6 Sangle de retenue supérieure

Siège passager

Point de fixation sur le siège passager avant



- 1 Sens de la marche
- 2 Appuie-tête
- 3 Crochet de sangle de retenue supérieure
- 4 Point de fixation
- 5 Dossier du siège
- 6 Sangle de retenue supérieure

Accrochage de la sangle de retenue supérieure au point de fixation

Siège arrière

Procéder de la manière suivante pour attacher la sangle à tendeur au point de fixation :

1. Remonter l'appuie-tête le cas échéant.
2. Faire passer la sangle à tendeur supérieure entre les fixations de l'appuie-tête, ou de part et d'autre de ces dernières, jusqu'au point de fixation.
3. Accrocher le crochet de sangle à tendeur dans le point de fixation.
4. Tendre la sangle à tendeur.

Siège passager avant avec point de fixation

Procéder de la manière suivante pour attacher la sangle à tendeur au point de fixation :

1. Remonter l'appuie-tête le cas échéant.
2. Faire passer la sangle à tendeur supérieure entre les tiges d'appuie-tête jusqu'au point de fixation.
3. Accrocher le crochet de sangle à tendeur dans le point de fixation.
4. Tendre la sangle à tendeur.

Si le véhicule est équipé d'un appuie-tête intégré, passer la sangle à tendeur supérieure par-dessus l'appuie-tête.

Sièges adaptés à l'installation de systèmes de retenue pour enfants

Généralités

Les dispositions légales suivantes peuvent varier selon les pays :

- Quel siège enfant est autorisé pour quel âge et quelle taille.
- L'endroit où un enfant peut être transporté.

Vous trouverez des informations détaillées sur l'utilisation de systèmes de retenue pour

enfants au chapitre Sièges adaptés aux systèmes de retenue pour enfant.

Plus d'informations :

Sièges adaptés aux systèmes universels de retenue pour enfant, voir page [408](#).

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

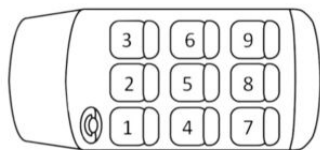
Sièges et systèmes de retenue pour enfants

La section suivante fournit des informations sur les systèmes de retenue pour enfants

appropriés en fonction de l'emplacement dans le véhicule.

Modèle 3 portes : Véhicule à direction à gauche

Places assises :



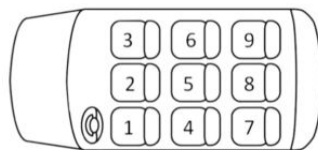
Siège	Airbag, passager avant – a)	Fixation				
1						
3	ON Système de retenue pour enfant face à la route uniquement	 b)	 b)	 c, e)	 c, e)	 c, e)
3	OFF Système de retenue pour enfant dos à la route uniquement	 b)	 b)	 c, e)	 c, e)	 c, e)
4, 6 – d)		 b)	 b)	 c, e)	 c, e)	 c, e)
					e)	

- a) La désactivation de l'airbag passager avant est possible selon l'équipement ou la version de pays.
- d) Reculer et relever au maximum le siège passager avant. Adapter ensuite l'inclinaison du dossier de siège pour assurer la meilleure trajectoire possible de la ceinture de sécurité.
- c) Reculer et abaisser au maximum le siège passager avant. Adapter ensuite l'inclinaison du dossier de siège pour assurer la meilleure trajectoire possible de la ceinture de
- sécurité. Si possible et si nécessaire, régler la hauteur de l'appui-tête ou le retirer.
- d) Si des systèmes de retenue pour enfant sont utilisés sur les sièges arrière, adapter si possible et si nécessaire le réglage longitudinal du siège avant et ajuster ou retirer l'appui-tête du siège arrière. Le cas échéant, adapter l'inclinaison du dossier de siège arrière pour assurer la meilleure trajectoire possible de la ceinture de sécurité.
- e) Selon l'équipement ou la version de pays.



Modèle 5 portes : Véhicule à direction à gauche

Places assises :



Siège	Airbag, passager avant – a)	Fixation					
1							
3	ON Système de retenue pour enfant face à la route uniquement	 b)	 b)	 c, g)	 c, g)	 c, g)	
3	OFF Système de retenue pour enfant dos à la route uniquement	 b)	 b)	 c, g)	 c, g)	 c, g)	
4, 6 – d)							
5 – e, f)					g)		

a) La désactivation de l'airbag passager avant est possible selon l'équipement ou la version de pays.

d) Reculer et relever au maximum le siège passager avant. Adapter ensuite l'inclinaison du dossier de siège pour assurer la meilleure trajectoire possible de la ceinture de sécurité.

c) Reculer et abaisser au maximum le siège passager avant. Adapter ensuite l'inclinaison

du dossier de siège pour assurer la meilleure trajectoire possible de la ceinture de sécurité. Si possible et si nécessaire, régler la hauteur de l'appui-tête ou le retirer.

d) Si des systèmes de retenue pour enfant sont utilisés sur les sièges arrière, adapter si possible et si nécessaire le réglage longitudinal du siège avant et ajuster ou retirer l'appui-tête du siège arrière. Le cas échéant, adapter l'inclinaison du dossier de

siège arrière pour assurer la meilleure trajectoire possible de la ceinture de sécurité.

e) Utiliser les places extérieures uniquement si les boucles de ceinture sont accessibles.

Symbole	Signification	Symbole	Signification
	Ne convient pas aux systèmes de retenue pour enfants.		Convient aux fixations ISO-FIX pour sièges enfant.
	Convient aux systèmes universels de retenue pour enfants.		Convient aux fixations ISO-FIX pour sièges enfant et i-Size.
	Convient aux systèmes de retenue pour enfants de la catégorie « Semi-Universel » si le véhicule et le siège figurent dans la liste des types de véhicules du fabricant du système.		Convient aux systèmes de retenue pour enfants ISOFIX avec sangle de retenue supérieure.

Sièges enfant recommandés

Lors de la sélection, du montage et de l'emploi de systèmes de retenue pour enfant, respecter les indications, ainsi que les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant du système.

Le constructeur du véhicule recommande les systèmes de retenue pour enfants suivants :

Modèle 5 portes : système de retenue pour enfant

- Maxi-Cosi Pebble 360.
- Maxi-Cosi FamilyFix 360 Base.
- Avec i-Size : Römer TRIFIX 2.
- Avec ISOFIX : Römer Duo Plus.
- Römer série KIDFIX.
- BeSafe iZi Flex Fix i-Size.

Modèle 3 portes : système de retenue pour enfant

- Maxi-Cosi Pebble 360.
- Maxi-Cosi FamilyFix 360 Base.
- Avec i-Size : Römer TRIFIX 2.
- Avec ISOFIX : Römer Duo Plus.
- Römer KIDFIX i-Size.
- Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant à l'arrière, tenez compte des points suivants :
 - Utiliser le guide de ceinture abdominale Secure Guard.
 - Si le véhicule est équipé d'un airbag latéral, placer la protection contre les chocs latéraux SICT du côté du système de retenue pour enfant orienté vers l'intérieur du véhicule. Cela renforce la stabilité latérale du système de retenue pour enfant.
- BeSafe iZi Flex Fix i-Size.

Modèle 5 portes : Condamnation des portes et des vitres à l'arrière

Principe

Un commutateur sur le cadre de porte arrière ou un commutateur de sécurité dans l'accoudoir de la porte conducteur permet d'empêcher l'ouverture des portes et vitres arrière de l'intérieur.

Généralités

Dans certains cas, il peut être utile de verrouiller les portes et les vitres arrière, par exemple si des enfants font partie du voyage.

Portes

Symbole	Signification
	Sécurité enfants.



Relever le levier de sûreté sur les portes arrière.

La porte correspondante ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Après le verrouillage, s'assurer que la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

Commutateur de sécurité pour les places arrière



Le commutateur de sécurité pour l'arrière se trouve dans la porte conducteur. Différentes fonctions sont verrouillées et ne peuvent pas être activées à l'arrière, par exemple les lève-vitres.



Appuyer sur le commutateur de sécurité dans la porte conducteur pour sécuriser les fonctions à l'arrière. La LED s'allume lorsque la fonction de sécurité est activée.

Différentes fonctions sont verrouillées et ne peuvent pas être activées à l'arrière, par exemple les lève-vitres.



Conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Commutateur Start/Stop

Principe

Le commutateur Start/Stop permet d'activer ou de désactiver les états de marche du véhicule.

Aperçu



Le commutateur Start/Stop se trouve dans la centrale de commande et porte l'inscription ENGINE.

Activation de l'état de marche

L'état de marche est activé si la pédale de frein est enfoncée lors de la rotation du commutateur Start/Stop.

L'état de marche est de nouveau désactivé et l'état opérationnel est activé lors

d'une nouvelle rotation du commutateur Start/Stop.

Plus d'informations :

- État de marche, voir page 51.
- État opérationnel, voir page 51.

Démarrage

Pour démarrer avec le véhicule, procéder comme suit :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Tourner le commutateur Start/Stop.
3. Engager la position du levier sélecteur souhaitée, p. ex. D ou R.
4. Pour démarrer, relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lors de l'engagement de la position souhaitée du levier sélecteur.

Fonction Start/Stop automatique

Principe

La fonction Start/Stop automatique permet d'économiser du carburant. Pour cela, le système coupe le moteur à l'arrêt, par exemple dans un embouteillage ou à un feu. L'état de marche reste activé malgré l'arrêt du moteur. Quand il faut repartir, le moteur redémarre automatiquement.

Après chaque démarrage du moteur avec le commutateur Start/Stop, la fonction Start/Stop automatique est en veille.

La fonction est activée à faible vitesse.



Arrêt du moteur

Conditions de fonctionnement

Le moteur se coupe automatiquement lors de l'arrêt dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur se trouve en position D.
- Le conducteur laisse le pied sur la pédale de frein pendant l'arrêt du véhicule ou bien le véhicule est immobilisé par la fonction Automatic Hold.
- La ceinture conducteur est bouclée ou la porte conducteur est fermée.

Arrêt manuel du moteur

Si, à l'arrêt du véhicule, le moteur n'a pas été coupé automatiquement, il est possible de le faire manuellement de la manière suivante :

- En enfonçant rapidement la pédale de frein à partir de la position actuelle.
- En engageant la position P du levier sélecteur.

Le moteur est coupé si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

Climatiseur lorsque le moteur est à l'arrêt

Quand le moteur est arrêté, le débit d'air du climatiseur est diminué.

Affichage sur l'unité d'interaction



L'affichage READY sur l'unité d'interaction indique que la fonction Start/Stop automatique est prête pour le démarrage automatique du moteur.

Restrictions de fonctionnement

Le moteur ne se coupe pas automatiquement, par exemple dans les situations suivantes :

- Dans les fortes pentes.
- Si la pression sur la pédale de frein est insuffisante.
- Lorsque la température extérieure est élevée et que le système de climatisation est activé.
- Si l'habitacle n'a pas encore été réchauffé ou refroidi comme désiré.
- En cas de risque de buée sur les vitres et quand le système de climatisation est activé.
- Si le moteur ou d'autres pièces ne sont pas à température de service.
- Si un refroidissement du moteur est nécessaire.
- En cas de fort braquage des roues ou de manœuvre de braquage.
- Si la batterie du véhicule est fortement déchargée.
- En altitude.
- Si le capot est déverrouillé.
- En cas de circulation en accordéon.
- Si le levier sélecteur se trouve en position S, L ou R.
- Après une marche arrière.

Démarrage du moteur

Conditions de fonctionnement

Au démarrage, le moteur est lancé automatiquement dans les conditions suivantes :

- En relâchant la pédale de frein.
- Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que la fonction Automatic Hold est activée.
- Selon l'équipement et la situation de conduite, par des systèmes d'aide à la conduite activés.



Démarrage avec la fonction Start/Stop automatique

Après le démarrage du moteur, accélérer comme d'habitude pour démarrer.

Fonction de sécurité

Si l'une des conditions suivantes est remplie, le moteur ne démarre pas sans intervention après l'arrêt automatique :

- La ceinture conducteur est déboutlée et la porte conducteur est ouverte.
- Le capot a été déverrouillé.

Certains témoins s'allument plus longtemps que d'autres.

Ce n'est qu'en appuyant sur le commutateur Start/Stop que le moteur peut démarrer.

Limites du système

Même si vous ne devez pas repartir, le moteur arrêté démarre automatiquement dans les situations suivantes :

- Lorsque l'intérieur du véhicule est surchauffé et que la fonction climatisation est activée.
- Lorsque l'intérieur du véhicule est fortement rafraîchi et que le chauffage est activé.
- En cas de risque de buée sur les vitres et quand le système de climatisation est activé.
- En cas de braquage des roues important ou de braquage des roues dans les véhicules sans technologie Mild Hybrid.
- Lors du passage de la position du levier sélecteur D ou P à la position R.
- Lorsque la batterie du véhicule est fortement déchargée.
- Au démarrage d'une mesure du niveau d'huile.

Désactivation manuelle de la fonction Start/Stop automatique

Principe

Dans certaines situations de conduite, par exemple dans les embouteillages, il peut être utile de désactiver manuellement la fonction Start/Stop automatique. Le moteur n'est alors plus coupé automatiquement.

Si la fonction est désactivée pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur démarre.

Par la position du levier sélecteur ou le mode de conduite

La fonction Start/Stop automatique est désactivée dans les conditions suivantes :

- Lorsque le mode LOW L ou le programme Sport S est sélectionné à l'aide du levier sélecteur. Cette possibilité de réglage dépend de l'équipement du véhicule.
- Lorsque le Go Kart Mode est sélectionné à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

John Cooper Works :

Lorsque le JCW Mode est sélectionné à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

Depuis l'unité d'interaction

Il est également possible de désactiver la fonction Start/Stop automatique depuis l'unité d'interaction.

1. Sélectionner pour cela le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Auto Start Stop ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon l'équipement, par exemple sur les véhicules avec moteur diesel et technologie



Mild Hybrid, la fonction Start/Stop automatique ne peut pas être désactivée sur l'unité d'interaction.

Immobilisation du véhicule pendant un arrêt automatique du moteur

Lors d'un arrêt automatique du moteur, le véhicule peut être immobilisé en toute sécurité de la manière suivante, par exemple pour le quitter.

1. Tourner le commutateur Start/Stop.
 - L'état de marche est désactivé.
 - L'état opérationnel est activé.
 - La manette de sélection se met automatiquement en position P.
2. Serrer le frein de stationnement.

Désactivation automatique

Dans certaines situations, la fonction Start/Stop automatique est automatiquement désactivée pour garantir la sécurité, par exemple si le système détecte l'absence du conducteur.

Dysfonctionnement

Lors d'un dysfonctionnement, la fonction Start/Stop automatique n'arrête plus le moteur automatiquement. Un message Check-Control apparaît sur l'unité d'interaction. Il est possible de poursuivre le voyage. Confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Boîte de vitesses automatique

Principe

La boîte de vitesses automatique engage automatiquement tous les rapports de marche avant. Elle permet de passer manuellement

les rapports avec les palettes de commande en cas de besoin.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de rouler, par exemple, en serrant le frein de stationnement.

Positions du levier sélecteur

Affichage

La position engagée du levier sélecteur est affichée sur l'unité d'interaction et à côté du levier sélecteur, par exemple P.

Position de commande D

Lorsque le levier sélecteur est en position D, tous les rapports de marche avant sont passés automatiquement.

Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Plus d'informations :

Fonction Automatic Hold, voir page 155.

Avec les palettes de commande : position S.

La position S du levier sélecteur est la position de marche plus sportive.

Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Marche arrière R

Pour rouler en marche arrière, placer le levier sélecteur en position R. N'engager la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

N neutre

Pour pousser le véhicule ou le faire rouler sans force d'entraînement, par exemple dans les stations de lavage, placer le levier sélecteur en position N.

Sans palettes de commande : position L

En position L du levier sélecteur, le changement de rapport continue de s'effectuer automatiquement, mais généralement avec des rapports inférieurs.

Le véhicule démarre lentement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Frein de parking P

Généralités

Lorsque le levier sélecteur est en position P, le système d'entraînement est bloqué par la boîte de vitesses, par exemple pour garer le véhicule.

Appuyer sur la touche P uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est actionné car le véhicule risque autrement de se mettre en mouvement.

La position P s'enclenche automatiquement

Le frein de parking est activé automatiquement, par exemple, dans les situations suivantes :

- Après désactivation de l'état de marche, lorsque le levier sélecteur est en position R, M ou D/S.
- Après désactivation de l'état de marche, lorsque le levier sélecteur est en position N.
- À l'arrêt, le levier sélecteur étant en position N, R, M ou D/S lorsque la ceinture conducteur est déboutlée et que la porte conducteur est ouverte.

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est actionné car le véhicule risque autrement de se mettre en mouvement.

Plus d'informations :

Frein de stationnement, voir page [153](#).

Réglage de la position du levier sélecteur

Généralités

Pour que le véhicule ne se déplace pas avec un rapport engagé ou en marche arrière, maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'au démarrage.

Dans des cas exceptionnels, p. ex. pour dégager le véhicule sur la neige en effectuant un mouvement de va-et-vient, basculer entre la marche arrière et la position D sans actionner le frein.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes sont applicables aux changements de position du levier sélecteur :

- Le levier sélecteur passe de la position P du levier sélecteur à une autre position uniquement lorsque l'état de marche est activé et que la pédale de frein est actionnée.
- Il n'est possible de quitter la position P du levier sélecteur que lorsque toutes les conditions techniques sont remplies.



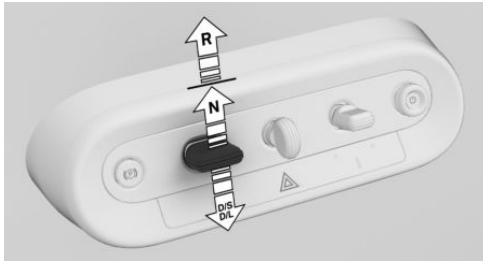
Réglage de la position de la manette de sélection

Procéder de la manière suivante pour engager les positions du levier sélecteur :

1. Mettre la ceinture du conducteur.
2. Pousser le levier sélecteur dans la direction souhaitée, le cas échéant au-delà du point de résistance. Une fois relâché, le levier sélecteur revient en position médiane.

Avec palettes de commande : pour basculer entre les positions D et S du levier sélecteur, pousser le levier sélecteur vers D/S.

Sans palette de commande : pour basculer entre les positions D et L du levier sélecteur, pousser le levier sélecteur vers D/L.



Mettre la manette de sélection en position P

Appuyer sur la touche de frein de stationnement uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Pour engager la position P du levier sélecteur et le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Déplacement du véhicule sans l'aide du moteur

Généralités

Dans certains cas, le véhicule doit avancer en roue libre sans utiliser sa propre force d'entraînement sur une courte distance, par exemple dans une station de lavage ou s'il est nécessaire de le pousser.

Enclenchement de la position N



REMARQUE

Le levier sélecteur passe automatiquement en position P lorsque l'état opérationnel est désactivé. Les roues se bloquent. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas désactiver l'état opérationnel lorsque le véhicule doit rouler, par exemple, dans les stations de lavage.

Pour engager la position N du levier sélecteur, procéder comme suit :

1. Enfoncer la pédale de frein sans la relâcher.
2. Activer l'état de marche.
3. Si nécessaire, desserrer la ceinture de sécurité.
4. Si nécessaire, ouvrir la porte.
5. Placer le levier sélecteur en position N.
6. Désactiver l'état de marche.



De cette manière, l'état opérationnel reste activé et un message Check-Control s'affiche.

Le véhicule peut rouler.

Le frein de parking est automatiquement actionné après environ 35 minutes.

En cas de défaut, il se peut que la position du levier sélecteur ne puisse pas être modifiée.

Si nécessaire, déverrouiller électroniquement le frein de parking.

Plus d'informations :

Déverrouiller électroniquement le frein de parking, voir page 146.

Kick-down

Le kick-down permet d'atteindre les performances maximales.

Appuyer sur la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance kick-down.

Sans palette de commande : mode LOW

Principe

Le mode Low est recommandé quand vous voulez accroître l'effet de frein moteur, par exemple dans les descentes à forte pente.

Généralités

Dans le mode LOW, le changement de rapport est toujours automatique mais généralement avec des rapports inférieurs par rapport à la position D du levier sélecteur.

Le mode LOW peut donc également être utilisé pour accélérer plus rapidement.

Activation du mode LOW

Pour activer le mode LOW, pousser le levier sélecteur de la position D à la position D/L.

Le mode LOW de la boîte de vitesses est activé.

Quitter le mode LOW

Pour quitter le mode LOW, tirer le levier sélecteur vers la position D/L.

D apparaît sur l'unité d'interaction.

Avec palettes de commande : programme sport S

Principe

Dans le programme Sport, les points et les durées de passage de rapports sont conçus pour une conduite sportive. La boîte de vitesses monte plus tard les rapports et, en fonction de l'équipement, les points de passage des rapports sont plus courts.

Activation du programme Sport

Pour activer le programme sport, pousser le levier sélecteur en direction de la position D/S.

Le programme sport de la boîte de vitesses est activé.

Arrêter le programme Sport

Pour quitter le programme sport, pousser le levier sélecteur en direction de la position D/S.

La position engagée du levier sélecteur s'affiche sur l'unité d'interaction.

Déverrouillage électronique du frein de parking

Généralités

Déverrouiller électroniquement le frein de parking, par exemple pour déplacer le véhicule hors d'une zone à risque en cas de dysfonctionnement.

Avant de déverrouiller le frein de parking, immobiliser le véhicule pour l'empêcher de rouler, par exemple à l'aide d'une cale.



Enclenchement de la position N

Pour engager la position N du levier sélecteur, procéder comme suit :

1. Faire tourner le commutateur Start/Stop trois fois rapidement sans appuyer sur la pédale de frein.
2. Enfoncer la pédale de frein sans la relâcher.
3. Dans les 30 secondes, pousser le levier sélecteur en position N jusqu'à ce que la position N apparaisse sur le levier sélecteur.

Un message Check-Control s'affiche.

4. Manœuvrer le véhicule hors de la zone à risque, puis l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Palettes de commande

Principe

Les palettes de commande sur le volant permettent un changement manuel des rapports.

Généralités

Passage de rapport

Les rapports ne sont passés que lorsque le régime moteur et la vitesse adaptés sont atteints.

Même en mode manuel, la boîte de vitesses passe automatiquement les rapports dans certaines situations, par exemple, lorsque les limites de régime sont atteintes.

Mode manuel temporaire

Lorsque le levier sélecteur se trouve sur la position D, le système passe brièvement en mode manuel si le conducteur tire sur une palette de commande.

Si, en mode manuel, le véhicule roule à une vitesse modérée, n'accélère pas et que les palettes de commande ne sont pas utilisées pendant une période définie, la boîte de vitesses retourne en mode automatique.

Il est possible de passer en mode automatique :

- Maintenir la palette de commande droite tirée jusqu'à ce que D s'affiche sur l'unité d'interaction.
- La palette de commande de droite ayant déjà été tirée, tirer la palette de commande de gauche.

Mode manuel permanent

Dans le programme sport S, le système passe durablement en mode manuel M si le conducteur tire sur une palette de commande.

Il est possible de passer en mode automatique :

- Tirer et maintenir tirée la palette de commande droite jusqu'à ce que S s'affiche sur l'unité d'interaction.
- La palette de commande droite étant déjà tirée, tapoter la palette de commande gauche.
- Tirer le levier sélecteur vers D/S.

Si M2 est réglé manuellement lorsque le véhicule est à l'arrêt, la boîte de vitesses ne revient plus sur M1. Ce passage des vitesses est maintenu tant que M1 n'a pas été passé manuellement ou que le mode manuel M n'a pas été quitté.



Passage des vitesses



- Pour passer au rapport supérieur, tirer la palette de commande de droite.
- Pour passer au rapport inférieur, tirer la palette de commande de gauche.

L'unité d'interaction affiche brièvement le rapport sélectionné, puis de nouveau le rapport actuel.

Mode avancé

Généralités

Selon l'équipement, la boîte de vitesses automatique offre un mode avancé avec un passage des vitesses adapté.

- Rétrogradage automatique au rapport le plus bas possible.

Lorsque la palette de commande de gauche est tirée et maintenue, la boîte de vitesses automatique rétrograde automatiquement sur le rapport le plus bas possible.

Si le kick-down est activé, le rétrogradage n'est pas effectué.

- Éviter le passage automatique au rapport supérieur en mode manuel.

En mode manuel, la boîte de vitesses automatique ne passe pas automatiquement le rapport supérieur lorsque les limites de régime sont atteintes.

Activation du mode avancé

Le mode avancé est par exemple actif dans les situations suivantes :

- Boîte de vitesses en mode manuel.
- « SPORT PLUS » : réglage sous Entraînement dans le Go Kart Mode des MINI Modes.
- John Cooper Works : « Activer John Cooper Works » : Réglage sous Entraînement dans le JCW Mode des MINI Modes.

Launch Control

Principe

Dans des conditions ambiantes sèches, le Launch Control permet une accélération optimisée lors du démarrage sur chaussée non glissante.

Généralités

L'utilisation de Launch Control entraîne une usure prématurée des composants, car cette fonction représente une sollicitation très élevée pour le véhicule.

Ne pas braquer le volant lors du démarrage avec Launch Control.

Ne pas utiliser Launch Control pendant le rodage.

Plus d'informations :

Rodage, voir page [326](#).

Conditions de fonctionnement

Launch Control est disponible lorsque le moteur est à la température de service.

Le moteur est à la température de service après un trajet sans interruption d'au moins 10 km.



Démarrage avec Launch Control

Pour démarrer avec le Launch Control, procéder comme suit :

1. Activer l'état de marche.
2. Activer le mode de conduite Go Kart Mode.
3. Avec le pied gauche, appuyer énergiquement sur le frein.
4. Engager la position de marche avant.
5. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur et la maintenir appuyée.

L'information Launch Control apparaît sur l'unité d'interaction.

6. Le régime moteur de démarrage est réglé. Attendre quelques instants jusqu'à ce que le régime soit constant. Maintenir la pédale d'accélérateur dans cette position.
7. Desserrer le frein en l'espace de quelques secondes après l'allumage de l'information Launch Control.

Le véhicule accélère.

Le passage au rapport supérieur s'effectue automatiquement.

Le Launch Control est actif tant que l'information Launch Control est affichée et que la pédale d'accélérateur n'est pas relâchée.

Nouvelle utilisation pendant un trajet

Après l'utilisation de Launch Control, la boîte de vitesses doit refroidir brièvement avant une nouvelle utilisation de Launch Control. Lors d'une nouvelle utilisation, Launch Control s'adapte aux conditions ambiantes.

Après utilisation de Launch Control

Réactiver le contrôle dynamique de stabilité dès que possible afin de renforcer la stabilité dynamique du véhicule.

Limites du système

Un conducteur expérimenté peut obtenir, le cas échéant, de meilleures accélérations sans Launch Control en mode DSC OFF.

Fonction Sport Boost

Principe

La fonction Sport Boost peut par exemple être utilisée pour une accélération imminente.

La fonction est commandée à l'aide des palettes de commande sur le volant.

Le système prépare le véhicule.

Aperçu



Les palettes de commande se trouvent sur le volant.

Utilisation de la fonction

1. Pour activer la fonction Sport Boost, tirer la palette de commande gauche et la maintenir dans cette position.



- La fonction est active.
 - Un compte à rebours apparaît sur l'unité d'interaction.
2. Appuyer sur la pédale d'accélérateur avant que le compte à rebours se termine.
- Le véhicule accélère.



BOOST apparaît sur l'unité d'interaction.

Le compte à rebours peut être redémarré, par exemple, si la fonction ne peut pas être utilisée immédiatement.

Pour redémarrer le compte à rebours, tirer à nouveau sur la palette de commande gauche et la maintenir jusqu'à ce que le compte à rebours soit réinitialisé.

Interruption de la fonction

La fonction s'arrête automatiquement lorsque le compte à rebours se termine ou que la fonction a été utilisée pendant la phase d'accélération.

Désactivation de la fonction

Tirer la palette de commande de droite et la maintenir jusqu'à ce que l'affichage BOOST s'éteigne.

MINI Modes

Principe

Les MINI Modes ont une incidence sur le comportement du véhicule et la mise en scène de l'expérience complète à l'intérieur du véhicule.

Les différents modes permettent d'adapter le véhicule en fonction de la situation.

Selon l'équipement, les systèmes suivants sont par exemple affectés :

- Le système d'entraînement.
- La direction.
- L'affichage sur l'unité d'interaction.
- Les fonctions confort à l'intérieur du véhicule.
- Le MINI Sound.
- Les effets lumineux à l'intérieur du véhicule.

Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Affichage

Le mode sélectionné est représenté par des couleurs et des affichages spécifiques sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, également sur l'affichage tête haute.



MINI Modes en détail

Généralités

Les MINI Modes influencent le comportement routier, et sont donc également appelés modes de conduite.

Selon l'équipement, différents MINI Experience Modes sont disponibles.

Timeless Mode

Le Timeless Mode est le mode de conduite pour des réglages axés sur le confort.

Go Kart Mode

Le Go-Kart Mode est le mode de conduite avec des réglages sportifs du véhicule pour une agilité accrue.

Des réglages personnalisés sont possibles, par exemple pour la dynamique de conduite, le châssis et l'entraînement.

« SPORT PLUS » : avec ce réglage sous Dynamique de conduite, le contrôle dynamique de stabilité est désactivé et donc la stabilité de marche est limitée.

Plus d'informations :

- Contrôle dynamique de stabilité, voir page 234.
- Réglage de dynamique de conduite accrue, voir page 236.

John Cooper Works : JCW Mode

Sur les modèles John Cooper Works, le JCW Mode est le mode de conduite avec des réglages sportifs du véhicule pour une agilité accrue.

Des réglages personnalisés sont possibles, par exemple pour la dynamique de conduite, le châssis et l'entraînement.

« SPORT PLUS » : avec ce réglage sous Dynamique de conduite, le contrôle dynamique de stabilité est désactivé et donc la stabilité de marche est limitée.

Plus d'informations :

- Contrôle dynamique de stabilité, voir page 234.
- Réglage de dynamique de conduite accrue, voir page 236.

Green Mode

Le Green Mode est le mode de conduite permettant un réglage avec optimisation de la consommation et affichage prédictif. L'éclairage intérieur est par exemple également réduit à cet effet.

Plus d'informations :

Green Mode, voir page 334.

MINI Experience Modes en détail

Généralités

Outre les MINI Modes, il existe les MINI Experience Modes. Les MINI Experience Modes adaptent par exemple les effets lumineux à l'intérieur du véhicule. Les comportements routiers sont repris par le Core Mode.

Balance Mode

Le Balance Mode est le mode pour une conduite détendue dans une ambiance agréable.

Personal Mode

Le Personal Mode est le mode qui offre des possibilités de personnalisation spéciales. Il est par exemple possible de sélectionner une image d'arrière-plan personnalisée pour l'unité d'interaction.

Timeless Mode

Le Timeless Mode est le mode de conduite avec le design MINI Retro.

Vivid Mode

Le Vivid Mode est le mode pour une expérience audio dynamique et une mise en



scène lumineuse impressionnante à l'intérieur du véhicule.

Sélection de mode



1. Pour sélectionner un mode, appuyer sur le commutateur des MINI Modes dans la centrale de commande.
2. Sélectionner le mode souhaité en appuyant de nouveau sur le commutateur.

Réglage du mode

Il est possible de personnaliser le réglage de certains modes de conduite.



1. Pour régler un mode, appuyer sur le commutateur des MINI Modes dans la centrale de commande.
2. Sélectionner le mode souhaité en appuyant de nouveau sur le commutateur.
3.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
4. Sélectionner les réglages souhaités.

Modification du mode de démarrage

Certains modes peuvent être définis comme mode de démarrage. Le mode de démarrage réglé est actif lorsque l'état opérationnel est activé.



1. Pour définir un mode comme mode de démarrage, appuyer sur le commutateur des MINI Modes dans la centrale de commande.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le mode de démarrage souhaité.

Experience View

Après l'activation d'un mode, des affichages spécifiques apparaissent sur l'unité d'interaction. Les affichages spécifiques peuvent être désélectionnés dans les réglages de la manière suivante :



1. Appuyer sur le commutateur pour les MINI Modes dans la centrale de commande.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. « Experience View »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Assistant de démarrage

Principe

En pente, sur la position D, L, S ou R du levier sélecteur, l'assistant de démarrage en côte permet d'éviter que le véhicule ne roule dans le sens inverse de la marche, et assiste le conducteur au démarrage.

Démarrage

Pour démarrer, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule peut reculer légèrement selon le chargement et la situation de conduite.

Si nécessaire, activer Automatic Hold et, le cas échéant, serrer en plus le frein de stationnement sur l'unité d'interaction. Le frein de stationnement est desserré automatiquement lors du démarrage.

Plus d'informations :

- Fonction Automatic Hold, voir page 155.
- Frein de stationnement, voir page 153.



Frein de stationnement

Principe

Le frein de stationnement sert à immobiliser le véhicule à l'arrêt pour l'empêcher de rouler.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.
- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.



AVERTISSEMENT

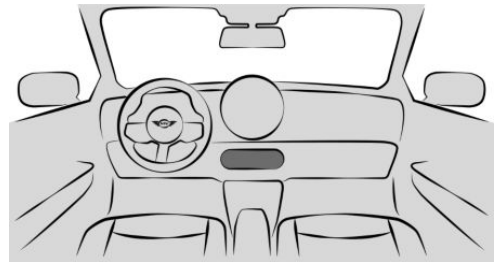
Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :

- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.

- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Aperçu



La touche de frein de stationnement se trouve dans la centrale de commande.

Serrer le frein de stationnement

Véhicule à l'arrêt



Pour serrer le frein de stationnement, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.

La LED de la touche s'allume.



Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en rouge.

Le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.



Pendant le trajet

L'utilisation du frein de stationnement pendant la conduite fait office de fonction de freinage d'urgence.



Pour freiner le véhicule, appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande et la maintenir enfoncée. Le véhicule freine puissamment tant que la touche est enfoncée.



Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en rouge, un signal retentit et les feux stop s'allument.

Un message Check-Control s'affiche.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement est serré et le frein de parking est enclenché.

Serrage automatique du frein de stationnement

Dans certaines situations, le frein de stationnement est automatiquement activé, par exemple par le système Automatic Hold.

Pour serrer automatiquement le frein de stationnement lors de la désactivation de l'état de marche, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Serrer automatiquement ».

Lorsque le levier sélecteur est en position N, le frein de stationnement ne se serre pas automatiquement.

Desserrage du frein de stationnement

Desserrage manuel du frein de stationnement

Respecter la procédure suivante pour desserrer manuellement le frein de stationnement :

1. Activer l'état de marche.

2.  Appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande tout en enfonçant la pédale de frein ou en plaçant le levier sélecteur en position P.

La LED et le témoin de contrôle s'éteignent. Le frein de stationnement est desserré.

Le frein de parking reste enclenché jusqu'à ce qu'une position soit engagée.

Desserrage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement desserré dans les situations suivantes :

- Lors du passage de la position P à une autre position du levier sélecteur.
- Au démarrage.

La LED et le témoin de contrôle s'éteignent.

Utilisation du frein de stationnement sur l'unité d'interaction

Il est également possible de serrer et de desserrer le frein de stationnement sur l'unité d'interaction. Lors de l'utilisation du frein de stationnement sur l'unité d'interaction, la position actuelle du levier sélecteur



reste engagée. Par ailleurs, des informations complémentaires s'affichent.

1. Pour commander le frein de stationnement depuis l'unité d'interaction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Serrer le frein de stationnement ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement ou de panne du frein de stationnement, un message Check-Control apparaît. Avant de s'éloigner, bloquer le véhicule pour l'empêcher de rouler, par exemple avec une cale.

Après une coupure de courant

Pour restaurer la capacité de fonctionnement du frein de stationnement après une coupure du circuit électrique, une initialisation peut être nécessaire.

1. Activer l'état opérationnel.



2. Appuyer sur la touche de frein de stationnement de la centrale de commande.



3. Appuyer à nouveau sur la touche de frein de stationnement après 2 secondes.

Les messages Check-Control relatifs au frein de stationnement disparaissent.

Les éventuels bruits de bon fonctionnement sont normaux.



Le témoin de contrôle du frein de stationnement indique que le frein de stationnement est à nouveau opérationnel.

Fonction Automatic Hold

Principe

Automatic Hold facilite la conduite par le serrage et le desserrage automatiques du frein, par exemple lors du démarrage en côte ou dans la circulation en accordéon.

Lorsqu'une position est engagée, le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

Lorsque le levier sélecteur est en position N, la fonction Automatic Hold est désactivée provisoirement.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.
- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.



AVERTISSEMENT

Des enfants ou des animaux laissés sans surveillance peuvent mettre le véhicule en mouvement, se mettre en danger et mettre en danger les autres usagers, par exemple en effectuant les actions suivantes :



- Activation de l'état opérationnel.
- Desserrage du frein de stationnement.
- Ouverture et fermeture des portes ou des vitres.
- Enclenchement du levier sélecteur en position N.
- Utilisation d'équipements du véhicule.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas laisser des enfants ni des animaux sans surveillance dans le véhicule. Emporter la clé du véhicule avec soi et verrouiller le véhicule en le quittant.

Conditions de fonctionnement

L'état de marche doit être activé pour l'activation et la désactivation de la fonction Automatic Hold.

Activation de la fonction Automatic Hold

À l'unité d'interaction

Pour activer Automatic Hold, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Automatic Hold ».



Lorsque la fonction Automatic Hold est activée, le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en vert.



Pendant la marche, le témoin de contrôle passe du vert au gris pour indiquer que la fonction Automatic Hold est en veille.

Depuis la pédale de frein

Pour activer la fonction Automatic Hold depuis la pédale de frein, le véhicule doit être à l'arrêt.

1. Appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance.
2. Enfoncer complètement la pédale de frein.



Si la fonction Automatic Hold est activée, le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en vert et un message Check-Control apparaît.



Pendant la marche, le témoin de contrôle passe du vert au gris pour indiquer que la fonction Automatic Hold est en veille.

La fonction Automatic Hold retient le véhicule

Lorsque la fonction Automatic Hold est activée et que la porte conducteur est fermée, le véhicule est automatiquement immobilisé pour l'empêcher de se mettre à rouler après l'arrêt.



Dès que la fonction Automatic Hold empêche le véhicule de se mettre à rouler, le témoin de contrôle du frein de stationnement s'allume en vert.

Le conducteur peut retirer son pied de la pédale de frein.

Serrage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est serré automatiquement dans les situations suivantes lorsque le véhicule est maintenu par Automatic Hold :



- Si vous freinez jusqu'à l'arrêt pendant la marche avec le frein de stationnement.
- Si la porte conducteur est ouverte pendant plus d'une seconde et qu'aucune pédale n'est actionnée pendant ce temps.
- Lorsque l'état de marche est désactivé.



Le témoin passe du vert au rouge.

Le frein de stationnement n'est pas serré lorsque l'état de marche est désactivé alors que le véhicule décélère en roue libre. La fonction Automatic Hold est alors désactivée provisoirement.

Démarrage

Pour démarrer, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Le frein se desserre automatiquement et le témoin du frein de stationnement s'éteint.

Le véhicule peut reculer légèrement au démarrage selon le chargement et la situation de conduite.

Pour éviter de reculer au démarrage, démarrer rapidement.

Si nécessaire, serrer en plus le frein de stationnement sur l'unité d'interaction. Le frein de stationnement est desserré automatiquement lors du démarrage.

Plus d'informations :

Frein de stationnement, voir page [153](#).

Désactiver la fonction Automatic Hold

À l'unité d'interaction

Pour désactiver Automatic Hold depuis l'unité d'interaction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de

conduite » / « Propulsion et châssis » / « Automatic Hold ».

Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'éteint.

Si le véhicule est retenu par la fonction Automatic Hold, appuyer également sur la pédale de frein lors de la désactivation.

Depuis la pédale de frein

Pour désactiver Automatic Hold depuis la pédale de frein, le véhicule doit être à l'arrêt.

1. Appuyer sur la pédale de frein jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance.
2. Enfoncer complètement la pédale de frein.

Le témoin de contrôle du frein de stationnement s'éteint et un message Check-Control apparaît.



Affichage

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Données du trajet

Principe

L'affichage des données de conduite fournit diverses informations sur le trajet, par exemple la consommation moyenne ou le kilométrage journalier.

Les valeurs peuvent être affichées et réinitialisées en fonction de différentes périodicités.

Affichage des données de conduite

Les données de conduite sont accessibles depuis l'unité d'interaction. Il existe plusieurs possibilités pour afficher les données de conduite :

- Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Données de conduite ».
- Sur l'unité d'interaction, toucher la valeur de l'autonomie.
- Toucher le kilométrage dans le tachymètre sur l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Tachymètre, voir page 168.

Affichage

Les données de conduite suivantes s'affichent :

- Intervalle défini pour l'affichage des données du trajet.
-  Consommation moyenne du carburant en fonction de l'intervalle défini.
-  Temps de conduite en fonction de l'intervalle défini.
-  Trajet parcouru en fonction de l'intervalle défini.
- Selon l'équipement :  distance parcourue en mode roue libre.

Consommation instantanée

L'affichage de la consommation instantanée permet de contrôler la consommation actuelle de carburant, par exemple pour une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

Consommation moyenne

La consommation moyenne de carburant est affichée en fonction de l'intervalle d'affichage des données de conduite sélectionné.

Réglage de l'affichage des données du trajet

Il est possible de régler l'intervalle pour l'affichage des données de conduite.

1. Accéder au menu Données de conduite : menu Applications / « Véhicule » / « Données de conduite ».
2. Tapoter la touche pour l'intervalle.
3. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « depuis démar. » : si le véhicule est à l'arrêt pendant env. quatre heures,



les valeurs sont automatiquement réinitialisées.

- « depuis ravitaill. » : après un ravitaillement de carburant important, les valeurs sont automatiquement réinitialisées.
- « depuis l'usine » : les valeurs depuis la livraison départ usine s'affichent.
- « depuis Individual » : les valeurs depuis la dernière réinitialisation manuelle s'affichent. Les valeurs peuvent être réinitialisées à tout moment.

Réinitialiser manuellement les valeurs moyennes

Il est possible de réinitialiser manuellement les valeurs moyennes des données de conduite. L'intervalle suivant est activé et les valeurs moyennes sont réinitialisées : « depuis Individual ».

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Données de conduite ».



2. Sélectionner la touche de réinitialisation des données de conduite.

Affichage tête haute MINI

Principe

L'affichage tête haute projette des informations importantes dans le champ de vision du conducteur, par exemple la vitesse. Les informations de l'affichage tête haute peuvent être enregistrées sans détourner le regard de la route.

L'affichage tête haute peut être personnalisé, par exemple la luminosité.

Généralités

Respecter les informations relatives au nettoyage de l'affichage tête haute du chapitre Entretien.

Plus d'informations :

Entretien de pièces spéciales, voir page 401.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lorsque l'écran de projection de l'affichage tête haute se déploie ou se rétracte. Il y a risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement de l'écran de projection soit libre lors du déploiement et de l'escamotage.



REMARQUE

L'affichage tête haute est constitué de composants fragiles qui peuvent être facilement rayés ou endommagés. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas déposer d'objets sur l'affichage tête haute, ni en monter sur des composants du système ou en enficher dans le système. Ne pas déplacer manuellement les pièces mobiles.

Aperçu



L'affichage tête haute est activé.



Informations pouvant être affichées

L'affichage tête haute affiche les informations suivantes :

- Vitesse.
- Les indications de guidage.
- Les messages Check-Control.
- Témoins lumineux de passage des vitesses.
- Selon l'équipement : fonction Sport Boost.
- Listes et messages.
- Les systèmes d'aide à la conduite.

Certaines de ces informations ne sont affichées que brièvement en cas de besoin.

Activation/désactivation de l'affichage tête haute

Lors de l'allumage, l'écran de projection de l'affichage tête haute est déployé. Lors de l'extinction, l'écran de projection de l'affichage tête haute est de nouveau rétracté.

Pour activer ou désactiver l'affichage tête haute, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Écrans d'affichage » / « Affichage tête haute » / « Affichage tête haute ».

Réglages

Différents réglages sont possibles pour l'affichage tête haute, par exemple la hauteur, la luminosité ou la représentation. Par ailleurs, il est possible de personnaliser certains affichages de l'affichage tête haute, par exemple les informations de l'aide à la conduite.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Écrans d'affichage » / « Affichage tête haute ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon l'équipement, la hauteur de l'affichage tête haute peut être également mémorisée avec la fonction Memory.

Lisibilité des informations sur l'affichage

La lisibilité des informations sur l'affichage tête haute est influencée par les facteurs suivants :

- La position de siège.
- Poussière ou saleté sur l'écran de projection de l'affichage tête haute.
- Port de lunettes de soleil avec certains filtres polarisants.
- Chaussée mouillée.
- Conditions d'éclairage défavorables.

Check-Control

Principe

Check-Control surveille les fonctions du véhicule et signale tout défaut survenant dans les systèmes surveillés.

Un message Check-Control associant témoins de contrôle ou voyants d'avertissement et messages texte s'affiche sur l'unité d'interaction et, le cas échéant, sur l'affichage tête haute. Un signal acoustique peut également retentir.

Certains messages Check-Control sont masqués automatiquement après environ 20 secondes et restent mémorisés. Les messages Check-Control mémorisés peuvent être affichés sur l'unité d'interaction. Les messages Check-Control urgents sont affichés en permanence et peuvent le cas échéant être masqués brièvement.



Masquage des messages Check-Control

Les messages Check-Control affichés en permanence peuvent, le cas échéant, être brièvement masqués. Après environ 8 secondes, ces messages s'affichent à nouveau automatiquement.

✕ Le symbole de fermeture à côté du message Check-Control indique si le message Check-Control peut être masqué.

Affichage des messages Check-Control enregistrés

Les messages Check-Control enregistrés et des informations supplémentaires, par exemple sur la cause d'un défaut et sur les interventions nécessaires correspondantes, peuvent être consultés via Check-Control. En fonction du message Check-Control, il est possible de sélectionner des aides supplémentaires.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Check-Control ».
2. Sélectionner le message texte souhaité.

Affichage

Un message Check-Control apparaît comme message texte avec un symbole. Des consignes complémentaires peuvent être affichées en tapotant sur le message texte.

Si plusieurs défauts surviennent en même temps, les messages s'affichent les uns après les autres.

Certains messages affichés pendant le trajet, s'affichent de nouveau après la coupure de l'état de marche.



Les symboles près de la barre de menu indiquent un message Check-Control actif ou enregistré.



Témoins de contrôle et voyants d'alerte

Principe

Les témoins de contrôle et voyants d'avertissement indiquent l'état de certaines fonctions du véhicule ou signalent la présence d'un défaut dans les systèmes surveillés.

Les témoins de contrôle et voyants d'alerte peuvent s'allumer selon différentes combinaisons et en différentes couleurs.

Le bon fonctionnement de certains témoins de contrôle est contrôlé lors de l'activation de l'état de marche et ils s'allument brièvement.

Témoins et voyants rouges

Alerte d'oubli de ceinture



La ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Plus d'informations :

Alerte d'oubli de ceinture, voir page [118](#)

Système d'airbag



Le voyant d'avertissement s'allume brièvement : indique, lorsque l'état de marche est activé, le bon fonctionnement du système d'airbag et des rétracteurs de ceintures.

Le voyant d'avertissement ne s'allume pas ou reste allumé en permanence : le système d'airbag ou les rétracteurs de ceintures ne



fonctionnent peut-être pas. Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Airbags, voir page [194](#).

Frein de stationnement



Le frein de stationnement est serré.

Plus d'informations :

Frein de stationnement, voir page [153](#).

Système de freinage



Les garnitures de frein sont usées ou le système de freinage présente un défaut.

L'amplification de la force de freinage peut ne pas fonctionner. Une pression plus forte sur la pédale peut être nécessaire lors du freinage.

Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Risque de collision



Le voyant d'alerte s'allume ou clignote en combinaison avec un signal acoustique en cas de collision imminente.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page [201](#).

Avertisseur de piétons



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision avec une personne, p. ex. un piéton ou un cycliste détecté. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : risque de collision imminente avec une personne, p. ex. un piéton ou un cycliste, détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement en présence de personnes, voir page [208](#).

Avertissement de proximité



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision, p. ex. avec un véhicule, détecté. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : un risque de collision un véhicule a été détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement dans les situations de collision, voir page [204](#).

Avertisseur d'intersection : un véhicule venant de droite a été détecté



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision détecté avec un véhicule traversant par la droite. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : un risque de collision un véhicule traversant a été détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement aux intersections, voir page [210](#).



Avertisseur d'intersection : un véhicule venant de gauche a été détecté



Le voyant d'avertissement s'allume : risque de collision avec un véhicule traversant par la gauche détecté. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : un risque de collision un véhicule traversant a été détecté. Réaliser immédiatement une action de freinage ou d'évitement.

Plus d'informations :

Fonction d'avertissement aux intersections, voir page [210](#).

Régulateur de distance



Le voyant d'alerte clignote et un signal retentit : freiner et, le cas échéant, procéder à une manœuvre d'évitement.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page [249](#).

Mode Assisted Driving



Le voyant d'avertissement clignote et un signal retentit : le système est arrêté ou une interruption du système est imminente.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page [257](#).

Assisted Driving Mode : les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant



Le voyant d'alerte s'allume et un signal retentit :

Les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant. Une interruption du système est imminente.

Le cas échéant, le système réduit la vitesse jusqu'à l'arrêt.

Le cas échéant, le système n'assiste pas la direction dans les mouvements du volant.

Tenir immédiatement le volant avec les mains.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page [257](#).

Témoins et voyants jaunes

Système d'antiblocage des roues



Il y a un défaut de fonctionnement ou le système est défectueux. Le système d'antiblocage des roues n'est pas disponible.

La manœuvrabilité peut être restreinte en cas de freinage total.

Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Système d'antiblocage des roues, voir page [234](#).

Système de freinage



Les garnitures de frein sont usées ou le système de freinage présente un défaut.

Faire contrôler le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Mode Assisted Driving



Le voyant d'alerte s'allume et un signal retentit : une interruption du système est imminente.

Le voyant d'alerte clignote : une délimitation de la voie de circulation a été franchie.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page [257](#).



Assisted Driving Mode : les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant



Le symbole du volant s'allume en jaune : les mains du conducteur ne tiennent pas actuellement le volant.

Le système reste activé.

Tenir le volant avec les mains.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page [257](#).

Défaillance ou limitation de l'avertissement collision frontale



Selon l'équipement et la version de pays : une restriction de fonctionnement a été détectée, par exemple en raison des limites du système des caméras ou d'une panne du système. Il est possible de poursuivre le voyage. Le cas échéant, tenir compte des remarques des messages Check-Control.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page [201](#).

Contrôle dynamique de stabilité



Le voyant d'alerte clignote : le contrôle dynamique de stabilité régule les forces d'entraînement et de freinage. Le véhicule est stabilisé. Réduire la vitesse et adapter le style de conduite aux conditions routières.

Le voyant d'alerte s'allume : le contrôle dynamique de stabilité est défaillant ou est initialisé. La stabilisation de la trajectoire est restreinte ou défaillante.

Si le voyant d'alerte reste allumé en permanence, faire contrôler immédiatement le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Contrôle dynamique de stabilité, voir page [234](#).

Contrôle dynamique de stabilité désactivé ou dynamique de conduite accrue activée



Le contrôle dynamique de stabilité est désactivé ou la dynamique de conduite accrue est activée.

Plus d'informations :

- Contrôle dynamique de stabilité, voir page [234](#).
- Réglage de dynamique de conduite accrue, voir page [236](#).

Assistant de démarrage



L'assistant de démarrage est activé.

Plus d'informations :

Assistant de démarrage, voir page [237](#).

Mesure individuelle de pression des pneumatiques



Le voyant d'alerte s'allume : la mesure individuelle de pression des pneumatiques signale une crevaison ou une perte de pression des pneus.

Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.

Plus d'informations :

Mesure individuelle de pression des pneumatiques, voir page [356](#).

Contrôle de pression des pneus



Le voyant d'alerte s'allume : le contrôle de pression des pneus signale une crevaison ou une perte de pression des pneus. Tenir compte des informations du message Check-Control.



Le voyant d'alerte clignote, puis reste allumé : les crevaisons et pertes de pression des pneus ne peuvent pas être détectées.

- Perturbation par des installations ou des appareils avec la même fréquence radio : le système est automatiquement réactivé à la sortie du champ perturbateur.
- Dans le cas de pneus avec homologation spéciale : le contrôle de pression des pneus n'a pas pu terminer la réinitialisation : répéter la réinitialisation du système.
- Une roue sans système électronique de roue est montée : le cas échéant, confier le contrôle à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.
- Dysfonctionnement : faire contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Contrôle de pression des pneus, voir page [348](#).

Système de direction



Le système de direction est peut-être défectueux.

Confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Rejets polluants



- Le voyant clignote :

Défaut de fonctionnement du moteur qui peut conduire à l'endommagement du catalyseur.

Faire immédiatement vérifier le véhicule.

- Le voyant est allumé :

La qualité des gaz d'échappement se dégrade.

Faire contrôler le véhicule le plus tôt possible.

Faire contrôler le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Prise de diagnostic, voir page [381](#).

Avertisseur de franchissement de ligne



Selon l'équipement et la version de pays :

Le voyant d'avertissement s'allume : une restriction de fonctionnement a été détectée, par exemple en raison d'un soleil bas ou d'une panne du système. Il est possible de poursuivre le voyage. Le cas échéant, tenir compte des remarques des messages Check-Control.

Le voyant d'avertissement clignote : un avertissement est émis activement. Le système n'effectue pas d'interventions de braquage.

Plus d'informations :

Avertisseur de franchissement de ligne, voir page [216](#).

Feux arrière de brouillard



L'éclairage antibrouillard arrière est allumé.

Plus d'informations :

Feux arrière de brouillard, voir page [185](#).

Témoins et voyants verts

Clignotants



Le clignotant est allumé.



Un clignotement anormalement rapide du témoin indique qu'un clignotant est en panne.

Plus d'informations :

Clignotants, voir page 177.

Feux de position



Les feux de position sont allumés.

Plus d'informations :

Feux de position, feux de croisement, voir page 181.

Feux de croisement



Les feux de croisement sont allumés.

Plus d'informations :

Feux de position, feux de croisement, voir page 181.

Feux de route anti-éblouissement



Les feux de croisement sont allumés et les feux de route anti-éblouissement sont activés.

Les feux de route s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction des conditions de circulation.

Plus d'informations :

Feux de route anti-éblouissement, voir page 178.

Avertisseur de franchissement de ligne



Selon l'équipement et la version de pays :

Le témoin de contrôle clignote : le système émet activement un avertissement. Le cas échéant, le système exécute une intervention de braquage.

Plus d'informations :

Avertisseur de franchissement de ligne, voir page 216.

La fonction Automatic Hold retient le véhicule



Lorsque le véhicule est arrêté, ce dernier est automatiquement sécurisé et ne peut plus se mettre à rouler dès que le témoin de contrôle s'allume en vert.

Plus d'informations :

Fonction Automatic Hold, voir page 155.

Limiteur de vitesse manuel



Le témoin de contrôle s'allume : le système est activé.

Le témoin de contrôle clignote : la limite de vitesse réglée a été dépassée.

Plus d'informations :

Limiteur de vitesse manuel, voir page 244.

Régulateur de vitesse



Le système est activé.

Plus d'informations :

Régulateur de vitesse, voir page 246.

Régulateur de distance



Le témoin de contrôle est allumé : un véhicule qui précède a été détecté.

Le symbole du véhicule s'éteint si aucun véhicule qui précède n'est détecté.

Le témoin de contrôle clignote : le véhicule qui précède a démarré.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page 249.

Assistant de limitation de vitesse



La limitation de vitesse identifiée peut être appliquée avec la touche SET. Dès que la limitation de vitesse a été appliquée, une coche verte apparaît.

Plus d'informations :



Assistant de limitation de vitesse, voir page 261.

Mode Assisted Driving



En l'occurrence, le système aide le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page 257.

Témoins et voyants bleus

Feux de route



Les feux de route ont été allumés.

Plus d'informations :

Feux de route, voir page 178.

Feux de route anti-éblouissement



La fonction feux de route s'active avec les feux de route anti-éblouissement.

Plus d'informations :

Feux de route anti-éblouissement, voir page 178.

Feux gris

Automatic Hold est opérationnel



Le voyant indique pendant la marche que la fonction Automatic Hold est en veille.

Plus d'informations :

Fonction Automatic Hold, voir page 155.

Limiteur de vitesse manuel



Le système est interrompu.

Plus d'informations :

Limiteur de vitesse manuel, voir page 244.

Régulateur de distance



Le témoin de contrôle clignote : les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne sont plus remplies. Le système a été désactivé, mais freine jusqu'à votre intervention active par pression sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page 249.

Mode Assisted Driving



Le système est opérationnel et n'intervient pas sur la direction.

Le système s'active automatiquement si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

Plus d'informations :

Assisted Driving Mode, voir page 257.

Avertissement collision frontale



Selon l'équipement et la version de pays : le système est désactivé.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 201.

Avertisseur de franchissement de ligne



Selon l'équipement et la version de pays :

Le voyant d'avertissement s'allume : le système est désactivé automatiquement, par exemple parce que DSC OFF est activé.

Le voyant d'avertissement clignote : un avertissement est émis activement. Le système n'effectue pas d'interventions de braquage.

Plus d'informations :



Avertisseur de franchissement de ligne, voir page 216.

Feux blancs

Régulateur de vitesse avec régulateur de distance



Pas de régulateur de distance étant donné que la pédale d'accélérateur est actionnée.

Plus d'informations :

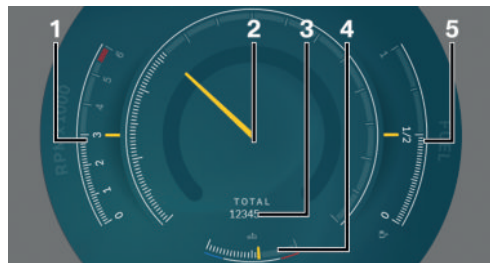
Régulateur de distance, voir page 249.

Tachymètre

Principe

Le tachymètre affiche des informations de bord détaillées en plus de la vitesse, par exemple le kilométrage.

Aperçu



- 1 Compte-tours 169
- Affichage de puissance 168
- 2 Vitesse
- 3 Kilométrage 158
- 4 Température du moteur 169
- 5 Jauge à carburant 172

Affichage du tachymètre

Pour afficher le tachymètre, tapoter sur la valeur de vitesse dans la partie supérieure de l'unité d'interaction.

Affichage de puissance

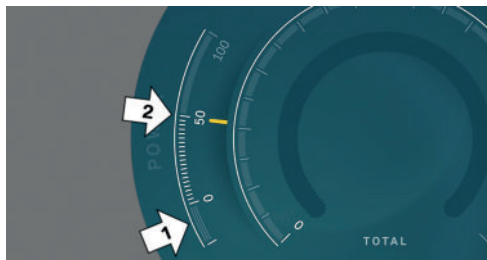
Principe

L'indicateur de puissance affiche la puissance d'entraînement actuellement sollicitée en pourcentage de la puissance totale.

Activation/désactivation de l'indicateur de puissance

L'indicateur de puissance ou le compte-tours s'affiche en fonction du mode de conduite sélectionné.

Affichage



Aiguille dans la zone de la flèche 1 : affichage de la récupération d'énergie, par exemple en cas de décélération.

Aiguille dans la zone de la flèche 2 : puissance d'entraînement en pourcentage.

Puissance d'entraînement réduite

La puissance d'entraînement disponible peut être réduite en fonction de certains facteurs. L'indicateur de puissance est adapté automatiquement.



Par ailleurs, les symboles de l'indicateur de puissance et du compte-tours signalent une réduction de la puissance d'entraînement.

Symbole	Description
	Symbole bleu : système d'entraînement froid. Symbole blanc : température d'entraînement élevée, par exemple en raison d'un besoin de puissance de longue durée ou élevé en cas de conduite en montage.
	Selon l'équipement et la version de pays : Limitation de la puissance d'entraînement définie par la MINI Digital Key.
	Restriction de fonctionnement due au système. Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

Compte-tours

Principe

Le compte-tours indique la vitesse de rotation du moteur. Éviter impérativement les régimes moteur situés dans le champ d'alerte rouge. Dans cette plage, l'alimentation en carburant est coupée afin de protéger le moteur.

Activation/désactivation du compte-tours

Le compte-tours ou l'indicateur de puissance est affiché en fonction du mode de conduite sélectionné.

Plage de régime réduite

En raison de certains facteurs, par exemple un système d'entraînement froid, les régimes disponibles peuvent être réduits. Selon les régimes disponibles, l'affichage du compte-tours est automatiquement adapté.

État opérationnel et état de marche



L'affichage OFF sur l'unité d'interaction indique que l'état de marche est désactivé et que l'état opérationnel est activé.



L'inscription READY sur l'unité d'interaction indique que la fonction Start/Stop automatique est disponible pour le démarrage automatique du moteur.

Plus d'informations :

- État de fonctionnement du véhicule, voir page 49.
- Fonction Start/Stop automatique, voir page 140.

Température du moteur

Principe

La température du moteur est affichée dans le tachymètre.

Plus d'informations :

- Tachymètre, voir page 168.
- Liquide de refroidissement, voir page 377.



Affichage



- Lorsque le moteur est froid, l'aiguille se trouve dans la plage de température bleue, près de la butée de gauche de l'affichage de température.
Rouler à une vitesse modérée en utilisant le moteur à des régimes moyens.
- À la température de service normale, l'aiguille se trouve au milieu ou dans la moitié gauche de l'affichage de la température.
- Lorsque le moteur est chaud, l'aiguille se trouve dans la plage de température rouge. Un message Check-Control s'affiche en plus.

Listes de sélection

Principe

Les listes de sélection sont affichées en fonction de l'équipement et des réglages sur l'affichage tête haute ou sur l'unité d'interaction. Les listes de sélection permettent d'afficher et, le cas échéant, de commander certaines fonctions :

- La source de divertissement.
- La source audio actuelle.
- La liste des derniers appels.
- La liste des raccourcis.

Le cas échéant, le menu correspondant s'ouvre.

Affichage et utilisation de la liste

Il est possible d'afficher et d'utiliser les listes de sélection via les éléments de commande du volant.

Élé- ments de com- mande	Fonction
	Changer de source de divertissement. Après avoir appuyé à nouveau sur la touche, la liste actuellement affichée se ferme.
	Afficher la liste des derniers appels.
	Afficher la liste des raccourcis.
	Tourner la molette : afficher la liste de la source de divertissement actuellement sélectionnée ou faire défiler la liste vers le haut ou vers le bas. Basculer la molette dans le sens correspondant : déplacer la sélection vers la gauche ou vers la droite. Appuyer sur la molette : confirmer la sélection.

Plus d'informations :

Raccourcis, voir page [57](#)

Affichage point changement vitesse

Principe

L'indicateur de changement de vitesse recommande le rapport qui convient le mieux à la situation de conduite actuelle. L'utilisa-



tion du rapport optimal favorise un style de conduite efficace.

Généralités

L'indicateur de changement de vitesse est actif en mode manuel M selon l'équipement et la version de pays.

Affichage

Les indications relatives au passage au rapport supérieur ou inférieur, et au rapport engagé, sont affichées sur l'unité d'interaction.

Sur les véhicules sans affichage du point de changement de vitesse, le rapport engagé est affiché.

Exemple	Description
M3	En mode manuel permanent M : Le rapport optimal est engagé.
D3	Avec palettes de commande : mode manuel temporaire.
S3	Avec palettes de commande : programme sport.
2•3	Indication de la vitesse engagée.

Plus d'informations :

Palettes de commande, voir page 147.

Témoins lumineux de passage des vitesses

Principe

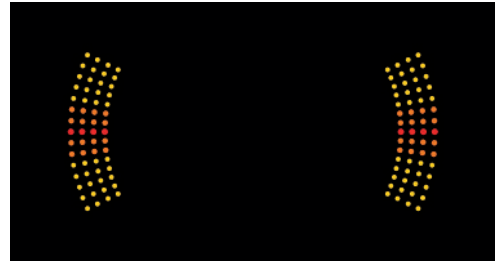
Les indicateurs lumineux de régime moteur s'affichent temporairement sur l'affichage tête haute et indiquent le moment approprié

pour passer le rapport supérieur afin d'obtenir des valeurs d'accélération élevées.

Conditions de fonctionnement

Pour que les indicateurs lumineux de régime moteur apparaissent, le mode manuel M de la boîte de vitesses et, selon l'équipement, le Go-Kart Mode ou le mode étendu doivent être activés.

Affichage



Des champs qui s'allument successivement en jaune indiquent un point de passage de rapport imminent.

- Changer de rapport au plus tard lorsque tous les champs rouges s'allument.
- Lorsque le régime maximum est atteint, l'affichage complet clignote en rouge et l'alimentation en carburant est coupée pour protéger le moteur.

Autonomie

Principe

L'autonomie indique la distance qui peut encore être parcourue avec le niveau de carburant actuel dans le réservoir.

L'autonomie prévue est affichée avec la quantité de carburant restant sur l'unité d'interaction.

Un message Check-Control s'affiche brièvement en cas d'autonomie résiduelle basse.



Une faible autonomie restante entraîne que les fonctions du moteur ne sont pas toujours assurées avec un style de conduite sportive, par exemple dans les virages rapides.

En dessous d'une autonomie d'environ 50 km, le message Check-Control reste affiché en permanence.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 50 km, le moteur pourrait ne plus être suffisamment alimenté en carburant. Les fonctions du moteur ne sont plus assurées. Il y a un risque de dommages matériels. Refaire le plein à temps.

Affichage



L'autonomie actuelle est affichée sous forme de valeur numérique à côté de l'indicateur de niveau de carburant.

Jauge à carburant

Principe

Le niveau actuel du réservoir de carburant s'affiche.

Généralités

L'inclinaison du véhicule peut conduire à des fluctuations sur l'affichage.

Plus d'informations :

Ravitaillement, voir page 338.

Affichage



Sous l'indicateur de niveau de carburant, une flèche à côté du pictogramme de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de réservoir.

L'autonomie actuelle est affichée sous forme de valeur numérique dans les informations de bord.

État du véhicule

Principe

Il est possible d'afficher les états de certains systèmes ou d'exécuter des actions dans le menu État du véhicule, par exemple pour Check-Control.

Affichage de l'état du véhicule

Pour afficher l'état du véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule ».

Aperçu

Symbole	Description
	« Mesure individuelle de pression des pneumatiques » : État de la mesure individuelle de pression des pneus, voir page 356.
	« Contrôle press. pneus » : État du contrôle de pression des pneus, voir page 348.
	« Niveau d'huile moteur » : Mesure électronique du niveau d'huile, voir page 374.
	« Check-Control » : Affichage des messages check-control enregistrés, voir page 160.
	« Maintenance » : Affichage du message de maintenance, voir page 175.

Assisted View

Principe

Assisted View permet d'afficher des informations sur les systèmes d'aide à la conduite dans une image animée du véhicule.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou

de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Affichage



Exemple en cas d'aide à la conduite active : les témoins de contrôle et les voyants d'avertissement pour le régulateur de distance et l'Assisted Driving Mode s'affichent. Simultanément, la régulation de distance est affichée dans Assisted View sous forme d'animation.



Il est également possible d'activer l'Assisted View depuis les réglages pour l'affichage tête haute.

Limites du système

Le pouvoir de détection du système est limité.

Seuls les objets reconnus par le système sont pris en compte.

Plus d'informations :

- Caméras, voir page 44.
- Capteurs radars, voir page 45.



Affichages Sport

Principe

Les affichages Sport sont utiles si le style de conduite est sportif.

Affichage

Les affichages Sport sont affichés dans le Go-Kart Mode des MINI Modes.

Les informations affichées sont les suivantes :

- Couple.
- Puissance.
- Pression de charge.
- Température d'huile moteur.
- Consommation instantanée.
- Accéléromètre.

Plus d'informations :

MINI Modes, voir page 150.

Accéléromètre

Généralités

L'accéléromètre indique les forces exercées dans le sens longitudinal et le sens transversal sur les passagers pendant le trajet.

L'affichage peut être configuré dans les widgets de l'unité d'interaction.

Les valeurs sont automatiquement réinitialisées après chaque départ.

Plus d'informations :

Unité d'interaction MINI, voir page 54.

Réinitialisation manuelle des valeurs du gravimètre

1. Afficher l'accéléromètre dans l'unité d'interaction.



2. Maintenir la molette du volant enfoncée jusqu'à ce que les valeurs soient réinitialisées.

Température extérieure

Généralités

Quand l'affichage baisse jusqu'à +3 °C ou plus bas, un signal sonore retentit.

Un message Check-Control s'affiche.

Il y a un risque accru de verglas.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse, la température affichée peut légèrement différer de la température extérieure réelle en raison d'influences extérieures.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Un risque accru de verglas peut exister même pour des températures supérieures à +3 °C, par exemple sur des ponts ou des portions de route ombragées. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions météorologiques lorsque les températures sont basses.

Date et heure

Il est possible d'effectuer différents réglages pour afficher l'heure.



Selon l'équipement et la version de pays, le fuseau horaire peut être réglé manuellement ou le réglage automatique du fuseau horaire peut être activé. Avec le réglage automatique du fuseau horaire, l'heure, la date et, le cas échéant, le fuseau horaire sont mis à jour automatiquement.

La date est réglée automatiquement en fonction du fuseau horaire.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Heure ».
2. Sélectionner les réglages souhaités.

Réglage des unités de mesure

Selon la version de pays, il est possible de régler les unités de mesure pour différentes valeurs, par exemple la consommation, les distances et la température.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Unités ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Service

Message de maintenance

Principe

Les messages de maintenance indiquent les travaux de maintenance recommandés.

Après l'activation de l'état de marche, le prochain rendez-vous de maintenance ou le kilométrage restant jusqu'aux prochaines opérations de maintenance recommandées apparaît brièvement sur l'unité d'interaction.

Un Réparateur Agréé peut les lire depuis la clé du véhicule.

Affichage

Des informations détaillées peuvent être affichées.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Maintenance ».
Les opérations de maintenance et, le cas échéant, les contrôles prescrits par la loi s'affichent.
2. Sélectionner l'entrée souhaitée pour afficher des informations plus détaillées.

Entrée des échéances

Les échéances des contrôles techniques obligatoires peuvent être saisies.

Veiller à ce que la date et l'heure dans le véhicule soient réglées correctement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Maintenance » / « Contrôle technique ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Historique de maintenance

Principe

Les opérations de maintenance effectuées peuvent apparaître dans l'historique de maintenance.

Généralités

Faire réaliser les opérations de maintenance par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé. Les travaux de maintenance effectués sont inscrits dans les données du véhicule. L'historique de maintenance est disponible dès qu'une maintenance a été inscrite dans les données du véhicule.



Affichage de l'historique de maintenance

1. Pour afficher l'historique de maintenance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Maintenance ».

Les opérations de maintenance requises et, le cas échéant, les contrôles prescrits par la loi s'affichent.

2. « Historique de maintenance »
3. Sélectionner l'entrée pour afficher des informations plus détaillées.

Symboles

Symbole	Description
	L'entretien a été effectué dans les délais.
	L'entretien a été effectué en retard.
	L'entretien n'a pas été effectué.



Lumière et visibilité

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Clignotants

Principe

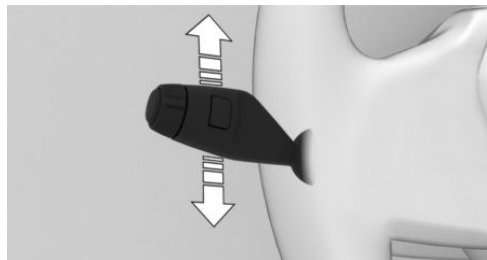
Le clignotant indique un changement de direction. Les fonctions suivantes sont à votre disposition pour clignoter :

- Clignotement.
- Commande impulsionnelle des clignotants.
- Clignotement bref.

Clignotants dans les rétroviseurs extérieurs

Ne pas rabattre les rétroviseurs extérieurs pendant la conduite et pendant le fonctionnement des clignotants ou des feux de détresse afin que les feux clignotants des rétroviseurs extérieurs soient bien visibles.

Clignotement



Pour clignoter, pousser la manette des clignotants vers le haut ou vers le bas au-delà du point de résistance.

Commande impulsionnelle des clignotants

Actionner légèrement le contacteur des clignotants/des feux de route vers le haut ou vers le bas pour utiliser la commande impulsionnelle des clignotants.

La durée de la commande impulsionnelle des clignotants peut être réglée.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / le cas échéant « Réglages » / « Commande impulsionnelle des clignotants ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Clignotement bref

Pour un clignotement bref, appuyer sur le contacteur des clignotants/des feux de route jusqu'au point de résistance et le maintenir dans cette position le temps du clignotement.

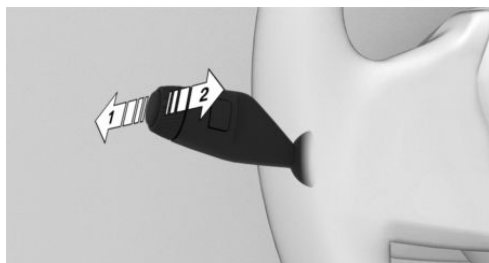


Feux de route, appel de phares

Principe

Les feux de route éclairent la chaussée sur une grande distance. L'appel de phares permet d'émettre un bref signal d'éclairage en actionnant les feux de route. Les feux de route peuvent à tout moment être allumés ou éteints manuellement.

Activation/désactivation des feux de route, de l'appel de phares



Pour allumer les feux de route, pousser le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'avant, flèche 1. Les feux de route s'allument si les feux de croisement sont activés.

Pour éteindre les feux de route ou réaliser un appel de phares, tirer le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'arrière, flèche 2.



Le témoin bleu sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares.

Feux de route anti-éblouissement

Principe

Les feux de route anti-éblouissement détectent à temps les autres usagers et l'éclairage ambiant, par exemple en agglomération et activent ou désactivent automatiquement les feux de route en fonction des conditions de circulation.

Les feux de route anti-éblouissement doivent le cas échéant être activés depuis l'unité d'interaction. Le contacteur des clignotants/des feux de route permet de désactiver ou d'activer temporairement les feux de route anti-éblouissement, par exemple après avoir activé ou désactivé manuellement les feux de route.

Généralités

Les feux de route anti-éblouissement n'activent pas les feux de route à faible vitesse.

Selon l'équipement : en cas de modification du réglage des phares, les feux de route anti-éblouissement sont disponibles uniquement de manière limitée.

Plus d'informations :

Feux de croisement pour circulation à droite/à gauche, voir page 186.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent aux feux de route anti-éblouissement :

- L'éclairage automatique est activé.
- Les feux de croisement sont allumés.

Activation des feux de route anti-éblouissement

1. Pour activer les feux de route anti-éblouissement, sélectionner le chemin

d'accès suivant : menu Applis /
« Véhicule » / « Éclairage extérieur » /
« Feux de croisement ».

2.  Sélectionner la touche des feux de route anti-éblouissement.

Le véhicule passe automatiquement des feux de croisement aux feux de route, ou inversement.



Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de croisement sont allumés.



Le témoin de contrôle bleu sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de route sont allumés par le système.

Les feux de route anti-éblouissement restent activés si le trajet est interrompu puis repris.

En cas de passage manuel en mode jour ou mode nuit, les feux de route anti-éblouissement sont désactivés.



Pour réactiver les feux de route anti-éblouissement, avancer le contacteur des clignotants/des feux de route, flèche 1.

Désactivation des feux de route anti-éblouissement



Pour désactiver les feux de route anti-éblouissement, pousser le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'avant, flèche 1, ou lorsque les feux de route sont allumés, tirer le contacteur des clignotants/des feux de route vers l'arrière, flèche 2.

Si les feux de route anti-éblouissement sont désactivés depuis l'unité d'interaction, la commande est impossible avec la manette des clignotants.

Limites du système

Les feux de route anti-éblouissement ne peuvent pas remplacer la décision personnelle du conducteur d'utiliser ou non les feux de route. Dans les situations nécessitant une décision personnelle, désactiver manuellement les feux de route.

Dans les situations suivantes, le système ne fonctionne pas ou seulement de manière limitée et une intervention du conducteur peut s'avérer nécessaire :

- Par très mauvais temps, par exemple en cas de brouillard ou de très fortes précipitations.
- Lors de la détection d'usagers mal éclairés, tels que piétons, cyclistes, cavaliers, charrettes, ou en cas de circulation ferroviaire ou fluviale à proximité de la route ou de passage d'animaux.



- Dans des virages serrés, au sommet ou au pied de pentes raides, en cas de circulation transversale ou sur autoroute, lorsque les usagers roulant en sens inverse sont partiellement masqués.
- Dans les agglomérations mal éclairées ou face à des panneaux fortement réfléchissants.
- Quand le pare-brise est embué, sale ou occulté par des autocollants, des vignettes, etc. au niveau du rétroviseur intérieur.

Éclairage extérieur

Principe

L'éclairage extérieur comprend tous les éléments d'éclairage à l'extérieur du véhicule. L'éclairage extérieur ou certaines fonctions de celui-ci peuvent être commandés via les touches dans le véhicule, les touches de la clé du véhicule ou via l'unité d'interaction.

L'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après un certain temps lorsque la porte conducteur est ouverte alors que l'état de marche est désactivé.

Aperçu

Touches dans le véhicule



Les touches et le commutateur d'éclairage extérieur se trouvent sur la manette des cliquotants à gauche du volant.

Symbole	Fonction
	Menu Éclairage extérieur.
	Feux de croisement.
	Commande automatique d'éclairage.
	Feux arrière de brouillard.

Fonctions depuis l'unité d'interaction

Symbole	Fonction
	Commande automatique d'éclairage.
	Feux de croisement.
	Éclairage extérieur éteint.
	Feux de route anti-éblouissement.
	Feux arrière de brouillard.
	Feux de position.
	Feux de stationnement, côté gauche.
	Feux de stationnement, côté droit.



Touches de la clé du véhicule

Symbole	Fonction
	Éclairage intérieur. Parties de l'éclairage extérieur.
	Éclairage d'accompagnement.

Éclairage automatique

Principe

L'éclairage automatique active ou désactive automatiquement les feux de croisement en fonction de la luminosité ambiante, par exemple dans un tunnel, au crépuscule ou en cas de précipitations.

Généralités

Un soleil bas avec un ciel bleu peut déclencher l'allumage des feux.

L'éclairage automatique est désactivé lorsque les feux de croisement sont allumés manuellement.

Activation de l'éclairage automatique

 Pour activer l'éclairage automatique, tourner le commutateur extérieur sur la manette des clignotants vers le bas.

La LED sous le symbole de l'éclairage automatique s'allume.

 Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de croisement sont allumés.

Limites du système

L'éclairage automatique ne peut pas remplacer l'appréciation personnelle des conditions de visibilité.

Les capteurs ne peuvent pas, par exemple, détecter le brouillard ou un temps brumeux. Dans un tel cas, allumer l'éclairage manuellement.

Feux de croisement, feux de position et feux de stationnement

Principe

Les feux de croisement servent à éclairer la chaussée sans éblouir les usagers circulant en sens inverse. Les feux de position et les feux de stationnement servent à éclairer le véhicule à l'arrêt. Les touches dans le véhicule ou l'unité d'interaction permettent de commander ces fonctions.

Feux de croisement

Allumage des feux de croisement

 Pour allumer les feux de croisement, tourner le commutateur extérieur de la manette des clignotants vers le haut.

Les feux de croisement sont allumés lorsque l'état de marche est activé.

 Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de croisement sont allumés.

Pour allumer les feux de croisement alors que l'état opérationnel est déjà activé, tourner de nouveau le commutateur extérieur de la manette des clignotants vers le haut.



Extinction des feux de croisement

Selon la version de pays, les feux de croisement peuvent être éteints dans la plage de vitesses inférieure :

- Éteindre la lumière depuis l'unité d'interaction.

Feux de position

Allumage des feux de position

1. Pour activer les feux de position, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Feux de stationnement ».
2.  Sélectionner la touche des feux de position.



Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de position sont allumés.

Tout le pourtour du véhicule est éclairé.

Éviter de laisser les feux de position allumés de façon prolongée car cela décharge la batterie du véhicule et l'état de marche risque, le cas échéant, de ne plus pouvoir être activé.

Extinction des feux de position

Les feux de position peuvent être éteints comme suit :

- Éteindre la lumière depuis l'unité d'interaction.
- Activer l'état de marche.
Après l'activation de l'état de marche, l'éclairage automatique est activé.

Feux de stationnement

Après avoir garé le véhicule, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté du véhicule.

1. Pour activer les feux de stationnement, sélectionner le chemin d'accès suivant :

menu Applis / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Feux de stationnement ».

2.  Sélectionner la touche des feux de stationnement du côté souhaité du véhicule.

Éclairage d'accueil

Principe

Lorsque l'éclairage d'accueil est activé, l'éclairage extérieur s'allume automatiquement pendant une durée limitée à l'approche ou au déverrouillage du véhicule.

Selon l'équipement, l'éclairage extérieur du véhicule peut être configuré de manière individuelle.

Activation/désactivation de l'éclairage d'accueil

Il est possible d'activer ou désactiver l'éclairage d'accueil.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Réglages ».
2. Selon l'équipement, choisir le réglage souhaité :
 - « Verrouillage et déverrouillage »
Certaines fonctions d'éclairage s'activent au déverrouillage du véhicule.

Activation de l'éclairage d'accueil

L'éclairage d'accueil peut être allumé de différentes manières :



- Allumage automatique à l'approche du véhicule.
- Allumage lors du déverrouillage du véhicule.



- Le véhicule étant verrouillé, appuyer sur la touche de verrouillage de la clé du véhicule.

Selon les réglages, l'éclairage intérieur et certains éclairages extérieurs s'activent.

La fonction est indisponible dans les 10 premières secondes qui suivent le verrouillage.

Éclairage d'accompagnement

Principe

Lorsque l'éclairage d'accompagnement est activé, l'éclairage extérieur s'active pendant un certain temps après la sortie du véhicule afin d'éclairer l'environnement du véhicule.

Allumage de l'éclairage d'accompagnement

Il existe différentes manières d'allumer l'éclairage d'accompagnement :

- Après la désactivation de l'état de marche, pousser la manette des clignotants brièvement vers l'avant.



- Sur la clé du véhicule, maintenir enfoncée la touche de l'éclairage d'accompagnement pendant environ 1 seconde.

Réglage de la durée

La durée de l'éclairage d'accompagnement est réglable.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Réglages » / « Éclairage d'accompagnement ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Feux de croisement de jour

Principe

Les feux de jour permettent de mieux voir le véhicule pendant la journée, par exemple dans des zones à forte variation de luminosité.

Les feux de croisement de jour sont allumés lorsque l'état de marche est activé.

Activation/désactivation des feux de jour

Dans certains pays, les feux de croisement de jour sont obligatoires. Il est par conséquent possible qu'ils ne puissent pas être désactivés.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Réglages ».
2. Selon l'équipement ou la version de pays, choisir le réglage souhaité :
 - « Feux de jour »
 - « Feux de jour arrière »



Le témoin de contrôle vert sur l'unité d'interaction s'allume lorsque les feux de jour arrière sont allumés.



Fonctions d'éclairage adaptatif

Principe

Les fonctions d'éclairage adaptatif permettent un éclairage dynamique de la chaussée. Selon l'équipement, les fonctions d'éclairage adaptatif se composent d'un ou plusieurs systèmes :

- Répartition variable de la lumière.
- Feux directionnels.
- Éclairage dans les ronds-points.
- Fonction d'éclairage ECO dynamique.

Activation des fonctions d'éclairage adaptatives

AUTO

Pour activer les fonctions d'éclairage adaptatif, tourner le commutateur extérieur de la manette des clignotants vers le bas.

La LED située dans la manette des clignotants s'allume.

Les fonctions d'éclairage adaptatif sont actives dès que le véhicule est en état de marche.

Répartition variable de la lumière

La répartition variable de la lumière permet d'éclairer encore mieux la chaussée. La répartition de la lumière est adaptée automatiquement en fonction de la vitesse et, le cas échéant, des données de navigation.

La répartition variable de la lumière alterne automatiquement entre les feux de ville et l'éclairage autoroute. Avec les feux de ville, la zone éclairée par les feux de croisement est élargie sur les côtés. Avec l'éclairage

d'autoroute, la portée d'éclairage des feux de croisement est augmentée.

Éclairage d'intersection

Dans les virages serrés, par exemple sur routes sinueuses, ou en cas de changement de direction, l'éclairage d'intersection est également activé jusqu'à une certaine vitesse afin d'éclairer l'intérieur du virage.

L'éclairage d'intersection s'allume automatiquement en fonction de l'angle de braquage ou des clignotants. En marche arrière, l'éclairage d'intersection s'allume automatiquement, indépendamment de l'angle de braquage.

L'éclairage d'intersection s'allume également avant d'emprunter un virage en épingle à cheveux.

Éclairage de ronds-points

Avec l'éclairage de rond-point, les feux directionnels s'allument des deux côtés juste avant l'entrée dans un rond-point. Cela permet de mieux éclairer le bord de la chaussée. L'éclairage directionnel est désactivé des deux côtés juste après la sortie du rond-point.

Fonction d'éclairage ECO dynamique

Principe

La fonction d'éclairage ECO dynamique est une fonction d'éclairage adaptative qui réduit la luminosité des feux de croisement à faible vitesse.



Activation de la fonction d'éclairage ECO dynamique

Procéder de la manière suivante pour activer la fonction d'éclairage ECO dynamique :

1.  Si nécessaire, tourner le contacteur extérieur de la manette des clignotants vers le bas pour activer l'éclairage automatique.
La LED de la touche s'allume.
2.  Dans la centrale de commande, sélectionner le Green Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.
3.  Sélectionner le symbole de réglages sur l'unité d'interaction.
4. Si nécessaire, « Fonctions de visibilité efficaces »

Réglage manuel de la portée des phares

Principe

Selon l'équipement, le correcteur manuel de portée des phares permet d'adapter manuellement la portée d'éclairage des feux de croisement au chargement du véhicule afin de ne pas éblouir les usagers circulant en sens inverse.

Réglages

Il est possible de régler le correcteur de portée des phares de la manière suivante :

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Régl. portée des phares ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

- 0 = 1 à 2 personnes sans bagages.
- 1 = 4 ou 5 personnes sans bagages.
- 1 = 4 ou 5 personnes avec bagages.
- 2 = 1 personne, compartiment à bagages plein.

Correcteur de portée des phares

Le correcteur de portée des phares compense les accélérations et les freinages, ainsi que le chargement du véhicule, de manière à ne pas éblouir les usagers roulant en sens inverse.

Antibrouillard

Principe

L'éclairage antibrouillard améliore le champ de vision et la visibilité de votre propre véhicule dans de mauvaises conditions de visibilité, par exemple en cas de brouillard ou de pluie. Selon l'équipement, l'éclairage antibrouillard se compose de l'éclairage antibrouillard arrière et des feux d'intempéries.

Feux arrière de brouillard

Conditions de fonctionnement

Les feux de croisement doivent être allumés avant d'allumer l'éclairage antibrouillard arrière.

Activation/désactivation de l'éclairage antibrouillard arrière



Pour allumer ou éteindre l'éclairage antibrouillard arrière, appuyer sur le commutateur de l'éclairage antibrouillard arrière sur la manette des clignotants.



Le témoin de contrôle jaune sur l'unité d'interaction s'allume lorsque l'éclairage antibrouillard arrière est allumé.

Si l'éclairage automatique est activé, les feux de croisement s'allument automatiquement à l'activation de l'éclairage antibrouillard arrière.

Feux d'intempéries

Les feux d'intempéries assurent un éclairage optimal de la chaussée en cas de mauvaise visibilité, par exemple en raison du brouillard ou de la pluie. La lumière distribuée par les feux de croisement est adaptée à la visibilité.

Les feux d'intempéries sont activés lorsque l'éclairage automatique ou l'éclairage antibrouillard arrière sont allumés.

Feux de croisement circulation à droite/à gauche

Principe

Les feux de croisement circulation à droite/à gauche permettent de régler les feux de croisement pour des trajets dans des pays avec une circulation de l'autre côté que dans le pays d'immatriculation. Cela permet d'éviter d'éblouir les usagers circulant en sens inverse.

Réglage des phares

1. Pour régler les phares, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Réglages » / « Circulation à droite/à gauche ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Limites du système

Les feux de route anti-éblouissement sont, le cas échéant, disponibles que de manière restreinte.

Les fonctions d'éclairage adaptatif ne sont, le cas échéant, disponibles que de manière restreinte.

Mode feux de conduite

Principe

Le mode feux de conduite permet de régler individuellement l'aspect des feux avant et arrière dans l'unité d'interaction.

Sélection du mode feux de conduite

1. Pour sélectionner le mode feux de conduite, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage extérieur » / « Réglages » / « Mode feux de croisement ».
2. Sélectionner le mode souhaité.

Éclairage des instruments

Principe

L'éclairage des instruments éclaire les commutateurs et les touches avec la luminosité réglée individuellement.

Le réglage de la luminosité de l'éclairage des instruments est possible uniquement dans l'obscurité et lorsque les feux de position ou de croisement sont allumés.

Réglage de la luminosité

1. Pour régler la luminosité de l'éclairage des instruments, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis /



« Véhicule » / « Éclairage intérieur » /
« Lumin. poste de conduite ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Éclairage intérieur

Principe

L'éclairage intérieur comprend tous les éléments d'éclairage à l'intérieur du véhicule. Selon l'équipement, les fonctions suivantes sont commandées automatiquement :

- Les feux intérieurs.
- L'éclairage de plancher.
- Les lampes d'éclairage d'accès.
- L'éclairage d'ambiance.

Aperçu



La touche du menu de l'éclairage intérieur se trouve dans le ciel de pavillon.



Les touches des liseuses se trouvent dans le ciel de pavillon.



La touche pour l'éclairage intérieur se trouve dans le ciel de pavillon.

Activation/désactivation de l'éclairage intérieur

La touche dans le ciel de pavillon permet d'allumer et d'éteindre les feux intérieurs.



Appuyer sur la touche d'éclairage intérieur dans le ciel de pavillon.

Appuyer sur la touche pendant environ 3 secondes pour éteindre durablement les feux intérieurs.

L'éclairage intérieur arrière peut être allumé et éteint de manière indépendante. La touche se trouve dans le ciel de pavillon à l'arrière.

Il est également possible d'allumer et d'éteindre les feux intérieurs depuis l'unité d'interaction.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Lumière individuelle ».
2.  Sélectionner le symbole des feux intérieurs.

Activation/désactivation des liseuses

Les touches dans le ciel de pavillon permettent d'allumer et d'éteindre les liseuses.



Appuyer sur la touche de la liseuse souhaitée sur le ciel de pavillon.

Selon l'équipement, les liseuses sont disposées à l'avant et à l'arrière à côté de l'éclairage intérieur.

Il est également possible d'allumer et d'éteindre les liseuses depuis l'unité d'interaction.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Lumière individuelle ».
2.  Sélectionner le symbole correspondant à la liseuse de la place assise souhaitée.

Si les liseuses sont activées, il est possible de régler la luminosité.



Réglages

Selon l'équipement, la luminosité peut être réglée individuellement pour chaque place assise.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Lumière individuelle ».
2. Tapoter la place assise souhaitée.
3. Sélectionner les réglages souhaités.

Éclairage d'ambiance

Principe

L'éclairage d'ambiance comprend plusieurs éléments lumineux à lumière diffuse à l'intérieur du véhicule. Selon l'équipement, il est possible de régler l'éclairage pour certaines lampes depuis l'unité d'interaction.

Activation/désactivation de l'éclairage d'ambiance

Pour activer ou désactiver l'éclairage d'ambiance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance » / « Éclairage d'ambiance ».

Allumer/éteindre l'éclairage d'ambiance

L'éclairage d'ambiance s'allume lors du déverrouillage du véhicule et s'éteint lors du verrouillage.

Si l'éclairage d'ambiance a été désactivé depuis l'unité d'interaction, il ne s'allumera pas lors du déverrouillage du véhicule.

Sélection de la couleur

Selon la version de pays, la couleur de l'éclairage d'ambiance peut être sélection-

née dans le Personal Mode ou dans le Core Mode.

Procéder de la manière suivante pour sélectionner la couleur dans le Personal Mode :



1. Dans la centrale de commande, sélectionner le Personal Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.
2.  Sélectionner le symbole de réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Procéder de la manière suivante pour sélectionner la couleur dans le Core Mode :



1. Dans la centrale de commande, sélectionner le Core Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.
2. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance ».
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Réglage de la luminosité

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage d'ambiance.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance ».
2. « Éclairage de fond » ou « Graphisme lumineux »
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Le graphique lumineux s'éteint en Green Mode.

Éclairage dynamique

Avec l'éclairage dynamique, certaines actions, par exemple la détection d'obstacles alors que des portes sont ouvertes, sont



représentées par des effets lumineux. Si l'éclairage d'ambiance est désactivé, les effets lumineux restent affichés en fonction de l'équipement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance » / « Mise en scène lumineuse ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Éclairage réduit lors de la conduite de nuit

Pendant la conduite, l'intensité de l'éclairage à l'intérieur du véhicule peut être réduite dans l'obscurité.

Pour activer ou désactiver la fonction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu / Applications / « Véhicule » / « Éclairage intérieur » / « Éclairage d'ambiance » / « Réduit lors de la conduite de nuit ».

Essuie-glace

Principe

Le système d'essuie-glace garantit une bonne visibilité, par exemple en cas de pluie. Il peut être commandé avec le commutateur d'essuie-glace/lave-glace au volant.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si les essuie-glaces se mettent en mouvement alors qu'ils sont relevés, ils peuvent coincer des parties du corps ou endommager des pièces du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce que le véhicule soit désactivé lorsque les essuie-glaces sont dépliés et

à ce que ces derniers soient rabattus lorsqu'il est mis en marche.

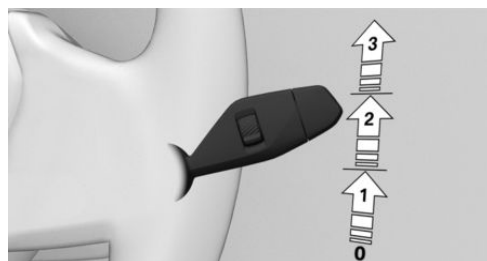
REMARQUE

Le fonctionnement prolongé des balais d'essuie-glace sur une vitre sèche peut entraîner une usure prématurée ou un endommagement de ces derniers. Le moteur d'essuie-glace peut surchauffer. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser les essuie-glaces lorsque la vitre est sèche.

REMARQUE

Si les essuie-glaces sont figés par le gel, les balais peuvent être arrachés et le moteur des essuie-glaces peut surchauffer s'ils sont mis en marche. Il y a un risque de dommages matériels. Dégivrer la vitre avant de mettre en marche les essuie-glaces.

Activation du système d'essuie-glace



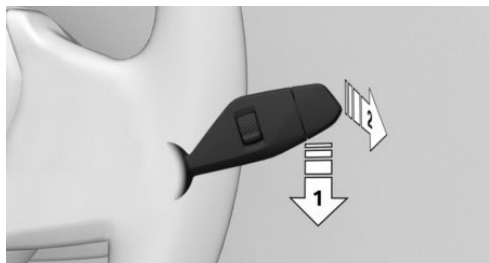
Pour activer le système d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut jusqu'à la position souhaitée.



Position	Fonction
Position 0.	Position de repos des essuie-glaces.
Position 1.	Détecteur de pluie.
Position 2.	Vitesse normale des essuie-glaces. À l'arrêt, les essuie-glaces passent en mode intermittent.
Position 3.	Vitesse rapide des essuie-glaces. À l'arrêt, les essuie-glaces passent à la vitesse normale.

En cas d'arrêt avec le système d'essuie-glace activé, si le trajet est poursuivi, les essuie-glaces fonctionnent au niveau réglé en dernier.

Arrêt du système d'essuie-glaces et balayage coup par coup



Pour désactiver l'installation d'essuie-glace, pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le bas jusqu'à atteindre la position 0, flèche 1.

Procéder de la manière suivante pour le balayage coup par coup :

- Abaisser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace à partir de la position 0, flèche 1.
- Pousser le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'avant dans la position 0 ou 1, flèche 2.

Une fois relâchée, la manette d'essuie-glace revient dans sa position initiale.

Détecteur de pluie

Principe

Le détecteur de pluie commande automatiquement le fonctionnement des essuie-glaces en fonction de l'intensité de la pluie. Le détecteur se trouve sur le pare-brise, juste devant le rétroviseur intérieur.

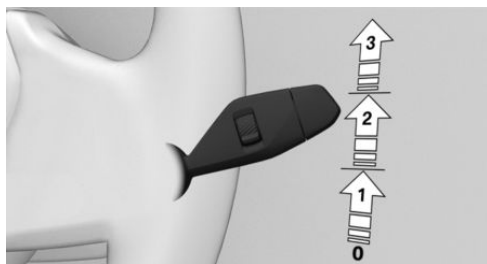
Consigne de sécurité



REMARQUE

Dans les stations de lavage, les essuie-glaces peuvent se mettre en mouvement accidentellement si le détecteur de pluie est activé. Il y a un risque de dommages matériels. Désactiver le détecteur de pluie dans les stations de lavage.

Activation du détecteur de pluie



Pour activer le détecteur de pluie, pousser une fois le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut à partir de la position 0, flèche 1.



Un cycle de balayage démarre.

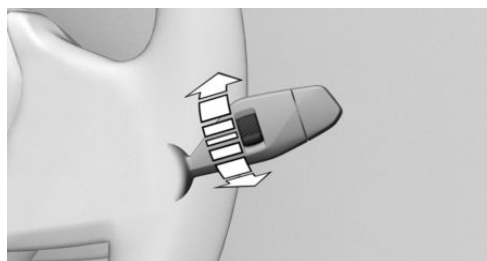
La LED située dans la manette d'essuie-glace s'allume.

Par temps de gel, il se peut qu'aucun cycle de balayage ne démarre.

Désactivation du détecteur de pluie

Pour désactiver le détecteur de pluie, ramener le commutateur d'essuie-glace/lave-glace en position 0.

Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie



Pour régler la sensibilité du détecteur de pluie, tourner la molette du commutateur d'essuie-glace/lave-glace comme suit :

- Pour une sensibilité élevée du détecteur de pluie, tourner la molette vers le haut.
- Pour une faible sensibilité du détecteur de pluie, tourner la molette vers le bas.

Lave-glace

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

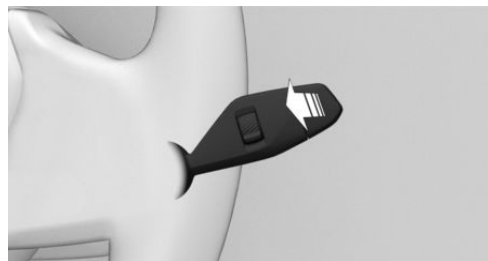
Par basses températures, le liquide de lave-glace peut geler sur la vitre et limiter la visibilité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser le lave-glace uniquement lorsque

le liquide de lave-glace ne peut pas geler. En cas de besoin, utiliser de l'antigel.

REMARQUE

La pompe de lavage ne peut pas fonctionner comme prévu lorsque le réservoir de lave-glace est vide. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser le lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide.

Nettoyer le pare-brise



Pour nettoyer le pare-brise, tirer le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers l'arrière.

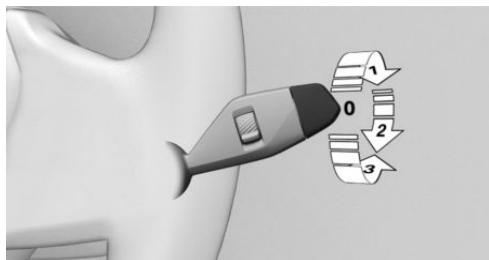
Le liquide de lave-glace est projeté sur le pare-brise et les essuie-glaces se mettent brièvement en marche.

Gicleurs de lave-glace

Les gicleurs de lave-glace sont chauffés automatiquement lorsque l'état opérationnel est activé.

Essuie-glace de lunette arrière

Mise en marche de l'essuie-glace arrière



Pour activer l'essuie-glace de lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le haut.

Position du commutateur	Fonction
Position 0.	Position de repos de l'essuie-glace.
Position 1.	Mode intermittent. Si la marche arrière est engagée, le balayage est continu.

Nettoyage de la lunette arrière

Pour nettoyer la lunette arrière, tourner le contacteur extérieur du commutateur d'essuie-glace/lave-glace comme suit :

- En position de repos, tourner le commutateur vers le bas, flèche 3. Après avoir été relâché, le commutateur retourne en position de repos.
- En mode intermittent, continuer de tourner le commutateur, flèche 2. Après avoir été relâché, le commutateur retourne dans la position de balayage intermittent.

Si le niveau du réservoir de lave-glace est bas, la fonction est désactivée.

Position relevée des essuie-glaces

Principe

En position relevée, il est possible d'écarter les essuie-glaces du pare-brise, par exemple pour remplacer les balais ou les relever en cas de gel.

Consignes de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Si les essuie-glaces se mettent en mouvement alors qu'ils sont relevés, ils peuvent coincer des parties du corps ou endommager des pièces du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce que le véhicule soit désactivé lorsque les essuie-glaces sont dépliés et à ce que ces derniers soient rabattus lorsqu'il est mis en marche.

⚠ REMARQUE

Si les essuie-glaces sont figés par le gel, les balais peuvent être arrachés et le moteur des essuie-glaces peut surchauffer s'ils sont mis en marche. Il y a un risque de dommages matériels. Dégivrer la vitre avant de mettre en marche les essuie-glaces.

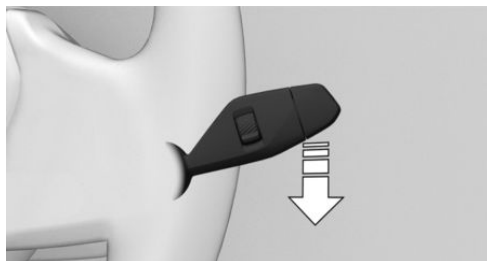
Écartement des essuie-glaces

Procéder de la manière suivante pour écarter les essuie-glaces du pare-brise :

1. Activer l'état opérationnel.
2. Maintenir la manette d'essuie-glace actionnée vers le bas ou vers l'avant jus-



qu'à ce que les essuie-glaces s'arrêtent dans une position à peu près verticale.



3. Écarter complètement les essuie-glaces du pare-brise.



Rabattement des essuie-glaces

Procéder de la manière suivante pour rabattre les essuie-glaces :

1. Rabattre complètement les essuie-glaces sur le pare-brise.
2. Activer l'état opérationnel et maintenir à nouveau le commutateur d'essuie-glace/lave-glace vers le bas ou vers l'avant.

Les essuie-glaces reviennent en position de repos et sont de nouveau opérationnels.



Sécurité

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

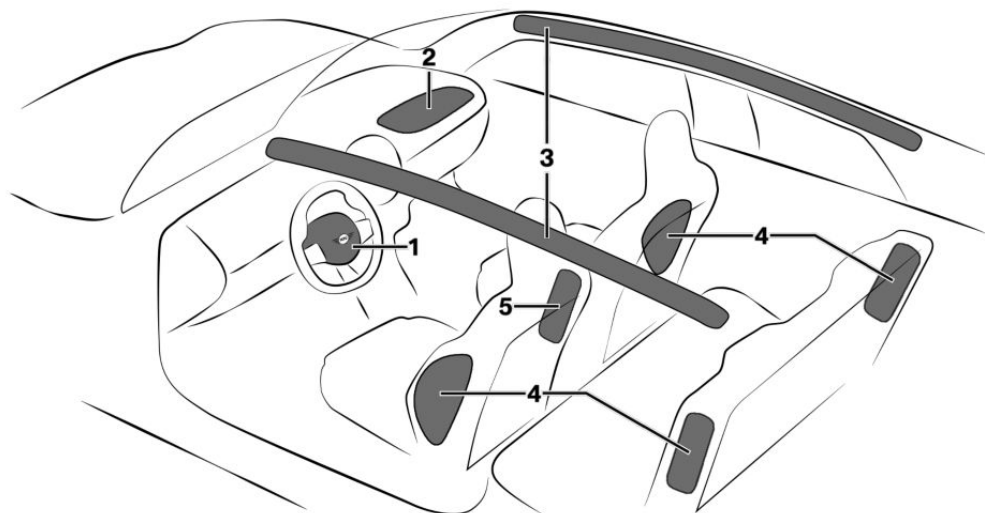
Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Airbags

Principe

Le système d'airbag offre une protection supplémentaire en cas d'accident et complète ainsi la ceinture de sécurité correctement bouclée.



- 1 Airbag frontal du conducteur
- 2 Airbag frontal passager avant
- 3 Airbag de tête

- 4 Airbag latéral
- 5 Airbag central

Airbag frontal

L'airbag frontal protège le conducteur et le passager avant en cas de choc frontal si la protection offerte par les ceintures de sécurité ne suffit pas.

Airbag latéral

L'airbag latéral protège le côté du corps au niveau de la poitrine et du bassin en cas de collision latérale.

La disponibilité de l'airbag latéral à l'arrière dépend de la version de pays.



L'airbag latéral à l'arrière protège le corps des passagers des sièges arrière extérieurs au niveau de la poitrine et du bassin en cas de collision latérale.

Airbag de tête

L'airbag de tête protège la tête en cas de collision latérale.

Airbag central

La disponibilité de l'airbag central dépend de la version de pays.

En cas de collision latérale, l'airbag central protège également la tête en cas d'interaction possible entre le conducteur et le passager.

Protection

Généralités

Les airbags ne se déclenchent pas dans toutes les situations de collision, par exemple pas en cas d'accident léger.

Consignes pour une protection maximale par les airbags



AVERTISSEMENT

Si le siège est mal positionné, si les ceintures de sécurité ne sont pas initialisées correctement ou si la zone de déploiement des airbags est entravée, le système d'airbag ne peut pas apporter la protection prévue et risque d'entraîner des blessures supplémentaires en cas de déclenchement. Il y a risque de blessures et danger de mort. Observer les consignes pour une protection maximale par le système d'airbag.

Tenir compte des remarques suivantes pour une protection optimale par le système d'airbag :

- Se tenir à distance des airbags.
- Mettre correctement les ceintures de sécurité.
- Toujours saisir le volant par la couronne. Placer les mains à 9 heures et à 3 heures afin de réduire le plus possible le risque de blessures aux mains ou aux bras en cas de déclenchement de l'airbag.
- Régler le siège et le volant en veillant à ce que la prise en diagonale du volant soit possible. Choisir des réglages permettant que l'épaule repose contre le dossier du siège lorsque vous vous penchez et maintenant une distance maximale entre le buste et le volant.
- Veiller à ce que le passager avant soit correctement assis, c'est-à-dire que ses pieds se trouvent sur le plancher et ne sont pas appuyés contre le tableau de bord.
- Veiller à ce que les passagers tiennent leur tête loin des airbags latéraux.
- Ne pas placer de personnes, d'animaux ou d'objets entre les airbags et les passagers.
- Gardez le tableau de bord et le pare-brise du côté passager dégagés, c'est-à-dire ne les recouvrez pas d'un film adhésif ou d'une housse et ne fixez pas de support pour des appareils de navigation ou des téléphones portables, par exemple.
- Ne rien coller sur les caches des airbags, ne pas les garnir d'un revêtement quelconque ni les modifier de quelque manière que ce soit.
- Ne pas utiliser le cache de l'airbag frontal côté passager comme vide-poches.
- Maintenir fermés les vide-poches au niveau des airbags, par exemple la boîte à gants ou l'accoudoir central.
- Sur les sièges avant, ne pas installer de housses, de rembourrages ou d'autres



objets qui n'ont pas été spécialement homologués pour les sièges équipés de variantes d'airbag intégrées.

- Ne pas suspendre de vêtements, par exemple des vestes, sur les dossiers.
- Ne pas modifier les composants ni le câblage électrique. Ceci s'applique aussi aux caches du volant, au tableau de bord et aux sièges.
- Ne fixer aucun objet sur le volant, p. ex. Fixation pour téléphone portable ou éléments décoratifs.
- Ne pas démonter le système d'airbag.

Même en observant toutes les consignes, des blessures résultant d'un contact avec les airbags ne sont pas totalement exclues en fonction de la situation.

Chez des passagers sensibles, les bruits du déclenchement et du gonflement peuvent provoquer momentanément des troubles de l'audition, généralement non persistants.

État de fonctionnement du système d'airbag

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Après le déclenchement du système d'airbag, certains composants peuvent être brûlants. Il y a risque de blessures. Ne pas toucher aux différents composants.

AVERTISSEMENT

Les interventions effectuées de façon non conforme peuvent entraîner une panne, un dysfonctionnement ou un déclenchement intempestif du système d'airbag. En cas de dysfonctionnement, le système d'airbag peut ne pas se déclencher comme prévu lors d'un accident de gravité suffisante. Il y a risque de blessures et danger de mort.

Confier le contrôle, la réparation ou le démontage et la mise au rebut du système d'airbag à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Affichage dans l'unité d'interaction



Le voyant d'avertissement pour le système d'airbag dans l'unité d'interaction s'allume brièvement à l'activation de l'état de marche, et indique ainsi l'état de fonctionnement de l'ensemble du système d'airbag et des rétracteurs de ceinture.

Dysfonctionnement



- Le voyant d'avertissement du système d'airbag dans l'unité d'interaction ne s'allume pas à l'activation de l'état de marche.
- Le voyant d'avertissement pour le système d'airbag dans l'unité d'interaction est allumé en permanence.

Le système d'airbag ou les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent peut-être pas. Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Réglage de la position des sièges avant

Calibrez les sièges avant électriques dès qu'un message correspondant apparaît sur l'unité d'interaction pour conserver la précision du réglage des sièges.

Plus d'informations :

Sièges, voir page 111.



Désactivation de l'airbag passager avant

Principe

Lorsqu'un système de retenue pour enfant est utilisé dos à la route sur le siège passager avant, désactiver l'airbag passager avant depuis l'unité d'interaction. L'airbag passager avant peut être désactivé et réactivé. Un témoin de contrôle dans le ciel de pavillon indique l'état de fonctionnement.

Les dispositions légales qui déterminent les sièges enfant à utiliser en fonction de l'âge et de la taille peuvent varier d'un pays à l'autre. Respecter les dispositions légales nationales en vigueur.

La désactivation de l'airbag passager avant est possible selon l'équipement ou la version de pays.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'activation et à la désactivation de l'airbag passager avant :

- L'état de marche est désactivé.
- L'état opérationnel est activé.
- La clé du véhicule se trouve dans le véhicule.

Désactivation de l'airbag passager avant

1. Pour désactiver l'airbag passager avant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Tous » / « Airbag passager avant » / « PASSENGER AIR BAG OFF ».
2. Contrôler et confirmer l'état de fonctionnement de l'airbag passager avant à l'aide du témoin de contrôle dans le ciel de pavillon.

L'airbag passager avant est désactivé. L'airbag conducteur reste activé.

Après avoir enlevé le système de retenue pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, activer de nouveau l'airbag passager avant pour qu'il se déclenche comme prévu en cas d'accident.

Activation de l'airbag passager avant

1. Pour activer l'airbag passager avant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Tous » / « Airbag passager avant » / « PASSENGER AIR BAG ON ».
2. Contrôler et confirmer l'état de fonctionnement de l'airbag passager avant à l'aide du témoin de contrôle dans le ciel de pavillon.

L'airbag passager avant est de nouveau activé et se déclenche dans les situations qui l'exigent.

Témoin de contrôle d'airbag du passager avant

Le témoin de contrôle de l'airbag passager avant sur le pavillon indique l'état de fonctionnement de l'airbag passager avant.

Après l'activation de l'état opérationnel, le témoin de contrôle s'allume brièvement et indique ensuite si l'airbag est activé ou désactivé.

Affichage	Fonction
	Lorsque l'airbag passager avant est activé, le témoin s'allume pendant env. 1 minute puis s'éteint.
	Si l'airbag passager avant est désactivé, le témoin de contrôle est allumé en permanence.



Contrôler l'état du témoin de contrôle dans le ciel de pavillon avant et pendant la conduite lorsque le siège passager avant est occupé.

Système de protection active des piétons

Principe

Grâce au système de protection active des piétons, le capot est relevé en cas de collision de l'avant du véhicule avec un piéton. Le système de protection active des piétons déclenché met à disposition un espace de déformation sous le capot pour amortir le choc avec la tête.

Pour détecter les piétons, le système fait appel à des capteurs logés derrière le bouclier.

Les ressorts à gaz du système ne sont autorisés que pour une durée déterminée. Contrôler les ressorts à gaz dans le cadre de la maintenance et, le cas échéant, les remplacer.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système peut se déclencher de manière involontaire lors du contact avec les différents composants des charnières et des serrures de capot. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas toucher les différents composants des charnières et des serrures de capot.

AVERTISSEMENT

Toute modification du système de protection des piétons peut entraîner une panne, un dysfonctionnement ou un déclenchement intempestif du système. Il y a un risque de blessures et danger de mort. Ne pas mo-

difier le système de protection des piétons ni ses composants ou son câblage électrique. Ne pas démonter le système.

AVERTISSEMENT

Toute intervention qui ne respecte pas les prescriptions peut entraîner une panne, un dysfonctionnement ou un déclenchement intempestif du système. En cas de dysfonctionnement, le système ne pourra pas se déclencher comme prévu, malgré la gravité de l'accident. Il y a un risque de blessures et danger de mort. Le contrôle, la réparation ou le démontage et la mise au rebut du système doivent être effectués par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Après déclenchement ou endommagement, le fonctionnement du système est limité ou inexistant. Il y a un risque de blessures et danger de mort.

Après déclenchement ou endommagement du système, le faire contrôler et remplacer chez un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou dans un atelier spécialisé.

REMARQUE

L'ouverture du capot lorsque le système de protection des piétons est déclenché peut entraîner des dommages au capot ou au système de protection des piétons. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas ouvrir le capot après l'affichage du message Check-Control. Faire contrôler par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.



Affichage



Si la protection active des piétons s'est déclenchée, un symbole et un message Check-Control sont affichés.

Se rendre immédiatement à vitesse modérée chez un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou dans un atelier spécialisé et y faire contrôler et réparer le système.

Limites du système

La protection active des piétons est activée sur une plage de vitesses définie jusqu'à environ 55 km/h.

Pour des raisons de sécurité, le système peut également se déclencher dans les rares cas où une collision avec un piéton ne peut pas être clairement exclue, p ex. dans les situations suivantes :

- En cas de collision avec des objets, tels qu'une poubelle ou un poteau de délimitation.
- En cas de collision avec des animaux.
- En cas d'impact de gravillon.
- En cas de collision avec une congère.

Dysfonctionnement

Différents messages apparaissent en cas de dysfonctionnement de la protection active des piétons.



Un symbole et un message Check-Control apparaissent.

Se rendre immédiatement à vitesse modérée chez un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou dans un atelier spécialisé et y faire contrôler et réparer le système.

Avertisseurs de collision

Principe

Les systèmes d'avertissement de collision peuvent aider à éviter une collision imminente. Différents capteurs surveillent pour cela la zone autour du véhicule.

Selon l'équipement, différents systèmes de sécurité et d'avertissement sont disponibles :

- L'avertisseur de collision frontale avec freinage d'urgence, voir page 201.
- L'avertisseur de sortie, voir page 213.
- L'avertisseur de franchissement de ligne, voir page 216.
- L'avertisseur de changement de voie, voir page 220.
- L'avertisseur de risque de collision arrière, voir page 223.

Les systèmes Intelligent Safety peuvent être activés ou désactivés dans l'unité d'interaction. Certaines fonctions, telles que les moments de l'avertissement, sont réglables.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

Selon l'équipement, les systèmes Intelligent Safety sont pilotés par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.
- Les capteurs radar latéraux, à l'arrière.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page [44](#).

Activation/désactivation/réglage des systèmes Intelligent Safety

1. Pour activer, désactiver ou régler les systèmes Intelligent Safety, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements ».

2. Sélectionner les réglages souhaités.

Selon la version de pays, certains systèmes d'avertissement de collision sont automatiquement activés après chaque départ.

Réinitialiser les réglages

Les réglages des systèmes d'avertissement de collision peuvent être réinitialisés à l'état de livraison du véhicule.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Réinitialiser ».

Limites du système

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Capacité de détection

La capacité de détection des systèmes de prévention des collisions est limitée.

Le système ne tient compte que des objets situés dans la zone de détection des capteurs installés et reconnus par le système.

Selon l'équipement, la zone est surveillée par des caméras ou des capteurs radar. C'est pourquoi le système peut ne pas réagir ou ne réagir que tardivement.

Limites du système des capteurs

Le système Intelligent Safety peut être limité par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page [44](#).

Avertisseur de collision avant avec freinage d'urgence

Principe

L'avertisseur de collision avant avec freinage d'urgence peut aider à éviter les accidents sur une certaine plage de vitesses. Différents capteurs surveillent pour cela la zone autour du véhicule.

Quand un accident est inévitable, le système aide, le cas échéant, à en réduire la gravité. Le système est capable d'émettre un avertissement en cas de risque de collision et, le cas échéant, de freiner automatiquement. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Selon l'équipement, l'avertissement collision frontale comprend les fonctions suivantes :

- La fonction d'avertissement dans les situations de collision, voir page 204.
- La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse, voir page 206.
- La fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse, voir page 207.
- La fonction d'avertissement en présence de personnes, voir page 208.
- La fonction d'avertissement aux intersections, voir page 210.
- L'assistant d'évitement, voir page 212.

Il est possible d'activer ou désactiver l'avertissement collision frontale sur l'unité d'interaction. Il est également possible de régler le moment de l'avertissement. En fonction du risque de collision détecté, différents témoins de contrôle et voyants d'avertissement apparaissent sur l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

Selon l'équipement, l'avertissement collision frontale est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 44.



Plage de vitesse

L'avertissement collision frontale signale un risque de collision à partir d'environ 5 km/h.

Le système est désactivé temporairement à une vitesse supérieure à environ 250 km/h. Certaines fonctions sont désactivées plus tôt.

Dès que la vitesse redescend en dessous de cette valeur, le système est activé.

Activation/désactivation de l'avertissement collision frontale

Activation automatique du système

Selon la version de pays, l'avertissement collision frontale s'active automatiquement après chaque départ.

Activation manuelle du système

L'avertissement collision frontale est activé en réglant le moment de l'avertissement.

Plus d'informations :

Régler le moment de l'avertissement collision frontale, voir page 202.

Désactivation manuelle du système

Pour désactiver manuellement l'avertissement collision frontale, selon la version de pays, réduire fortement la vitesse ou arrêter le véhicule. La désactivation de l'avertissement collision frontale est effectuée depuis l'unité d'interaction.

Le cas échéant, la désactivation doit être confirmée successivement sur l'unité d'interaction.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides à la
conduite » / « Sécurité et avertissements » /
« Avert. collision frontale » / « Désactivé ».

Réglage du moment de l'avertissement collision frontale

Il est possible de régler à partir de quel moment l'avertissement collision frontale doit être émis.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides
à la conduite » / « Sécurité et
avertissements » / « Avert. collision
frontale ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Plus la sensibilité du moment de l'avertissement est élevée, plus les avertissements sont nombreux. Il est alors également possible que le nombre d'avertissements et de réactions prématurées ou inopinées du système augmente.

Affichage sur l'unité d'interaction

Différents témoins de contrôle et voyants signalent l'avertissement collision frontale sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute :

Symbole	Signification
	Selon l'équipement et la version de pays : Restriction de fonctionnement détectée, par exemple en raison des limites du système des caméras ou d'une panne du système. Il est possible de poursuivre le voyage. Le cas échéant, tenir compte des remarques des messages Check-Control. Limites du système des caméras, voir page 44.
	Selon l'équipement et la version de pays : Le système est désactivé.



Symbole	Signification
	Risque de collision avec une personne, par exemple un piéton.
	Risques de collision, par exemple avec un véhicule qui précède ou qui arrive en sens inverse.
	Risque de collision, par exemple avec un véhicule croisant la trajectoire par la droite.
	Risque de collision, par exemple avec un véhicule croisant la trajectoire par la gauche.
	Risque de collision général.

La représentation des témoins de contrôle et voyants d'alerte peut varier, car le système peut détecter plusieurs objets.

Fonction d'avertissement

L'avertissement collision frontale émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger.

En cas de pré-avertissement, un voyant d'avertissement rouge s'allume. En cas de signal d'urgence, un voyant d'avertissement clignote en rouge et un signal d'urgence retentit.

En cas d'avertissement du système, intervenir immédiatement et selon la situation.

- Un voyant d'alerte rouge s'allume :
Une situation dangereuse a été détectée. Une plus grande vigilance est nécessaire.
- Un voyant d'alerte rouge clignote :
Risque de collision. Intervenir soi-même immédiatement.

- Un signal d'avertissement retentit :
Risque de collision. Intervenir soi-même immédiatement.
- Intervention de freinage automatique :
Selon l'équipement et la situation, si une collision est imminente, le système peut également intervenir avec un freinage automatique et, si nécessaire, freiner automatiquement le véhicule jusqu'à l'arrêt.

Lorsque la pédale de frein est enfoncée rapidement et fortement, la force de freinage maximale du véhicule est utilisée.

Intervention de freinage automatique

En cas de risque de collision, l'avertissement collision frontale peut, le cas échéant, assister le conducteur par une intervention de freinage automatique.

À faible vitesse, le véhicule peut être freiné jusqu'à l'arrêt.

Une intervention de freinage peut être annulée en appuyant suffisamment fort sur la pédale d'accélérateur, en relâchant la pédale de frein ou par un mouvement actif du volant.

Selon l'équipement et la situation, l'intervention de freinage est possible jusqu'à environ 250 km/h.

Si la vitesse dépasse environ 210 km/h, l'intervention de freinage est brève.

Limites du système

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures



ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Capacité de détection

La capacité de détection de l'avertissement collision frontale est limitée.

Le système ne tient compte que des objets situés dans la zone de détection des capteurs installés et reconnus par le système.

Selon l'équipement, la zone est surveillée par des caméras ou des capteurs radar. C'est pourquoi le système peut ne pas réagir ou ne réagir que tardivement.

Limites du système des capteurs

L'avertissement collision frontale peut être restreint par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 44.

Restrictions de fonctionnement

L'avertissement collision frontale peut être limité, par exemple dans les cas suivants :

- Dans les virages serrés.
- En cas de limitation des systèmes de régulation de la stabilité de marche.
- Jusqu'à 10 secondes après l'activation de l'état de marche via le bouton Start/Stop.

En outre, ne pas utiliser l'avertisseur de collision frontale lors du remorquage.

Fonction d'avertissement dans les situations de collision

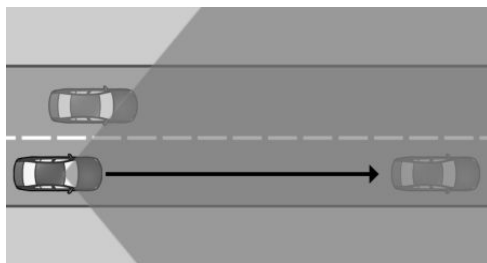
Principe

La fonction d'avertissement dans les situations de collision affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.

Le comportement du véhicule propre est pris en compte dans les réactions du système. Lorsque le style de conduite actif est reconnu, les avertissements et les interventions de freinage sont émis moins souvent.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système,

celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement dans les situations de collision est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Avertisseur de risque de collision en cas de détection de véhicule.
	Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement dans les situations de collision émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 201.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement dans les situations de collision, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs, ou seulement avec du retard :

- Un véhicule roulant devant à faible allure, duquel on se rapproche à grande vitesse.
- Véhicules qui se rabattent ou freinent brusquement.
- Véhicules dont l'arrière présente une apparence inhabituelle.



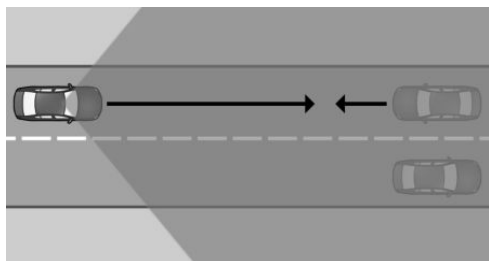
Fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse

Principe

La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec des véhicules venant en sens inverse et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y

a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification



Avertissement circulation en sens opposé en cas de détection de véhicule.



Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Une intervention de freinage se produit en cas de risque de collision.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 201.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Véhicules en sens inverse à très grande vitesse.
- Véhicules avec vue de face inhabituelle.

Fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse

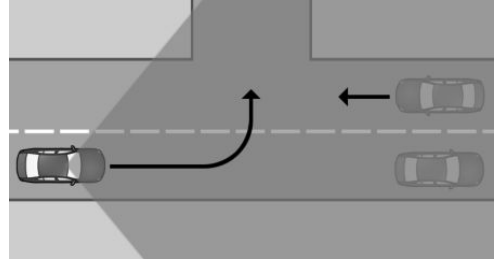
Principe

La fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec des véhicules venant en sens inverse

et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

⚠️ AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement en cas de changement de direction est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h.

Le système réagit lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 25 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Avertissement circulation en sens opposé en cas de détection de véhicule.
	Risque de collision général.



Avertissement circulation en sens opposé en cas de détection de véhicule.



Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le

système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page 201.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement en cas de changement de direction avec circulation en sens inverse, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Véhicules en sens inverse à très grande vitesse.
- Véhicules masqués par d'autres véhicules.
- Véhicules avec vue de face inhabituelle.

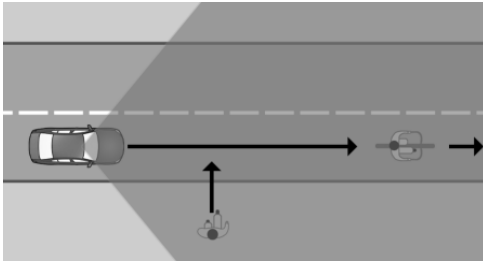
Fonction d'avertissement en présence de personnes

Principe

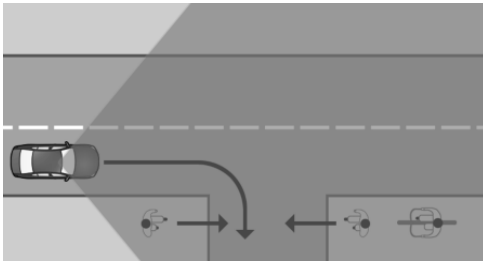
La fonction d'avertissement en présence de personnes affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec des piétons et des cyclistes et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Le système avertit, à des vitesses habituelles dans les localités ou les villes.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection sur un parcours rectiligne.



De plus, les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection lors des changements de direction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et interve-

nir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement en présence de personnes est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h.

Selon l'équipement, le système réagit à une vitesse inférieure à environ 80 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un piéton ou un cycliste détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Risque de collision avec une personne, par exemple un piéton.
	Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement en présence de personnes émet des avertissements à diffé-

rents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

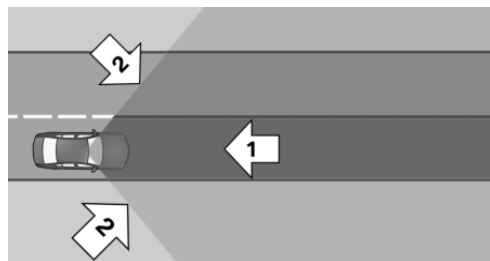
Avertissement collision frontale, voir page 201.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection



Pour la fonction d'avertissement en présence de personnes, la zone de détection des capteurs comprend :

- La zone centrale juste devant le véhicule, flèche 1.
- La zone étendue à droite et à gauche de la zone centrale, flèches 2.

Par exemple, les situations suivantes peuvent ne pas être reconnues avec certitude :

- Piétons ou cyclistes partiellement couverts.
- Piétons qui ne sont pas reconnus en raison de leur forme ou de leur posture.
- Personnes trop petites pour être détectées par les capteurs.

Fonction d'avertissement aux intersections

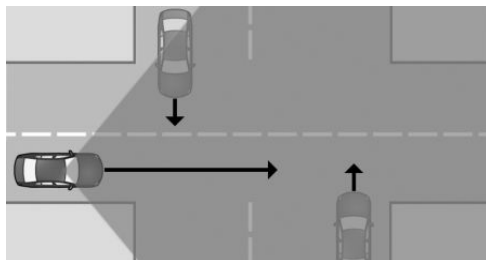
Principe

La fonction d'avertissement aux intersections affiche un voyant d'avertissement sur l'unité d'interaction pour avertir le conducteur d'un éventuel risque de collision avec la circulation transversale et freine automatiquement, si nécessaire. L'intervention de freinage automatique peut être interrompue manuellement, par exemple par des mouvements actifs sur le volant.

Le système avertit aux intersections et aux carrefours, à des vitesses habituelles dans les localités ou les villes.

Quand un accident est inévitable, le système aide à réduire la vitesse d'impact.

L'instant des avertissements peut varier en fonction de la situation de conduite actuelle.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

Les véhicules qui croisent la trajectoire du véhicule peuvent être détectés par les capteurs dès que ceux-ci entrent dans sa zone de détection.



Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Lors du démarrage du moteur par remorquage du véhicule ou du remorquage avec les systèmes de sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite activés, le comportement de certains systèmes peut entraîner un accident, par exemple par freinage ou accélération automatique. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas utiliser les systèmes de

sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite correspondants lors du démarrage du moteur par remorquage du véhicule ou du remorquage.

Plage de vitesse

La fonction d'avertissement aux intersections est active lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 5 km/h.

Le système réagit aux véhicules en circulation transversale lorsque la vitesse est inférieure à environ 80 km/h

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Risque de collision avec un véhicule traversant par la droite.
	Risque de collision avec un véhicule traversant par la gauche.
	Risque de collision général.

Fonction d'avertissement

La fonction d'avertissement aux intersections émet des avertissements à différents niveaux en fonction du danger. Le système invite le conducteur à intervenir lui-même.

Plus d'informations :

Avertissement collision frontale, voir page [201](#).



Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour la fonction d'avertissement aux intersections, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Véhicules croisant la trajectoire, par exemple s'ils sont cachés par des immeubles.
- Véhicules dont la vue latérale est inhabituée.
- Véhicules dans des situations de conduite très dynamiques.

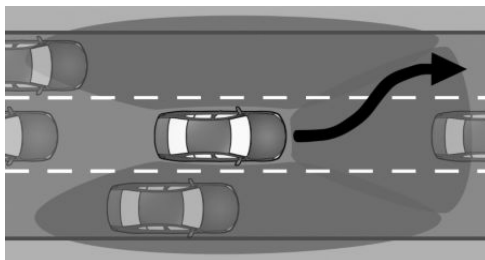
Assistant d'évitement

Principe

Dans certaines situations, l'Assistant d'évitement peut aider le conducteur à éviter une collision, par exemple si des obstacles ou des personnes surgissent. Le système assiste le conducteur s'il est possible d'éviter un obstacle sur le côté.

Un espace libre détecté est utilisé pour l'évitement en complément de l'action de braquage réalisée par le conducteur.

Le système avertit d'un risque de collision éventuel par l'affichage de différents voyants d'avertissement sur l'unité d'interaction.



Les capteurs surveillent et détectent s'il y a suffisamment d'espace devant le véhicule. Selon l'équipement, les côtés du véhicule sont également surveillés.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et



intervenir activement dans les situations correspondantes.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'assistant d'évitement :

- L'avertisseur de collision frontale est actif.
- Les capteurs détectent un espace libre suffisant autour du véhicule.

Plage de vitesse

L'assistant d'évitement aide le conducteur sur une plage de vitesses comprise entre environ 30 km/h et 160 km/h.

Affichage sur l'unité d'interaction

En cas de risque de collision avec un véhicule détecté ou avec une personne détectée, p. ex. un piéton, un voyant d'avertissement s'affiche sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Symbole	Signification
	Avertissement en cas de détection de véhicule.
	Risque de collision avec une personne.
	Risque de collision avec un obstacle inconnu.

Fonction d'avertissement avec assistance d'évitement

Lorsque le véhicule s'approche d'un autre objet avec une différence de vitesse importante, un avertissement s'affiche en cas de risque de collision immédiat.

Intervenir soi-même en cas d'avertissement.

En cas de risque de collision, le système assiste le conducteur dans son action d'évitement.

Un message sur l'unité d'interaction et, selon l'équipement, sur l'affichage tête haute, signale l'assistance d'évitement.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Avertisseur de collision frontale avec intervention des freins.

Zone de détection

Pour l'assistant d'évitement, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Un véhicule roulant devant à faible allure, duquel on se rapproche à grande vitesse.
- Véhicules qui se rabattent ou freinent brusquement.
- Véhicules dont l'arrière présente une apparence inhabituelle.
- Deux-roues qui précèdent.
- Piétons ou cyclistes partiellement couverts.
- Piétons qui ne sont pas reconnus en raison de leur forme ou de leur posture.
- Personnes trop petites pour être détectées par les capteurs.

Avertisseur de sortie

Principe

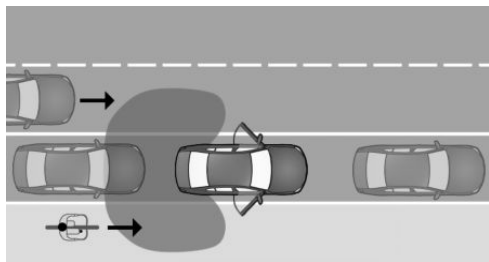
L'avertisseur de sortie aide à éviter les accidents.

Le système surveille l'environnement du véhicule pendant un temps limité après la

montée ou après le stationnement. Le système peut ainsi avertir les occupants s'ils ouvrent les portes alors qu'un risque de collision avec des objets en approche est détecté.

Un éventuel risque de collision est signalé par différents avertissements, tels qu'un voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur et un signal sonore.

Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur émet des avertissements à différents niveaux.



Les capteurs surveillent la zone derrière le véhicule.

L'avertisseur de sortie peut être activé ou désactivé sur l'unité d'interaction. Il est également possible de régler la fonction d'avertissement.

Consignes de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte de la circulation et, si nécessaire, réagir en conséquence.

⚠ AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

L'avertisseur de sortie est piloté par les capteurs radar latéraux arrière.

Activation et désactivation de l'avertisseur de sortie

Activation automatique du système

L'avertisseur de sortie s'active automatiquement au début de chaque trajet si la fonction était activée à la fin du dernier trajet.

Désactivation manuelle du système

Pour désactiver l'avertisseur de sortie, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur de sortie » / « Désactivé ».

Réglage la fonction d'avertissement de sortie

1. Pour régler la fonction d'avertissement de l'avertisseur de sortie, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » /



- « Sécurité et avertissements » /
- « Avertisseur de sortie ».

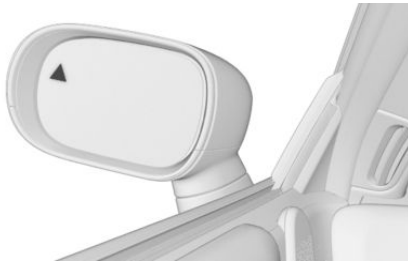
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Activation/désactivation du signal d'avertissement

Pour activer ou désactiver le signal de l'avertisseur de sortie, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur de sortie » / « Avert. sonore si danger ».

Affichage

Voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur



Le voyant d'avertissement du rétroviseur extérieur signale un risque de collision avec un véhicule détecté.

Éclairage d'ambiance

Selon l'équipement, les avertissements sont émis par l'éclairage d'ambiance à l'intérieur du véhicule.

Fonction d'avertissement

Pré-avertissement

En cas de pré-avertissement de sortie, le voyant d'avertissement dans le rétrovi-

seur extérieur s'allume. Selon l'équipement, l'éclairage d'ambiance clignote également.

Un objet a été détecté dans le rayon d'ouverture des portes. Une plus grande vigilance est nécessaire.

Signal d'urgence

En cas de signal d'urgence de l'avertisseur de sortie, le voyant d'avertissement clignote dans le rétroviseur extérieur et, selon l'équipement, l'éclairage d'ambiance se met à clignoter. En plus, un signal d'avertissement retentit.

Il existe un risque de collision lors de l'ouverture des portes.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Zone de détection

Pour l'avertisseur de sortie, les cas suivants, par exemple, peuvent ne pas être reconnus dans la zone de détection des capteurs :

- Objets entièrement ou partiellement recouverts.
- Objets immobiles ou très lents.
- Piétons.

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de sortie peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

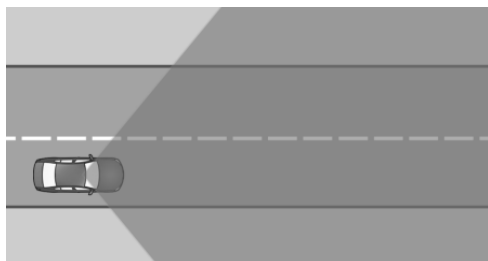
- La vitesse d'un véhicule en approche est trop élevée ou trop faible.
- Dans les virages.
- Avec des objets entièrement ou partiellement recouverts.

Avertisseur de franchissement de ligne avec retour sur la chaussée actif

Principe

L'avertisseur de franchissement de ligne avec retour dans la voie actif émet un avertissement lorsque le véhicule est sur le point de quitter la chaussée ou sa voie de circulation.

Le cas échéant, l'intervention de braquage automatique aide à maintenir le véhicule dans la voie de circulation.



Les capteurs détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

L'avertisseur de franchissement de ligne peut être activé, désactivé et réglé sur l'unité d'interaction.

Différentes fonctions d'avertissement du système aident le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation.

Aucun avertissement n'est émis si le clignotant est activé dans la bonne direction avant un changement de voie de circulation.

Consignes de sécurité

⚠ Avertissement

Le système ne dégage pas le conducteur de sa propre responsabilité d'interpréter correctement le tracé de la route et les conditions de circulation. Il y a un risque

d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes. Lors des avertissements, ne pas donner inutilement de coup de volant brusque.

⚠ Avertissement

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Conditions de fonctionnement

Pour que l'avertisseur de franchissement de ligne soit actif, la délimitation de la voie de circulation doit être détectée par la caméra.

Plage de vitesse

L'avertisseur de franchissement de ligne est actif à partir d'une vitesse minimale. La vitesse minimale est spécifique au pays et s'affiche sur l'unité d'interaction.

Capteurs

Selon l'équipement, l'avertisseur de franchissement de ligne est piloté par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.



Activation/désactivation de l'avertisseur de franchissement de ligne

Activation automatique du système

Selon la version de pays, l'avertissement de franchissement de ligne s'active automatiquement après chaque départ.

Activation manuelle du système

L'avertisseur de franchissement de ligne est activé par la sélection d'un réglage de l'avertisseur.

Plus d'informations :

Régler l'avertisseur de franchissement de ligne, voir page 217.

Désactivation manuelle du système

Selon l'équipement et la version de pays, la désactivation de l'avertisseur de franchissement de ligne doit être confirmée successivement sur l'unité d'interaction.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides à la
conduite » / « Sécurité et avertissements » /
« Avertisseur franch. ligne » / « Désactivé ».

Réglage de l'avertisseur de franchissement de ligne

Le menu de l'avertisseur de franchissement de ligne permet de régler dans quelle situation de conduite un avertissement doit être émis.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides
à la conduite » / « Sécurité et
avertissements » / « Avertisseur franch.
ligne ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.
 - « Étendu »

Un avertissement est émis si le système détecte que le véhicule est sur le point de quitter sa voie de circulation ou de franchir un marquage sur la chaussée. Le système exécute une intervention de braquage.

- « Dans situations danger »

Un avertissement est émis en cas d'interruption du marquage sur la chaussée si le franchissement de la voie de circulation est identifié comme étant involontaire ou si les capteurs détectent un véhicule circulant en sens inverse. Une intervention de braquage est réalisée.

Selon la version de pays, un avertissement est émis si le système détecte que le véhicule est sur le point de quitter sa voie de circulation ou de franchir un marquage sur la chaussée de manière involontaire. Une intervention de braquage est réalisée.

Réglage de la puissance des vibrations du volant

1. Pour régler la force de la vibration du volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Intensité vibration ».
 2. Sélectionner le réglage souhaité.
- Le réglage s'applique à tous les systèmes de prévention des collisions.

Selon la version de pays : activation/désactivation de l'intervention de braquage

L'intervention de braquage de l'avertisseur de franchissement de ligne peut être activée ou désactivée selon la version de pays.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /

« Réglages de conduite » / « Aides
à la conduite » / « Sécurité et
avertissements » / « Avertisseur franch.
ligne » / « Intervention de braquage ».

Selon la version de pays, l'intervention de
braquage s'active automatiquement après
chaque départ.

Affichage sur l'unité d'interaction

Selon l'équipement et la version de pays,
différents avertissements pour l'avertisseur
de franchissement de ligne apparaissent sur
l'unité d'interaction.

Sym- bole	Signification



Le témoin de contrôle clignote
en vert : le système émet active-
ment un avertissement. Le cas
échéant, le système exécute une
intervention de braquage.



Le voyant d'avertissement s'al-
lume en jaune : restriction de
fonctionnement détectée, par
exemple en raison d'un soleil
bas ou du système en panne.
Il est possible de poursuivre le
voyage. Le cas échéant, tenir
compte des remarques des mes-
sages Check-Control.



Le voyant d'avertissement cli-
gnote en jaune : un avertisse-
ment est émis activement. Le
système n'effectue pas d'inter-
ventions de braquage.

Sym- bole	Signification
 ou 	Le voyant d'avertissement s'al- lume en gris : le système est désactivé ou désactivé automa- tiquement, par exemple parce que DSC OFF est activé.
	Le voyant d'avertissement cli- gnote en gris : un avertissement est émis activement. Le système n'effectue pas d'interventions de braquage.

Selon l'équipement et la version de pays,
les informations du système s'affichent dans
l'Assisted View de l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Assisted View, voir page 173.

Fonction d'avertissement

Généralités

En fonction de la situation et de la vitesse,
différentes fonctions d'avertissement sont
déclenchées par l'avertisseur de franchisse-
ment de voie :

- Témoins de contrôle et voyants d'aver-
tissement sur l'unité d'interaction.
- Vibration du volant.
- Intervention de braquage.
- Signal d'avertissement.

Vibration du volant

Si vous quittez la voie de circulation et
la délimitation de voie détectée, le volant
vibre selon le réglage de la vibration du vo-
lant.

Par ailleurs, un voyant s'affiche sur l'unité
d'interaction.



Si le clignotant est activé dans la bonne direction avant un changement de voie, aucun avertissement n'est émis.

Intervention de braquage

En fonction de l'équipement et de la version du pays, en cas de dépassement d'une délimitation de la voie de circulation sur une plage de vitesse allant jusqu'à 210 km/h, l'avertisseur de franchissement de ligne réagit par une intervention de braquage active en plus de la vibration. En l'occurrence, le système aide le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation. L'intervention de braquage est perceptible au niveau du volant et peut être modifiée manuellement à tout moment.

En cas d'intervention de braquage active, un témoin s'allume sur l'unité d'interaction.

L'intervention de braquage est par exemple annulée dans les situations suivantes :

- En cas de forte accélération ou de freinage à fond.
- En cas d'activation des clignotants.
- Si les feux de détresse sont allumés.
- Dans les situations à forte dynamique de conduite.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité régule la stabilité de marche.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est limité.
- Immédiatement après une intervention de braquage par les systèmes du véhicule.

Interruption de l'avertissement

Un avertissement ou une intervention de braquage active de l'avertisseur de franchissement de ligne est interrompu, par exemple dans les situations suivantes :

- Automatiquement après quelques secondes.
- Au retour dans la propre voie de circulation.
- En cas de forte accélération ou de freinage à fond.
- Si les feux de détresse sont allumés.
- En cas d'activation des clignotants.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité régule la stabilité de marche.
- Immédiatement après une intervention de braquage par les systèmes du véhicule.
- En cas d'intervention de braquage manuelle.
- Si nécessaire en cas d'activation d'un autre système d'aide à la conduite.
- Lorsqu'aucune délimitation de voie n'est détectée.
- Lorsque les limites du système sont atteintes.

Signal d'avertissement

Un signal d'avertissement retentit si le conducteur ne braque pas lui-même après que l'avertisseur de franchissement de voie a effectué plusieurs interventions de braquage actives en l'espace de trois minutes.

- Un bref signal d'avertissement retentit lors de la deuxième intervention de braquage.
- Un signal d'avertissement prolongé retentit à partir de la troisième intervention de braquage.

Un message Check-Control s'affiche en plus.

Le signal d'avertissement et le message Check-Control invitent le conducteur à mieux se concentrer sur la voie de circulation.

Le signal d'alerte prolongé est interrompu lorsque le conducteur reprend lui-même la direction du véhicule.



Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de franchissement de ligne peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- Si les délimitations de la voie de circulation sont absentes, usées, peu visibles, convergentes ou divergentes, ou équivoques, par exemple dans les zones de chantier.
- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes de neige, de verglas, de saletés ou d'eau.
- Dans les virages serrés ou sur chaussée étroite.
- Si les délimitations de la voie de circulation ne sont pas blanches.
- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes d'objets.
- En cas de talonnage du véhicule qui précède.
- Jusqu'à 10 secondes après l'activation de l'état de marche via le bouton Start/Stop.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité règle la stabilité de marche.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité intervient ou est désactivé.

Un message Check-Control s'affiche en cas de restriction du fonctionnement. Selon la version de pays, un voyant d'avertissement jaune s'allume également.

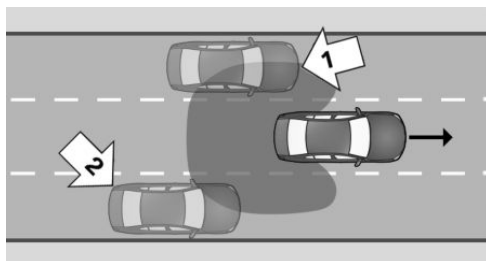
Avertisseur de changement de voie avec retour actif

Principe

L'avertisseur de changement de voie avec retour actif détecte les véhicules se trouvant dans l'angle mort ou les véhicules s'approchant par l'arrière sur la voie adjacente. Selon l'équipement, les objets sont également détectés lors d'un changement de direction.

Le cas échéant, l'intervention de braquage automatique aide à maintenir le véhicule dans la voie de circulation.

Un éventuel risque de collision est signalé par différents avertissements, tels qu'un voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur.



Les radars surveillent l'espace situé derrière et à côté du véhicule.

Le système avertit que des véhicules se trouvent dans l'angle mort, flèche 1, ou s'approchent par l'arrière sur la voie adjacente, flèche 2. Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur s'allume avec une intensité réduite.

Avant un changement de voie, le système émet un avertissement dans les situations mentionnées précédemment. Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote et le volant vibre au niveau d'intensité réglé.



Vous pouvez activer, désactiver et régler l'avertisseur de changement de voie sur l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Plage de vitesse

L'avertisseur de changement de voie est actif à partir d'une vitesse minimale. La vitesse minimale est spécifique au pays et s'affiche dans le menu de l'avertisseur de changement de voie.

En cas de changement de direction jusqu'à environ 20 km/h, le volant ne vibre pas.

Le système est désactivé temporairement à une vitesse supérieure à environ 250 km/h.

Le système est réactivé à une vitesse inférieure à environ 250 km/h.

Capteurs

L'avertisseur de changement de voie est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Les capteurs radar latéraux, à l'arrière.

Activation/désactivation de l'avertisseur de changement de voie

1. Pour activer ou désactiver l'avertisseur de changement de voie, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu / Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur changement voie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon l'équipement et la version de pays, l'avertisseur de changement de voie s'active automatiquement après chaque départ.

Réglage de l'avertisseur de changement de voie

1. Pour régler l'avertisseur de changement de voie, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur changement voie ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Selon le réglage choisi, un nombre d'avertissements plus ou moins important peut s'afficher. C'est pourquoi, il se peut que les avertissements anticipés sur des situations critiques se multiplient.

Réglage de la puissance des vibrations du volant

1. Pour régler la force de la vibration du volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Intensité vibration ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Le réglage s'applique à tous les systèmes de prévention des collisions.

Selon la version de pays : activation/désactivation de l'intervention de braquage

L'intervention de braquage de l'avertisseur de changement de voie peut être activée ou désactivée selon la version de pays.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur changement voie » / « Intervention de braquage ».

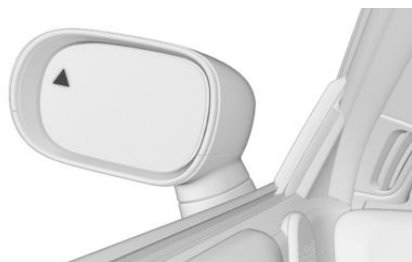
Activation/désactivation de l'avertissement de changement de direction

Selon l'équipement, les objets dans l'angle mort sont détectés lors d'un changement de direction dans la plage de vitesse basse.

Pour activer ou désactiver l'avertissement de changement de direction, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Avertisseur changement voie » / « Avertiss. en cas de virage ».

Fonction d'avertissement

Voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur



Le voyant d'avertissement du rétroviseur extérieur signale un risque de collision avec un véhicule détecté.

Pré-avertissement

En cas de pré-avertissement de changement de voie, le voyant d'avertissement à faible intensité monté dans le rétroviseur extérieur alerte lorsque des véhicules se trouvent dans l'angle mort ou se rapprochent par l'arrière.

Signal d'urgence

En cas de signal d'urgence de l'avertisseur de changement de voie, le volant vibre brièvement. Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote en clair.

Un signal d'urgence est émis lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Un autre véhicule se trouve dans la zone critique.
- Le propre véhicule s'approche de l'autre voie de circulation.
- Selon le réglage du système, lorsque le clignotant est allumé.

L'avertissement prend fin dès que l'autre véhicule a quitté la zone critique.



Intervention de braquage

Selon la version du pays, si à une vitesse de jusqu'à 210 km/h, aucune réaction ne fait suite à la vibration du volant et si la délimitation de voie est franchie, l'avertisseur de changement de voie réagit éventuellement par une intervention de braquage active. L'intervention de braquage aide à ramener le véhicule dans la voie de circulation. L'intervention de braquage est perceptible au niveau du volant et peut être modifiée manuellement à tout moment.

L'intervention de braquage s'effectue à partir d'une vitesse minimale. Cette vitesse minimale est affichée sur l'unité d'interaction.

Allumage bref du voyant d'avertissement

Pour un autotest de l'avertisseur de changement de voie, le voyant d'avertissement intégré au rétroviseur extérieur s'allume brièvement au déverrouillage du véhicule.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de changement de voie peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- La vitesse du véhicule qui s'approche est nettement supérieure à la vitesse propre du véhicule.
- Dans les virages serrés ou sur chaussée étroite.
- Le bouclier est encrassé, givré ou recouvert, par exemple par un autocollant.

Selon la version de pays, l'intervention de braquage peut être limitée, par exemple dans les situations suivantes :

- Si les délimitations de la voie de circulation sont absentes, usées, peu visibles, convergentes ou divergentes, ou équivoques, par exemple dans les zones de chantier.
- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes de neige, de verglas, de saletés ou d'eau.
- Si les délimitations de la voie de circulation ne sont pas blanches.
- Si les délimitations de la voie de circulation sont recouvertes d'objets.
- En cas de talonnage du véhicule qui précède.
- En cas de dégradation de la caméra.
- Jusqu'à 10 secondes après l'activation de l'état de marche via le bouton Start/Stop.

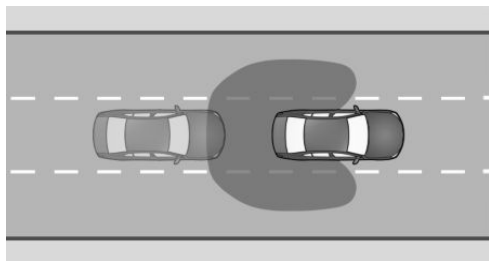
Un message Check-Control s'affiche en cas de restriction du fonctionnement. Selon la version de pays, un voyant d'avertissement jaune s'allume également.

Avertisseur de risque de collision arrière

Principe

Selon l'équipement et la version de pays, l'avertisseur de risque de collision arrière réagit aux véhicules qui s'approchent par l'arrière.

Si un véhicule se rapprochant à une certaine vitesse est détecté, selon la version de pays, les feux de détresse sont allumés et, éventuellement, les fonctions PreCrash sont déclenchées.



Les capteurs surveillent l'espace derrière le véhicule.

L'avertisseur de risque de collision arrière est automatiquement activé après chaque démarrage et désactivé dans certaines situations.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Les affichages et alertes ne dégagent pas le conducteur de sa responsabilité. En raison des limites du système, ce dernier peut ne pas émettre d'avertissements ou ne pas réagir, ou seulement trop tard, à tort ou de manière inopinée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dom-

mages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

L'avertisseur de risque de collision arrière est piloté par les capteurs radar latéraux arrière.

Activation/désactivation de l'avertisseur de risque de collision arrière

L'avertisseur de risque de collision arrière est automatiquement activé après chaque démarrage.

En marche arrière, le système est désactivé.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes de prévention des collisions

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de risque de collision arrière peut être limité lorsque la vitesse du véhicule en approche est beaucoup plus élevée ou similaire à la vitesse de son propre véhicule.

Avertisseur de circulation transversale avec intervention de freinage

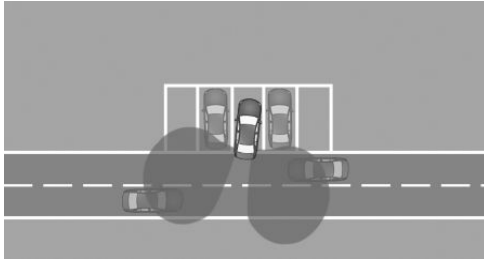
Principe

L'avertisseur de circulation transversale avec intervention de freinage aide le conducteur par des avertissements optiques et

acoustiques dans les sorties sans visibilité ou pour sortir d'une place de stationnement en bataille.

Le système détecte les usagers qui se rapprochent sur le côté plus tôt que le conducteur.

En cas de risque de collision en marche arrière, le système procède à une intervention de freinage automatique.



Les capteurs surveillent la zone derrière le véhicule.

Le système indique si d'autres usagers se rapprochent, par au moyen du voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur.

Il est possible d'activer ou désactiver l'avertisseur de circulation transversale sur l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Plus d'informations :

Systèmes d'aide au stationnement, voir page 266.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans

toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

L'avertisseur de circulation transversale est commandé par les capteurs radar latéraux arrière.

Activation/désactivation de l'avertisseur de circulation transversale

Le système doit être activé sur l'unité d'interaction pour que l'avertisseur de circulation transversale et l'intervention de freinage s'activent automatiquement.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement ».
2. Selon l'équipement, choisir le réglage souhaité :
 - « Avertissement arrière »
 - « Intervention des freins à l'arrière »

Activation automatique de l'avertisseur de circulation transversale

L'avertisseur de circulation transversale doit être activé sur l'unité d'interaction. Dès qu'une vue de caméra ou que les radars de stationnement PDC sont actifs et qu'une position est engagée, le système est activé automatiquement.

Lorsque la marche arrière est engagée, le système est activé à l'arrière.

Selon la version de pays, le système est automatiquement activé au démarrage du véhicule.



Désactivation automatique de l'avertisseur de circulation transversale

L'avertisseur de circulation transversale se coupe automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- En cas de dépassement de la vitesse au pas.
- En cas de dépassement d'une distance parcourue définie.

Fonction d'avertissement

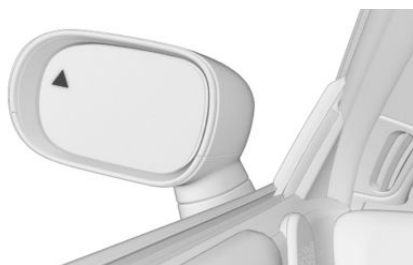
Généralités

Pour l'avertisseur de circulation transversale, l'affichage correspondant est ouvert sur l'unité d'interaction, un signal sonore retentit selon le cas et le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote.

En cas d'intervention de freinage, un message s'affiche sur l'unité d'interaction avant de disparaître peu après.

Alerte optique

Voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur



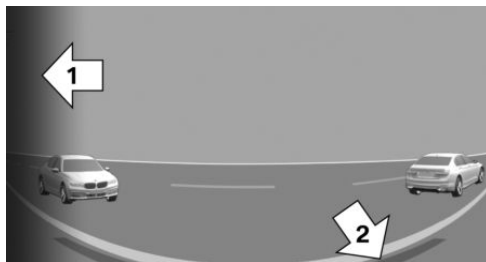
Le voyant d'avertissement dans le rétroviseur extérieur clignote lorsque les capteurs arrière détectent un véhicule et que votre véhicule roule en marche arrière.

Affichage sur l'écran des radars de stationnement PDC



La bordure correspondante de l'écran des radars de stationnement PDC clignote en rouge lorsque les capteurs détectent des véhicules.

Affichage sur l'image de la caméra



La bordure correspondante de l'image de caméra clignote en rouge lorsque les capteurs détectent un véhicule, flèche 1.

Les lignes jaunes indiquent le bouclier du propre véhicule, flèche 2.

Avertissement acoustique

Outre l'alerte visuelle de l'avertisseur de circulation transversale, un signal acoustique retentit lorsque votre propre véhicule se déplace dans la direction correspondante.

Selon la version de pays, un signal acoustique retentit dès que la position est engagée.



Limites du système

Limites du système des capteurs

L'avertisseur de circulation transversale peut être restreint par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 44.

Restrictions de fonctionnement

L'avertisseur de circulation transversale peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- Dans les virages serrés.
- En cas d'objets circulant transversalement et se déplaçant très lentement ou très rapidement.
- Si d'autres objets, qui masquent la circulation transversale, sont présents dans le champ de vision des capteurs.

Feux stop dynamiques

Les feux stop dynamiques signalent aux usagers de la route suivants un freinage d'urgence par le clignotement des feux de stop.

Les feux de stop s'allument en cas de freinage normal. Les feux de stop clignotent en cas de freinage brutal. Les feux de détresse sont activés peu avant l'immobilisation du véhicule.

Pour éteindre les feux de détresse, accélérer ou appuyer sur la touche des feux de détresse.

Drive Recorder

Principe

Le Drive Recorder enregistre de courtes vidéos de l'environnement du véhicule, par exemple pour archiver la circulation. Le système doit être activé sur l'unité d'interaction avant la première utilisation.

Pour les enregistrements vidéo, il est possible de régler le type et la durée d'enregistrement sur l'unité d'interaction, p. ex en cas d'accident.

Les enregistrements vidéo peuvent être enregistrés de différentes manières :

- Un enregistrement automatique de la vidéo permet de documenter le vol du véhicule ou l'accident avec le type d'enregistrement au niveau réglé.
- Un enregistrement manuel de la vidéo permet de documenter les conditions de circulation avec le type d'enregistrement au niveau réglé.

Selon la version d'équipement, il est possible d'enregistrer les vidéos directement sur un appareil mobile, comme un smartphone.

Il est possible d'afficher les enregistrements vidéos sur l'unité d'interaction.

Les caméras des systèmes d'aide à la conduite sont utilisées pour la prise de vue, par exemple les caméras de la vue panoramique.

En outre, les paramètres suivants sont enregistrés :

- Date.
- Heure.
- Vitesse.
- Coordonnées GPS.

Équipement du véhicule

Ce système peut ne pas être présent dans le véhicule, par exemple en raison de l'équi-

pement optionnel sélectionné, de la version de pays ou de la possibilité de déblocage ultérieur et de mise à jour. Ceci s'applique également à certaines fonctions du système.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Protection des données

L'admissibilité de l'enregistrement et l'exploitation des vidéos du Drive Recorder dépendent de la législation du pays d'utilisation du système. L'utilisateur est responsable de l'utilisation du système et du respect des dispositions légales en vigueur.

Avant la première utilisation, le constructeur du véhicule recommande de vérifier si l'utilisation du système n'est soumise à aucune restriction légale ou réglementaire dans le pays concerné. Par ailleurs, vérifier régulièrement la légalité de l'utilisation du système, notamment en cas de franchissement fréquent des frontières.

Informez les autres conducteurs du véhicule sur le système. Informez également en cas de cession du véhicule.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au Drive Recorder :

- L'état opérationnel ou l'état de marche est activé.
- Les clauses relatives à la protection des données ont été acceptées.
- Selon l'équipement, l'utilisation des caméras et des coordonnées GPS a été autorisée dans le menu Protection des données.
- Le Drive Recorder est activé.
- Le type d'enregistrement a été sélectionné.
- La durée d'enregistrement a été sélectionnée.

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'utilisation de la notification de vol :

- La notification de vol a été activée dans le menu Protection des données ou dans le menu Drive Recorder.
- La transmission des données est activée.
- La MINI App est installée sur l'appareil mobile.
- La MINI App est connectée au compte MINI Connected.
- Les clauses relatives à la protection des données ont été acceptées.

Activation/désactivation du Drive Recorder

Avant d'utiliser pour la première fois la fonction d'enregistrement, il est nécessaire d'activer le Drive Recorder sur l'unité d'interaction.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder ».
2. Accepter les clauses relatives à la protection des données.
3. « Réglages »
4. « Autoriser les enregistrements »
5. Sélectionner le réglage souhaité.

Fonctions d'enregistrement

Démarrage/arrêt automatique de l'enregistrement

La prise de vue automatique du Drive Recorder démarre automatiquement et est enregistrée lorsque les capteurs du véhicule détectent un accident ou un vol.

- Lors d'un accident, le Drive Recorder sauvegarde les enregistrements réalisés



jusqu'à 30 secondes avant et après le déclenchement de la mémorisation.

- En cas de vol, le Drive Recorder enregistre la prise de vue après le déclenchement. L'enregistrement est réalisé en fonction du réglage sélectionné pour la durée d'enregistrement.

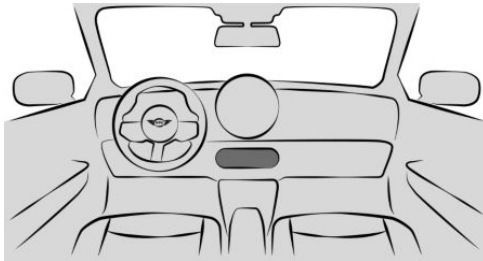
En cas de déclenchement du système d'alarme antivol, un message est envoyé à la MINI App.

Après l'enregistrement, la vidéo peut être téléchargée avec une qualité réduite sur un appareil mobile.

Un enregistrement automatique peut être réalisé en cas de forte accélération du véhicule.

Enregistrement manuel

Via la touche



Pour démarrer l'enregistrement manuel du Drive Recorder, maintenir enfoncée la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'enregistrement s'effectue en fonction de la durée d'enregistrement réglée ou peut être arrêté manuellement sur l'unité d'interaction.

Depuis l'unité d'interaction

Pour démarrer l'enregistrement du Drive Recorder dans le véhicule, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applica-

tions / « Tous » / « Drive Recorder » / « Démarrer enreg. » / « Véhicule ».

L'enregistrement s'effectue en fonction de la durée d'enregistrement réglée ou peut être terminé manuellement par une nouvelle sélection de l'option de menu sur l'unité d'interaction.

Le système sauvegarde les enregistrements réalisés jusqu'à 30 secondes avant et après le déclenchement de la mémorisation.

Lecture et gestion des enregistrements

Les vidéos enregistrées par le Drive Recorder peuvent être lues, exportées et supprimées.

Pour votre sécurité, les vidéos ne s'affichent sur l'unité d'interaction que jusqu'à environ 3 km/h. Selon la version de pays, les vidéos s'affichent uniquement lorsque le frein de stationnement est serré ou le levier sélecteur sur P.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Enreg. ».
2. Sélectionner les enregistrements souhaités.
3. Le cas échéant, sélectionner la caméra.

Réglages

Type d'enregistrement

1. Pour sélectionner le type d'enregistrement du Drive Recorder, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Réglages ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Durée de l'enregistrement

1. Pour régler la durée d'enregistrement du Drive Recorder, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applica-



tions / « Tous » / « Drive Recorder » / « Réglages ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Enregistrement sur un appareil mobile

Généralités

Selon la version de pays, il est possible d'enregistrer les enregistrements vidéo sur un appareil mobile.

La durée mémorisable de la vidéo dépend de la mémoire disponible sur l'appareil mobile.

Conditions de fonctionnement

Pour l'enregistrement sur un appareil mobile, les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au Drive Recorder :

- Les clauses relatives à la protection des données ont été acceptées.
- Le Drive Recorder est activé.

Pour transférer des enregistrements sur un appareil mobile, les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au Drive Recorder :

- Selon la version d'équipement, un appareil mobile est connecté au véhicule par Wi-Fi et Bluetooth Audio.
- MINI App est installée et ouverte sur l'appareil mobile.
- Un MINI ID est associé à un compte MINI Connected dans le véhicule et à la MINI App.
- La MINI App permet d'accéder à la bibliothèque de photos.
- L'appareil mobile se trouve à proximité de la console centrale.

Démarrage/arrêt de l'enregistrement

Pour démarrer l'enregistrement du Drive Recorder sur un appareil mobile, sélectionner le chemin d'accès suivant :

menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Démarrer enreg. » / « MINI App ».

L'enregistrement peut être validé manuellement en sélectionnant de nouveau l'option de menu sur l'unité d'interaction.

Caméras

Différentes caméras du Drive Recorder peuvent être sélectionnées.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Drive Recorder » / « Réglages » / « Sélection caméra ».
2. Sélectionner la caméra souhaitée.

Limites du système

L'enregistrement par Drive Recorder risque d'être impossible en cas d'accident grave, si les dommages du véhicule sont trop importants ou si l'alimentation électrique a été coupée.

Si la gravité de l'accident est trop faible, il est possible qu'aucune prise de vue du Drive Recorder ne soit enregistrée.

L'enregistrement automatique de la prise de vue en cas de vol n'a lieu que si le système d'alarme antivol s'est déclenché.

La notification de vol et le téléchargement de la vidéo peuvent être limités ou indisponibles si la connexion Internet est faible ou absente.

En cas d'utilisation parallèle du Drive Recorder et d'Apple CarPlay ou d'Android Auto en Wi-Fi, le fonctionnement du Drive Recorder peut être limité. Un message correspondant apparaît sur l'unité d'interaction.

Les enregistrements sur smartphone dépendent de la qualité de la connexion Wi-Fi. Cette fonction peut être limitée ou indisponible en cas de connexion faible.



Si l'appareil mobile chauffe fortement, par exemple lors de la charge dans le compartiment Wireless Charging, une interruption système peut survenir lors d'une prise de vue manuelle ou du transfert d'une prise de vue.

Protection active des occupants

Principe

La protection active des occupants prépare les passagers et le véhicule à un éventuel accident dans les situations critiques.

Selon l'équipement et la version de pays, le système comprend différentes fonctions PreCrash.

La protection active des occupants permet de détecter certaines situations de conduite critiques qui peuvent entraîner un accident. Les situations de conduite critiques suivantes peuvent par exemple survenir :

- Freinages totaux.
- Sous-virage important.
- Survirage important.

Des fonctions de certains systèmes du véhicule peuvent entraîner le déclenchement de la protection active des occupants, dans les limites du système :

- En cas d'intervention de freinage automatique de l'avertissement collision frontale.
- Une assistance du servofrein par l'avertissement collision frontale.
- La détection d'un risque de collision arrière par l'avertisseur de risque de collision arrière.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa propre responsabilité. En raison des limites inhérentes au système, des situations de conduite critiques peuvent ne pas être détectées de manière fiable ou à temps. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Fonctions PreCrash

Selon l'équipement et les besoins, les fonctions individuelles suivantes sont activées par la protection active des occupants dans des situations critiques pouvant conduire à un accident :

- Fermeture automatique des vitres.
Les fenêtres restent encore ouvertes.
- Fermeture automatique du toit ouvrant en verre.
- Positionnement automatique du dossier du siège du passager avant.

Après une situation de conduite critique sans accident, il est possible de restaurer le réglage souhaité des systèmes.

PostCrash-iBrake

Principe

Dans certaines situations d'accident, le PostCrash-iBrake peut immobiliser automatiquement le véhicule sans intervention du conducteur. Cela permet de réduire le risque d'une collision supplémentaire.



Le frein est automatiquement désengagé lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le conducteur peut intervenir pour freiner plus fortement le véhicule ou interrompre le freinage automatique du PostCrash-iBrake.

Renforcement du freinage du véhicule

Dans certaines situations, il peut être nécessaire d'arrêter le véhicule plus rapidement qu'avec le freinage automatique du PostCrash-iBrake.

Freiner rapidement et énergiquement. La pression de freinage dépasse alors celle obtenue avec le freinage automatique. Le freinage automatique de PostCrash-iBrake est interrompu.

Interruption du freinage automatique

Dans certaines situations, il peut être nécessaire d'interrompre le freinage automatique de PostCrash-iBrake, par exemple pour effectuer une action d'évitement.

Le freinage automatique peut être interrompu par les mesures suivantes :

- Par un actionnement un peu plus long de la pédale de frein.
- Par un actionnement un peu plus long de la pédale d'accélérateur.

Assistant de détection de somnolence

Principe

Différents critères permettent à l'assistant de détection de somnolence de détecter une baisse de vigilance du conducteur.

La recommandation de pause de l'assistant de détection de somnolence peut détecter la fatigue du conducteur pendant les tra-

jets longs et monotones. La fonction recommande une pause si nécessaire. Un avis apparaît sur l'unité d'interaction.

Il est possible de régler la recommandation de pause depuis l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement sa condition physique. Il est possible qu'un manque de vigilance croissant ou des signes de fatigue ne soient pas détectés ou pas à temps. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Veiller à ce que le conducteur soit reposé et attentif. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation.

Recommandation de pause

Fonction

Après le démarrage, la recommandation de pause s'adapte au conducteur de manière à pouvoir détecter un relâchement de son attention ou des signes de fatigue.

Ce processus prend en compte par exemple les critères suivants :

- Le style de conduite personnel, par exemple le comportement directionnel.
- Les conditions de conduite, par exemple l'heure ou la durée du trajet.

Cette fonction est active à partir d'environ 65 km/h et peut afficher une recommandation de pause.



Définir la recommandation de pause

Il est possible d'activer, de désactiver et de régler la recommandation de pause de l'assistant de détection de somnolence.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » /
« Réglages de conduite » / « Aides
à la conduite » / « Sécurité et
avertissements » / « Détecteur de
somnolence ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Malgré la désactivation de la fonction, certains systèmes d'aide à la conduite peuvent émettre des recommandations de pause.

Affichage

En cas de relâchement de l'attention ou de fatigue du conducteur, l'assistant de détection de somnolence affiche sur l'unité d'interaction un message recommandant de faire une pause.

Pendant l'affichage, plusieurs réglages peuvent être sélectionnés.

Le système est réinitialisé environ 45 minutes après l'arrêt du véhicule. Une nouvelle recommandation de pause ne peut être affichée qu'après ce délai.

Limites du système

L'assistant de détection de somnolence peut être limité. Si le système est limité, aucun avertissement ou alarme intempestive n'est émis.

La recommandation de pause peut être limitée dans les situations suivantes :

- Si l'heure est mal réglée.
- Lorsque la vitesse est le plus souvent inférieure à environ 65 km/h.
- En cas de conduite sportive, par exemple en cas de fortes accélérations ou de vitesse élevée dans les virages.

- Dans des situations de conduite active, par exemple lors de changements de voie fréquents.
- Quand la chaussée est en mauvais état.
- Par fort vent latéral.



Systèmes de régulation de la stabilité de marche

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Système d'antiblocage des roues

Principe

Le système d'antiblocage des roues empêche le blocage des roues lors du freinage.

La dirigeabilité du véhicule est conservée même lors d'un freinage total, ce qui renforce la sécurité active.

Le système d'antiblocage des roues est automatiquement opérationnel après chaque activation de l'état de marche.

Dysfonctionnement



Le voyant d'avertissement s'allume sur l'unité d'interaction.

Un message Check-Control s'affiche.

- Le système d'antiblocage des roues n'est pas disponible.
- La manœuvrabilité est limitée en cas de freinage total.

Faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Assistant de freinage

L'assistant de freinage amplifie automatiquement la force de freinage en cas d'actionnement rapide de la pédale de frein. Lors d'un freinage total, la distance de freinage est ainsi maintenue la plus courte possible.

Pour pouvoir utiliser pleinement l'amplification de la force de freinage, ne pas relâcher la pression sur la pédale de frein pendant le freinage total.

Contrôle dynamique de stabilité

Principe

Le contrôle dynamique de stabilité peut être activé ou désactivé via les MINI Modes. Le contrôle dynamique de stabilité aide à maintenir le véhicule en toute sécurité sur la chaussée dans les situations de conduite critiques. La puissance d'entraînement est réduite pour cela en fonction de la situation, et certaines roues peuvent être freinées.

Le contrôle dynamique de stabilité détecte par exemple les états instables suivants :

- Dérapage de l'arrière du véhicule, susceptible d'entraîner un survirage.
- Perte d'adhérence des roues avant, susceptible d'entraîner un sous-virage.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

En cas de conduite avec une charge sur le toit, par exemple des barres de toit, la sécurité de roulage peut ne plus être garantie dans les situations critiques en raison de l'élévation du centre de gravité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Conduire avec une charge sur le toit uniquement lorsque le contrôle dynamique de stabilité est activé.

Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de

commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Activation/désactivation du contrôle dynamique de stabilité

Si le contrôle dynamique de stabilité est désactivé, la stabilité de marche est réduite lors des accélérations et des virages.

Réactiver le contrôle dynamique de stabilité dès que possible afin de renforcer la stabilité dynamique du véhicule.

Procéder de la manière suivante pour activer ou désactiver le contrôle dynamique de stabilité :

1.  Dans la centrale de commande, sélectionner le Go Kart Mode à l'aide du commutateur des MINI Modes.

John Cooper Works : dans la centrale de commande, sélectionner le JCW Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Dynamique de conduite » / « DSC OFF ».

Le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.

Le contrôle dynamique de stabilité est de nouveau activé automatiquement lors du passage dans un autre mode de conduite.

Affichages sur l'unité d'interaction

DSC OFF

Si le contrôle dynamique de stabilité est désactivé, DSC OFF apparaît sur l'unité d'interaction.



Le témoin de contrôle est allumé indique que le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.



Lorsque le voyant d'avertissement clignote, le contrôle dynamique de stabilité régule les forces d'entraînement et de freinage. Le véhicule est stabilisé. Réduire la vitesse et adapter le style de conduite aux conditions routières.



Si le voyant d'avertissement s'allume, le contrôle dynamique de stabilité est défaillant ou en cours d'initialisation. La stabilisation de la trajectoire est restreinte ou défaillante.

Si le voyant d'alerte reste allumé en permanence, faire contrôler immédiatement le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Réglage pour une dynamique de conduite accrue

Principe

Il est possible de régler une dynamique de conduite accrue via les MINI Modes pour une expérience de conduite plus dynamique.

Le contrôle dynamique de stabilité et donc la stabilité de marche sont limités en cas d'accélération et dans les virages.

Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Conditions de fonctionnement

Pour améliorer la dynamique de conduite, sélectionner le Go Kart Mode via les MINI Modes.

John Cooper Works :

Pour améliorer la dynamique de conduite, sélectionner le JCW Mode via les MINI Modes.

Activation/désactivation de la dynamique de conduite accrue

Procéder de la manière suivante pour activer la dynamique de conduite accrue :



1. Dans la centrale de commande, sélectionner le Go Kart Mode à l'aide du commutateur des MINI Modes.

John Cooper Works : dans la centrale de commande, sélectionner le JCW Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Dynamique de conduite » / « SPORT PLUS ».

La dynamique de conduite accrue est activée.

Le contrôle dynamique de stabilité est de nouveau activé automatiquement lors du passage dans un autre mode de conduite.

Affichage dans l'unité d'interaction



Le témoin de contrôle du contrôle dynamique de stabilité dans l'unité d'interaction s'allume lorsque la dynamique de conduite accrue est activée.

Changement automatique de programme

La dynamique de conduite accrue est automatiquement désactivée, par exemple dans les cas suivants :

- En cas d'activation du régulateur de distance.
- En cas d'intervention de freinage de l'avertisseur de collision frontale. Si nécessaire, désactiver l'avertissement collision frontale.
- Si le système de contrôle du châssis est en panne.
- En cas de crevaison.

Plus d'informations :

Avertisseur de collision avant avec freinage d'urgence, voir page [201](#).

Assistant de démarrage

Principe

L'assistant de démarrage offre la meilleure traction possible dans certaines situations sur sol instable, comme dans la neige ou le sable.

Cette fonction assure une propulsion maximale dans la plage de vitesses basse en cas d'adaptation de la stabilité de marche.

Activation/désactivation de l'assistant de démarrage

Pour activer l'assistant de démarrage, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « Act. une seule fois l'assistant démarrage ».

L'assistant de démarrage est actif jusqu'à la désactivation dans le menu ou au changement de mode de conduite.

Affichage



Lorsque l'assistant de démarrage est activé, le témoin de contrôle de l'assistant de démarrage s'allume sur l'unité d'interaction.

Servotronic

Le système Servotronic est une assistance de direction en fonction de la vitesse.

L'assistance de direction est plus grande à faible vitesse qu'à vitesse élevée. Ainsi, les manœuvres de stationnement, par exemple, sont facilitées et la direction devient plus ferme avec la vitesse.

L'effort de braquage est adapté en fonction du mode de conduite pour bénéficier d'un comportement directionnel sportif ferme ou confortable.

Plus d'informations :

MINI Modes, voir page [150](#).



Systèmes d'aide à la conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Alerte de dépassement de vitesse

Principe

L'alerte de dépassement de vitesse permet de régler une limite de vitesse et d'émettre un avertissement en cas de dépassement de cette limite.

L'alerte de dépassement de vitesse indique si le véhicule dépasse à nouveau la vitesse limite réglée après avoir roulé 5 km/h en dessous.

Réglages

L'alerte de dépassement de vitesse peut être activée ou désactivée. Il est également possible de régler la limite de vitesse pour l'avertissement.

1. Pour réaliser des réglages, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Sécurité et avertissements » / « Alerte de dépass. vitesse ».
2. Sélectionner le réglage désiré.

Indicateur de limitation de vitesse avec interdiction de dépassement

Indicateur de limitation de vitesse

Principe

La caméra de l'indicateur de limitation de vitesse, située au niveau du rétroviseur intérieur, filme les panneaux de signalisation situés sur le bord de la route, ainsi que les affichages des portiques à signaux.

L'indicateur de limitation de vitesse affiche sur l'unité d'interaction et, le cas échéant, sur l'affichage tête haute, la limitation de vitesse actuellement applicable et, dans certains cas, des panneaux de signalisation supplémentaires.

L'indicateur de limitation de vitesse affiche également les limitations de vitesse qui s'appliquent aux trajets dépourvus de panneaux de signalisation si des données cartographiques actuelles sont disponibles dans le système de navigation.

Généralités

Selon la version de pays, les panneaux de signalisation routière avec panneaux de signalisation supplémentaires, par exemple par temps humide, sont pris en compte et comparés aux données internes du véhicule, par exemple celles du signal de l'essuie-glace. Le panneau de signalisation routière et les panneaux supplémentaires correspondants s'affichent sur l'unité d'interaction et, le cas échéant, sur l'affichage tête haute ou sont ignorés, selon la situation. Lors de l'analyse de la limitation de vitesse, il est tenu compte de certains panneaux de signa-

lisation supplémentaires qui cependant ne s'affichent pas sur l'unité d'interaction.

Pour que Speed Limit Info fonctionne correctement, les données cartographiques actuelles doivent être installées pour le pays dans lequel le véhicule est utilisé.

Pour plus d'informations sur la version actuelle de la carte et la mise à jour de la carte, voir Mise à jour des cartes dans le chapitre Système de navigation.

Sans données cartographiques, le système est soumis pour des raisons techniques à certaines restrictions. Seuls les panneaux de circulation portant les limites de vitesse sont détectés et affichés. Aucun affichage de limitation de vitesse sur la base par exemple de panneaux d'entrée d'agglomération, de panneaux d'autoroute, etc. Les limitations de vitesse précisées par des caractères textuels supplémentaires sont en principe toujours affichées.

Plus d'informations :

- Notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication, voir page 6.

Indicateur d'interdiction de dépassement

Principe

L'indicateur d'interdiction de dépassement détecte les interdictions de dépasser et les fins d'interdiction signalées par des panneaux.

Les interdictions de dépassement et les fins d'interdiction détectées par la caméra s'affichent sur l'unité d'interaction et, le cas échéant, sur l'affichage tête de haute avec les symboles correspondants.

Généralités

Aucun affichage n'est effectué dans les situations suivantes :

- Dans les pays où les interdictions de dépassement sont principalement signalées par des marquages sur la chaussée.
- Sur les routes dépourvues de panneaux de signalisation.
- Aux passages à niveau, en cas de marquages sur la chaussée ou dans toute autre situation indiquant une interdiction de dépassement non signalée.

Selon l'équipement, un symbole supplémentaire indiquant la distance signale la fin de l'affichage de l'interdiction de dépasser.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

Le système est piloté par l'intermédiaire de la caméra derrière le pare-brise.

Affichage

Généralités

Selon la version de pays, les panneaux de signalisation supplémentaires et les interdictions de dépasser s'affichent en même temps que l'indicateur de limitation de vitesse.



Indicateur de limitation de vitesse

Symbole	Description
	Limitation de vitesse applicable.
	Aucune donnée disponible pour la limitation de vitesse actuelle.
	Indicateur de limitation de vitesse non disponible.

Indicateur d'interdiction de dépassement

Symbole	Description
	Interdiction de dépasser.
	Fin d'interdiction de dépasser.

Panonceaux supplémentaires

Symbole	Description
	Limitation de vitesse limitée dans le temps.
	Le bridage de la vitesse s'applique uniquement en cas d'humidité.
	Le bridage de la vitesse s'applique uniquement en cas de neige.
	Le bridage de la vitesse s'applique uniquement en cas de brouillard.

Symbole	Description
	Le bridage de la vitesse s'applique pour la sortie à gauche.
	Le bridage de la vitesse s'applique pour la sortie à droite.

Indicateur de limitation de vitesse avec conseils d'anticipation

Selon l'équipement et la version de pays, un symbole supplémentaire indiquant la distance signale la prochaine modification de limitation de vitesse. Les conseils d'anticipation doivent être activés avec l'assistant de limitation de vitesse.

Le cas échéant, des limitations de vitesse temporaires sont également affichées, par exemple sur les chantiers. Les limitations de vitesse temporaires ne peuvent s'afficher que si le service suivant est sélectionné pour le système de navigation dans le menu de protection des données : « Carte à apprentissage progressif ».

Plus d'informations :

- Assistant de limitation de vitesse, voir page 261.
- Protection des données, voir page 72.

Signaux d'avertissement

Selon le réglage, un signal acoustique retentit lorsque la limite de vitesse détectée est dépassée ou que la limitation de vitesse change. De plus, l'affichage clignote lorsque la limitation de vitesse détectée est dépassée.

 Selon la version de pays, les avertissements optique et acoustique peuvent être activés ou désactivés via la touche SET au volant.

Maintenir la touche SET enfoncée jusqu'à ce qu'un message Check-Control apparaisse.

Selon la version de pays, l'avertissement est activé automatiquement à chaque démarrage du véhicule pour des raisons juridiques.

Réglages

Pour l'indicateur de limitation de vitesse, il est possible d'effectuer des réglages individuels, par exemple des avertissements en cas de dépassement de la vitesse ou si la vitesse maximale autorisée change.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Assistant de limitation de vitesse ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Limites du système

Limites du système des capteurs

Le fonctionnement des capteurs peut être limité et, le cas échéant, les capteurs peuvent afficher des informations incorrectes.

Plus d'informations :

- Caméra, voir page 44.

Restrictions de fonctionnement

L'indicateur de limitation de vitesse peut être limité et, le cas échéant, afficher une information erronée, par exemple dans les situations suivantes :

- Les panneaux de signalisation routière sont partiellement ou entièrement recouverts par des objets, des autocollants ou de la peinture.
- Les panneaux de signalisation routière ne sont pas conformes à la norme.

- Dans les zones non prises en compte dans les données cartographiques du système de navigation.
- Si les données cartographiques du système de navigation sont anciennes, ne sont plus valables ou ne sont plus disponibles.
- En cas de différences par rapport à la navigation, par exemple en raison de modifications du tracé de la route.
- En cas de talonnage du véhicule qui précède.
- Lors du dépassement d'autocars ou de poids lourds portant un panneau de limitation de vitesse.
- Avec des panneaux de signalisation électroniques.
- En cas de détection de panneaux de signalisation s'appliquant à une route parallèle.
- Dans le cas de panneaux et de tracés de route spécifiques au pays.

Systèmes de régulation de la vitesse

Principe

Les systèmes de régulation de la vitesse offrent une assistance pendant la conduite, par exemple en limitant la vitesse, en régulant la distance ou en maintenant le véhicule dans la voie.

Les systèmes sont commandés à l'aide des touches au volant.

Les informations relatives aux systèmes de régulation de la vitesse apparaissent sur l'unité d'interaction.

Selon l'équipement, les systèmes de régulation de la vitesse comprennent les systèmes suivants :

- Limiteur de vitesse manuel, voir page 244.
- Le régulateur de vitesse, voir page 246.
- Le régulateur de distance, voir page 249.
- Assisted Driving Mode, voir page 257.

Selon l'équipement et la version de pays, les systèmes sont complétés par des fonctions additionnelles.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif.
	Interrompre et poursuivre les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.

Touche	Fonction
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Activation/désactivation des systèmes de régulation de la vitesse

-  Pour activer le régulateur de vitesse, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant. L'unité d'interaction affiche une barre d'outils avec les systèmes de régulation de la vitesse disponibles.
-  Lorsque le système est actif, pour sélectionner un autre système de régulation de la vitesse, appuyer sur la touche MODE à gauche du volant jusqu'à ce que le système souhaité s'affiche dans la barre d'outils de l'unité d'interaction.

Le symbole des systèmes qui peuvent être activés est représenté en blanc.

Le système du système activé est représenté en vert.

Le système est représenté en gris pour les systèmes qui présentent une défaillance ou si les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

Symbole	Système de régulation de la vitesse
	Limiteur de vitesse manuel.
	Régulateur de vitesse.

Symbole	Système de régulation de la vitesse
	Régulateur de distance.
	Assisted Driving Mode : régulateur de vitesse avec régulateur de distance, assistant directionnel avec guidage sur voie.

Interruption automatique des systèmes de régulation de la vitesse

Selon le système, les systèmes de régulation de la vitesse sont automatiquement interrompus, par exemple dans les cas suivants :

- Lorsque le levier sélecteur quitte la position D vers P, N ou R.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité régule la stabilité de marche.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.
- « SPORT PLUS » : lors de l'activation du réglage pour une dynamique de conduite accrue.
- En cas de freinage manuel.

Interruption manuelle des systèmes de régulation de la vitesse

Les systèmes de régulation de la vitesse peuvent être interrompus manuellement.

-  Appuyer sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant.
-  Appuyer sur la touche MODE sur la gauche du volant.

Le système de régulation de la vitesse est interrompu.

Poursuite des systèmes de régulation de la vitesse

 Pour réactiver le système de régulation de la vitesse, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant.

Désactivation des systèmes de régulation de la vitesse

Les systèmes de régulation de la vitesse peuvent être désactivés manuellement.

 Pour désactiver le système de régulation de la vitesse, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant jusqu'à ce que les affichages s'éteignent.

Les systèmes de régulateur de vitesse sont automatiquement désactivés lorsque l'état de marche est désactivé.

Réglage des valeurs de vitesse

Les valeurs de vitesse des systèmes de régulateur de la vitesse peuvent être réglées au volant.

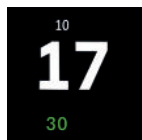
 Appuyer sur la touche basculante à retour du côté gauche du volant vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la valeur souhaitée soit fixée.

- Chaque action sur la touche basculante à retour jusqu'au point de résistance augmente ou réduit la vitesse de consigne de 1 km/h.
- Chaque pression sur la touche basculante à retour au-delà du point de résistance modifie la vitesse de consigne jusqu'à la dizaine de km/h suivante de l'affichage en km/h de l'indicateur de vitesse.



Affichage sur l'unité d'interaction

Affichage de la vitesse définie



La vitesse définie par le système de régulation de la vitesse est affichée sous l'indicateur de vitesse. La couleur indique l'état du système.

- La valeur de la vitesse du véhicule s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est activé.
- La valeur de la vitesse s'allume en gris lorsque le fonctionnement du système est interrompu.
- Si aucune valeur n'est affichée, le système est désactivé.

Notifications

En plus des témoins de contrôle correspondants des systèmes de régulation de la vitesse, des notifications sont affichées sur l'unité d'interaction pour certaines fonctions.

1. Pour régler l'étendue des notifications, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Notifications ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Limiteur de vitesse manuel

Principe

Le limiteur de vitesse manuel permet de régler une limite de vitesse, par exemple pour ne pas dépasser les limitations de vitesse.

Le limiteur de vitesse manuel est commandé à l'aide des touches du côté gauche du volant.

Si la vitesse actuelle dépasse la limite de vitesse, le système émet un avertissement.

Les informations du système apparaissent sur l'unité d'interaction.

Il est possible de définir des valeurs de vitesse à partir de 30 km/h.

En dessous de la limite de vitesse enregistrée, le conducteur peut rouler sans restriction.

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif. Interrompre et poursuivre les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Utilisation

Activation du limiteur de vitesse

1.  Pour activer le limiteur de vitesse, appuyer sur la touche d'activation

et de désactivation sur la gauche du volant.

2.  Appuyer le cas échéant sur la touche MODE sur la gauche du volant, autant de fois que nécessaire pour sélectionner le régulateur de vitesse.

La vitesse actuelle ou une vitesse supérieure déjà mémorisée est définie comme limite de vitesse.

Le repère dans l'indicateur de vitesse est placé sur la vitesse correspondante.

En cas d'activation à l'arrêt ou à vitesse lente, la limite de vitesse réglée est de 30 km/h.

Lors de l'activation de la limitation de vitesse, le mode de conduite change ou le contrôle dynamique de stabilité est activé le cas échéant.

Activation/interruption du système de régulation de la vitesse

Il est possible d'activer ou d'interrompre automatiquement au manuellement le système de régulation de la vitesse.

Plus d'informations :

Systèmes de régulation de la vitesse, voir page 241.

Modification de la limite de vitesse

Les touches au volant permettent de modifier la limite de vitesse pour le limiteur de vitesse.



Appuyer sur la touche basculante à retour vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la limite de vitesse souhaitée soit fixée.

Lorsque la limite de vitesse réglée est atteinte ou dépassée involontairement, par exemple en descente en montagne, le système ne freine pas de manière active.

Si l'assistant de limitation de vitesse n'est pas actif, il est possible de mémoriser la vitesse actuelle par une pression sur la touche :



Appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant.

Dépassement de la limite de vitesse

Si la vitesse actuelle dépasse la limite de vitesse, le système émet un avertissement.

Il est possible de dépasser volontairement la limite de vitesse.

Pour dépasser volontairement la limite de vitesse réglée, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse est de nouveau limitée automatiquement dès que le véhicule roule à une vitesse inférieure à la limite réglée.

Avertissement en cas de dépassement de la limite de vitesse

Alerte optique



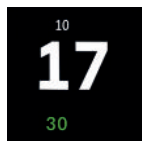
Le témoin de contrôle du limiteur de vitesse manuel clignote sur l'unité d'interaction tant que la limite de vitesse définie est dépassée.

Avertissement acoustique

- Lorsque la limite de vitesse réglée est dépassée de manière involontaire, un signal retentit.
- Si le conducteur dépasse volontairement la limite de vitesse en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, aucun signal sonore ne retentit.
- Si, pendant la marche, la limite de vitesse est réduite sous la vitesse actuelle, le signal sonore retentit passé un certain délai.

Affichages sur l'unité d'interaction

Affichage de la vitesse définie



La vitesse définie par le système de régulation de la vitesse est affichée sous l'indicateur de vitesse. La couleur indique l'état du système.

- La valeur de la vitesse du véhicule s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est activé.
- La valeur de la vitesse s'allume en gris lorsque le fonctionnement du système est interrompu.
- Si aucune valeur n'est affichée, le système est désactivé.

Témoin

Symbole	Description
	Le témoin de contrôle s'allume : le système est activé.
	Le témoin de contrôle clignote : la limite de vitesse réglée a été dépassée.
	Témoin de contrôle gris : le système est interrompu.

Affichages sur l'affichage tête haute

Selon l'équipement, certaines informations du système de régulation de la vitesse peuvent s'afficher également sur l'affichage tête haute.

Régulateur de vitesse

Principe

Le régulateur de vitesse permet de définir une vitesse de consigne à l'aide des touches à gauche du volant. Le système maintient le véhicule à la vitesse de consigne. Le système accélère et freine de manière automatique le cas échéant.

Les informations relatives au régulateur de vitesse apparaissent sur l'unité d'interaction.

Le régulateur de vitesse peut être activé à partir de 30 km/h.

Selon le réglage du véhicule, la caractéristique du régulateur de vitesse peut être modifiée dans certains domaines, par exemple l'accélération peut être différente selon le mode de conduite.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

L'utilisation du système peut entraîner un risque accru d'accident dans les situations suivantes :

- Route sinueuse.
- Circulation dense.
- Chaussée glissante, brouillard, neige, pluie ou sol meuble.

Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser le système uniquement lorsqu'il est possible de rouler à vitesse constante.

AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif. Interrompre et poursuivre les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Activation du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être activé de la manière suivante :

Sur les véhicules équipés d'un régulateur de distance : basculer le mode du régulateur de vitesse vers le régulateur de vitesse sans régulateur de distance.

Sur les véhicules sans régulateur de distance : activer le régulateur de vitesse avec les touches situées sur le volant.

-  Pour activer le régulateur de vitesse, appuyer le cas échéant sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant.
-  Appuyer le cas échéant sur la touche MODE sur la gauche du volant, autant de fois que nécessaire pour sélectionner le régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est actif. La vitesse actuelle est maintenue et mémorisée en tant que vitesse de consigne.

Les témoins de contrôle de l'unité d'interaction s'allument et le repère de l'indicateur de vitesse se positionne sur la vitesse actuelle.

Lors de l'activation du régulateur de vitesse, le mode de conduite change ou le contrôle dynamique de stabilité est activé le cas échéant.

Plus d'informations :

Régulateur de distance, voir page [249](#).

Activation/interruption du système de régulation de la vitesse

Il est possible d'activer ou d'interrompre automatiquement au manuellement le système de régulation de la vitesse.

Plus d'informations :



Systèmes de régulation de la vitesse, voir page 241.

Régler la vitesse

Maintien/enregistrement de la vitesse

Les touches du volant permettent de maintenir la vitesse et de la mémoriser.



Lorsque le système est interrompu, appuyer une fois vers le haut ou vers le bas sur la touche basculante à retour du côté gauche du volant.

Quand le régulateur de vitesse est activé, la vitesse actuelle est maintenue et enregistrée comme vitesse de consigne.

La vitesse enregistrée apparaît sur l'indicateur de vitesse.

Si l'assistant de limitation de vitesse n'est pas actif, il est également possible de mémoriser la vitesse actuelle par une pression sur la touche :



Appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant.

Modification de la vitesse

Les touches du volant permettent de modifier la vitesse.



Appuyer sur la touche basculante à retour du côté gauche du volant vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la limite de vitesse souhaitée soit réglée.

Lorsque le système est activé, la vitesse affichée est enregistrée et atteinte si la voie est dégagée.

La vitesse maximale réglable est fonction du véhicule.

Appuyer sur la touche basculante à retour jusqu'au point de résistance et la maintenir enfoncée : le véhicule accélère ou décélère sans actionnement de la pédale d'accélérateur.

Après le relâchement de la touche basculante à retour, la vitesse atteinte est maintenue. Un actionnement au-delà du point de résistance fait accélérer le véhicule plus fortement.

Poursuite de la régulation de vitesse

Avec la vitesse mémorisée



AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Il est possible de poursuivre une régulation de vitesse interrompue en appliquant la vitesse enregistrée. La différence entre la vitesse actuelle et la vitesse mémorisée doit être aussi faible que possible.



Lorsque le régulateur de vitesse a été interrompu, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant pour le réactiver.

La régulation de vitesse est poursuivie avec les valeurs mémorisées.

Dans les cas suivants, la valeur enregistrée de la vitesse est effacée et ne peut plus être rappelée :

- Quand vous coupez le système.
- Lors de la désactivation de l'état de marche.



Avec la vitesse actuelle



Pour reprendre la régulation avec la vitesse actuelle du véhicule, appuyer sur la touche basculante à retour à gauche du volant vers le haut ou vers le bas.

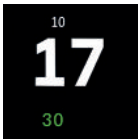
Assistant de limitation de vitesse : avec la vitesse proposée



Pour reprendre le régulateur de vitesse à la vitesse proposée par l'assistant de limitation de vitesse, appuyer sur la touche SET à gauche du volant.

Affichages sur l'unité d'interaction

Affichage de la vitesse définie



La vitesse définie par le système de régulation de la vitesse est affichée sous l'indicateur de vitesse. La couleur indique l'état du système.

- La valeur de la vitesse du véhicule s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est activé.
- La valeur de la vitesse s'allume en gris lorsque le fonctionnement du système est interrompu.
- Si aucune valeur n'est affichée, le système est désactivé.

Témoin



L'état du régulateur de vitesse est également affiché avec le témoin de contrôle sur l'unité d'interaction. Le témoin de contrôle du régulateur de vitesse est vert lorsque le système est actif.

Affichages sur l'affichage tête haute

Selon l'équipement, certaines informations du système de régulation de la vitesse peuvent s'afficher également sur l'affichage tête haute.

Limites du système

Selon le mode de conduite ou la puissance d'entraînement, il est possible dans la plupart des situations que la vitesse de consigne définie soit dépassée ou ne soit pas atteinte, par exemple dans les descentes ou les montées.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors du remorquage.

Régulateur de distance

Principe

Avec le régulateur de distance, il est possible de régler une distance par rapport au véhicule qui précède en plus du régulateur de vitesse.

La distance peut être réglée avec plusieurs paliers et, pour des raisons de sécurité, dépend de la vitesse.

Lorsque la route est libre, le système maintient constante la vitesse de consigne. Le véhicule accélère ou freine automatiquement.

Si un autre véhicule vous précède, le système adapte votre vitesse afin de conserver la distance réglée par rapport au véhicule qui précède. L'adaptation de la vitesse s'effectue dans les limites des possibilités offertes.

Si le véhicule qui précède freine jusqu'à l'arrêt puis redémarre tout de suite après, le régulateur de distance peut, selon l'équipement, réguler en conséquence dans ce cadre précis.



Sinon, démarrez vous-même en actionnant la pédale d'accélérateur ou la touche de réglage de la vitesse du volant, par exemple.

Le régulateur de distance est commandé à l'aide des touches à gauche du volant. La distance est réglée depuis l'unité d'interaction.

Les informations relatives au régulateur de distance apparaissent sur l'unité d'interaction.

Selon l'équipement et la version du pays, le régulateur de distance contribue à éviter les dépassements involontaires sur l'autoroute.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Un véhicule non immobilisé peut se mettre en mouvement et commencer à rouler. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Avant de quitter le véhicule, l'immobiliser pour l'empêcher de se mettre à rouler.

Pour être certain d'immobiliser correctement le véhicule, respecter ce qui suit :

- Serrer le frein de stationnement.
- S'assurer que le levier sélecteur est en position P.
- En montée ou en descente, tourner les roues avant en direction de la bordure du trottoir.
- En montée ou en descente, immobiliser en plus le véhicule avec une cale, par exemple.

AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

Risque d'accident en raison de différences trop importantes de vitesse par rapport à d'autres véhicules, par exemple dans les situations suivantes :

- En cas d'approche rapide d'un autre véhicule plus lent.
- Quand un véhicule surgit soudainement sur votre voie de circulation.
- En cas d'approche rapide d'autres véhicules immobilisés.

Il y a risque de blessures et danger de mort. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif. Interrompre et poursuivre les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Capteurs

Le régulateur de distance est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.
- Les capteurs à ultrasons avant.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page [44](#).

Plage de fonctionnement

Le régulateur de distance fonctionne de manière optimale sur les routes bien aménagées.

La vitesse maximale réglable est limitée et dépend, par exemple, du véhicule et de son équipement.

Selon l'équipement, il est également possible de sélectionner des vitesses souhai-

tées plus élevées après le passage au régulateur de vitesse sans régulateur de distance.

Le système peut aussi être activé à l'arrêt.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse ni le régulateur de distance lors du remorquage.

Activation du régulateur de vitesse avec régulateur de distance

-  Pour activer le régulateur de vitesse avec régulateur de distance, appuyer le cas échéant sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant.
-  Appuyer le cas échéant sur la touche MODE sur la gauche du volant, autant de fois qu'il est nécessaire pour sélectionner le régulateur de distance.

Le régulateur de vitesse avec régulateur de distance est actif. La vitesse actuelle est maintenue et mémorisée en tant que vitesse de consigne.

La distance définie par rapport à un véhicule qui précède est respectée.

Les témoins de contrôle de l'unité d'interaction s'allument et le repère de l'indicateur de vitesse se positionne sur la vitesse actuelle.

Lors de l'activation du régulateur de distance, le mode de conduite change ou le contrôle dynamique de stabilité est activé le cas échéant.

Régler la vitesse

La vitesse peut être réglée avec les touches du volant.

Plus d'informations :

Régulateur de vitesse, voir page [246](#).



Interruption automatique du régulateur de vitesse avec régulateur de distance

Le régulateur de vitesse avec régulateur de distance est interrompu automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- En cas de freinage manuel.
- Quand la manette de sélection quitte la position D.
- Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est désactivé.
- « SPORT PLUS » : si le réglage pour une dynamique de conduite accrue est activé.
- Pendant que le contrôle dynamique de stabilité règle la stabilité de marche.
- Si la ceinture conducteur est détachée et la porte conducteur ouverte.
- Si le système ne reconnaît aucun objet pendant une période prolongée, par exemple sur les trajets peu fréquentés sans délimitation de la chaussée.
- Quand la zone de détection du radar est perturbée, par exemple par encrassement ou fortes précipitations.
- Après une longue période d'immobilisation, quand le véhicule a été freiné jusqu'à l'immobilisation par le système.

Activation/interruption du système de régulation de la vitesse

Il est possible d'activer ou d'interrompre automatiquement ou manuellement le système de régulation de la vitesse.

Plus d'informations :

Systèmes de régulation de la vitesse, voir page [241](#).

Poursuite de la régulation de la vitesse du véhicule pendant la marche



AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Il est possible de poursuivre une régulation de vitesse interrompue en appliquant la vitesse enregistrée. La différence entre la vitesse actuelle et la vitesse mémorisée doit être aussi faible que possible.

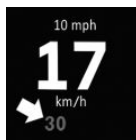
Plus d'informations :

Régulateur de vitesse, voir page [246](#).

Poursuite de la régulation de la vitesse du véhicule, véhicule à l'arrêt

L'interruption de la régulation de la vitesse du véhicule nécessite dans certaines situations une confirmation du démarrage par le conducteur.

Les affichages indiquent les éléments suivants :



La vitesse définie par le système de régulation de la vitesse est affichée en gris sous l'indicateur de vitesse.



Le témoin de contrôle du régulateur de distance s'allume en vert.

La régulation de la vitesse du véhicule peut être poursuivie par les actions suivantes :

- Actionnement de la pédale d'accélérateur.



- Appuyer sur la touche basculante à retour sur la gauche du volant.



- Appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant.

Distance

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa propre responsabilité. Les limites inhérentes au système peuvent entraîner un freinage retardé. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Observer attentivement en permanence les conditions de circulation. Adapter les distances aux conditions de circulation et de météo et respecter la distance de sécurité prescrite en freinant le cas échéant.

Réglage de la distance

1. Pour régler la distance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulateur de distance » / « Distance ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Adaptation automatique de la distance

Selon l'équipement et la version de pays, le régulateur de distance peut être réglé de telle sorte que la distance avec le véhicule qui précède s'adapte automatiquement en fonction de la valeur définie. Le système

tient compte des conditions de circulation et des conditions ambiantes.

En cas de réglage avec adaptation automatique, la distance est adaptée, par exemple, dans les situations suivantes :

- En cas de mauvaise visibilité, la distance est légèrement augmentée.
- En cas de trafic important, la distance est légèrement diminuée.

Pour adapter automatiquement la distance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulateur de distance » / « Régulateur de distance adaptatif ».

Passage entre les modes régulateur de vitesse avec et sans régulateur de distance

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne réagit pas en fonction des véhicules qui précèdent, mais maintient seulement la vitesse mémorisée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation et freiner le cas échéant.

Changer le mode du régulateur de vitesse

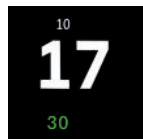
Pour commuter entre le régulateur de vitesse avec et sans régulateur de distance, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulateur de distance » / « Changement de régulateur de vitesse ».



Le réglage est réinitialisé à l'arrêt du véhicule.

Affichages sur l'unité d'interaction

Affichage de la vitesse définie



La vitesse définie par le système de régulation de la vitesse est affichée sous l'indicateur de vitesse. La couleur indique l'état du système.

- La valeur de la vitesse du véhicule s'allume en vert lorsqu'un système de régulation de la vitesse est activé.
- La valeur de la vitesse s'allume en gris lorsque le fonctionnement du système est interrompu.
- Si aucune valeur n'est affichée, le système est désactivé.

Témoins de contrôle et voyants d'alerte

Symbole	Description



Le témoin de contrôle s'allume en blanc :

Pas de régulateur de distance étant donné que la pédale d'accélérateur est actionnée.



Le témoin de contrôle s'allume en vert :

Véhicule qui précède détecté.

Le symbole du véhicule s'éteint si aucun véhicule qui précède n'est détecté.

Le témoin de contrôle clignote en vert :

Le véhicule qui précède a démarré.

Symbole	Description



Le témoin de contrôle clignote en gris :

Les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne sont plus remplies.

Le système a été désactivé, mais freine jusqu'à votre intervention active par pression sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.



Le voyant d'alerte clignote en rouge et un signal retentit :

Freiner et, si nécessaire, éviter l'obstacle.

Assisted View

Selon l'équipement ou la version de pays, les informations du régulateur de distance s'affichent dans l'Assisted View dans la zone d'affichage centrale de l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Assisted View, voir page 173.

Affichages sur l'affichage tête haute

Vitesse de consigne

Selon l'équipement, certaines informations du système de régulation de la vitesse peuvent s'afficher également sur l'affichage tête haute.

Informations de distance



Le symbole d'information de distance s'affiche quand la distance par rapport au véhicule qui précède est trop faible.

L'information de distance est active dans les situations suivantes :

- Le régulateur de vitesse avec régulateur de distance est désactivé.
- L'affichage tête haute est sélectionné.
- La distance par rapport au véhicule qui précède est trop faible.
- La vitesse est supérieure à environ 70 km/h.

Plus d'informations :

Affichage tête haute, voir page 159.

Éviter de dépasser

Selon l'équipement et la version du pays, le régulateur de distance contribue à éviter les dépassements involontaires sur l'autoroute.

Le système peut être réglé de manière à éviter le dépassement sur une voie de circulation plus lente.

Le réglage s'applique aux vitesses supérieures à 80 km/h.

Si la vitesse réglée est nettement supérieure à la vitesse des véhicules sur la voie d'à côté, il se peut que le véhicule passe ou dépasse même si la fonction est activée.

À une vitesse inférieure à 80 km/h, sur l'autoroute, les véhicules sont dépassés uniquement avec une vitesse différentielle adaptée.

Le conducteur peut dépasser ou accélérer à tout moment en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

1. Pour activer ou désactiver la fonction d'évitement des dépassements, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulateur de distance ».
2. Selon la version de pays, sélectionner le réglage correspondant :
 - « Éviter dépass. par gauche »
 - « Éviter dépass. par droite »

Limites du système

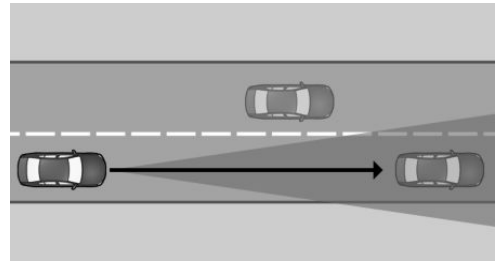
Limites du système des capteurs

Les limites du système des capteurs s'appliquent au régulateur de distance.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 44.

Zone de détection



Les capteurs du véhicule détectent les conditions de circulation dans leur zone de détection.

La capacité de détection des capteurs et la capacité de freinage automatique du véhicule sont limitées.

Par exemple, les deux-roues peuvent ne pas être détectés.

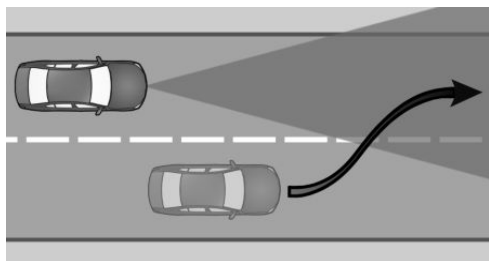
Décélération

Le régulateur de distance ne décélère pas le véhicule dans les situations suivantes :

- En cas de piétons ou d'usagers de la route d'une lenteur similaire.
- Pour la circulation transversale.
- En cas d'usagers roulant en sens inverse.

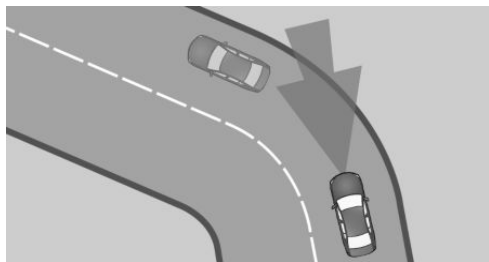


Véhicules qui se rabattent



Le régulateur de distance peut, le cas échéant, ne pas rétablir automatiquement la distance sélectionnée si un véhicule qui précède se rabat brusquement sur sa propre voie. Parfois, il se peut que la distance sélectionnée ne soit pas restaurée même en cas de différences de vitesse importante par rapport aux véhicules qui précèdent, par exemple à l'approche rapide d'un camion. Lorsqu'il a bien reconnu un véhicule devant lui, le système demande au conducteur d'intervenir en freinant ou en exécutant une manœuvre d'évitement.

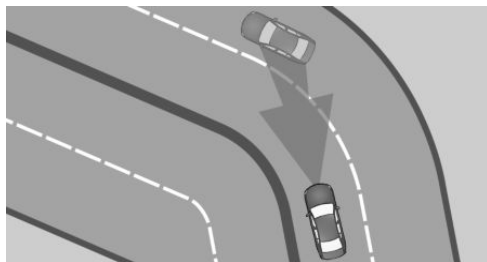
Virage



Lorsque le régulateur de distance est activé, si la vitesse de consigne est trop élevée pour un virage, elle est légèrement réduite dans le virage. Comme les virages ne peuvent être anticipés, entrer dans un virage à vitesse modérée.

Le régulateur de distance a une zone de détection restreinte. Dans les virages serrés, il

peut arriver qu'un véhicule qui précède ne soit pas détecté ou seulement tardivement.



En s'approchant d'un virage, compte tenu de la courbe, le système peut brièvement réagir en fonction de véhicules roulant sur la voie parallèle voisine. Un éventuel ralentissement commandé par le système peut être compensé en accélérant brièvement. Dès que vous relâchez la pédale d'accélérateur, le système est réactivé et reprend la régulation de vitesse automatique.

Démarrage

Le véhicule ne peut pas démarrer automatiquement avec le régulateur de distance dans les situations suivantes, par exemple :

- Sur des montées raides.
- Devant les relèvements de la chaussée.

Dans ces cas, actionner la pédale d'accélérateur.

Intempéries

Avec le régulateur de distance, les limitations suivantes peuvent survenir en cas de conditions météorologiques ou d'éclairage défavorables :

- Détection aléatoire de véhicules.
- Brèves interruptions pour des véhicules déjà reconnus.

Conduire avec attention et réagir soi-même aux conditions actuelles de circulation. Le cas échéant, intervenir de manière proac-

tive, par exemple par freinage, changement de direction ou évitement.

Puissance d'entraînement

Selon le mode de conduite ou la puissance d'entraînement, il est possible dans la plupart des situations que la vitesse de consigne définie soit dépassée ou ne soit pas atteinte, par exemple dans les descentes ou les montées.

Mode Assisted Driving

Principe

Assisted Driving Mode ajoute un assistant directionnel à guidage sur voie au régulateur de distance. Le système assiste le conducteur pour maintenir le véhicule sur sa voie de circulation. Le cas échéant, le système exécute des mouvements du volant, par exemple dans les virages.

L'Assisted Driving Mode est commandé à l'aide des touches au volant.

Selon la vitesse, l'Assisted Driving Mode s'oriente en fonction des délimitations de voie ou en fonction des véhicules qui précèdent.

Les capteurs du volant détectent tout contact du volant.

Les affichages sur l'unité d'interaction et les LED sur le volant affichent des informations du système.

En cas de franchissement d'une délimitation de la voie de circulation, le système avertit le conducteur par une vibration du volant. L'intensité de la vibration du volant est réglable.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Les instructions du régulateur de vitesse et du régulateur de distance s'appliquent également.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page [246](#).
- Régulateur de distance, voir page [249](#).

Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Activer/désactiver le dernier système de régulation de la vitesse actif.
	Interrompre et poursuivre les systèmes de régulation de la vitesse.
	Sélectionner le système de régulation de la vitesse souhaité.



Touche	Fonction
	Enregistrer la vitesse actuelle. Assistant de limitation de vitesse : appliquer manuellement la vitesse.
	Régler la vitesse.

Capteurs

L'Assisted Driving Mode est commandé par les capteurs suivants :

- La caméra derrière le pare-brise.
- Le capteur à radar avant.
- Selon l'équipement avec les capteurs radars latéraux, à l'arrière.
- Les capteurs dans le volant.

Plus d'informations :

- Capteurs du véhicule, voir page 44.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'Assisted Driving Mode :

- La vitesse doit être inférieure à 180 km/h.
- La voie de circulation est suffisamment large.
- Les mains se trouvent sur la couronne de volant.
- Le rayon du virage est suffisamment large.
- Le véhicule roule au milieu de la voie de circulation.
- Le calibrage du dispositif de détection est terminé.
- Le régulateur de distance est actif.
- La ceinture de sécurité côté conducteur est bouclée.
- L'avertisseur de collision frontale est actif.

Activation d'Assisted Driving Mode

1.  Pour activer l'Assisted Driving Mode, appuyer sur la touche d'activation et de désactivation sur la gauche du volant.
2.  Appuyer le cas échéant sur la touche MODE sur la gauche du volant autant de fois que nécessaire pour sélectionner l'Assisted Driving Mode.

Le système s'active automatiquement si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

L'état de l'Assisted Driving Mode est affiché sur l'unité d'interaction.



Le témoin de contrôle de l'Assisted Driving Mode est gris lorsque le système est opérationnel et n'effectue aucun mouvement du volant.



Le témoin de contrôle de l'Assisted Driving Mode est vert lorsque le système est actif.

L'avertissement collision frontale est actif lorsque le système est activé.

Interruption automatique d'Assisted Driving Mode

L'Assisted Driving Mode interrompt les mouvements assistés du volant, par exemple dans les cas suivants :

- À une vitesse supérieure à 180 km/h.
- Après avoir relâché le volant.
- Lors d'une intervention marquée sur la direction.
- Lors de la sortie de la voie de circulation.
- Lorsqu'un clignotant est allumé.
- Lorsque la voie de circulation est trop étroite.

- Aucune délimitation de la voie de circulation n'est détectée et aucun véhicule ne précède.
- Le régulateur de vitesse avec régulateur de distance est interrompu.
- La ceinture de sécurité est ouverte côté conducteur.



Le témoin de contrôle est gris lorsque le système est opérationnel et n'effectue aucun mouvement du volant.

Le système s'active automatiquement si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

Affichages sur l'unité d'interaction

Symbole	Description
	Le témoin de contrôle s'allume en gris : Le système est opérationnel.
	Le témoin de contrôle s'allume en vert : Le système est activé. En l'occurrence, le système aide le conducteur à maintenir le véhicule sur sa voie de circulation.
	Le voyant d'alerte clignote en jaune et le volant vibre : Une délimitation de la voie de circulation a été franchie.
	Le voyant d'alerte s'allume en jaune et un signal retentit : Une interruption du système est imminente.

Symbole	Description
	Le voyant d'alerte clignote en rouge et un signal retentit : Le système est désactivé ou une interruption du système est imminente.
	Le voyant d'alerte s'allume en jaune : Les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant. Le système reste activé. Tenir le volant avec les mains.
	Le voyant d'alerte s'allume en rouge, un signal retentit : Les mains du conducteur ne tiennent actuellement pas le volant. Une interruption du système est imminente. Le cas échéant, le système réduit la vitesse jusqu'à l'arrêt. Le cas échéant, le système n'assiste pas la direction dans les mouvements du volant. Tenir immédiatement le volant avec les mains.

Selon l'équipement ou la version de pays, les informations de l'Assisted Driving Mode s'affichent dans l'Assisted View dans la zone d'affichage centrale de l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Assisted View, voir page [173](#).



Affichages sur le volant



Les deux LED situées au-dessus des blocs de touches au volant s'allument comme les affichages de l'Assisted Driving Mode sur l'unité d'interaction.

1. Pour activer ou désactiver les affichages sur le volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Témoins lumineux ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Affichages sur l'affichage tête haute

Selon l'équipement, les informations de l'Assisted Driving Mode peuvent s'afficher également sur l'affichage tête haute.

Réglage de la puissance des vibrations du volant

1. Pour régler la force de la vibration du volant, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Informations au volant » / « Intensité vibration ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Le réglage s'applique aussi à tous les systèmes de prévention des collisions.

Limites du système

Généralités

Dans certaines situations, l'Assisted Driving Mode peut ne pas être activé ou utilisé de manière judicieuse.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Les instructions du régulateur de vitesse et du régulateur de distance s'appliquent également.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page 246.
- Régulateur de distance, voir page 249.

Limites du système des capteurs

Les limites du système des capteurs s'appliquent à l'Assisted Driving Mode.

Plus d'informations :

- Caméras, voir page 44.
- Capteurs radars, voir page 45.

Mains sur le volant

Dans les situations suivantes, le contact des mains sur le volant n'est pas détecté par les capteurs :

- Conduite avec des gants.
- Housses de protection sur le volant.

Intempéries

Les limitations suivantes peuvent survenir avec l'Assisted Driving Mode en cas de conditions météorologiques ou d'éclairage défavorables :

- Mauvaise détection de véhicules et de délimitations de voie.
- Brèves interruptions avec des véhicules et des délimitations de la voie de circulation déjà reconnus.

Conduire avec attention et réagir soi-même aux conditions actuelles de circulation. Le cas échéant, intervenir de manière proactive, par exemple par freinage, changement de direction ou évitement.

Assistant de limitation de vitesse

Principe

L'assistant de limitation de vitesse aide à respecter les limitations de vitesse. Une vitesse proposée par l'assistant de limitation de vitesse peut être appliquée aux systèmes de régulation de la vitesse.

L'assistant de limitation de vitesse est activé ou désactivé depuis l'unité d'interaction et commandé à l'aide des touches au volant.

L'entrée de tolérances permet d'adapter les vitesses proposées.

Les informations du système apparaissent sur l'unité d'interaction.

Si les systèmes installés dans le véhicule tels que l'indicateur de limitation de vitesse, détectent une modification de la limitation de vitesse, il est possible d'appliquer cette nouvelle valeur de vitesse aux systèmes suivants :

- Le limiteur de vitesse manuel.
- Le régulateur de vitesse.

- Le régulateur de distance.
- Assisted Driving Mode.

La vitesse est proposée pour être utilisée en tant que nouvelle vitesse de consigne. Le système correspondant doit être actif pour appliquer la vitesse.

Selon l'équipement, le système cible et la version de pays, la valeur peut être appliquée automatiquement.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

La vitesse de consigne peut être involontairement réglée ou appelée de manière incorrecte. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter la vitesse de consigne aux conditions de circulation. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.



Aperçu

Touches au volant

Touche	Fonction
	Appliquer manuellement la vitesse proposée.
	Réglage de la vitesse, voir page 241.

Activation/désactivation de l'assistant de limitation de vitesse

- Pour régler l'assistant de limitation de vitesse, sélectionner le chemin suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Assistant de limitation de vitesse ».
- Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Appliquer automatiquement » : selon l'équipement, les limitations de vitesse détectées sont automatiquement appliquées.
 - « Appliquer manuellement » : les limitations de vitesse détectées peuvent être appliquées manuellement.
 - « Afficher conseils d'anticip. » : les limitations de vitesse actuelles et à venir apparaissent sur l'unité d'interaction sans être appliquées.
 - « Afficher la limite actuelle » : les limitations de vitesse actuelles apparaissent sur l'unité d'interaction sans être appliquées.
 - « Désactiver » : selon la version de pays, l'indicateur de limitation de vitesse et l'assistant de limitation de vitesse sont désactivés.

Le cas échéant, d'autres fonctions confort prédictives sont désactivées.

Plus d'informations :

Indicateur de limitation de vitesse, voir page 238.

Affichages sur l'unité d'interaction

Un message s'affiche sur l'unité d'interaction lorsque l'assistant de limitation de vitesse et un système de régulation de la vitesse sont activés.

Symbole	Fonction
	Modification détectée d'une limitation de vitesse avec effet immédiat.
	Le témoin de contrôle s'allume en vert : la limitation de vitesse identifiée peut être appliquée avec la touche SET. Après la reprise, une coche verte s'affiche.

Reprise automatique

« Appliquer automatiquement » : avec le réglage sélectionné, une limitation de vitesse détectée est automatiquement appliquée au régulateur de distance ou au limiteur de vitesse manuel.

 Après une application automatique, appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant pour revenir à la dernière valeur définie de la vitesse de conduite.

Reprise manuelle

Une limitation de vitesse détectée peut être appliquée manuellement pour le système de régulation de vitesse actif.

 En cas d'affichage du symbole SET, appuyer sur la touche SET sur la gauche du volant.

Adaptation de la vitesse

Généralités

Pour l'assistant de limitation de vitesse, il est possible d'indiquer si la limitation de vitesse doit être reprise telle quelle ou bien avec une tolérance.

Il est possible de régler une adaptation de vitesse pour toutes les limitations de vitesse et une adaptation de vitesse supplémentaire pour les limitations de vitesse jusqu'à 60 km/h.

Il est possible d'activer ou de désactiver l'adaptation de vitesse supplémentaire pour les limitations de vitesse jusqu'à 60 km/h.

Régler l'adaptation à la vitesse

1. Pour régler une adaptation de la vitesse pour l'assistant de limitation de vitesse, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Assistant de limitation de vitesse ».
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - « Adapter les limitations de vitesse » : régler une tolérance pour une adaptation de la vitesse qui s'applique à toutes les limitations de vitesse.
 - « 2e adaptation jusqu'à » : activer ou désactiver l'adaptation de la vitesse supplémentaire.
 - « Adapter les limitations de vitesse » : si l'adaptation de vitesse supplémentaire est activée, régler la tolérance pour les limitations de vitesse jusqu'à 60 km/h.

Limites du système

L'assistant de limitation de vitesse repose sur l'indicateur de limitation de vitesse.

Tenir compte des limites de l'indicateur de limitation de vitesse.

Selon la version de pays, les limitations de vitesse à venir peuvent ne pas être ou n'être qu'en partie applicables, par exemple avec les informations issues des données cartographiques du système de navigation.

Pour la régulation de vitesse sans régulation de distance, les limitations de vitesse ne sont pas reprises automatiquement.

Les limitations de vitesse existantes peuvent être appliquées uniquement pour le régulateur de vitesse avec régulateur de distance.

Plus d'informations :

- Limites de l'indicateur de limitation de vitesse, voir page 241.
- Limites du système des capteurs, voir page 44.

Adaptation de la vitesse à l'itinéraire

Principe

Le régulateur de vitesse peut être réglé de telle sorte que le véhicule adapte automatiquement la vitesse à l'itinéraire lorsque le régulateur de distance est activé.

Par exemple, la vitesse est éventuellement réduite dans les situations suivantes :

- Avant de tourner.
- Avant un rond-point.
- Avant un virage.
- Avant une sortie sur autoroutes ou voies rapides.

La fonction est commandée depuis l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Par ailleurs, les indications du régulateur de vitesse, du régulateur de distance, d'Assisted Driving Mode et de l'assistant de limitation de vitesse s'appliquent.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page 246.
- Régulateur de distance, voir page 249.
- Assisted Driving Mode, voir page 257.
- Assistant de limitation de vitesse, voir page 261.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'adaptation de la vitesse à l'itinéraire :

- Le régulateur de vitesse et le régulateur de distance sont activés.
- Le véhicule roule sur autoroute ou sur voie rapide.
- Le guidage est activé dans le système de navigation.

En cas d'utilisation du logiciel de navigation via Apple CarPlay ou Android Auto, des restrictions de fonctionne-

ment sont possibles, par exemple des différences dans les instructions de guidage.

- Cette fonction doit être disponible dans le pays dans lequel le véhicule roule.

Adaptation automatique de la vitesse à l'itinéraire

Pour activer ou désactiver l'adaptation automatique de la vitesse, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulation du trajet » / « Adapter automatiquement la vitesse ».

Réglage de la vitesse en virage

Selon la version de pays, il est possible de régler la vitesse en virage.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Conduite » / « Régulation du trajet » / « Vitesse en virage ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Affichages sur l'unité d'interaction

Selon l'équipement ou la version de pays, les informations de la régulation de la vitesse en fonction du trajet s'affichent dans l'Assisted View dans la zone d'affichage centrale de l'unité d'interaction.

Plus d'informations :

Assisted View, voir page 173.

Limites du système

Selon la version de pays ou le pays d'utilisation actuel du véhicule, la fonction du système d'adaptation de la vitesse au tracé peut ne pas être disponible.



Le système ne réagit pas ou seulement de manière limitée à l'itinéraire, par exemple, dans les situations suivantes :

- Si la position du véhicule n'est pas clairement identifiée par le système de navigation.
- Sur chaussées hivernales.

Par ailleurs, les limites du régulateur de vitesse, du régulateur de distance, d'Assisted Driving Mode et de l'assistant de limitation de vitesse s'appliquent.

Plus d'informations :

- Régulateur de vitesse, voir page [246](#).
- Régulateur de distance, voir page [249](#).
- Assisted Driving Mode, voir page [257](#).
- Assistant de limitation de vitesse, voir page [261](#).



Stationnement

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Systèmes d'aide au stationnement

Principe

Les systèmes d'aide au stationnement facilitent le stationnement, les manœuvres et les marches arrière par l'affichage de l'aide au stationnement et de différentes vues de caméras. Les systèmes d'aide au stationnement sont commandés avec la touche Park Assist ou via le menu Stationnement.

Les systèmes individuels suivants assistent activement une procédure de stationnement ou une marche arrière avec des fonctions d'assistance et des capteurs :

- Les radars de stationnement PDC, voir page 278.
- Le contrôle actif de stationnement, voir page 282.
- La surveillance de l'environnement au démarrage, voir page 283.
- L'assistant de stationnement, voir page 284.
- L'assistant de marche arrière, voir page 290.

Différentes vues et perspectives de la caméra offrent une bonne vision périphérique

pendant le stationnement et les manœuvres. Selon l'équipement, différentes vues de caméra sont disponibles.

Les vues de caméra suivantes peuvent être utilisées dans la version de base :

- La caméra de recul, voir page 271.
- La vue panoramique, arrière, voir page 275.

Selon l'équipement, des vues de caméra supplémentaires peuvent être utilisées avec la vue stationnement :

- La perspective de caméra semi-automatique, voir page 272.
- La perspective de caméra automatique, voir page 272.
- La vue latérale, voir page 274.
- La vue 3D, voir page 274.
- La vue station de lavage, voir page 274.
- La vue panoramique, avant, voir page 275.
- L'activation de la vue panoramique par les points d'activation, voir page 276.
- L'angle d'ouverture de porte, voir page 277.
- La Remote 3D View, voir page 278.

Les systèmes individuels assistés par caméra sont commandés en sélectionnant les vues des caméras sur l'unité d'interaction. Il est possible d'activer et de désactiver les vues de la caméra en sélectionnant le symbole correspondant. Des affichages supplémentaires avec des lignes d'aide au stationnement ou des signalements d'obstacles peuvent être affichés.



Consignes de sécurité

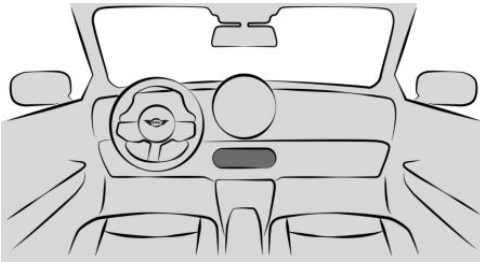


AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Aperçu

Touche dans le véhicule



La touche Park Assist se trouve dans la centrale de commande.

Capteurs

Les systèmes d'aide au stationnement sont commandés par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.
- La caméra avant.

- Les caméras des rétroviseurs extérieurs.
- La caméra de recul.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 44.

Affichage du menu Parking

Certains systèmes d'aide au stationnement peuvent être réglés individuellement dans le menu Parking.

1. Pour accéder au menu Stationnement, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement ».
2. Sélectionner les réglages souhaités.

Affichage

Allumer/éteindre l'écran

Généralités

L'affichage des systèmes d'aide au stationnement s'éteint automatiquement en marche avant si une distance parcourue ou une vitesse du véhicule définie sont dépassées.

Avec la marche arrière

L'affichage des systèmes d'aide au stationnement est automatiquement activé lorsque le levier sélecteur est placé sur R alors que l'état de marche est activé.

Avec la touche Park Assist



Pour activer l'affichage des systèmes d'aide au stationnement, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

À l'unité d'interaction

Pour activer l'affichage des systèmes d'aide au stationnement, sélectionner le chemin



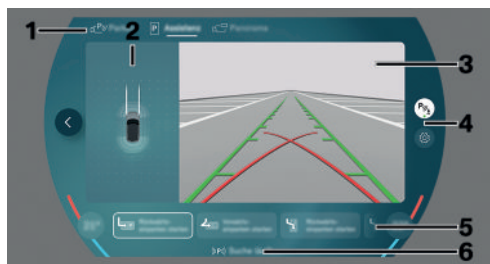
d'accès suivant : menu Applications /
« Véhicule » / « Stationnement ».

Affichage sur l'unité d'interaction

Généralités

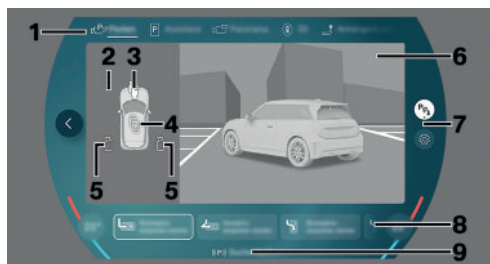
L'affichage des systèmes d'aide au stationnement sur l'unité d'interaction dépend de l'équipement et du système d'aide au stationnement activé.

Vue assistance



- 1 Sélection des vues de caméras
- 2 Vue de dessus du véhicule
- 3 Image de caméra
- 4 Réglages
- 5 Barre d'outils, inférieure
- 6 État des systèmes d'aide au stationnement

Vue stationnement



- 1 Sélection des vues de caméras
- 2 Fenêtre de sélection

- 3 Perspective automatique
- 4 Perspective semi-automatique
- 5 Vue latérale
- 6 Image de caméra
- 7 Réglages
- 8 Barre d'outils, inférieure
- 9 État des systèmes d'aide au stationnement

Image de caméra

Selon l'équipement, une ou plusieurs caméras saisissent la zone sous différentes perspectives sélectionnables.

Selon la perspective, l'environnement du véhicule ou une zone partielle seulement sont affichés.

Selon la version de pays, la perspective de caméra automatique ou semi-automatique s'affiche.

Sélection des vues de caméras

Selon l'équipement, il est possible de sélectionner différentes vues de caméras dans la zone de sélection supérieure de l'unité d'interaction :

-  « Stationnement »

Selon l'équipement, les vues de la caméra ou la vue des radars de stationnement s'affichent.

-  « Assistance »

Un affichage stylisé du véhicule en vue de dessus s'affiche.

-  « Panoramique »

La circulation transversale est affichée.

-  « 3D »

Une vue du véhicule en trois dimensions apparaît.

-  « Station de lavage »



Il est possible d'afficher la voie de circulation de son propre véhicule pour faciliter l'entrée dans le centre de lavage.

Réglages

Vous pouvez sélectionner différents réglages dans la partie droite de l'unité d'interaction :

- Selon la version de pays, vous pouvez activer ou désactiver l'avertissement acoustique des radars de stationnement PDC.
- Vous pouvez procéder à des réglages dans le menu Stationnement.

Barre d'outils, inférieure

Des fonctions d'aide au stationnement s'affichent dans la barre d'outils inférieure :

- Les méthodes de stationnement proposées par l'assistant de stationnement.
- Les fonctions de l'assistant de marche arrière.
- Les informations supplémentaires en cas de défaillances.

État des systèmes d'aide au stationnement

L'état des systèmes d'aide au stationnement est affiché par des symboles comme suit :

- Dans la zone inférieure de l'unité d'interaction.
Des messages texte complémentaires sont affichés en plus du symbole.
- Dans la zone des informations de bord.
- Selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Les systèmes d'aide au stationnement suivants s'affichent :

- Assistant de stationnement.
- Assistant de marche arrière.

Symbole	Signification
	Pas de recherche d'offres de systèmes d'aide au stationnement. Aucun autre système d'aide au stationnement n'est disponible. Les systèmes d'aide au stationnement ne fonctionnent pas.
	La recherche d'offres de systèmes d'aide au stationnement est active.
	Blanc : une manœuvre disponible est sélectionnée mais n'est pas effectuée. Les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies ou la prise en charge de la fonction est terminée. Vert : un système d'aide au stationnement est actif. Selon le système activé, les fonctions sont prises en charge.

Affichages supplémentaires

Généralités

Des affichages supplémentaires, tels que des lignes d'aide au stationnement, peuvent être superposés à l'image de la caméra des systèmes d'aide au stationnement. Cela facilite les procédures de stationnement et les manœuvres.

Plusieurs affichages supplémentaires peuvent être actifs en même temps.

Activer/désactiver les affichages supplémentaires

1. Pour activer ou désactiver les affichages supplémentaires sur l'image de la caméra, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de

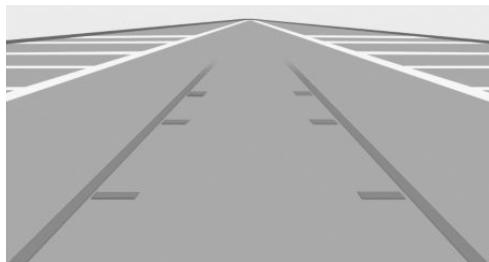


conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Lignes d'aide au stationnement

Lignes de trajectoire

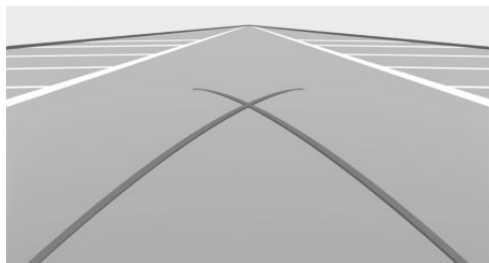


Les lignes de trajectoire sont des lignes d'aide au stationnement qui aident à estimer l'espace requis lors de la manœuvre de stationnement sur une chaussée plane.

En fonction de la position engagée, les lignes de trajectoire devant ou derrière le véhicule sont affichées sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction.

Selon le braquage du volant, les lignes de trajectoire s'adaptent en continu en cas de mouvements du volant.

Lignes des cercles de braquage



Les lignes du cercle de braquage sont des lignes d'aide au stationnement qui indiquent le tracé du diamètre de braquage minimum sur chaussée plane sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction.

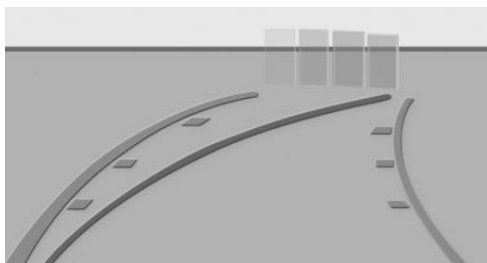
À partir d'un certain angle de braquage, une seule ligne de cercle de braquage est représentée.

Les lignes du cercle de braquage ne peuvent s'afficher qu'en même temps que les lignes de trajectoire sur l'image de la caméra.

Utiliser les lignes d'aide au stationnement

1. Positionner le véhicule de manière à ce que la ligne de cercle de braquage rouge conduise dans la zone délimitée de l'emplacement de stationnement.
2. Braquer le volant de manière à ce que la ligne de trajectoire verte recouvre la ligne de cercle de braquage correspondante.

Signalement d'obstacle



Les obstacles à la manœuvre de stationnement sont détectés par les capteurs.

Les obstacles détectés par les radars de stationnement PDC sont signalés par des repères sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction.

Les différentes couleurs de signalement des obstacles en vert, jaune et rouge correspondent aux distances.

Restrictions de fonctionnement

Dans les situations suivantes, les systèmes d'aide au stationnement ne peuvent être utilisés que de manière limitée :

- Quand la porte est ouverte.
- Si le compartiment à bagages est ouvert.
- Lorsque les rétroviseurs extérieurs sont rabattus.

Les zones grisées comportant un symbole sur l'écran de la caméra indiquent les zones qui ne sont pas actuellement affichées, par exemple une porte ouverte.

Limites du système

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

En raison des limites du système, celui-ci peut réagir trop tard, pas du tout, de manière erronée ou sans raison. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Tenir compte des remarques concernant les limites du système et intervenir activement le cas échéant.

Limites du système des capteurs

Les systèmes d'aide au stationnement peuvent être limités par les limites du système des capteurs.

Plus d'informations :

Capteurs du véhicule, voir page 44.

Champ de vision

En raison de l'angle de vue, la surface située en dessous du véhicule ne peut pas être balayée par les caméras.

Détection d'objets

Des obstacles très bas ainsi que des objets saillants disposés en hauteur, par exemple des corniches, ne peuvent pas être détectés par les capteurs.

Les objets visibles sur l'unité d'interaction sont éventuellement plus proches qu'il n'y

paraît. Ne pas estimer la distance par rapport aux objets sur l'unité d'interaction.

Les objets transportés ou le porte-bagages arrière qui dépassent peuvent limiter la zone de détection de la caméra.

Dysfonctionnement

La panne d'une caméra est affichée sur l'unité d'interaction.

La zone de détection de la caméra défaillante est hachurée.

Caméra de recul

Principe

La caméra de recul facilite le stationnement et les manœuvres en marche arrière. La zone derrière le véhicule est représentée sur l'image de la caméra sur l'unité d'interaction. La caméra de recul est activée en marche arrière et peut être commandée depuis l'unité d'interaction ou via la touche Park Assist.

Des affichages supplémentaires peuvent également être affichés sur l'image de la caméra, par exemple les lignes d'aide au stationnement et les signalements d'obstacle.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la caméra de recul :

- Le compartiment à bagages est complètement fermé.
- La zone de la caméra est propre et dégagée.



Activation/désactivation de la caméra de recul

Activation automatique de la vue de la caméra

La caméra de recul est automatiquement activée lorsque le levier sélecteur est placé sur R alors que l'état de marche est activé.

Désactivation automatique de la vue de la caméra

La caméra de recul se désactive automatiquement en marche avant ou en cas de dépassement d'une certaine distance parcourue ou d'une certaine vitesse.

Activation/désactivation manuelle de la vue de la caméra

1.  Pour activer manuellement la caméra de recul, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande. L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
2. Placer le levier sélecteur en position R. La vue de la caméra de recul est activée.
 Selon l'équipement, le symbole de perspective de caméra automatique est sélectionné automatiquement dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue de la caméra de recul, sélectionner une autre vue de caméra dans la fenêtre de sélection ou appuyer de nouveau sur la touche Park Assist.

Caméra de recul désactivée

Si la caméra de recul est désactivée, par exemple lorsque le compartiment à bagages est ouvert, l'image de la caméra est hachurée en gris.

Perspective semi-automatique

Principe

Selon le sens de stationnement et la position du levier sélecteur, la perspective de caméra semi-automatique affiche une perspective de caméra fixe de l'avant et de l'arrière du véhicule.

La perspective de caméra peut être activée ou désactivée depuis l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la perspective semi-automatique de la caméra

1.  Pour activer la perspective de caméra semi-automatique, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande. L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
2.  Sélectionner le symbole de la perspective de caméra semi-automatique dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue fixe de la caméra, sélectionner une autre vue de la caméra dans la fenêtre de sélection.

Perspective automatique

Principe

La perspective automatique affiche une vue dépendant de l'angle de braquage dans le sens de la marche correspondant. Cette perspective s'adapte à la situation de conduite.

Dès que des obstacles sont détectés, la vue passe à une représentation fixe de la zone située devant ou derrière le bouclier ou

commute, en cas de besoin, sur l'aide au stationnement latéral.

Les radars de stationnement PDC latéraux s'affichent automatiquement lorsque la perspective automatique de la caméra est activée. La fonction montre des obstacles qui se situent à côté du véhicule.

La perspective de caméra peut être activée ou désactivée depuis l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la perspective automatique de la caméra

Activation/désactivation automatique de la vue caméra

Lors de l'activation de l'affichage des systèmes d'aide au stationnement, la perspective automatique de la caméra est automatiquement sélectionnée.

 Le symbole de perspective de caméra automatique est sélectionné automatiquement dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue de la caméra asservie à la direction, sélectionner une autre vue de la caméra dans la fenêtre de sélection.

Lorsque la marche arrière est engagée, la perspective automatique ne s'affiche peut-être plus et le système règle une perspective semi-automatique vers l'arrière. Si nécessaire, sélectionner la perspective automatique lorsque la marche arrière est engagée. La perspective de caméra automatique est alors conservée pendant toute la procédure de stationnement en cours.

Activation/désactivation manuelle de la vue de la caméra

-  Pour activer la perspective de caméra automatique, appuyer manuelle-

ment sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

-  Le symbole de perspective de caméra automatique est sélectionné automatiquement dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue de la caméra asservie à la direction, sélectionner une autre vue de la caméra dans la fenêtre de sélection ou appuyer de nouveau sur la touche Park Assist.

Affichage de l'aide au stationnement latéral



Pour protéger les flancs du véhicule, des signalements d'obstacles sont affichés sur le côté du véhicule.

Des signalements d'obstacles de couleur avertissent en cas de la présence d'obstacles détectés.

Si aucun signalement d'obstacle n'apparaît, aucun obstacle n'a été détecté.

Limites de l'aide au stationnement latéral

L'aide au stationnement latéral n'indique que les obstacles immobiles qui ont été détectés auparavant par les capteurs lorsque le véhicule est passé devant.

Le système ne reconnaît pas si un obstacle se déplace après sa détection. C'est pour cela que, à l'arrêt, les repères disparaissent



de l'affichage au bout d'un certain temps.
La zone à côté du véhicule doit être de nouveau détectée par le système.

Vue latérale

Principe

La vue latérale aide à positionner le véhicule le long d'un trottoir ou à visualiser tout autre obstacle latéral grâce à la représentation des côtés du véhicule.

La vue de la caméra balaye de l'arrière vers l'avant et se concentre automatiquement sur les obstacles possibles en cas de danger.

La vue latérale peut être activée ou désactivée depuis l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la vue latérale

La vue latérale peut être choisie pour le côté droit ou gauche du véhicule dans la fenêtre de sélection.

-  Pour activer la vue latérale, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.
L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
-  Sélectionner le symbole de caméra du côté souhaité du véhicule dans la fenêtre de sélection.

Pour quitter la vue latérale, sélectionner une autre vue de caméra dans la fenêtre de sélection.

Vue 3D

Principe

Dans la vue 3D, la fenêtre de sélection affiche un cercle autour de la vue de dessus du véhicule.

Vous pouvez sélectionner les perspectives définies sur le cercle de la fenêtre de sélection ou en balayant le véhicule au centre de l'image de la caméra.

La perspective actuelle est identifiée par un symbole de caméra sur le cercle.

La vue 3D peut être activée ou désactivée depuis l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la vue 3D

-  Pour activer la vue 3D, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.
L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
- Sélectionner la vue de caméra suivante dans la zone de sélection supérieure : « 3D ».

Pour quitter la vue 3D, sélectionner une autre vue de caméra dans la zone de sélection du haut.

Affichage des stations de lavage

Principe

La vue station de lavage facilite l'accès aux centres de lavage.

La fonction peut être activée ou désactivée depuis l'unité d'interaction.

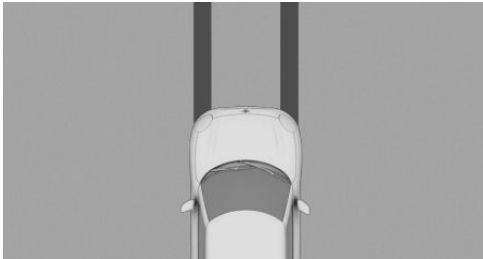
Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Activation/désactivation de la vue station de lavage

1.  Pour activer la vue station de lavage, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.
L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
2. Sélectionner la vue de caméra suivante dans la zone de sélection supérieure :
« Station de lavage ».

Pour quitter la vue station de lavage, sélectionner une autre vue de caméra dans la zone de sélection du haut.

Affichage



Pour accéder plus facilement à un centre de lavage, la voie de circulation du véhicule s'affiche.

L'affichage peut être utilisé pour positionner correctement le véhicule dans les rails de guidage du centre de lavage.

Dans un centre de lavage, il est nécessaire que le véhicule puisse avancer librement.

Plus d'informations :

Déplacer ou pousser le véhicule, voir page 145.

Vue panoramique

Principe

Aux sorties et intersections où la visibilité est réduite, la vue panoramique permet de voir suffisamment tôt la circulation transversale.

Des usagers de la route dissimulés par des obstacles latéraux ne sont reconnus depuis le siège du conducteur que très tard. Pour améliorer la visibilité, la caméra de recul et, selon l'équipement, la caméra avant surveillent la circulation sur les côtés.

L'image de la caméra est fortement déformée dans certaines zones et ne convient de ce fait pas pour l'estimation des distances.

Selon l'équipement, la fonction est utilisable en marche avant ou en marche arrière.

La vue panoramique peut être activée ou désactivée depuis l'unité d'interaction.

Selon l'équipement, la fonction peut être activée automatiquement par l'enregistrement de points d'activation.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Capteurs

La vue panoramique est commandée par les capteurs suivants :

- La caméra de recul.
- Selon l'équipement de caméra avant.

Activation/désactivation de la vue panoramique

1.  Pour activer la vue panoramique, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.



L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

2. Sélectionner la vue de caméra suivante dans la zone de sélection supérieure :
« Panoramique ».

Pour quitter la vue panoramique, sélectionner une autre vue de caméra dans la zone de sélection du haut.

Affichage



Les lignes jaunes affichées à l'écran correspondent aux boucliers du véhicule.

Lorsque la marche arrière est engagée, la vue de la caméra de recul apparaît. Selon l'équipement, la vue de la caméra avant apparaît lors du passage de la marche avant.

Activation automatique de la vue panoramique

Principe

Les positions auxquelles la vue panoramique doit s'activer automatiquement peuvent être mémorisées comme points d'activation.

Il est possible de mémoriser et de supprimer jusqu'à dix points d'activation.

Les points d'activation peuvent être utilisés pour la marche avant et, selon la version de pays, pour la marche arrière.

Respecter les contenus du chapitre Vue panoramique.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'activation automatique de la vue panoramique :

- Un signal GPS doit être reçu.
- Selon la version de pays, un MINI ID ou un profil conducteur doit être activé.
- La caméra de recul et la caméra avant doivent être installées.
- Le sens de la marche, la position du levier sélecteur et l'angle du véhicule doivent correspondre à un point d'activation mémorisé.

Mémorisation des points d'activation

Il est possible de mémoriser les points d'activation souhaités.

1. Conduire le véhicule à l'endroit où la vue panoramique doit s'activer automatiquement, puis s'arrêter.



2. Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

3. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Panoramique » / « Point d'activation » / « Enregistrer point d'activation ».

Les points d'activation sont enregistrés, par exemple avec les informations suivantes :

- Ville
- Ville et rue
- Avec un nom par défaut.

Utilisation des points d'activation

Pour activer ou désactiver l'utilisation des points d'activation, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » /

« Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Basée sur GPS ».

Suppression de points d'activation

Il est possible de supprimer certains ou tous les points d'activation.

1.  Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.
L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.
2. Sélectionner le chemin d'accès suivant : « Panoramique » / « Gérer les points ».
Une liste de tous les points d'activation enregistrés s'affiche.
 - Pour supprimer un point d'activation, balayer au-dessus du point d'activation souhaité.
 - Pour effacer tous les points d'activation, sélectionner la fonction suivante : « Effacer tous les points ».

Angle d'ouverture des portes

Principe

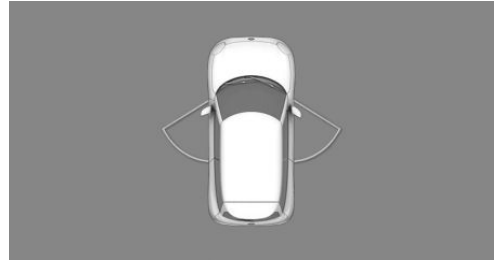
Selon l'équipement, les angles d'ouverture des portes s'affichent automatiquement à l'arrêt.

L'affichage aide à estimer la largeur d'ouverture possible des portes dans une situation de stationnement.

Lorsque le signalement d'obstacle est activé, la vue stationnement affiche, le cas échéant, les obstacles fixes qui limitent l'angle d'ouverture des portes.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Affichage



Modèle 3 portes : Lorsque le levier sélecteur est sur la position P, l'angle maximum d'ouverture des portes est affiché.



Modèle 5 portes : Lorsque le levier sélecteur est sur la position P, l'angle maximum d'ouverture des portes est affiché.

Limites du système

L'affichage de l'angle d'ouverture de la porte n'avertit pas des usagers de la route qui s'approchent.

Pour des raisons techniques, l'environnement du véhicule s'affiche en étant déformé.

Même si l'affichage des angles d'ouverture des portes ne recouvre aucun autre objet sur l'unité d'interaction, redoubler de prudence pour garer le véhicule à côté d'autres objets.

En raison de la perspective, les objets en hauteur ou saillants peuvent parfois être plus proches dans la réalité qu'ils ne le paraissent sur l'unité d'interaction.



Remote 3D View

Principe

La MINI App et les vues de caméra de la vue stationnement, par exemple la perspective automatique, permettent d'afficher l'environnement du véhicule sur un périphérique mobile.

La fonction Remote 3D View affiche un instantané de la situation.

Pour des raisons de protection des données, il n'est possible d'exécuter la fonction Remote 3D View que 3 fois en l'espace de 2 heures.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Capteurs

La Remote 3D View est commandée par les capteurs suivants :

- La caméra avant.
- Les caméras des rétroviseurs extérieurs.
- La caméra de recul.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à Remote 3D View :

- Le transfert de données doit être activé.
- La MINI App doit avoir été installée sur le périphérique.
- Dans les pays MINI Connected, un MINI ID avec un compte MINI Connected existant doit être activé.

Plus d'informations :

- Protection des données, voir page 72.
- MINI ID, voir page 73.

Activation/désactivation de Remote 3D View

La fonction Remote 3D View peut être activée ou désactivée individuellement ou avec d'autres fonctions.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Protection des données ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Après l'activation, Remote 3D View est accessible dans la MINI App.

Limites du système

Dans les situations suivantes, par exemple, la fonction Remote 3D View ne peut être pas utilisée ou seulement de façon limitée :

- Si une porte ou le compartiment à bagages est ouvert(e). Des surfaces sombres sur l'affichage indiquent les zones qui ne sont pas balayées par le système.
- Avec des rétroviseurs extérieurs rabattus manuellement.
- En cas d'utilisation avec d'autres fonctions de caméra dans le véhicule.
- Le véhicule se déplace plus vite que la vitesse au pas.
- En l'absence de connexion Internet ou si la connexion Internet est faible.

Radars de stationnement PDC

Principe

Les radars de stationnement PDC sont une aide lors des manœuvres de stationnement. Les obstacles situés devant ou derrière le véhicule sont signalés par des avertissements acoustiques et visuels.

Les obstacles détectés par les capteurs à ultrasons latéraux peuvent être signalés.



La portée des radars de stationnement PDC est d'environ 2 m en fonction de l'obstacle et des conditions ambiantes.

Les radars de stationnement PDC sont automatiquement activés et désactivés dans certaines situations. L'allumage automatique peut être activé ou désactivé depuis l'unité d'interaction.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule roule à vitesse élevée lorsque les radars de stationnement PDC sont activés, l'avertissement peut être émis tardivement pour des raisons physiques. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Éviter de s'approcher d'un objet à grande vitesse. Éviter de démarrer trop vite lorsque les radars de stationnement PDC ne sont pas encore activés.

Capteurs

Les radars de stationnement PDC sont commandés par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Activer/désactiver les radars de stationnement PDC

Activation automatique du système

Les radars de stationnement PDC sont automatiquement activés dans les situations suivantes :

- Lorsque l'état de marche du véhicule est activé, si la position du levier sélecteur R est engagée.
- À l'approche d'obstacles détectés, si la vitesse est inférieure à 4 km/h environ. La distance d'activation dépend de la situation concernée.

Pour activer ou désactiver l'activation automatique lors de la détection d'obstacles, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Activation automatique du PDC ».

Désactivation automatique du système

Les radars de stationnement PDC sont automatiquement désactivés en marche avant si une distance parcourue ou une vitesse du véhicule définie sont dépassées.

Activation/désactivation manuelle du système



Pour activer manuellement les radars de stationnement PDC, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.



L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

Lorsque la LED est allumée au moyen de la touche Park Assist, le système est en marche. Lorsque la LED est éteinte, le système est éteint.

Lorsque le système est activé manuellement alors que la marche arrière est engagée, l'image de la caméra de recul s'affiche.

Selon la version de pays, le système ne peut pas être désactivé manuellement lorsque la marche arrière est engagée.

Avertissement acoustique

Généralités

L'avertissement acoustique des radars de stationnement PDC signale l'approche d'un objet par un signal sonore intermittent. Si, par exemple, un objet est détecté à gauche derrière le véhicule, le bip est émis par le haut-parleur arrière gauche.

Plus le véhicule se rapproche d'un objet, plus le signal sonore intermittent est fréquent.

En cas de risque de collision, un avertissement sonore est émis à une distance d'environ 70 cm par rapport à l'objet.

Dans le cas d'objets se trouvant derrière le véhicule, un avertissement sonore est déjà émis à une distance d'environ 1,50 m.

Lorsque la distance par rapport à un objet détecté est inférieure à environ 20 cm, un signal sonore permanent retentit.

Si des objets se trouvent simultanément devant et derrière le véhicule à une distance inférieure à environ 20 cm, un signal sonore alternatif retentit depuis les haut-parleurs avant et arrière.

Les signaux sonores intermittents et le signal sonore permanent sont désactivés lorsque le levier sélecteur est placé en position P.

Suivant la version de pays, les signaux sonores intermittents sont coupés après un court instant lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si un objet s'approche lorsque le véhicule est à l'arrêt, le signal acoustique est réactif.

Réglage du volume sonore

1. Pour régler le volume sonore des avertissements acoustiques, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Volume sonore du son PDC ».
2. Régler la valeur souhaitée.

Selon la version de pays : désactiver l'avertissement acoustique

Selon la version de pays, il est possible de désactiver provisoirement l'avertissement acoustique pendant la procédure de stationnement en cours.

 Sélectionner le symbole d'avertissement acoustique dans la zone de droite de l'unité d'interaction. Le symbole s'affiche en gris et la LED sous le symbole s'éteint.

L'avertissement sonore est automatiquement réactivé lors de la réactivation des radars de stationnement PDC.

Alerte optique

Généralités

Le rapprochement d'un objet s'affiche sur l'unité d'interaction dès que les radars de stationnement PDC sont activés.

Les objets plus éloignés sont déjà affichés avant qu'un signal ne retentisse.

Les lignes de trajectoire, les lignes du cercle de braquage et les signalements d'obstacle



apparaissent, selon la vue, pour mieux estimer l'espace requis.

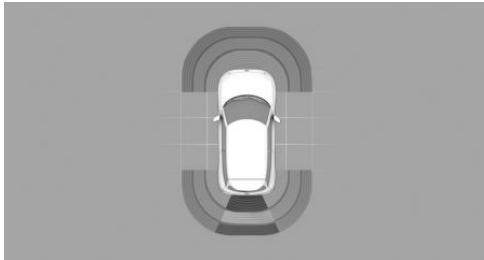
Selon l'équipement, la zone de détection des capteurs est représentée par des surfaces circulaires hachurées. Les marquages verts, jaunes et rouges indiquent la présence d'obstacles dans la zone de détection.

Si le véhicule est équipé de l'avertisseur de circulation transversale, l'affichage avertit également le conducteur lorsque des véhicules se rapprochent par le côté ou à l'arrière.

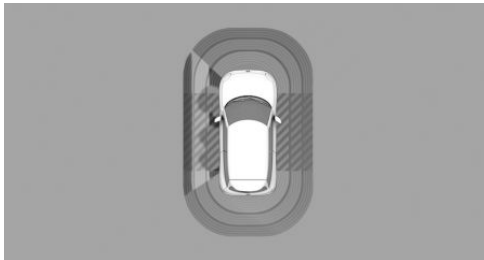
Pour protéger les flancs du véhicule, des signalements d'obstacles sont affichés sur le côté du véhicule.

Affichage

Selon l'équipement, des avertissements peuvent s'afficher devant, à côté et derrière le véhicule.



Exemple d'affichage d'avertissements derrière le véhicule.



Exemple d'affichage d'avertissements à côté du véhicule.

Les surfaces hachurées grises indiquent la zone de détection des capteurs. Aucun obstacle n'est détecté dans la zone de détection.

Des repérages de couleur dans la surface hachurée indiquent que des obstacles ont été détectés dans la zone de détection.

En présence de surfaces hachurées interrompues, la zone située à côté du véhicule n'a pas encore été balayée.

Limites du système

Généralités

La fonction de protection des flancs du véhicule n'indique que les obstacles fixes auparavant détectés par les capteurs lorsque le véhicule roule.

Les radars de stationnement PDC ne reconnaissent pas si un obstacle se déplace après sa détection. Les surfaces hachurées de couleur grise sur les côtés sont masquées après un certain temps à l'arrêt. Il est nécessaire de balayer à nouveau la zone située à côté du véhicule.

Respecter par ailleurs les limites du système décrites au chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Alertes intempestives

Des alarmes intempestives des radars de stationnement PDC sont possibles lorsque les limites du système sont atteintes.

Pour limiter les alarmes intempestives, désactiver, le cas échéant, l'activation automatique des radars de stationnement PDC en cas d'obstacles détectés, par exemple dans les stations de lavage.

Dysfonctionnement



Le symbole Attention apparaît dans l'unité d'interaction en cas de dys-



fonctionnement des radars de stationnement PDC.

Selon l'équipement, la zone de détection des capteurs n'apparaît pas.

Un message Check-Control s'affiche.

Il est possible que le PDC ne fonctionne pas. Confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Radars de stationnement PDC actifs

Principe

Le contrôle actif de stationnement est la fonction de freinage des radars de stationnement PDC, et déclenche un freinage d'urgence en cas de risque de collision élevé.

Le système est disponible lorsque le véhicule roule au pas en marche arrière.

En raison des limites du système, une collision ne peut toutefois pas être évitée dans toutes les circonstances.

L'actionnement de la pédale d'accélérateur interrompt l'intervention de freinage. Aucun freinage d'urgence n'est effectué.

Le contrôle actif de stationnement peut être désactivé temporairement depuis l'unité d'interaction afin de réaliser des réglages pour le système.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système,

celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

Le contrôle actif de stationnement est commandé par les capteurs suivants :

- Les capteurs à ultrasons dans le bouclier arrière.
- Les capteurs à ultrasons latéraux.
- La caméra de recul.

Démarrage après un freinage d'urgence

Entre le freinage d'urgence et l'arrêt, l'approche ultérieure prudente d'un obstacle reste possible. Pour l'approche, actionner légèrement la pédale d'accélérateur et la relâcher de nouveau.

Un actionnement plus long de la pédale d'accélérateur fait démarrer le véhicule. Un freinage manuel est possible à tout moment.

Désactiver temporairement les radars de stationnement PDC

Le contrôle actif de stationnement peut être désactivé temporairement depuis l'unité d'interaction après un freinage d'urgence. Un message correspondant s'affiche.

Sélectionner le chemin d'accès suivant :
« Configurer » / « Désactivation temporaire ».

Aucun freinage d'urgence supplémentaire n'est exécuté pendant la poursuite du voyage dans cet environnement.



La fonction est automatiquement réactivée lors de la réactivation des radars de stationnement PDC.

Réglages

Il est possible de définir pour le contrôle actif de stationnement quelles zones du véhicule sont protégées par le système.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant :
menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Fonction freinage d'urgence PDC actif ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Affichage



Dès que le système intervient, un symbole s'affiche avec un message correspondant.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Surveillance de l'environnement au démarrage

Principe

La surveillance de l'environnement au démarrage réduit la propulsion en cas de risque de collision au démarrage.

Si des obstacles sont détectés juste devant le véhicule, l'accélération est réduite. Ceci permet de freiner manuellement à temps, le cas échéant.

Le système freine si des obstacles sont détectés derrière le véhicule.

Il est possible d'activer ou désactiver la surveillance de l'environnement au démarrage depuis l'unité d'interaction.

Il est possible d'annuler la réduction de l'accélération, par exemple en enfonçant deux fois la pédale d'accélérateur.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Capteurs

La surveillance de l'environnement au démarrage est commandée par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la surveillance de l'environnement au démarrage :



- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le levier sélecteur est placé en position D ou R.
- Les obstacles sont détectés juste devant ou derrière le véhicule.
- La pédale d'accélérateur a été trop enfoncée, quasiment jusqu'en fin de course.
- La pédale d'accélérateur est actionnée immédiatement dès que le levier sélecteur a été engagé et la détection d'obstacles.

Activation/désactivation de la surveillance de l'environnement au démarrage

Pour activer ou désactiver la surveillance de l'environnement au démarrage, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Surveillance de démarrage ».

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

Selon la version de pays, le système se réactive automatiquement lors du trajet suivant.

Annulation de la puissance d'entraînement réduite

La réduction de la puissance d'entraînement est annulée dans les cas suivants :

- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Après avoir appuyé deux fois à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Une certaine distance a été parcourue.

Si la réduction de la puissance d'entraînement est levée en parcourant une certaine distance, la puissance d'entraînement est libérée progressivement.

Affichage



Dès que le système intervient, un symbole s'affiche avec un message correspondant.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Assistant de stationnement

Principe

L'assistant de stationnement aide le conducteur à se garer parallèlement et perpendiculairement à la route.

De plus, ce système facilite la sortie des places de stationnement en créneau, en épi et en bataille.

Les capteurs à ultrasons mesurent l'environnement des deux côtés du véhicule lorsque celui-ci roule lentement en ligne droite, en marche avant. Les places de stationnement appropriées sont détectées en fonction des objets identifiés, par exemple les véhicules en stationnement. L'état du système est affiché.

Le système calcule la ligne d'entrée et de sortie de stationnement optimale et prend en charge le guidage du véhicule pendant la procédure de stationnement.

Le mode de fonctionnement et la commande de l'assistant de stationnement comprennent les étapes suivantes :

- La recherche de place de stationnement.
- L'activation.
- La procédure de stationnement.
- La sortie de stationnement.

La procédure de stationnement est effectuée de manière automatique.

Pour sortir d'une place de stationnement en créneau, le véhicule manœuvre automatiquement jusqu'à ce qu'il se trouve dans une position permettant au conducteur de sortir de la place de stationnement sans effectuer aucun mouvement du volant.

Pour sortir des places de stationnement en bataille, le véhicule manœuvre jusqu'à ce qu'il sorte de la place de stationnement et que le conducteur puisse ensuite poursuivre le trajet dans la direction souhaitée.

Une procédure de stationnement peut être interrompue et poursuivie manuellement.

Des réglages individuels sont possibles, par exemple, l'affichage de la procédure de stationnement ou un son pour les places de stationnement appropriées.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

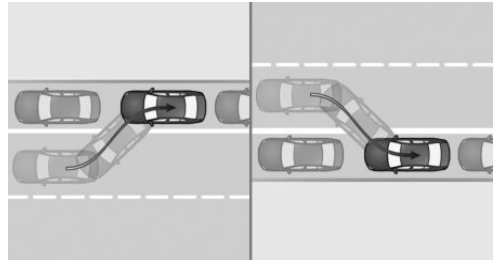
Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.

AVERTISSEMENT

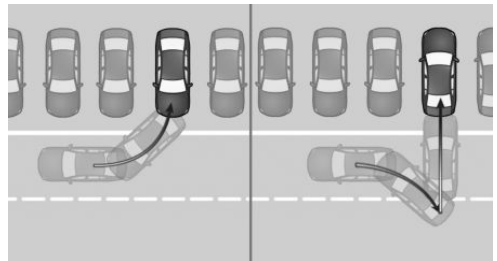
Le système peut faire passer le véhicule sur des bordures de trottoir. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.

Méthodes de stationnement

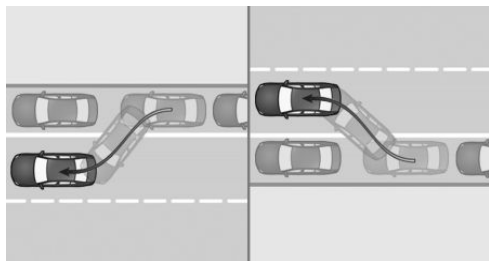
L'assistant de stationnement aide le conducteur avec les fonctions suivantes :



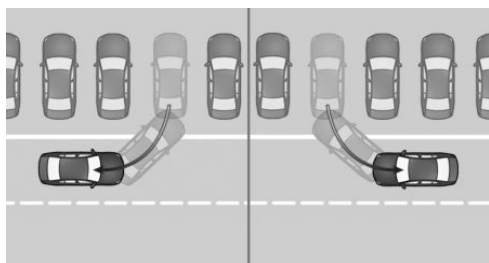
En cas de stationnement en créneau, le stationnement en marche arrière parallèle à la chaussée.



En cas de stationnement en bataille, le stationnement en marche arrière ou en marche avant transversalement à la chaussée.



Pour quitter un stationnement en créneau.



Lors de la sortie de places de stationnement en bataille.

Capteurs

L'assistant de stationnement est piloté par les capteurs suivants :

- Capteurs à ultrasons dans les boucliers avant et arrière
- Les capteurs à ultrasons latéraux.

Conditions de fonctionnement

Contrôle de géométrie des places de stationnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la mesure des places de stationnement :

- Conduite en ligne droite en marche avant jusqu'à environ 35 km/h.
- Distance maximale par rapport à la rangée de véhicules garés d'environ 1,5 m.

Place de stationnement appropriée

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent aux places de stationnement appropriées :

Stationnement en créneau :

- Longueur minimale d'un objet identifié, par exemple un véhicule stationné, est d'environ 1 m.
- La longueur minimum de l'emplacement libre entre deux objets correspond à la longueur du véhicule plus environ 0,8 m.
- La profondeur minimale est d'environ 1,5 m.

Stationnement en bataille :

- Longueur minimale d'un objet identifié, par exemple un véhicule stationné, est d'environ 1 m.
- La largeur minimum de l'emplacement libre correspond à la largeur du véhicule plus environ 0,7 m.
- La profondeur minimale correspond à la longueur du véhicule.

Il est nécessaire d'évaluer soi-même la profondeur des places de stationnement en bataille. Pour des raisons techniques, le système ne peut mesurer qu'approximativement la profondeur des emplacements libres perpendiculaires à la chaussée.

Procédure d'entrée dans une place de stationnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la procédure de stationnement :

- Les portes et le compartiment à bagages sont fermés.
- La ceinture conducteur est bouclée.

Procédure de sortie de place de stationnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la procédure de sortie de stationnement :

- Le véhicule a été garé à l'aide de l'assistant de stationnement et un objet est détecté à proximité du véhicule.
- Le véhicule a été garé manuellement en marche arrière et des objets situés sont détectés à proximité immédiate du véhicule. La distance par rapport au trottoir détecté est d'au moins 15 cm.
- La longueur de la place de stationnement est supérieure d'au moins 0,8 m par rapport à celle du véhicule.

Affichage

Généralités

L'état actuel de l'assistant de stationnement est affiché comme suit.

- Dans la zone inférieure de l'unité d'interaction.
- Dans la zone des informations de bord.
- Selon l'équipement, sur l'affichage tête haute.

Différents symboles s'affichent pour sélectionner la méthode de stationnement.

L'ordre des symboles affichés correspond aux options de stationnement par ordre de priorité.

Le sens de la flèche des symboles des méthodes de stationnement s'inverse pour sortir d'une place.

Symbole	Signification
	Manœuvre de stationnement en créneau en marche arrière, droite.
	Manœuvre de stationnement en créneau en marche arrière, gauche.
	Manœuvre de stationnement en bataille en marche arrière.
	Manœuvre de stationnement en bataille en marche avant.

Allumer/éteindre l'affichage de la procédure de stationnement

La procédure de stationnement s'affiche dans l'image de la caméra sur l'unité d'interaction lorsque l'assistant de stationnement est actif.

Pour activer ou désactiver l'affichage de la procédure de stationnement, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Afficher les informations d'assistance ».

Activation/désactivation du signal acoustique

Pour activer ou désactiver le signal acoustique pour les places de stationnement appropriées, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Aides à la conduite » / « Stationnement » / « Son en cas de disponibilité ».

Manœuvre de stationnement avec l'assistant de stationnement

Pour la manœuvre de stationnement avec l'assistant de stationnement, une méthode de stationnement doit être sélectionnée en



fonction des places de stationnement disponibles.

1. Pour la recherche de place de stationnement, rouler en marche avant à une vitesse maximale d'environ 35 km/h et à une distance maximale de 1,5 m des véhicules stationnés.

() La recherche de place de stationnement est activée.



2. Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande ou engager la marche arrière.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

L'état de la recherche de place de stationnement et les places libres possibles s'affichent sur l'unité d'interaction.

3. Sur l'unité d'interaction, sélectionner une méthode de stationnement proposée. Le cas échéant, il est ensuite possible de passer à une autre méthode de stationnement.

 Le symbole d'état de l'assistant de stationnement s'allume en vert. Le système se charge de la procédure de stationnement.

4. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

Il est possible de réduire la vitesse en appuyant sur le frein. Les autres interventions entraînent l'annulation du système.

Selon la version de pays, les radars de stationnement PDC émettent un signal sonore intermittent ou continu.

Placer le levier sélecteur sur la position P à l'issue de la manœuvre de stationnement.

La fin de la procédure de stationnement s'affiche sur l'unité d'interaction.

5. Si nécessaire, adapter la position de stationnement.

Sortir d'une place de stationnement avec l'assistant de stationnement

1. Activer l'état de marche pour sortir d'une place de stationnement avec l'assistant de stationnement.



2. Le véhicule étant à l'arrêt, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande ou engager la marche arrière.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

3. Sélectionner la méthode de stationnement souhaitée depuis l'unité d'interaction.
4. Suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

 Le symbole d'état de l'assistant de stationnement s'allume en vert. Le système se charge de la manœuvre de stationnement.

Il est possible de réduire la vitesse en appuyant sur le frein. Les autres interventions entraînent l'annulation du système.

Un message s'affiche à la fin de la manœuvre de stationnement.

5. S'assurer que les conditions de circulation permettent de sortir de la place de stationnement et de démarrer comme d'habitude.

L'assistant de stationnement s'éteint automatiquement.



Annuler manuellement l'assistant de stationnement

L'assistant de stationnement peut être annulé manuellement à tout moment, par exemple :

- Appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur, deux fois de suite.
- Appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur tout en déplaçant légèrement le volant.
- Appuyer sur la pédale de frein tout en actionnant le levier sélecteur.

L'assistant de stationnement est annulé sans que le levier sélecteur ne soit placé en position P. La poursuite du trajet est possible immédiatement.

Annulation automatique de l'assistant de stationnement

L'assistant de stationnement s'arrête automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- Lors du maintien du volant ou en dirigeant soi-même le véhicule.
- En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur ou du levier sélecteur.
- Lors du serrage du frein de stationnement.
- Lors du détachement de la ceinture de sécurité du conducteur.
- Si le compartiment à bagages est ouvert.
- Lorsque le capot est ouvert.
- En cas de portes ouvertes.
- En cas d'activation ou d'intervention des systèmes d'aide à la conduite.
- Lors du passage à d'autres fonctions sur l'unité d'interaction.
- En cas de superposition de messages sur l'unité d'interaction.
- Lorsque la chaussée est enneigée ou glissante.

- En cas de forte pente.
- Le cas échéant, en présence d'obstacles difficiles à franchir, par exemple des bords de trottoir.
- En cas d'obstacles survenant soudainement.
- Lorsque les distances affichées par les radars de stationnement PDC sont trop faibles.
- En cas de dépassement d'un nombre maximum de manœuvres de stationnement ou de la durée de manœuvre.

Si le système s'interrompt automatiquement, le levier sélecteur passe position P.

Le cas échéant, un message Check-Control s'affiche.

Poursuite de la procédure de stationnement

Le cas échéant, il est possible de poursuivre une procédure d'entrée ou de sortie de stationnement interrompue.

Activer de nouveau l'assistant de stationnement et suivre les instructions affichées sur l'unité d'interaction.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Pas d'assistant de stationnement

L'assistant de stationnement ne permet pas de garer le véhicule dans les situations suivantes :

- Dans les virages serrés.
- En cas d'emplacements de stationnement obliques.
- Pour les places de stationnement identifiées uniquement par des lignes au sol.



Le système s'oriente en fonction des objets.

- Pour les parkings spéciaux, par exemple les parkings payants avec des dispositifs de blocage automatiques ou avec les systèmes de stationnement mécaniques.

Restrictions de fonctionnement

L'assistant de stationnement peut être limité, par exemple dans les situations suivantes :

- Sur terrain accidenté, par exemple sur routes caillouteuses.
- Sur sol glissant.
- Sur des montées ou descentes raides.
- En cas d'amas de feuilles mortes ou de tas de neige dans le crêneau.
- En cas de modifications d'un emplacement de stationnement déjà mesuré.
- Dans le cas de fossés ou de parois abruptes, par exemple la bordure d'un port.
- Le cas échéant, le système détecte des places de stationnement qui ne conviennent pas ou bien des places de stationnement qui conviennent ne sont pas détectées.

Dysfonctionnement

Un message Check-Control s'affiche.

L'assistant de stationnement peut ne pas fonctionner. Faire contrôler le système par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Assistant de recul

Principe

L'assistant de marche arrière facilite la marche arrière, par exemple pour sortir des pla-

ces de stationnement étroites, sans visibilité ou en bord de route.

Le véhicule enregistre les mouvements de conduite du dernier trajet. La distance mémorisée peut être parcourue avec la direction automatique.

L'assistant de marche arrière dirige le véhicule. La vitesse doit être commandée à l'aide de la pédale d'accélérateur et du frein.

Avec l'assistant de marche arrière, la mémorisation de la distance parcourue est de 50 m au maximum.

Respecter également les contenus du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Le système ne dégage pas le conducteur de sa responsabilité d'évaluer correctement les conditions de circulation. En raison des limites inhérentes au système, celui-ci ne peut pas toujours réagir automatiquement de manière adéquate dans toutes les situations de circulation. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Adapter le style de conduite aux conditions de circulation. Observer la circulation, se préparer à freiner ou à braquer à tout moment et intervenir activement dans les situations correspondantes.



AVERTISSEMENT

Le système peut faire passer le véhicule sur des bordures de trottoir. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Prêter attention aux conditions de circulation et intervenir activement dans les situations correspondantes.



Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'assistant de marche arrière :

- Pour enregistrer le trajet, avancer sans interruption.
- Pour mémoriser la distance parcourue, ne pas dépasser 35 km/h.

Parcourir le trajet en sens inverse avec la direction automatique

1. Activer l'état de marche pour reculer avec la direction automatique.

2.  Le véhicule étant à l'arrêt, appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande ou engager la marche arrière.

L'écran des systèmes d'aide au stationnement s'affiche.

3. Dans la barre d'outils inférieure, sélectionner la fonction suivante : « Démarrer Assistant de recul ».

La longueur de la distance parcourue mémorisée s'affiche sur l'unité d'interaction.

Le cas échéant, suivre les instructions qui s'affichent sur l'unité d'interaction.

4. Retirer les mains du volant et reculer prudemment en utilisant la pédale d'accélérateur et le frein.

 Le symbole d'état de l'assistant de marche arrière s'allume en vert. Le système dirige le véhicule.

Pendant la marche arrière, observer l'environnement du véhicule.

En cas d'obstacles, s'arrêter immédiatement et reprendre le contrôle du véhicule.

cule. Tenir compte des informations des radars de stationnement PDC.

5. Juste avant d'atteindre la distance parcourue mémorisée, un signal acoustique retentit et un message s'affiche.

S'arrêter au plus tard en entrant dans le trafic routier normal et prendre en main le véhicule, par exemple en passant la marche avant.

Annulation manuelle de l'assistant de marche arrière

Il est possible d'annuler manuellement la marche arrière assistée :

- Dans la barre d'outils inférieure, sélectionner la fonction suivante : « Annuler ».

-  Appuyer sur la touche Park Assist de la centrale de commande.

Annulation automatique de l'assistant de marche arrière

L'assistant de marche arrière s'arrête automatiquement, par exemple dans les cas suivants :

- Lors du maintien du volant ou en dirigeant soi-même le véhicule.
- En cas de passage de la marche arrière à une autre position du levier sélecteur.
- En cas d'activation ou d'intervention des systèmes d'aide à la conduite.
- En quittant la voie de circulation mémorisée en marche arrière, par exemple avec le braquage du volant maximum.
- En cas de superposition de messages sur l'unité d'interaction.
- Lorsque le sol est glissant.
- Lorsque le véhicule avance en roue libre, par exemple dans une pente.



- Lorsque les conditions ambiantes varient.
- À une vitesse supérieure à 10 km/h environ.

Limites du système

Généralités

Respecter les limites du système du chapitre Systèmes d'aide au stationnement.

Seuil de vitesse

La vitesse maximale pour rouler en marche arrière est limitée à environ 10 km/h.

Un avertissement est émis à une vitesse d'environ 7 km/h.

Le fonctionnement est interrompu en cas de dépassement de la vitesse maximale.

Restrictions de fonctionnement

Divers facteurs peuvent impliquer des écarts sur le côté lorsque la distance mémorisée est parcourue en sens inverse. Les influences suivantes peuvent par exemple entraîner une divergence :

- Mouvements du volant lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant que la distance parcourue est mémorisée.
- Vitesse non adaptée à la distance parcourue.
- Certaines caractéristiques de la chaussée, par exemple déclivités de route, pentes ou sols glissants.
- Conditions fortement variables lors de la mémorisation et du parcours de la distance, par exemple autres pneus ou conditions ambiantes différentes, comme les intempéries.



Confort de conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Châssis adaptatif

La suspension adaptative est un châssis sport variable à régulation mécanique. Il réduit les mouvements de la carrosserie en cas de conduite sportive ou de chaussée accidentée.

La dynamique de conduite et le confort de conduite sont renforcés par la régulation du châssis.

MINI Sound

Selon l'équipement et la version de pays, il est possible de régler le son du moteur du véhicule avec MINI Sound.

1. Pour régler le MINI Sound, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages de conduite » / « Propulsion et châssis » / « MINI Sound ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.



Climatisation

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Commande de la climatisation

Aperçu

Fonctions dans le menu climatisation

Les fonctions de climatisation peuvent être réglées sur l'unité d'interaction dans le menu Climatisation, par exemple le chauffage de siège ou le débit d'air.

Symbole	Fonction
	Activer/désactiver le système de climatisation.
	Programme automatique.
	Température à l'intérieur du véhicule.
	Débit d'air.
	Diffusion de l'air.
	Fonction de refroidissement.

Symbole	Fonction
	Refroidissement maximum.
	Mode de recyclage d'air.
	Contrôle automatique de recyclage de l'air.
	Air frais.
	Programme SYNC.
	Chauffage de siège.
	Volant chauffant.
	Réglages.

Touches, système de climatisation



La fonction de dégivrage et le chauffage de lunette arrière peuvent être activés et désactivés depuis la centrale de commande.



Symbole	Fonction
	Fonction de dégivrage.
	Chauffage de la lunette arrière.

Afficher les fonctions climatisation



Pour accéder aux fonctions de climatisation, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de

menu.

Activation/désactivation du système de climatisation

Le système de climatisation peut être activé ou désactivé depuis l'unité d'interaction.

-  Sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche d'activation et de désactivation.

Le système de climatisation complet est activé ou désactivé avec les derniers réglages définis.

Il est possible de désactiver certaines fonctions de climatisation lorsque le système de climatisation est activé.

En cas de séjour prolongé dans le véhicule et de système de climatisation désactivé, par exemple pour dormir, veiller à une ventilation suffisante.

Réglages

L'unité d'interaction permet de réaliser des réglages individuels pour les fonctions de

climatisation, par exemple l'intensité du chauffage de siège.

-  Pour régler individuellement les fonctions de climatisation, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche des réglages.
- Sélectionner le réglage souhaité.

Programme automatique

Principe

Le programme automatique garantit une température agréable, qui peut être influencée par la température de consigne et les réglages individuels.

Selon l'équipement, le programme automatique règle automatiquement les fonctions de climatisation suivantes :

- Le débit d'air.
- La répartition d'air.
- La température.
- Le chauffage de siège.
- Le volant chauffant.

Le réglage dépend des facteurs suivants :

- La température extérieure.
- La température intérieure.
- Les rayons du soleil.
- L'occupation des sièges.
- La température de consigne définie.

Généralités

Le programme automatique tient compte de l'occupation des sièges afin de garantir une consommation d'énergie réduite et une climatisation adaptée aux passagers.



Un capteur de buée commande simultanément le programme automatique de manière à éviter autant que possible la formation de buée sur les vitres.

Aperçu



- 1 Température
Chauffage de siège
Volant chauffant
- 2 Intensité du débit d'air
- 3 Barre des fonctions de climatisation
- 4 Réglages

Activation/désactivation du programme automatique

1.  Pour activer ou désactiver le programme automatique, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche du programme automatique.

Réglage de l'intensité

Lorsque le programme automatique est activé, il est possible d'adapter individuelle-

ment l'intensité des fonctions climatisation, par exemple le chauffage de siège.

1.  Sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Une plage de régulation spécifique de l'intensité est définie pour chaque niveau.

Sur la base de modèles de données enregistrés, les intensités s'adaptent dynamiquement tout au long du trajet. Il n'est pas nécessaire de modifier manuellement l'intensité à des niveaux supérieurs ou inférieurs pendant le trajet.

Les réglages sélectionnés des fonctions climatisation sont mémorisés et par exemple automatiquement restaurés au redémarrage du véhicule.

Affichage

L'indice de l'affichage de température informe sur la différence entre la température de consigne définie et la température intérieure actuelle :

- La barre rouge ou bleue clignotante à côté de l'affichage de température indique que la température intérieure est adaptée.
- La température intérieure de consigne est atteinte dès que la barre ne clignote plus.

Température

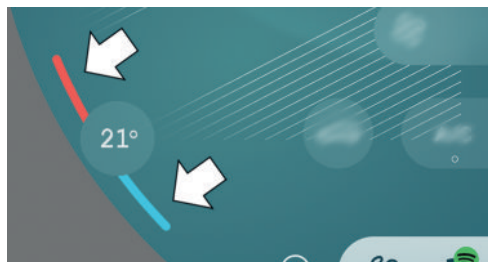
Principe

Le climatiseur automatique rafraîchit ou chauffe à la température définie et maintient la température constante.



Réglage de la température

La température peut être réglée individuellement pour le côté conducteur et le côté passager.



1. Sélectionner la touche avec l'affichage de température.
2. Régler la température souhaitée.

Éviter de changer plusieurs fois de suite le réglage de la température. Le système de climatisation n'a sinon pas suffisamment de temps pour atteindre la température définie.

Débit d'air

Principe

Le débit d'air produit par la soufflante est réglable en fonction des besoins.

Le cas échéant, le débit d'air est réduit pour ménager la batterie du véhicule.

Réglage du débit d'air

1.  Pour régler le débit d'air, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2. Sélectionner le réglage souhaité.

-  Sélectionner le grand symbole de débit d'air pour augmenter le débit d'air.
-  Sélectionner le petit symbole de débit d'air pour réduire le débit d'air.

Répartition de l'air

Principe

En mode manuel, la répartition d'air peut être réglée en fonction des besoins.

Réglage de la répartition d'air

1.  Pour régler la répartition d'air, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2. Sélectionner le réglage souhaité :
 - Orienter le courant d'air vers le plancher, flèche 1.
 - Orienter le courant d'air vers le haut du corps, flèche 2.
 - Orienter le courant d'air vers le pare-brise, flèche 3.





Fonction de refroidissement

Principe

Avec la fonction climatisation, l'air de l'intérieur du véhicule est refroidi, asséché puis réchauffé selon la température choisie.

Conditions de fonctionnement

L'état opérationnel ou l'état de marche est activé.

Activation/désactivation de la fonction de refroidissement

-  Pour activer ou désactiver la fonction climatisation, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche de la fonction climatisation.

En mode de recyclage de l'air, la fonction de refroidissement est automatiquement activée pour sécher l'air et éviter l'embuage des vitres.

Selon la situation météorologique, le pare-brise et les vitres latérales peuvent s'embuer brièvement après l'activation de l'état de marche.

De l'eau de condensation peut se former dans le système de climatisation du véhicule. Il est normal que de l'eau de condensation s'écoule sous le véhicule. Cela ne constitue pas une défaillance.

Refroidissement maximal

Principe

Le refroidissement maximum permet de rafraîchir rapidement et efficacement l'intérieur du véhicule.

La température la plus basse et le débit d'air maximal sont automatiquement réglés.

Conditions de fonctionnement

- L'état de marche est activé.
- La température extérieure est supérieure à environ 0 °C.

Activation/désactivation du refroidissement maximum

-  Pour activer ou désactiver le refroidissement maximum, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche de refroidissement maximum.

Les buses de ventilation s'ouvrent. L'air sort par les buses de ventilation en direction du buste.

Mode recyclage de l'air

Principe

En mode recyclage de l'air, en cas d'odeurs ou de polluants dans l'air extérieur, il est possible de couper l'arrivée d'air. L'air intérieur est recyclé.

Avec le contrôle automatique de recyclage de l'air, l'air extérieur est admis dans l'habitacle ou l'air intérieur recyclé selon la qualité de l'air extérieur.



Lorsque le mode recyclage de l'air est désactivé, l'intérieur du véhicule est alimenté en air extérieur.

Le filtre d'habitacle effectue l'épuration de l'air frais entrant ou de l'air intérieur recyclé en mode recyclage de l'air.

Généralités

Si les vitres sont embuées, désactiver le mode recyclage de l'air.

Activation/désactivation du mode recyclage de l'air

-  Pour activer ou désactiver le mode recyclage de l'air, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
- La barre des fonctions de climatisation affiche le mode de fonctionnement actuel. Sélectionner la touche et sélectionner le mode de fonctionnement souhaité.

–  Mode recyclage de l'air.

–  Air frais.

–  Contrôle automatique de recyclage de l'air.

Selon l'équipement, le mode recyclage de l'air s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps en fonction des conditions ambiantes pour éviter l'embuage.

Programme SYNC

Principe

Lorsque le programme SYNC est activé, le réglage de température du côté conducteur est appliqué au côté passager.

Pour plus de confort, lorsque le programme SYNC est désactivé, les réglages suivants sont effectués automatiquement dans le programme automatique en fonction de l'occupation des sièges :

- Lorsque le siège passager avant n'est pas occupé, les réglages du côté conducteur sont repris pour le côté passager.
- Les derniers réglages réalisés sont rétablis en cas de nouvelle occupation des sièges.

Activation/désactivation du programme SYNC

-  Pour activer ou désactiver le programme SYNC, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
-  Sélectionner la touche du programme SYNC.

Si le réglage de la température côté passager est modifié, le programme SYNC est automatiquement désactivé.

Fonction de dégivrage

Principe

La fonction de dégivrage permet d'éliminer rapidement le givre et la buée présents sur le pare-brise et les vitres latérales avant.

Le débit et la température de l'air sont automatiquement optimisés pour éliminer la glace et la buée.

La répartition d'air est orientée vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Un pare-brise propre a moins tendance à s'embuer. Nettoyer régulièrement le pare-brise de l'intérieur.



Si les vitres sont embuées, activer le programme automatique pour profiter des avantages du capteur de buée.

Activation/désactivation de la fonction de dégivrage



Pour activer ou désactiver la fonction de dégivrage, appuyer sur la touche de la fonction de dégivrage de la centrale de commande.

La LED de la touche s'allume lorsque le système est activé.

S'assurer que de l'air peut circuler vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Dégivrage de la lunette arrière

Principe

Le chauffage de lunette arrière permet d'éliminer rapidement le givre et la buée de la lunette arrière en fonction de la température extérieure.

Le chauffage de lunette arrière peut être utilisé en fonctionnement continu ou avec une désactivation automatique après un certain temps.

Conditions de fonctionnement

- L'état de marche est activé.
- Le chauffage de lunette arrière ne peut être activé en fonctionnement continu que si la température extérieure est inférieure à environ 5 °C.

Activation/désactivation du chauffage de lunette arrière



Pour activer ou désactiver le chauffage de lunette arrière, appuyer brièvement sur la touche de chauffage de lunette arrière de la centrale de commande.

La LED s'allume lorsque le chauffage de lunette arrière est activé.

Le chauffage de la lunette arrière s'éteint automatiquement au bout d'un certain temps.

Appuyer sur la touche pendant au moins trois secondes pour activer durablement le chauffage de lunette arrière.

Chauffage de siège

Principe

Le chauffage de siège chauffe les sièges en fonction de la température extérieure et de la température intérieure.

Généralités

Si, après une pause, vous reprenez votre trajet dans un délai d'environ 15 minutes, les fonctions s'activent automatiquement avec la dernière température réglée.

Réglage du chauffage de siège

Programme automatique

Lorsque le programme automatique est activé, il est possible de régler l'intensité du chauffage de siège. Pendant le trajet, la puissance du chauffage est automatiquement adaptée en fonction de l'intensité réglée.



Réglage manuel du chauffage de siège

Il est possible d'adapter manuellement le niveau de puissance du chauffage :

1. Sélectionner la touche avec l'affichage de température.



2. Tapoter plusieurs fois la touche de chauffage de siège jusqu'à ce que le niveau souhaité soit sélectionné, flèche.

Pour éteindre le chauffage de siège, maintenir la touche du chauffage de siège enfoncée pendant environ trois secondes.

Si un mode de conduite pour l'optimisation de la consommation est sélectionné, la puissance de chauffage est réduite.

Volant chauffant

Principe

Le volant chauffant chauffe le volant en fonction de la température extérieure et de la température intérieure.

Réglage du volant chauffant

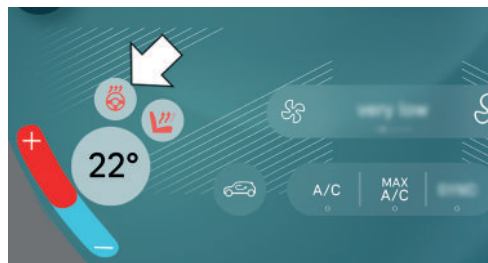
Programme automatique

Lorsque le programme automatique est activé, il est possible de régler l'intensité du volant chauffant. Pendant le trajet, la puissance du chauffage est automatiquement adaptée en fonction de l'intensité réglée.

Réglage manuel du volant chauffant

Il est possible d'adapter manuellement le niveau de puissance du chauffage :

1. Tapoter le bouton avec l'affichage de température.



2. Sélectionner plusieurs fois la touche de volant chauffant jusqu'à ce que le niveau souhaité soit sélectionné, flèche.

Si un mode de conduite pour l'optimisation de la consommation est sélectionné, la puissance de chauffage est réduite.

Ventilation

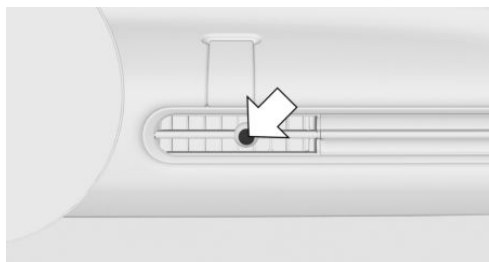
Principe

Le système de ventilation offre des possibilités de réglage individuelles de ventilation directe ou indirecte afin d'optimiser la circulation de l'air dans le véhicule.

Le courant d'air chauffe ou rafraîchit de manière perceptible, en fonction de la température de consigne réglée.



Ventilation à l'avant



- Pour régler l'orientation du flux d'air, appuyer sur le bouton de réglage dans la direction souhaitée.
- Pour régler le débit d'air, tourner le bouton de réglage pour l'ouverture et la fermeture progressive des diffuseurs.

Réglage de la ventilation

Selon la ventilation souhaitée, orienter le courant d'air directement ou indirectement vers les occupants du véhicule.

Ouvrir les diffuseurs et les orienter correctement pour garantir une climatisation efficace.

Qualité de l'air

Généralités

La qualité de l'air à l'intérieur du véhicule est améliorée par les composants suivants :

- L'intérieur du véhicule à émissions contrôlées.
- Le filtre d'habitacle.
- Le système de climatisation pour la régulation de la température, du débit d'air et du mode recyclage d'air.
- La ventilation auxiliaire.

Filtre d'habitacle

Le filtre d'habitacle effectue l'épuration de l'air frais entrant ou de l'air intérieur recyclé en mode recyclage de l'air.

Selon l'équipement :

- La poussière et le pollen sont filtrés de l'air extérieur entrant.
- Les particules de poussière ultra-fines sont réduites.
- Les polluants gazeux sont filtrés.
- Les particules microbiennes, les virus et les allergènes sont filtrés.

Le fabricant du véhicule recommande de faire remplacer le filtre d'habitacle lors de la maintenance du véhicule.

Ventilation auxiliaire

Principe

La ventilation auxiliaire permet de tempérer l'intérieur du véhicule avant même le début du trajet. Selon le type de véhicule, la température réglée et la température ambiante, l'intérieur du véhicule est ventilé ou réchauffé par l'éventuelle chaleur résiduelle du moteur.

Le système peut être activé et désactivé directement ou par l'intermédiaire d'une heure de départ prédéfinie.

Le moment de mise en marche est déterminé automatiquement sur la base de la température extérieure. Le système s'allume en temps utile avant l'heure de départ présélectionnée.

Le système s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps. Après l'arrêt, le système tourne encore quelque temps.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la ventilation auxiliaire :



- Le véhicule est à l'état de repos ou à l'état opérationnel.
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée.
La batterie du véhicule est déchargée lorsque la ventilation auxiliaire est activée. C'est pourquoi la durée de la mise en marche est limitée afin de préserver la batterie du véhicule. Le système sera à nouveau disponible lorsque le moteur aura démarré ou après un court trajet.
- L'heure et la date sont correctement réglées.
- Les buses de ventilation sont ouvertes.

Activation/désactivation de la ventilation auxiliaire

1.  Pour activer la ventilation auxiliaire, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Ventilation auxiliaire »
4. Sélectionner le réglage souhaité.

Heure de départ

Principe

Afin d'assurer une température agréable dans le véhicule au moment du départ, différentes heures de départ peuvent être réglées :

- Heure de départ unique : il est possible de régler l'heure de départ.
Le système est activé une fois.
- Heure de départ avec jour de la semaine : il est possible de régler l'heure et le jour de la semaine.

Le système s'active avant l'heure de départ définie aux jours de semaine souhaités.

La présélection des heures de départ s'effectue en deux étapes :

- Définir l'heure de départ.
- Activer une heure de départ.

Il n'est possible d'activer qu'une seule fois le chauffage auxiliaire à l'heure de départ.

Il doit s'écouler au moins 10 minutes entre le réglage et l'activation de l'heure de départ et l'heure de départ prévue, afin de laisser suffisamment de temps à la climatisation.

Réglage de l'heure de départ

1.  Pour régler l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Ventilation auxiliaire »
4. « Planification de départ »
5. Sélectionner l'heure de départ souhaitée.
6. Régler l'heure de départ souhaitée.
7. Le cas échéant, sélectionner le jour de la semaine.

Activation de l'heure de départ

1.  Pour activer l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Ventilation auxiliaire »



4. « Planification de départ »
5. Activer l'heure de départ souhaitée.

Activation avec la MINI App

Selon l'équipement, il est possible d'activer la ventilation auxiliaire, directement ou avec une heure de départ préprogrammée, avec la MINI App avec fonction à distance.

Climatisation auxiliaire via un démarrage du moteur à distance

Principe

La climatisation auxiliaire refroidit ou réchauffe l'intérieur du véhicule à une température de confort avant le démarrage. Pour cela, le système refroidit, ventile ou chauffe automatiquement en fonction de la température intérieure, de la température extérieure et de la température souhaitée réglée. Le cas échéant, la neige et la glace peuvent être éliminées plus facilement.

Le système démarre automatiquement le moteur et le laisse tourner pendant une durée limitée.

Consignes de sécurité

DANGER

Lorsque le tuyau d'échappement est bouché ou que la ventilation est insuffisante, des gaz d'échappement nocifs risquent de polluer l'environnement à proximité du véhicule ou de pénétrer dans le véhicule. Les gaz d'échappement contiennent des matières dangereuses incolores et inodores. Dans des locaux fermés ou mal ventilés, les gaz d'échappement peuvent également s'accumuler à l'extérieur du véhicule. Il y a danger de mort. Maintenir libre le tuyau

d'échappement et assurer une ventilation suffisante. Ne pas allumer la climatisation auxiliaire dans des espaces fermés ou mal aérés tels qu'un garage fermé.

AVERTISSEMENT

Le fonctionnement de la climatisation auxiliaire peut entraîner des températures élevées sous la carrosserie, par exemple par le système d'échappement. Si des matières inflammables entrent en contact avec des pièces brûlantes du système d'échappement, elles risquent de prendre feu. Il existe un risque d'incendie, de blessures ou de dommages matériels. Lorsque la climatisation auxiliaire fonctionne, veiller à ce qu'aucune matière inflammable comme les feuilles mortes, l'herbe, le gaz, l'essence, l'huile ou tout autre objet inflammable, n'entre en contact avec les composants du véhicule.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la climatisation auxiliaire :

- Le véhicule est à l'état de repos ou à l'état opérationnel.
- La batterie est suffisamment chargée.
- Le niveau de remplissage du réservoir du réservoir est suffisant.
- Le capot est fermé.
- L'heure et la date sont correctement réglées.
- Les buses de ventilation sont ouvertes.

Validation du démarrage automatique du moteur

Pour pouvoir utiliser le système, le démarrage automatique du moteur doit être validé. Ce n'est qu'après que le moteur pourra



se mettre en route automatiquement pour mettre à température l'intérieur du véhicule.

1.  Pour permettre le démarrage automatique du moteur, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Climatisation auxiliaire »
4. « Démarrage du moteur à distance »
5. « Démarrage moteur pour clim. »
6. Confirmer la clause de non-responsabilité.

Activation/désactivation de la climatisation auxiliaire

Généralités

Pour des raisons de sécurité, la climatisation auxiliaire s'arrête automatiquement après 15 minutes au maximum.

La climatisation auxiliaire peut être activée deux fois de suite au maximum.

La climatisation auxiliaire est à nouveau disponible dès que l'état de marche a été activé puis désactivé.

Activation depuis l'unité d'interaction

1.  Sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Climatisation auxiliaire »
4. « Démarrer maintenant »

Activation/désactivation avec la clé du véhicule

La climatisation auxiliaire peut être activée et désactivée avec la clé du véhicule.

 Appuyer trois fois sur la touche de la clé du véhicule en l'espace de 1 seconde.

Environ 3 secondes après avoir appuyé sur la clé du véhicule, le moteur est activé.

Pour désactiver la climatisation auxiliaire, appuyer à nouveau trois fois sur la touche dans un délai d'1 seconde.

Arrêt avec le bouton Start/Stop

Il est également possible de désactiver directement la climatisation auxiliaire en appuyant sur le bouton Start/Stop sans actionner la pédale de frein.

Climatisation à l'heure de départ

Principe

Afin d'assurer une température agréable dans le véhicule au moment du départ, il est possible de définir différentes heures de départ dans le système :

- Heure de départ unique : il est possible de régler l'heure de départ prévue.
La climatisation auxiliaire est activée une fois.
- Heure de départ avec jour de la semaine : il est possible de régler l'heure et le jour de la semaine du départ prévu.

La présélection des heures de départ s'effectue en deux étapes :

- Définir l'heure de départ.
- Activer une heure de départ.

La climatisation auxiliaire est activée automatiquement quelques minutes avant l'heure de départ définie. La climatisation



auxiliaire reste activée peu de temps après l'heure de départ définie.

Pour des raisons de sécurité, une climatisation à l'heure de départ n'est possible qu'une seule fois.

La climatisation auxiliaire est à nouveau disponible dès que l'état de marche a été activé puis désactivé.

Respecter les informations sur l'utilisation conforme du véhicule.

Plus d'informations :

Sécurité personnelle, voir page 10.

Réglage de l'heure de départ

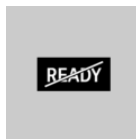
1.  Pour régler l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.
3. « Climatisation auxiliaire »
4. « Planification de départ »
5. Définir l'heure de départ.
6. Le cas échéant, sélectionner le jour de la semaine.

Activation de l'heure de départ

1.  Pour activer l'heure de départ, sélectionner le symbole du menu Climatisation dans la barre de menu.
2.  Sélectionner la touche des réglages.

3. « Climatisation auxiliaire »
4. « Planification de départ »
5. Activer l'heure de départ souhaitée.

Affichage



L'activation de la climatisation auxiliaire est indiquée sur l'unité d'interaction.

Le moteur tourne pour le fonctionnement de la climatisation auxiliaire. Le véhicule n'est pas prêt à démarrer.

Signaux de confirmation du véhicule

L'activation de la climatisation auxiliaire est confirmée par un clignotement double.

Les feux de position sont allumés tant que la climatisation auxiliaire est activée.



Fluide frigorigène

Généralités

Selon l'équipement et la version de pays, le fluide frigorigène du système de climatisation du véhicule contient le gaz à effet de serre fluoré R1234yf.

Les indications relatives au fluide frigorigène figurent sur le panneau sous le capot,

et ont toujours priorité sur les indications figurant dans cette notice d'utilisation.

Faire effectuer l'appoint de fluide frigorigène uniquement par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Indications relatives au fluide frigorigène R1234yf

Variantes de modèle	Capacité de fluide frigorigène (kg)	Potentiel de réchauffement climatique (PRG)	Équivalent CO2 (t)
Toutes les variantes de modèle	0,450±0,015	0,501	0,000225



Équipement intérieur

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Pare-soleil

Protection anti-éblouissement

Rabattre le pare-soleil vers le bas ou vers le haut pour éviter l'éblouissement.

Protection anti-éblouissement de côté

Ouvrir le pare-soleil

Procéder de la manière suivante pour éviter l'éblouissement par la vitre latérale :

1. Abaisser le pare-soleil.
2. Décrocher le pare-soleil de la fixation et le faire pivoter latéralement sur la fenêtre latérale.

Rabattre le pare-soleil

Pour rabattre le pare-soleil, procéder dans l'ordre inverse.

Miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie se trouve dans le pare-soleil, derrière un cache.

Prises de courant

Principe

Il est possible d'utiliser la prise pour les appareils électriques lorsque l'état opérationnel ou l'état de marche est activé.

Généralités

La charge totale de toutes les prises de courant ne doit pas dépasser 140 watts en 12 V.

Ne pas endommager la prise en y insérant une fiche inadaptée.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les appareils et câbles placés dans la zone de déploiement des airbags, par exemple les appareils de navigation mobiles, peuvent gêner le déploiement des airbags ou être projetés dans l'habitacle lors du déploiement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun appareil ou câble ne se trouve dans la zone de déploiement des airbags.



AVERTISSEMENT

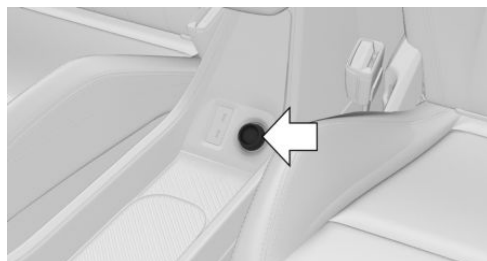
Si des objets métalliques tombent ou sont placés dans les interfaces électroniques, par exemple des prises électriques ou des prises USB, ils peuvent provoquer un court-circuit et détériorer l'interface. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun objet métallique ne tombe ou ne soit placé dans les interfaces électroniques. Refermer la prise

après utilisation, p. ex. avec le couvercle de prise.

AVERTISSEMENT

Les chargeurs de batterie qui rechargent la batterie du véhicule via les prises du véhicule peuvent entraîner une surcharge ou un endommagement du réseau de bord 12 V. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Brancher les chargeurs de batterie automobile uniquement sur les bornes d'alimentation de dépannage dans le compartiment moteur.

Console centrale avant



Une prise de courant se trouve dans la console centrale sous un cache. Retirer le cache avant d'utiliser la prise électrique.

Prise USB

Principe

La prise USB permet de recharger des appareils mobiles à l'aide d'un câble USB.

Généralités

Les fonctionnalités du port USB sont indiquées par un symbole.

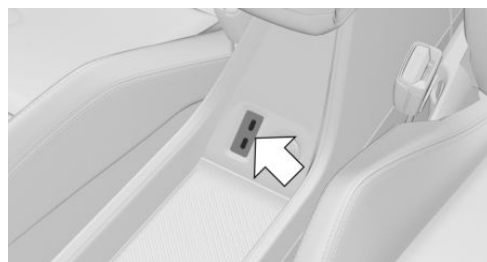
Symbole	Signification
	Les appareils mobiles compatibles sont alimentés en courant de charge.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si des objets métalliques tombent ou sont placés dans les interfaces électroniques, par exemple des prises électriques ou des prises USB, ils peuvent provoquer un court-circuit et détériorer l'interface. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun objet métallique ne tombe ou ne soit placé dans les interfaces électroniques. Refermer la prise après utilisation, p. ex. avec le couvercle de prise.

Console centrale avant



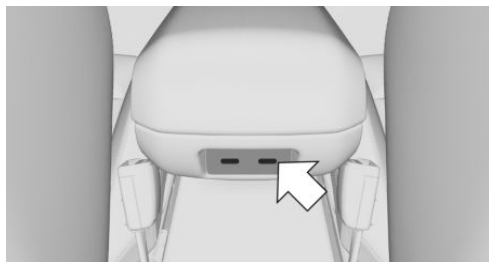
Deux prises USB se trouvent dans la console centrale avant.

Caractéristiques :

- Prise USB de type C.
- Pour la recharge des appareils mobiles.
- Courant de charge : maximum 3 A par connexion.



Modèle 5 portes : Console centrale arrière



Selon l'équipement, jusqu'à deux prises USB se trouvent dans la console centrale arrière.

Caractéristiques :

- Prise USB de type C.
- Pour la recharge des appareils mobiles.
- Courant de charge : maximum 3 A par connexion.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à une connexion USB :

- L'appareil mobile doit prendre en charge le courant de charge maximal de la prise USB.
- Un appareil compatible avec prise USB.

Connexion de l'appareil

Lors du raccordement de l'appareil à la prise USB, tenir compte des points suivants :

- Ne pas forcer pour introduire la fiche dans la prise USB.
- Utiliser un câble adaptateur flexible le cas échéant.
- Protéger l'appareil mobile contre les dommages mécaniques.
- Ne pas exposer l'appareil mobile à des conditions ambiantes extrêmes, par exemple à de très hautes températures, voir la notice d'utilisation de l'appareil.

Appareils USB non adéquats

Les appareils USB suivants ne doivent pas être raccordés dans le véhicule :

- Appareils tels que ventilateurs ou lampes.
- Appareils avec une consommation de courant supérieure à 3 A à 5 volts.

Compartiment de recharge sans fil

Principe

Le compartiment de recharge sans fil permet de recharger sans fil les smartphones conformes au standard Qi.

Généralités

Selon le smartphone, différentes puissances de charge sont prises en charge, par exemple les fonctions de charge rapide.

Le ventilateur intégré permet de refroidir le smartphone à recharger.

Lors de la mise en place du smartphone à charger, s'assurer qu'aucun objet ne se trouve avec le smartphone à charger dans le compartiment de recharge sans fil.

(⚡) La charge est indiquée par le symbole de charge sur l'unité d'interaction.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Lors de la recharge d'un appareil dans le compartiment de charge sans fil, des objets métalliques situés dans le compartiment avec l'appareil peuvent fortement surchauffer. La fonction des cartes peut être perturbée par la présence dans la base, avec l'appareil, de supports de stockage ou de cartes électroniques, telles que des cartes à puce, des cartes à bande ma-

gnétique ou des cartes pour la transmission des signaux. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors de la recharge des appareils mobiles, s'assurer qu'aucun objet ne se trouve dans la base avec l'appareil.

REMARQUE

La base est conçue pour les téléphones portables jusqu'à une certaine taille d'appareil. L'insertion avec violence dans la base peut endommager la base ou le téléphone portable. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter les dimensions maximum de téléphone portable. Ne pas insérer le téléphone portable avec violence dans la base.

Aperçu

Le compartiment de recharge sans fil se trouve dans la console centrale.



- 1 Barrette de retenue
- 2 Ventilateur
- 3 Compartiment de recharge sans fil

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au compartiment Wireless Charging :

- Le smartphone à recharger doit être certifié conforme au standard Qi.
- L'état opérationnel est activé.
- La fonction de charge est activée.
- Le smartphone ne doit pas dépasser les dimensions maximales d'environ 170 x 85 x 18 mm.
- Les housses de protection et les caches doivent être adaptés à la recharge sans fil.
- Le smartphone à recharger se trouve debout et au centre du compartiment de recharge sans fil. L'écran du smartphone est orienté vers le haut.

Activation/désactivation de la fonction de charge

Pour activer ou désactiver la fonction de charge, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Compartiment Wireless Charging » / « Recharge sans fil ».

Insertion/retrait du smartphone



Placer le smartphone debout et au centre, derrière la barrette de retenue et le pousser vers le bas jusqu'en butée. L'écran du smartphone doit être orienté vers le haut.

Extraire le smartphone en le faisant passer derrière la barrette de retenue.



Avertissement en cas d'oubli

Généralités

Un avertissement peut être émis si un smartphone certifié Qi a été oublié dans le compartiment de recharge sans fil lorsque le conducteur quitte le véhicule.

L'avertissement d'oubli apparaît sur l'unité d'interaction.

Activation/désactivation de l'avertissement d'oubli

Pour activer ou désactiver l'avertissement d'oubli, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Réglages du système » / « Compartiment Wireless Charging » / « Rappel téléphone portable ».

Limites du système

La réduction ou l'interruption momentanée de la charge peut survenir dans le compartiment de recharge sans fil dans les situations suivantes :

- En raison de températures trop élevées du compartiment de recharge sans fil et du smartphone.
- Si des objets se trouvent entre le smartphone et le compartiment de recharge sans fil.
- Si des supports de stockage ou des cartes électroniques, telles que des cartes à puce, des cartes à bande magnétique ou des cartes pour la transmission de signaux se trouvent entre le smartphone et le compartiment de recharge sans fil.
- Avec des housses de protection et caches d'une épaisseur supérieure à 2 mm.
- Avec des housses de protection et caches en matériau non approprié, par exemple avec des parties magnétiques.

- Avec des accessoires sur le smartphone, par exemple des supports.
- Par des réglages sur le smartphone, par exemple relatifs à la recharge. Respecter les remarques correspondantes de l'unité d'interaction et, le cas échéant, de la notice du smartphone.

Caméra d'habitacle

Principe

La caméra d'habitacle permet de réaliser des enregistrements de l'intérieur du véhicule.

Avant d'utiliser la caméra d'habitacle pour la première fois, la fonction d'enregistrement et, si nécessaire, le transfert de données doivent être activés et confirmés depuis l'unité d'interaction. Pour certaines fonctions du système, une activation supplémentaire peut être nécessaire.

Lorsque la caméra d'habitacle est active, deux sources de lumière infrarouge à côté de l'objectif de la caméra s'allument. En fonction des conditions de luminosité, les sources de lumière infrarouge peuvent être visibles.

La caméra d'habitacle permet les fonctions suivantes :

- Caméra d'habitacle.

Il est possible d'enregistrer, de mémoriser et d'afficher les médias.

- Remote Inside View.

La MINI App peut filmer l'intérieur du véhicule.

- Enregistrement antivol.

Si le système d'alarme antivol se déclenche, une prise de vue de l'habitacle est automatiquement enregistrée. L'enregistrement peut être affiché via la MINI App.

Lors de l'utilisation du système, respecter les dispositions légales en vigueur.

Protection des données

Généralités

L'admissibilité de l'enregistrement et l'exploitation des enregistrements de la caméra d'habitacle dépendent de la législation du pays où le système est utilisé. L'utilisateur est responsable de l'utilisation du système et du respect des dispositions légales.

Avant la première utilisation, le constructeur du véhicule recommande de vérifier si l'utilisation du système n'est soumise à aucune restriction légale ou réglementaire dans le pays concerné. Par ailleurs, vérifier régulièrement la légalité de l'utilisation du système, notamment en cas de franchissement fréquent des frontières.

Informez les autres conducteurs et occupants du véhicule de la présence du système. Informez également en cas de cession du véhicule.

Transfert et mémorisation des données

La transmission et la sauvegarde des données des enregistrements dépendent de la fonction d'enregistrement.

Tenir compte des points suivants pour la fonction caméra d'habitacle :

- Le transfert des données s'effectue sur un appareil mobile. Une connexion Wi-Fi avec le véhicule est nécessaire.
- L'enregistrement de données s'effectue dans le véhicule et est affecté au MINI ID ou à un profil conducteur.

Tenir compte des points suivants pour la fonction Remote Inside View :

- Le transfert des données s'effectue avec la MINI App sur un appareil mobile. Une

connexion avec le compte MINI Connected est nécessaire.

- La mémorisation des données s'effectue dans la MINI App et après le transfert des données sur l'appareil mobile.

Tenir compte des points suivants pour la fonction d'enregistrement antivol :

- Le transfert des données s'effectue avec la MINI App sur un appareil mobile. Une connexion avec le compte MINI Connected est nécessaire.
- La mémorisation des données s'effectue dans le véhicule et après le transfert de données sur l'appareil mobile.

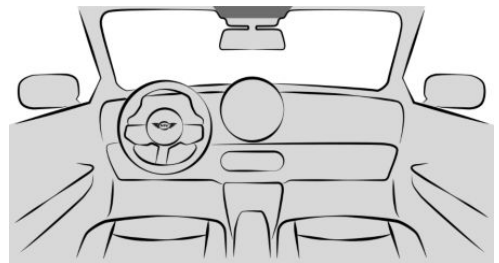
De plus amples informations sur l'étendue et le contenu du traitement des données sont disponibles sur Internet dans les avis de confidentialité/descriptions de service MINI Connected.

Occupation des places assises

La caméra d'habitacle permet également de détecter les places assises occupées.

La caméra d'habitacle s'allume automatiquement à intervalles réguliers lorsque toutes les portes sont fermées. Pour détecter les places assises occupées, le système analyse l'intérieur du véhicule. Aucun enregistrement de prises de vue n'est mémorisé.

Aperçu



La caméra d'habitacle se trouve dans le ciel de pavillon.

Plus d'informations :



Autour du ciel de pavillon, voir page 43.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fonction de caméra d'habitacle :

- Les clauses relatives à la protection des données sont acceptées.
- La caméra est activée.

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au transfert d'enregistrements vers des appareils mobiles :

- La transmission des données est activée.
- Un appareil mobile est connecté au véhicule en Wi-Fi.

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent aux fonctions Remote Inside View et enregistrement antivol :

- Les clauses relatives à la protection des données sont acceptées.
- La MINI App est installée sur l'appareil mobile.
- La MINI App est connectée au compte MINI Connected.
- Le véhicule est garé et verrouillé.
- L'enregistrement antivol n'est disponible que si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol.

Veiller à ce que les visages des passagers soient reconnaissables et ne soient pas recouverts partiellement ou complètement, par exemple par des masques.

Plus d'informations :

Protection des données, voir page 72.

Activation/désactivation de la caméra d'habitacle

La fonction d'enregistrement et le transfert de données de la caméra d'habitacle peuvent être désactivés ou activés.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Réglages ».
2. Sélectionner le réglage souhaité.

Caméra d'habitacle

Mode d'enregistrement

Mode d'enregistrement	Fonction
« Enreg. unique »	Une photo est prise juste après le déclenchement.
« Sourire »	Une photo est prise quand le système détecte un sourire.
« Retardateur (3 sec.) »	Une photo est prise après écoulement de la minuterie.
« Photo en série »	Une série de photos est prise juste après le déclenchement.

Prise de photo

1. Pour prendre une photo, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Caméra ».
2. Sélectionner le mode d'enregistrement souhaité.
3. Déclencher l'enregistrement photo.

Selon le mode d'enregistrement sélectionné, la prise de vue a lieu juste après le déclenchement, lorsqu'un sourire est détecté ou après l'écoulement de la minuterie.

La série de photos s'affiche sous forme de diaporama en cas de prise en rafale.

Enregistrement d'une vidéo

1. Pour enregistrer une vidéo, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Caméra ».
2. Sélectionner le mode d'enregistrement des vidéos.
3. Lancer l'enregistrement vidéo.
Un enregistrement vidéo est limité dans le temps.

Affichage et gestion des enregistrements média

Il est possible d'afficher, de transférer et d'effacer les enregistrements mémorisés dans le véhicule.

Sur certaines versions de pays, les enregistrements ne s'affichent sur l'unité d'interaction que jusqu'à environ 3 km/h pour des raisons de sécurité.

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Tous » / « Caméra habitacle » / « Galerie ».
2. Sélectionner l'enregistrement souhaité.
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Pour transférer les enregistrements vers un appareil mobile, scanner le code QR affiché sur l'unité d'interaction. L'enregistrement est transféré à l'ouverture du pop-up sur l'appareil mobile. L'appareil mobile doit être connecté au véhicule par WLAN.

Réglages

1. Pour réaliser des réglages pour la caméra d'habitacle, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications /

« Tous » / « Caméra habitacle » / « Réglages ».

2. Sélectionner le réglage souhaité.

Remote Inside View

Remote Inside View permet d'afficher les enregistrements de l'intérieur du véhicule sur un appareil mobile avec la MINI App. Il est par exemple possible de vérifier si des objets ont été oubliés à l'intérieur du véhicule.

Cette fonction ne convient pas à la surveillance de personnes ou d'animaux restés dans la voiture.

Enregistrement antivol

L'enregistrement antivol procède automatiquement à un enregistrement à l'intérieur du véhicule lorsque le système d'alarme antivol est déclenché. La MINI App vous informe de l'enregistrement des prises de vue. L'enregistrement des prises de vue peut être affiché sur l'appareil mobile.

Jusqu'à trois enregistrements de prises de vue sont enregistrés et synchronisés avec la MINI App. Si le véhicule est réinitialisé aux réglages d'usine, les enregistrements réalisés dans le véhicule sont effacés.



Vide-poches

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Possibilités de rangement

Principe

Le véhicule présente différents rangements pour déposer ou ranger des objets, par exemple dans la boîte à gants ou dans les vide-poches des portes.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les appareils reliés au véhicule par un câble, par exemple des téléphones portables ou des objets non fixés peuvent être projetés à l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident, d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Sécuriser les objets non fixés ou les appareils reliés au véhicule par un câble.



AVERTISSEMENT

Les objets fragiles, tels que les bouteilles en verre ou les verres, risquent de se briser, par exemple lors d'un accident, d'une manœuvre de freinage ou d'évitement. Les

éclats de verre peuvent être projetés dans l'intérieur du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas utiliser d'objets fragiles pendant la conduite. Toujours ranger les objets fragiles dans des compartiments fermés.



AVERTISSEMENT

Les volets de vide-poches ouverts, par exemple de la boîte à gants ou de l'accoudoir central, empiètent à l'intérieur du véhicule et peuvent gêner le déclenchement d'un airbag. Par ailleurs, les objets placés dans le vide-poches ouvert peuvent être projetés dans l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident ou d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a risque de blessures. Refermer immédiatement les vide-poches après utilisation.



AVERTISSEMENT

Les supports antidérapants, par exemple les tapis antidérapants, peuvent endommager le tableau de bord. Les objets fixés peuvent se détacher. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas utiliser de supports antidérapants.

Boîte à gants

Aperçu

La boîte à gants se trouve dans la zone inférieure du tableau de bord, côté passager.

Ouverture de la boîte à gants



Pour ouvrir la boîte à gants, tirer la poignée de la boîte à gants.

Fermeture de la boîte à gants

Pour fermer la boîte à gants, rabattre le couvercle de la boîte à gants jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Vide-poches dans la console centrale

Aperçu

Les vide-poches se trouvent dans la console centrale.

Ouverture du vide-poches

Procéder de la manière suivante pour ouvrir le vide-poches :



Utiliser la boucle sur le vide-poches pour ouvrir le couvercle, flèche.

Fermeture du vide-poches

Pour fermer le vide-poches, appuyer sur le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Porte-gobelet avant

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les récipients inadaptés au porte-boissons peuvent endommager ce dernier ou être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident, de freinage ou d'action d'évitement. La dispersion de liquide peut détourner l'attention du conducteur, causer un accident et endommager des composants du véhicule. Les boissons chaudes peuvent endommager le porte-boissons et causer des brûlures. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas enfoncer des objets avec violence dans le porte-boissons. S'assurer que les contenants sont bien en place dans le porte-boissons. Utiliser des récipients légers, incassables et obturables. Nettoyez immédiatement toute dispersion de liquide. Ne pas transporter de boissons brûlantes.

Aperçu



Deux porte-boissons se trouvent dans la console centrale.



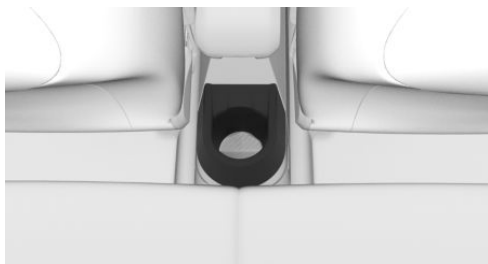
Porte-gobelet arrière

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les récipients inadaptés au porte-boissons peuvent endommager ce dernier ou être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident, de freinage ou d'action d'évitement. La dispersion de liquide peut détourner l'attention du conducteur, causer un accident et endommager des composants du véhicule. Les boissons chaudes peuvent endommager le porte-boissons et causer des brûlures. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas enfoncer des objets avec violence dans le porte-boissons. S'assurer que les contenants sont bien en place dans le porte-boissons. Utiliser des récipients légers, incassables et obturables. Nettoyez immédiatement toute dispersion de liquide. Ne pas transporter de boissons brûlantes.

Aperçu



Un porte-boissons se trouve dans la console centrale à l'arrière.

Patères

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les vêtements suspendus aux patères peuvent limiter la visibilité lors de la conduite. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Suspendre les vêtements aux patères de manière à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité pour conduire.

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des patères peut entraîner un danger en raison des objets projetés, par exemple lors des manœuvres de freinage et d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne suspendre que des objets légers, par exemple des vêtements aux patères.

Aperçu

Les patères se trouvent sur le ciel de pavillon à l'arrière, au-dessus des vitres latérales.

Compartiment à bagages

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Chargement

Principe

Lors du chargement du véhicule, charger et arrimer correctement les objets et les chargements. Ne pas dépasser les poids et charges autorisés.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Un poids total élevé peut faire surchauffer les pneus, les endommager à l'intérieur et entraîner une chute de la pression de remplissage. Cela peut avoir des conséquences sur les caractéristiques de conduite comme, par exemple, une stabilité dynamique réduite au freinage, une distance de freinage plus longue et comportement au volant différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Respecter la capacité de charge admissible du pneu et ne pas dépasser le poids total autorisé en charge.

AVERTISSEMENT

La sécurité de fonctionnement du véhicule n'est plus garantie en cas de dépassement du poids total autorisé en charge et des charges sur l'essieu admissibles. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas dépasser le poids total autorisé en charge ni les charges sur l'essieu admissibles.

AVERTISSEMENT

Les appareils reliés au véhicule par un câble, par exemple des téléphones portables ou des objets non fixés peuvent être projetés à l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident, d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Sécuriser les objets non fixés ou les appareils reliés au véhicule par un câble.

AVERTISSEMENT

Les objets mal fixés peuvent glisser ou être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident ou lors de manœuvres de freinage et d'évitement. Ils peuvent ainsi heurter et blesser les passagers du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Charger et arrimer correctement les objets et les chargements.

**REMARQUE**

Les liquides placés dans le compartiment à bagages peuvent entraîner des dommages. Il y a un risque de dommages matériels. Veiller à ce qu'aucun liquide ne se répande dans le compartiment à bagages.

Rangement et arrimage des objets transportés

Tenir compte des points suivants pour ranger et arrimer les objets transportés :

- Recouvrir les arêtes et les angles vifs des objets transportés.
- Ne pas empiler les objets transportés au-delà du bord supérieur des dossiers.
- Rabattre complètement les dossiers des sièges arrière si vous devez transporter de gros objets.
- Objets transportés légers et de petite taille : fixer avec des sangles de fixation ou avec un filet à bagages.
- Objets transportés lourds et de grande taille : fixer avec des moyens d'arrimage.
- Objets transportés très lourds : les ranger le plus loin possible vers l'avant, juste derrière les dossiers des sièges arrière et en bas. Quand la banquette arrière n'est pas occupée, insérer chacune des ceintures de sécurité extérieures dans la boucle de la ceinture opposée.

Plancher du compartiment à bagages

Principe

Un vide-poches se trouve sous le plancher du compartiment à bagages pour ranger des objets transportés. Le plancher de compartiment à bagages peut être relevé et retiré.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme du plancher de compartiment à bagages peut être dangereuse en raison des objets projetés, par exemple lors des actions de freinage et d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels.

- Ne pas utiliser le plancher de compartiment à bagages pour séparer le compartiment à bagages et l'intérieur du véhicule comme le ferait un filet de séparation.
- N'utiliser le plancher de compartiment à bagages en position relevée que si les dossiers de siège arrière sont relevés et verrouillés.
- Rabattre le plancher de compartiment à bagages avant de démarrer.
- Immobiliser toujours le chargement afin qu'il ne glisse pas en utilisant par exemple des sangles et des œilletons de fixation.

REMARQUE

Le compartiment de rangement situé sous le plancher du compartiment à bagages est conçu uniquement pour les objets mous. Si des objets durs y sont déposés, le système électrique du véhicule risque d'être endommagé en cas d'accident. Il y a un risque de dommages matériels. Ranger uniquement des objets mous sous le plancher du compartiment à bagages.

Ouverture du vide-poches



Pour ouvrir le vide-poches, soulever le plancher de compartiment à bagages en tirant sur la boucle.

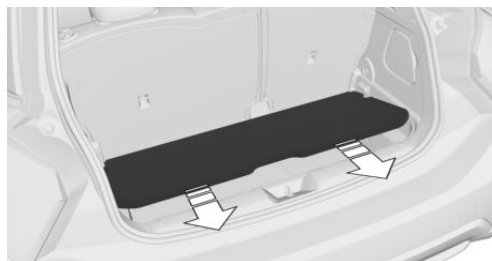
Fermeture du vide-poches

Pour fermer le vide-poches, appuyer vers le bas sur le plancher de compartiment à bagages.

Retirer le plancher du compartiment à bagages

Le plancher de compartiment à bagages peut être retiré de la façon suivante :

1. Déposer le cache du compartiment à bagages si nécessaire.
2. Saisir le plancher du compartiment à bagages par la boucle et le rabattre vers le haut.
3. Retirer le plancher de compartiment à bagages des fixations en le tirant vers l'arrière et vers le haut.



Plus d'informations :

Retirer le cache-bagages, voir page 324.

Mettre en place le plancher du compartiment à bagages

Procéder dans l'ordre inverse pour mettre en place le plancher de compartiments à bagages :

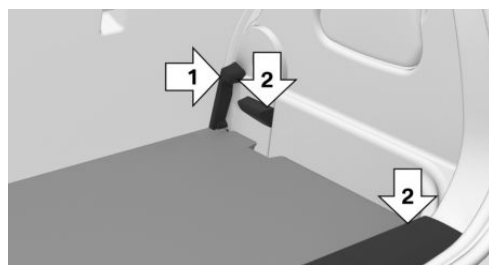
1. Insérer le plancher de compartiment à bagages dans la fixation par l'arrière.
2. Rabattre le plancher du compartiment à bagages vers le bas.

Positions du plancher de compartiment à bagages

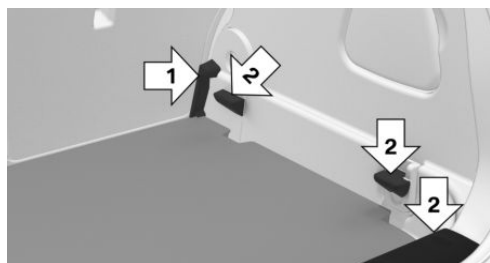
Principe

En fonction de l'équipement, le plancher du compartiment à bagages peut être placé dans deux positions pour adapter le compartiment à bagages aux objets transportés.

Position supérieure



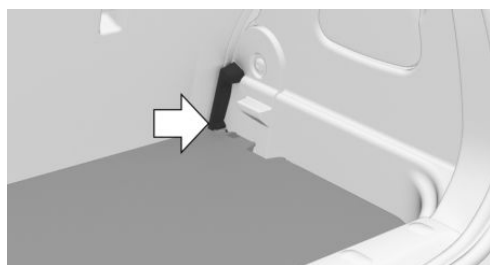
Modèle 3 portes : placer le plancher de compartiment à bagages dans la position haute de la fixation, flèche 1, et le poser sur la console et sur le bord du panneau arrière, flèches 2.



Modèle 5 portes : placer le plancher de compartiment à bagages dans la position haute de la fixation, flèche 1, et le poser sur les consoles et sur le bord du panneau arrière, flèches 2.

- Les dossiers des sièges arrière étant rabattus, il en résulte une longue surface de chargement plane.
- Il reste de la place pour d'autres objets transportés sous le plancher de compartiment à bagages.

Position inférieure



Placer le plancher de compartiment à bagages par le haut dans la position basse de la fixation, flèche, et le rabattre vers le bas.

- Vous pouvez transporter des objets de grandes dimensions.
- Il reste de la place pour de petits objets transportés sous le plancher de compartiment à bagages.

Agrandissement du compartiment à bagages

Principe

Il est possible d'agrandir le compartiment à bagages en rabattant les dossiers des sièges arrière.

Généralités

Le dossier de siège arrière est divisé selon le rapport 60-40.

Les dossiers des sièges arrière peuvent être rabattus depuis l'arrière.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Risque de pincement en rabattant les dossiers de siège arrière. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Avant le basculement, s'assurer que la zone de déplacement du dossier de siège arrière et de l'appui-tête soit libre.

AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas verrouillé, les objets non arrimés peuvent être projetés dans l'habitacle, par exemple en cas d'accident, de freinage ou d'action d'évitement. Il y a un risque de blessures. S'assurer que le dossier de siège arrière est verrouillé après avoir été rabattu.

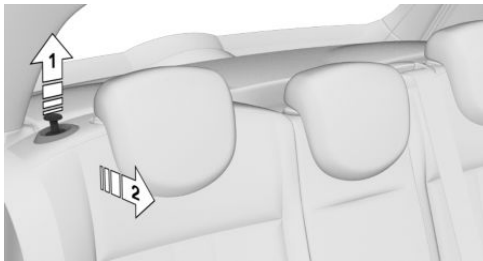
AVERTISSEMENT

Si le siège du véhicule n'est pas réglé correctement ou si le siège enfant est mal monté, la stabilité du système de retenue pour enfant est limitée, voire inexistante. Il y a un risque de blessures et danger de mort. Veiller à ce que le système de rete-

nue pour enfant repose fermement contre le dossier du siège. Adapter l'inclinaison du dossier de tous les sièges concernés et régler correctement les sièges. Veiller à ce que les sièges et leurs dossiers soient correctement enclenchés ou verrouillés. Si possible et si nécessaire, adapter la hauteur des appuie-tête ou les retirer.

Rabattement du dossier de siège arrière

Procéder de la manière suivante pour rabattre les dossiers de siège arrière :



Tirer le levier du dossier du siège arrière vers le haut, flèche 1, et rabattre le dossier du siège arrière vers l'avant, flèche 2.

Rabattre le dossier du siège arrière dans sa position d'origine

Procéder de la manière suivante pour rabattre les dossiers de sièges arrière :

Rabattre le dossier de siège vers l'arrière et le pousser dans le dispositif de verrouillage. Veiller à ne pas coincer la ceinture de sécurité.

Cache du compartiment à bagages

Principe

Le cache du compartiment à bagages sépare le compartiment à bagages des rangées de sièges pour l'arrimage du chargement. Le cache du compartiment à bagages peut être retiré.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les appareils reliés au véhicule par un câble, par exemple des téléphones portables ou des objets non fixés peuvent être projetés à l'intérieur du véhicule pendant la conduite, par exemple lors d'un accident, d'une action de freinage ou d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Sécuriser les objets non fixés ou les appareils reliés au véhicule par un câble.

AVERTISSEMENT

Un cache du compartiment à bagages incorrectement posé risque d'être projeté dans l'habitacle pendant la conduite, par exemple en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre d'évitement. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. S'assurer que le cache du compartiment à bagages est correctement enclenché dans les fixations.

AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors de la commande du cache du compartiment à bagages. Il y a un risque de blessures. Veiller à ce que la zone de déplacement du cache du compartiment à bagages

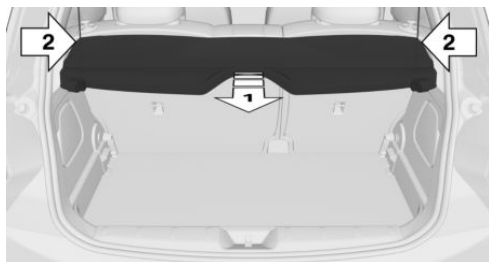


soit libre lors de la commande du cache du compartiment à bagages.

Retrait du cache rabattable du compartiment à bagages

Le cache peut être retiré pour ranger des bagages encombrants.

1. Décrocher les sangles de fixation du hayon.
2. Saisir le cache à deux mains au niveau du bord arrière et le soulever légèrement.



3. Tirer le cache vers l'arrière, flèche 1, hors des fixations, flèches 2.

Mise en place du cache rabattable du compartiment à bagages

Pour insérer le cache du compartiment à bagages, procéder dans l'ordre inverse. S'assurer que le cache du compartiment à bagages est correctement positionné et enclenché dans les fixations.

Conseils pour la conduite

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Indications de rodage

Généralités

Les pièces mobiles doivent être rodées les unes par rapport aux autres.

Les indications de rodage suivantes aident à obtenir une durée de vie optimale et une rentabilité maximale du véhicule.

Ne pas utiliser le Launch Control pendant le rodage.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Des pièces ou des composants neufs peuvent entraîner une réaction différée des systèmes de sécurité et d'aide à la conduite. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Après le montage de pièces neuves ou sur un véhicule neuf, conduire de manière modérée et, le cas échéant, intervenir à temps. Tenir compte des indications de rodage pour les pièces et composants concernés.

Moteur, boîte de vitesses et pont

Jusqu'à 2000 km

Jusqu'à 2 000 km, ne pas dépasser la vitesse ni le régime maximal :

- 4 500 tr/min et 160 km/h.

Éviter systématiquement la pleine charge et le kick-down.

À partir de 2000 km

À partir de 2 000 km, il est possible d'augmenter progressivement le régime et la vitesse.

Pneus

Les particularités de la fabrication font que l'adhérence au sol des pneumatiques neufs n'est pas encore optimale.

Conduire prudemment pendant les premiers 300 km.

Système de freinage

Afin d'éviter les effets pouvant entraîner des bruits de freinage, les disques de frein et les plaquettes de frein doivent être rodés. Conduire prudemment pendant les premiers 500 km environ.

Après le remplacement d'une pièce

Observer de nouveau les indications de rodage si les composants mentionnés plus haut ont été remplacés.

Remarques générales sur la conduite

Fermeture du hayon

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Un hayon ouvert dépasse du véhicule et, lors d'un accident, d'une manœuvre de freinage ou d'évitement, peut menacer les passagers et d'autres usagers ou endommager le véhicule. En outre, les gaz d'échappement ou de l'eau peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ne pas rouler avec un hayon ouvert.

Conduite avec hayon ouvert

Conduire avec le hayon fermé. Tenir compte des remarques suivantes si vous devez conduire avec le hayon ouvert :

- Fermer toutes les vitres et le toit ouvrant en verre.
- Augmenter fortement le débit de la soufflante.
- Conduire avec retenue.
- Immobiliser le hayon, par exemple à l'aide d'une sangle de fixation.

Garde au sol

REMARQUE

Si la garde au sol est insuffisante, par exemple aux entrées des garages souterrains, sur des ralentisseurs ou près des bordures de trottoir, il existe un risque de contact avec certaines parties du véhicule, par exemple le spoiler et le soubassement. Il y a un risque de dommages matériels.

Veiller à une garde au sol suffisante. Adapter le style de conduite à la situation.

Conduite à des vitesses élevées

AVERTISSEMENT

À vitesses élevées, des dommages sur des pièces du véhicule peuvent influencer son comportement de conduite de manière négative. Les éléments concernés sont, entre autres, les pneus, le dessous de caisse et les pièces permettant d'améliorer les qualités aérodynamiques. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Faire réparer les dommages par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé. Ne pas rouler à haute vitesse jusqu'à la réparation des dommages.

Système d'échappement chaud

AVERTISSEMENT

Des températures très élevées peuvent apparaître sous la carrosserie pendant le trajet, par exemple à cause du système d'échappement. Le contact avec le système d'échappement peut causer des brûlures. Il y a un risque de blessures. Ne pas toucher le système d'échappement brûlant ni le tuyau d'échappement.

AVERTISSEMENT

Lorsque des matériaux inflammables, par exemple feuillage ou herbe, entrent en contact avec des éléments brûlants du système d'échappement, ils peuvent s'enflammer. Il y a un risque d'incendie et de blessures. Ne pas retirer les écrans calorifuges montés et ne pas les enduire de produit de protection de dessous de caisse. Lors

de la conduite, au point mort ou lors du stationnement, veiller à ce qu'aucun matériau inflammable n'entre en contact avec des pièces brûlantes du véhicule.

Filtre à particules de gaz d'échappement

Principe

Les particules de suie sont retenues par le filtre à particules de gaz d'échappement. Le filtre à particules de gaz d'échappement est nettoyé selon les besoins par la combustion des particules de suie à très hautes températures.

Pendant la durée d'épuration de quelques minutes, les situations suivantes peuvent se présenter :

- Le comportement du moteur à combustion interne est provisoirement un peu plus rugueux.
- Un régime un peu plus élevé est nécessaire pour développer toute la puissance habituelle.
- La consommation de carburant peut être accrue. L'augmentation de la consommation de carburant est prise en compte en tant que moyenne dans l'affichage de la consommation actuelle.
- Un léger dégagement de fumée du système d'échappement, y compris après l'arrêt du moteur à combustion interne.
- Bruits même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur à combustion interne, par exemple le fonctionnement du ventilateur de refroidissement.

Le fonctionnement par inertie du ventilateur de refroidissement pendant plusieurs minutes, même après un court trajet, est normal.

Nettoyer le filtre à particules de gaz d'échappement pendant la conduite

L'auto-nettoyage du filtre à particules diesel s'effectue automatiquement. Il n'existe pas d'autres mesures, telles qu'une adaptation du style de conduite.

Éviter l'eau de condensation dans le système d'entraînement

Les différents profils de conduite garantissent le bon fonctionnement du système d'entraînement. Un style de conduite prolongé à faible charge peut nuire au bon fonctionnement, par exemple en entraînant la formation d'eau de condensation dans le système d'entraînement. Il est possible de contrecarrer ce phénomène en faisant parfois tourner le moteur avec des charges plus élevées pendant un certain temps.

Traversée d'une route inondée

Généralités

Respecter ce qui suit lors de la traversée d'une route inondée :

- Ne rouler qu'avec le moteur à combustion interne en marche.
- Pour empêcher l'arrêt du moteur à combustion interne par la fonction Start/Stop automatique, placer le levier sélecteur sur la position S ou L en fonction de l'équipement.
- Le moteur à combustion interne ne s'arrête pas non plus sur la position R du levier sélecteur.
- Traverser uniquement des nappes d'eau calme.
- Ne traverser des nappes d'eau que jusqu'à une profondeur max de 25 cm.
- Traverser des plans d'eau au pas, à une vitesse maximale de 5 km/h.

Plus d'informations :

Fonction Start/Stop automatique, voir page 140.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Lors du franchissement trop rapide de nappes d'eau trop hautes, l'eau peut pénétrer dans le compartiment moteur, le système électrique ou la transmission. Il y a un risque de dommages matériels. Lors de la traversée d'une route inondée, ne pas dépasser la hauteur d'eau maximum indiquée ni la vitesse maximale prévue pour la traversée de route inondée.

Freinage en sécurité

Généralités

Le véhicule est équipé de série d'un système d'antiblocage des roues ABS. Si la situation l'exige, effectuer un freinage total. Pour obtenir une amplification optimale de la force de freinage, ne pas relâcher la pression sur la pédale de frein pendant le freinage total.

Le véhicule reste dirigeable. Vous pouvez contourner des obstacles éventuels avec des mouvements au volant aussi pondérés que possible.

Les bruits de processus de régulation hydrauliques indiquent que le système antiblocage des roues est en train de réguler.

Objets dans la zone de déplacement des pédales

AVERTISSEMENT

Les objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent limiter la course des pédales ou bloquer une pédale enfoncée à fond. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels.

- Ranger les objets dans le véhicule de manière à ce qu'ils soient sécurisés et ne puissent pas parvenir dans la zone des pieds du conducteur.
- Utiliser des tapis de sol et des tapis adaptés au véhicule et pouvant être correctement fixés au plancher.
- Ne pas utiliser de tapis de sol et de tapis non fixés et ne pas superposer plusieurs tapis de sol ou tapis.
- Veiller à laisser un espace libre suffisant pour les pédales.
- Veiller à ce que les tapis de sol et tapis soient de nouveau correctement fixés après avoir été enlevés, par exemple pour les nettoyer.

Réaction de la pédale au démarrage

Si l'état de marche est activé en mode repos, il se peut que la réaction de la pédale soit inhabituelle, par exemple une course faible ou plus longue de la pédale. Après avoir relâché entièrement la pédale de frein, celle-ci réagit comme d'habitude.

Humidité

Par temps humide, à la suite du salage de la route ou par forte pluie, freiner légèrement à quelques kilomètres d'intervalle. Ceci ne doit pas gêner les autres usagers de la route.

Grâce à la chaleur générée par le freinage, les disques et les plaquettes de frein sèchent et sont protégés de la corrosion.

En cas de besoin, la force de freinage est tout de suite pleinement disponible.

Pentes

Généralités

Parcourir les descentes longues ou raides dans le rapport dans lequel il faut freiner le moins souvent. Sinon, le système de freinage peut surchauffer et l'efficacité des freins peut être réduite.

Il est possible de renforcer davantage l'efficacité du freinage du moteur en rétrogradant manuellement, si nécessaire jusqu'au premier rapport.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Une pression légère mais prolongée sur la pédale de frein peut entraîner des températures élevées, l'usure des freins et, éventuellement, la panne du système de freins. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Éviter toute sollicitation excessive des freins.

AVERTISSEMENT

Au point mort ou lorsque l'état de marche est coupé, les fonctions importantes en matière de sécurité sont limitées ou indisponibles : par exemple le frein moteur ou l'assistance de freinage et de direction. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas rouler au point mort ou avec l'état de marche désactivé.

Corrosion sur le disque de frein

La corrosion des disques de frein et l'encrassement des plaquettes de frein sont favorisés par les circonstances suivantes :

- Un faible kilométrage.
- Longues durées d'immobilisation.
- Une faible sollicitation.
- Détergents corrosifs, acides ou alcalins.

Des disques de frein corrodés produisent au freinage un effet de saccades qui ne peut généralement plus être éliminé.

Eau de condensation à l'arrêt du véhicule

De l'eau de condensation peut se former dans le système de climatisation du véhicule.

Il est normal que de l'eau de condensation s'écoule sous le véhicule. Cela ne constitue pas une défaillance.

Conduite sur circuit

Généralités

Avant et après la conduite sur circuit, faire contrôler le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Les contraintes mécaniques et thermiques supérieures survenant lors de la conduite en compétition entraînent une usure accélérée. Ce type d'usure n'est pas couvert par la garantie constructeur.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Le véhicule n'est pas conçu pour des courses automobiles ou des compétitions comparables au sport automobile. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le véhicule n'est pas conçu pour la course automobile ou des compétitions similaires.

Pneus sport

Le constructeur du véhicule recommande l'utilisation de pneus sport spéciaux, tels que pneus High Performance. Les pneus sport sont adaptés aux exigences particulières d'une conduite sportive. Pour des informations sur les pneus sport, s'adresser à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Barres de toit

Principe

Les barres de toit sont des dispositifs montés sur le véhicule pour faciliter le transport de bagages. Respecter les consignes applicables à la conduite avec des barres de toit, par exemple concernant le chargement.

Généralités

Le montage d'une galerie de toit n'est possible qu'avec des barres de toit.

Les porte-bagages sont disponibles en accessoires optionnels.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

En cas de conduite avec une charge sur le toit, par exemple des barres de toit, la sécurité de roulage peut ne plus être garantie dans les situations critiques en raison de l'élévation du centre de gravité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Conduire avec une charge sur le toit uniquement lorsque le contrôle dynamique de stabilité est activé.

Montage

Respecter les instructions de montage des barres de toit.

Veiller à laisser un espace libre suffisant pour le basculement et l'ouverture du toit ouvrant en verre.

Chargement

Lorsque les barres de toit sont chargées, la tenue de route et le comportement du véhicule sont modifiés en raison du déplacement du centre de gravité.

Tenir compte du point suivant lors du chargement et de la conduite :

- Ne pas dépasser la charge sur le toit autorisée, la charge sur l'essieu et le poids total autorisé en charge.
- Répartir uniformément la charge sur le toit.
- La charge sur le toit ne doit pas être d'une trop grande surface.
- Placer les bagages les plus lourds en bas.
- Fixer les bagages de manière sécurisée, les arrimer par exemple à l'aide de sangles de serrage.

- Ne pas laisser d'objets dépasser dans la zone de basculement du hayon.
- Conduire prudemment. Éviter les à-coups au démarrage et au freinage et une conduite trop rapide dans les virages.

Économiser du carburant

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Réduire la consommation de carburant

Principe

Votre véhicule contient des technologies sophistiquées permettant la réduction des valeurs de consommation et d'émissions. Certaines mesures peuvent influencer la consommation de carburant et les répercussions sur l'environnement :

- Retirer les charges inutiles du véhicule.
- Retirer les éléments rapportés dès qu'ils ne sont plus nécessaires, par exemple un porte-bagages arrière.
- Fermer les vitres et le toit en verre pendant la conduite.
- Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la corriger le cas échéant.
- Arrêter le moteur à combustion interne en cas d'arrêt prolongé.
- Sélectionner les modes de conduite Green Mode ou Core Mode.
- Conduire avec anticipation et laisser par exemple le véhicule avancer en roue libre plus souvent.

- Désactiver les fonctions inutiles, par exemple le chauffage de lunette arrière.
- Faire entretenir le véhicule régulièrement.

Fonction « roue libre »

Principe

Le système d'entraînement permet de rouler de manière peu énergivore en position D du levier sélecteur avec une décélération minimale. Cet état est appelé fonction « roue libre ». La consommation de carburant est ainsi réduite.

Un style de conduite prédictif permet d'utiliser fréquemment la fonction « roue libre » et de favoriser les économies d'énergie engendrées par la fonction « roue libre ».

Lorsqu'il n'est a priori pas nécessaire de freiner sur une certaine distance, il est utile d'avancer en roue libre.

Par exemple, les situations de conduite suivantes sont adaptées à la fonction « roue libre » :

- Roulage en roue libre dans une descente en ligne droite et sans obstacle.
- Décélération par inertie sur un parcours sans obstacles.

Pour utiliser efficacement la fonction « roue libre », éviter de freiner trop tard ou trop fort.

L'état de conduite en roue libre est adapté automatiquement à la situation de conduite.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la fonction « roue libre » :

- La position D du levier sélecteur est engagée.
- Le frein n'est pas actionné.
- La pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.
- Le mode de conduite Core Mode ou Green Mode ou un MINI Experience Mode est sélectionné.
- Le contrôle dynamique de stabilité est activé.
- Le système détecte un style de conduite modéré et régulier.
- Le système détecte la distance aux véhicules qui précèdent.
- Le système ne détecte aucune situation routière ni tracés de route gênants.

La fonction est disponible à une vitesse d'env. 25 km/h à 160 km/h.

Commande par l'intermédiaire des palettes de commande

Principe

Selon le niveau d'équipement, l'état de conduite en roue libre peut être influencé par l'intermédiaire des palettes de commande.

Activer/désactiver la conduite en roue libre avec les palettes de commande

Pour activer la fonction « roue libre », tirer la palette de commande de droite et la maintenir brièvement dans cette position.

Pour désactiver la fonction « roue libre », tirer la palette de commande de gauche.

Limites du système

L'état « roue libre » n'est par exemple pas accessible, ou seulement de manière limitée, dans les situations suivantes :

- Lorsque le régulateur de vitesse est actif.
- Si des capteurs des systèmes d'aide à la conduite sont encrassés, recouverts ou ne fonctionnent pas.

Green Mode

Principe

Le Green Mode est le mode de conduite permettant un réglage avec optimisation de la consommation et affichage prédictif.

Par ailleurs, le coach efficacité affiche des remarques en fonction de la situation qui aident à conduire avec une consommation optimisée.

L'augmentation de l'autonomie ainsi obtenue peut être affichée comme supplément d'autonomie sur l'unité d'interaction.

Aperçu



Le commutateur des MINI Modes se trouve dans la centrale de commande, avec l'inscription EXPERIENCES.

Sélection du mode de conduite



Dans la centrale de commande, sélectionner le Green Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.

Configuration du Green Mode



1. Pour configurer le Green Mode, dans la centrale de commande, sélectionner le Green Mode à l'aide du commutateur pour les MINI Modes.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. Sélectionner le réglage souhaité.

Réinitialiser les réglages



1. Pour réinitialiser les réglages du Green Mode, sélectionner le Green Mode dans le centre de commande avec le commutateur pour les MINI Modes.
2.  Sélectionner le symbole des réglages sur l'unité d'interaction.
3. « Réinitialiser les réglages ».

Coach efficacité

Principe

Le coach efficacité favorise un style de conduite prédictif et axé sur le confort. Le coach efficacité utilise les informations cartographiques et les données du capteur pour analyser la situation de conduite actuelle, par exemple les véhicules qui précèdent. À l'aide des informations utilisées, le conducteur obtient des conseils à temps pour un style de conduite peu énergivore.

Le système dispose de plusieurs affichages qui aident le conducteur à adopter un style de conduite peu énergivore.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'utilisation du coach efficacité :

- La position D du levier sélecteur est engagée.
- Le cas échéant, la fonction Experience View doit être activée dans les réglages des MINI Modes.

Affichage

Généralités

Lors de l'activation du Green Mode, l'affichage de l'unité d'interaction passe à la vue spécifique Green Mode.

Vous trouverez par ailleurs des représentations relatives au coach efficacité dans la vue plein écran et dans la vue réduite.

Quelques informations du système peuvent également être affichées sur l'affichage tête haute.



Une zone verte, représentant une conduite peu énergivore, s'affiche dans l'indicateur de puissance. Par ailleurs, le supplément d'autonomie s'affiche.

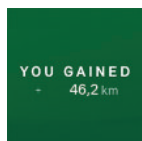
En fonction de la situation de conduite, le supplément d'autonomie et un symbole d'animal pour un style de conduite efficient sont affichés.

Si l'indicateur de puissance se déplace dans la zone verte, la conduite adoptée est peu énergivore. Lorsque la zone verte devient rouge et que le symbole d'animal change, la consommation de carburant augmente.

Plus d'informations :

Affichage de puissance, voir page [168](#).

Supplément d'autonomie



Grâce à un style de conduite adapté, une augmentation de l'autonomie peut être obtenue.

L'augmentation de l'autonomie apparaît sous forme de supplément d'autonomie sur l'unité d'interaction.

L'augmentation et la réduction du supplément d'autonomie sont symbolisées par la flèche à gauche du supplément d'autonomie, et fournit une indication du style de conduite actuel.

Les intervalles de réinitialisation de la portée supplémentaire dépendent des paramètres des données du trajet.

Indicateur de consommation accrue



En cas de style de conduite ne permettant pas de réduire la consommation, un symbole s'affiche sur l'unité d'interaction pour signaler que le conducteur enfonce trop la pédale d'accélérateur.

L'affichage apparaît par exemple dans les cas suivants :

- Accélération trop forte.
- Vitesse trop élevée.
- Un tronçon spécial par exemple un rond-point à venir.

Le motif de la décélération peut également être affiché.

Limites du système

La fonction n'est pas disponible, par exemple dans les cas suivants :

- Lorsque le régulateur de vitesse est actif.
- Lorsque le programme sport de la boîte de vitesses est activé.

Système d'anticipation de conduite

Principe

Un affichage sur l'unité d'interaction informe le conducteur de ralentissements à venir, même s'ils ne sont pas encore visibles. Ces ralentissements peuvent par exemple être des ronds-points ou des abaissements des limitations de vitesse.

Les informations spécifiques à la situation et la distance par rapport au tronçon en amont s'affichent au-dessus de la limitation de vitesse actuelle sur l'unité d'interaction.

Lorsqu'un message s'affiche, il est possible de réduire la vitesse en positionnant la pédale d'accélérateur de manière appropriée et de rouler en roue libre jusqu'à la section de route concernée pour économiser du carburant.

Le système recommande au conducteur de décélérer à temps, en réduisant la plage verte dans l'indicateur de puissance de l'unité d'interaction. La zone réduite de l'indicateur de puissance s'affiche jusqu'à ce que le tronçon concerné soit atteint.

Affichage sur l'unité d'interaction

Les conseils d'anticipation apparaissent sur l'unité d'interaction.



L'information d'un tronçon de trajet à venir est émise en guise de conseil de laisser rouler le véhicule en décélération.

Un symbole, tel qu'un changement de direction, indique le tronçon détecté.

Symbole	Signification
	Bifurcation.
	Limitation de vitesse ou entrée d'agglomération.
	Rond-point.
	Sortie de routes hors agglomérations.
	Virage.

Limites du système

L'affichage de tronçons de route à venir est indisponible, par exemple dans les cas suivants :

- En cas de limitation de vitesse temporaire et variable, par exemple dans une zone de chantier.
- Si les données du système de navigation sont anciennes, ne sont plus valables ou ne sont plus disponibles.
- En cas de restrictions nationales sur les tronçons basés sur la carte.

Ravitaillement

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Conseils à suivre lors du ravitaillement

Généralités

Avant de faire l'appoint en carburant, tenir compte des remarques sur la qualité du carburant.

Pour le remplissage du réservoir, accrocher le pistolet du tuyau de ravitaillement dans le goulot du réservoir. Le soulèvement du pistolet pendant le ravitaillement entraîne une coupure prématurée et une réduction du recyclage des vapeurs d'essence.

Le réservoir de carburant est plein lorsque le pistolet coupe le débit pour la première fois.

Respecter les règles de sécurité affichées dans les stations-service.

Plus d'informations :

Qualité de carburant, voir page 372.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 50 km, le moteur pourrait ne plus être suffisamment alimenté en carburant. Les fonctions du moteur ne sont plus assurées. Il y a un risque de dommages matériels. Refaire le plein à temps.

REMARQUE

Les carburants sont toxiques et agressifs. Un trop-plein du réservoir de carburant peut endommager l'installation de carburant. En cas de contact avec des surfaces peintes, celles-ci peuvent être endommagées. L'environnement est pollué. Il y a un risque de dommages matériels. Éviter le trop-plein.

Bouchon de réservoir

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

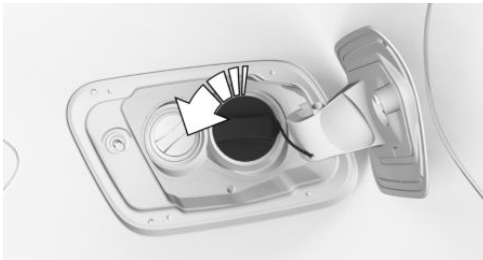
La sangle de fixation du bouchon de réservoir peut être coincée et écrasée lors de la fermeture. Le bouchon de réservoir peut alors ne pas pouvoir se fermer correctement. Du carburant ou des vapeurs de carburant peuvent s'échapper. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller lors de la fermeture du bouchon de réservoir à ce que la sangle de fixation ne soit pas coincée ni écrasée.

Ouvrir le bouchon de réservoir

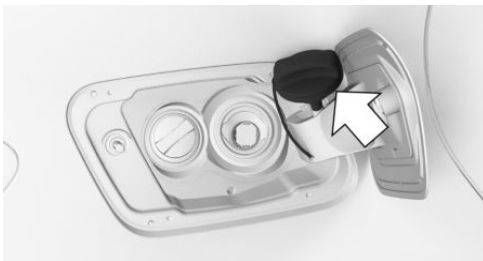
1. Pour ouvrir la trappe du réservoir, appuyer sur le bord arrière. La trappe du réservoir s'ouvre.



2. Tourner le bouchon de réservoir dans le sens antihoraire.



3. Placer le bouchon de réservoir dans le support prévu sur la trappe de réservoir.



Fermeture du bouchon de réservoir

Procéder de la manière suivante pour fermer le bouchon de réservoir :

1. Mettre en place le bouchon de réservoir et le tourner dans le sens horaire jusqu'à entendre un clic.
2. Appuyer sur la trappe de réservoir jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Déverrouillage d'urgence

Dans certains cas, il peut être nécessaire de déverrouiller manuellement la trappe du réservoir, par exemple en cas de défaut électrique.

Dans ce cas, confier le déverrouillage de la trappe de réservoir à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Roues et pneus

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Pression de gonflage des pneus

Généralités

L'état des pneus et la pression de gonflage des pneus ont une influence sur :

- La durée de vie des pneus.
- La sécurité de roulage.
- Le confort de conduite.
- La consommation de carburant.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Un pneu dont la pression de gonflage est trop faible ou sans pression risque de fortement chauffer et d'être endommagé. Cela limite le comportement routier, par exemple le comportement de direction et de freinage. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire, par exemple deux fois par mois et avant d'entreprendre un long trajet.

Indications sur la pression de gonflage des pneus

Sur le montant de porte



Les données relatives à la pression de gonflage des pneus figurent sur la plaque de la pression de gonflage des pneus sur le montant de carrosserie de la porte conducteur.

Les pressions de gonflage des pneus s'appliquent à toutes les dimensions et marques de pneus recommandées par le constructeur du véhicule pour le modèle en question. Il se peut que des dimensions de pneu adaptées uniquement à certains équipements spéciaux soient répertoriées.

Pour plus d'informations sur les roues et pneus homologués pour le véhicule, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Les pressions de gonflage des pneus spécifiées pour la charge s'appliquent selon la charge du véhicule. Par exemple, pour un véhicule partiellement chargé, la pression de gonflage spécifiée pour ce cas est la pression de gonflage optimale du pneu.

À l'unité d'interaction

Il est possible d'afficher sur l'unité d'interaction la pression de gonflage actuelle et la pression de consigne des pneus montés.

Pour un affichage correct, la taille des pneus doit avoir été enregistrée dans le système et avoir été réglée en fonction des pneus montés.

La pression actuelle de gonflage des pneus est indiquée sur chacun des pneus.

La valeur de consigne de pression de gonflage figure dans la partie inférieure de l'unité d'interaction.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

Généralités

Les pneus chauffent pendant la conduite. La pression de gonflage des pneus augmente avec la température.

Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire.

Les pneus présentent une perte de pression naturelle et homogène. Les dispositifs de remplissage peuvent afficher des valeurs inférieures de 0,1 bar maximum.

Conditions de fonctionnement

Toujours contrôler les pressions de gonflage des pneus à froid :

- Ne pas rouler plus de 2 km.
- Si le véhicule n'a pas été déplacé pendant au moins deux heures après un voyage.

Sur le montant de porte

Procéder de la manière suivante pour contrôler la pression de gonflage des pneus selon les données relatives à la pression de gonflage des pneus sur le montant de porte :

1. Déterminer les pressions de gonflage de consigne des pneus à l'aide des indica-

tions sur le montant de la porte conducteur pour les pneus montés.

2. Vérifier la pression de gonflage des quatre pneus, par exemple avec un dispositif de remplissage.
3. Corriger la pression de gonflage d'un pneu si la valeur actuelle diffère de la valeur de consigne.
4. Contrôler si tous les capuchons de valves sont vissés sur les valves des pneus.

Les données relatives à la pression de gonflage des pneus figurant sur l'étiquette prévue à cet effet et située sur le montant de la porte, se réfèrent uniquement aux pneus froids ou aux pneus à température ambiante.

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours, vérifier régulièrement la pression de gonflage de la roue de secours dans le compartiment à bagages et la corriger si nécessaire.

À l'unité d'interaction

Procéder de la manière suivante pour contrôler la pression de gonflage des pneus selon les données relatives à la pression de gonflage des pneus sur l'unité d'interaction :

1. Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus ».
2. Vérifier si les pressions de gonflage actuelles des pneus ne diffèrent pas de la valeur de consigne.
3. Corriger la pression de gonflage d'un pneu si la valeur actuelle diffère de la valeur de consigne.

L'affichage de la pression de gonflage actuelle sur l'unité d'interaction peut être limité à l'arrêt. Après un court trajet, la pression de gonflage des pneus est mise à jour.

Après la correction de la pression de gonflage

Si le véhicule est équipé du contrôle de pression des pneus, les pressions de gonflage corrigées sont reprises automatiquement. S'assurer que les réglages des pneus sont corrects. Si les pneus ne sont pas mentionnés dans les données relatives à la pression de gonflage des pneus indiquées sur l'unité d'interaction, réinitialiser le contrôle de pression des pneus.

Si le véhicule est équipé d'une mesure individuelle de pression des pneumatiques, la réinitialiser.

Profondeur de sculpture des pneus

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Si la profondeur de sculpture des pneus est trop faible, il est possible, dans des situations critiques, que la sécurité de conduite soit limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Respecter les réglementations légales relatives à la profondeur de sculpture minimale.

Profondeur de sculpture minimale

De manière générale, les profondeurs de sculptures minimales légales des pneus été, des pneus hiver et des pneus toutes saisons peuvent différer. Pour conserver un comportement routier optimal, par exemple sur chaussée mouillée ou enneigée, un changement de pneus peut également être judicieux avant d'atteindre la profondeur de sculpture minimale légale. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès

d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Indicateurs d'usure



Les indicateurs d'usure d'une hauteur d'au moins 1,6 mm du fabricant du pneu sont répartis sur toute la circonférence du pneumatique.

Les indicateurs d'usure servent d'indices d'usure du profil des sculptures de pneus.

Les positions des indicateurs témoins d'usure sont signalées par TWI, Tread Wear Indicator, sur le flanc des pneus.

Dommages des pneus

Généralités

Contrôler régulièrement l'état des pneus : absence de dommage, présence de corps étrangers et usure.

Les anomalies suivantes peuvent indiquer un endommagement du pneu ou un dysfonctionnement du véhicule :

- Vibrations inhabituelles.
- Bruits de roulement ou de fonctionnement inhabituels.

- Comportement de conduite inhabituel comme le véhicule tire fortement à gauche ou à droite.
- Caractéristiques d'usure irrégulière, par exemple usure accrue au niveau de l'épaulement des pneus.

Les endommagements des pneus peuvent être causés par les situations suivantes :

- Passage sur des bordures de trottoir.
- Chaussée endommagée.
- Pression de gonflage des pneus insuffisante.
- Surcharge du véhicule.
- Stockage non conforme des pneus.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Lorsque le pneu est endommagé, sa pression peut diminuer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. En cas d'indice d'endommagement du pneu pendant la conduite, réduire immédiatement la vitesse et stopper. Faire contrôler les roues et les pneus. Se rendre en roulant avec précaution auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé. Si nécessaire, remorquer ou transporter le véhicule. Ne pas réparer les pneus endommagés, mais les remplacer.



AVERTISSEMENT

Les bordures de trottoirs, les dommages sur la route ou d'autres obstacles peuvent endommager les roues, les pneus et les pièces de châssis. Les grandes roues possèdent une section de pneumatique plus faible. Si la section de pneumatique est plus faible, le risque d'endommagement

des pneus augmente. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Si possible, éviter les bordures de trottoirs, les dommages sur la route et les autres obstacles ou les franchir lentement et prudemment.

Âge des pneus

Remplacer les pneus au plus tard au bout de 6 ans, indépendamment de la profondeur des sculptures.

La date de production du pneu est indiquée sur le flanc du pneu.

Désignation	Date de production
DOT ... 1925	Semaine 19, 2025

Changement de roues et de pneus

Montage et équilibrage

Confier le montage et l'équilibrage de la roue à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Roues et pneus adaptés

Généralités

Selon le véhicule et l'équipement, seules certaines combinaisons jantes/pneus sont adaptées. Les combinaisons jantes/pneus sont déterminées par le constructeur du véhicule en fonction des critères suivants :

- Dimension de pneu, par exemple largeur et section du pneu.
- Dimension de roue, par exemple diamètre de la jante et déport de jante.

Pour de plus amples informations sur les combinaisons jantes/pneus et sur les équipements spéciaux, s'adresser à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les roues et pneus qui ne sont pas adaptés au véhicule peuvent endommager des pièces du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le constructeur du véhicule recommande de n'utiliser que des roues et des pneus adaptés au type de véhicule considéré.

AVERTISSEMENT

Les combinaisons jantes/pneus qui ne sont pas adaptées au véhicule nuisent au comportement routier du véhicule et au bon fonctionnement des différents systèmes, comme le système d'antiblocage des roues ou le contrôle dynamique de stabilité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le constructeur du véhicule recommande d'utiliser des roues et des pneus homologués pour le type de véhicule considéré. Après une crevaison, rétablir la combinaison roue/pneumatique d'origine.

Marques et types de pneus recommandés



Des types de pneus optimisés spécifiquement en fonction des exigences individuelles du véhicule sont développés pour chaque véhicule, par exemple :

- Le comportement routier.
- Le confort.
- Le niveau sonore.

Les pneus spécialement conçus sont marqués d'une étoile sur le flanc. Après un remplacement des roues et des pneus, le constructeur du véhicule recommande d'utiliser à nouveau des pneus marqués d'une étoile. Le constructeur du véhicule recommande d'utiliser des pneus de même marque et avec le même profil des sculptures.

Pneus neufs

Les particularités de la fabrication font que l'adhérence au sol des pneumatiques neufs n'est pas encore optimale.

Conduire prudemment pendant les premiers 300 km.

Pneus rechapés

AVERTISSEMENT

Les pneus rechapés peuvent présenter des carcasses différentes. Plus leur vieillissement est avancé, plus leur longévité peut être réduite. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels.

Le constructeur du véhicule recommande de ne pas utiliser de pneus rechapés.

Vitesse maximale

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Les pneus peuvent être endommagés en cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée pour les pneus montés. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée pour les pneus.

Indice de vitesse

La vitesse maximale autorisée pour les pneus est indiquée par l'indice de vitesse. L'indice de vitesse se trouve dans la désignation de référence officielle sur le flanc du pneu.

Désignation	Vitesse maximale
Q	jusqu'à 160 km/h
R	jusqu'à 170 km/h
S	jusqu'à 180 km/h
T	jusqu'à 190 km/h
H	jusqu'à 210 km/h
V	jusqu'à 240 km/h
W	jusqu'à 270 km/h
Y	jusqu'à 300 km/h
(Y)	supérieure à 300 km/h

Vitesse maximale avec pneus d'hiver

Si la vitesse maximale du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour les pneus hiver, apposer une indication de la vitesse maximale autorisée dans le champ de vision.

La plaque informative est disponible auprès d'un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Pneus d'hiver



Les pneus d'hiver sont recommandés pour rouler dans des conditions hivernales.

Les pneus hiver sont identifiés sur le flanc du pneu par un symbole de montagne et de flocon de neige ainsi que par l'inscription M+S.

Les pneus toutes saisons avec mention M+S mais sans symbole de montagne et de flocon de neige présentent de meilleures caractéristiques hiver que les pneus été. Les pneus toutes saisons n'atteignent généralement pas les performances des pneus hiver.

Remplacement des pneus permettant de rouler à plat

Si des pneus permettant le roulage à plat sont remplacés par des pneus de série, veiller à ce qu'une roue de secours ou un kit de réparation pneu soit disponible dans le véhicule. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Permutation des roues entre les essieux

Des usures différentes apparaissent sur les essieux avant et arrière en fonction des conditions individuelles d'utilisation. Pour

que l'usure soit régulière, il est possible de permuter les paires de roue entre les essieux. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé. Après un changement de roue, vérifier la pression et la corriger si nécessaire.

Stockage des pneus

Lors du stockage des pneus, ne pas dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le flanc des pneus.

Lors du stockage des pneus, tenir compte des points suivants :

- Conserver les roues démontées ou les pneus dans un endroit frais, sec et sombre.
- Protéger les pneus de l'huile, de la graisse et des solvants.
- Ne pas conserver les pneus dans des sacs en plastique.
- Éliminer les salissures présentes sur les roues ou les pneus.

Pneus permettant le roulage à plat

Principe

Avec des pneus permettant de rouler à plat, il est possible de continuer à rouler de manière limitée lorsque ceux-ci sont complètement à plat.

Généralités

Les roues se composent de pneus à capacité autoporteuse limitée et, le cas échéant, de jantes spéciales.

Le renforcement du flanc du pneu permet de continuer à rouler de manière limitée malgré une perte de pression du pneu.

Respecter les instructions concernant la poursuite du voyage en cas de crevaison.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Des pneus permettant de rouler à plat qui présentent une pression de gonflage insuffisante ou nulle modifient le comportement routier du véhicule. Entre autres, la stabilité directionnelle au freinage est réduite, la distance de freinage allongée et le comportement directeur intrinsèque différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Rouler avec retenue et ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h.

AVERTISSEMENT

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu. Les pièces du pneu peuvent se détacher. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Identification



Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.

Chaînes neige

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le montage de chaînes neige sur des pneus inadaptés peut entraîner le contact des chaînes avec des parties du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne monter des chaînes à neige que sur des pneus qui ont été homologués par le constructeur du véhicule comme appropriés pour l'utilisation de chaînes à neige.

AVERTISSEMENT

Des chaînes neige pas suffisamment tendues risquent d'endommager les pneus et des pièces du véhicule. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Veiller à ce que les chaînes neige soient toujours suffisamment tendues. Si nécessaire, retendre les chaînes en suivant les indications du fabricant des chaînes.

Chaînes neige à maillons fins

Le constructeur du véhicule recommande l'utilisation de chaînes neige à maillons fins. De plus amples informations concernant les chaînes neige adaptées sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Utilisation

L'utilisation de chaînes neige est autorisée uniquement par paire sur les roues avant avec les dimensions de roues et de pneus suivantes :

Dimensions des pneus	Dimension des roues	Profondeur d'emboutissage (déport de jante)
185/60 R16	5.5J x 16	34
195/50 R17	5.5J x 17	40

Les indications sur les dimensions des roues et la profondeur d'emboutissage se trouvent à l'intérieur de la roue.

Il se peut que des dimensions de roue et pneu adaptées uniquement à certains modèles soient répertoriées.

Pour plus d'informations sur les roues et pneus homologués pour le véhicule, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Respecter les indications du fabricant des chaînes.

Tenir compte des points suivants si le véhicule est équipé du contrôle de pression des pneus : avec des chaînes neige, ne pas le réinitialiser pour éviter des affichages erronés.

Tenir compte des points suivants si le véhicule est équipé de la mesure individuelle de pression des pneumatiques : avec des

chaînes neige, ne pas l'initialiser pour éviter des affichages erronés.

En cas de conduite avec des chaînes neige, activer si nécessaire l'assistant de démarrage pour optimiser la propulsion.

Vitesse maximale avec des chaînes neige

Avec des chaînes neige, ne pas dépasser la vitesse maximale de 50 km/h.

Contrôle de pression des pneus

Principe

Le contrôle de pression des pneus surveille la pression de gonflage des pneus et signale la chute de la pression de gonflage des pneus.

Des capteurs situés dans les valves des pneus mesurent la pression de gonflage et la température des pneus.

En fonction des pneus détectés ou enregistrés, le système affiche les pressions de consigne sur l'unité d'interaction et les compare aux pressions de gonflage actuelles.

Généralités

Si les pneus ne sont pas mentionnés dans les informations sur la pression de gonflage du véhicule, comme cela peut être le cas des pneus soumis à une homologation spéciale, réinitialiser le contrôle de pression des pneus. Ainsi, les pressions de gonflage actuelles sont enregistrées comme pressions de consigne.

Pour la commande du système, observer aussi les informations et les instructions au chapitre Pression de gonflage des pneus.

Plus d'informations :

Pression de gonflage des pneus, voir page 340.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

L'affichage des pressions de consigne ne remplace pas les données relatives à la pression de gonflage des pneus indiquées dans le véhicule. Si les données indiquées dans les paramètres des pneus sont erronées, les pressions de consigne ne seront pas correctes. Dans ce cas, le système ne pourra pas émettre de message fiable en cas de chute de la pression de gonflage des pneus. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. S'assurer que les dimensions des pneus montés s'affichent correctement et qu'elles concordent avec les indications et les informations situées sur les pneumatiques et avec les données relatives à la pression de gonflage des pneus sur le véhicule.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent au contrôle de pression des pneus :

- Après chaque changement de pneu ou de roue, les pneus montés ont été reconnus par le système, mis à jour et affichés sur l'unité d'interaction après un court trajet.
- Le contrôle de pression des pneus s'active uniquement après un trajet de quelques minutes :
 - Après un changement de roues ou de pneus.
 - Après une réinitialisation, avec des pneus à homologation spéciale.
 - Après une modification du réglage des pneus.

- Pour les pneus avec homologation spéciale, tenir compte des points suivants :
 - Après un changement de roues ou de pneus, le système a été réinitialisé à une pression de gonflage correcte.
 - Après une adaptation de la pression de gonflage des pneus à une nouvelle valeur, le système a été réinitialisé.
- Des roues avec un capteur de pression des pneus sont montées.

Paramètres des pneus

Généralités

Dans les réglages des pneus, les données relatives aux pneus montés peuvent être saisies si le système ne reconnaît pas automatiquement les pneus.

Les dimensions des pneus montés sont fournies dans les indications sur la pression de gonflage figurant sur le véhicule ou directement sur le pneu.

Il n'est pas nécessaire d'entrer à nouveau les données relatives aux pneus en cas de correction de la pression de gonflage.

Les données entrées en dernier pour les pneus d'été et les pneus d'hiver ont été mémorisées par le système. Cela permet de sélectionner les derniers réglages d'un jeu de pneus après un changement de roues ou de pneus.

Entrée des paramètres des pneus

1. Pour afficher les données relatives aux pneus montés dans les réglages des pneus, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus » / « Réglages des pneus » /

« Sélection pneus » / « Manuel » / « Type de pneu ».

2. Sélectionner la dimension du pneu qui est monté sur l'essieu arrière.

Dans le cas des pneus avec homologation spéciale : « Autres pneus ».

3. Si une dimension de pneu a été sélectionnée, sélectionner l'état de chargement du véhicule.

4. « Enregistrer réglages pneus »

La mesure de la pression de gonflage des pneus démarre. Il indique l'état d'avancement de la mesure.

Affichage d'état

État actuel

Il est possible d'afficher l'état du contrôle de pression des pneus sur l'unité d'interaction, par exemple pour savoir si le système est activé.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus ».

Pression de gonflage actuelle

L'écran affiche la pression de gonflage actuelle de chaque pneu.

Les pressions de gonflage peuvent varier en conduite ou en raison de la température extérieure.

Pression de consigne

L'écran affiche la pression de consigne des pneus sur l'essieu avant et sur l'essieu arrière.

La pression de consigne spécifiée prend en compte les influences de la température dues au fonctionnement de la conduite ou à la température extérieure. Le système indique toujours une pression de consigne appropriée, indépendamment des conditions

climatiques, de la température des pneus ou du temps de conduite.

La pression de consigne affichée peut varier et différer des données relatives à la pression de gonflage indiquées sur le montant de la porte conducteur. Cela permet de corriger la pression de gonflage sur la valeur des pressions de consigne affichées.

La pression de consigne est adaptée dès que l'état de charge a été modifié dans les paramètres des pneus.

État des pneus

Généralités

L'état des pneus et du système est indiqué dans le système de contrôle de pression des pneus sur l'unité d'interaction par la couleur des roues et par un texte.

Les éventuels messages peuvent persister si la pression de consigne n'est pas atteinte pendant la correction de la pression de gonflage des pneus.

Toutes les roues vertes

Lorsque le système est actif, toutes les roues s'allument en vert.

- Le système se réfère aux pressions de consigne pour les avertissements.
- Pour les pneus avec une homologation spéciale, le système est activé et se réfère aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation pour les avertissements.

Entre une et quatre roues jaunes

En cas de crevaison ou de perte de pression importante dans les pneus affichés, les roues correspondantes s'allument en jaune.

Roues grises

Si une perte de pression des pneus ne peut pas être détectée, les roues s'allument en gris.

Causes possibles :

- Un dysfonctionnement est présent.
- Après confirmation des réglages des pneus, une mesure automatique de la pression de gonflage est réalisée.
- Dans le cas des pneus avec une homologation spéciale : la réinitialisation du système est en cours.

Dans le cas des pneus avec homologation spéciale : réinitialisation du système

1. Pour effectuer une réinitialisation avec des pneus avec homologation spéciale, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Contrôle press. pneus ».
2. S'assurer que les réglages des pneus sont corrects.
3. Activer l'état de marche et ne pas démarrer.
4. « Réinitialiser »
5. Démarrer.

Les roues sont représentées en gris et la pression de gonflage des pneus est réinitialisée.

Après un trajet de plusieurs minutes, les pressions de gonflage des pneus réglées s'appliquent en tant que pressions de gonflage des pneus prédéfinies. La réinitialisation se termine automatiquement pendant le trajet.

La réinitialisation terminée, l'unité d'interaction représente les roues en vert. Un message s'affiche.

Il est possible d'interrompre la conduite à tout moment. La réinitialisation se pour-

suit automatiquement lors de la reprise du voyage.

Plus d'informations :

Paramètres des pneus, voir page 349.

Messages : dans le cas des pneus sans homologation spéciale

Généralités

En cas de message indiquant une pression de gonflage des pneus basse, le contrôle de stabilité dynamique est activé si nécessaire.

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Un pneu normal endommagé présentant une pression de gonflage insuffisante ou nulle compromet le comportement routier du véhicule, notamment son comportement directionnel et son comportement au freinage. Les pneus permettant de rouler à plat peuvent maintenir une stabilité limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas continuer à rouler si le véhicule est équipé de pneus normaux. Tenir compte des remarques concernant les pneus permettant de rouler à plat et la poursuite du voyage avec de tels pneus.

Si un contrôle de la pression de gonflage des pneus est nécessaire

Message

Un message apparaît si un contrôle de la pression des pneus est nécessaire.

Un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Fuite détectée sur le pneu. Le gonflage n'a pas été effectué dans les règles de l'art, par exemple si le gonflage est insuffisant ou en cas de perte de pression de gonflage des pneus homogène et naturelle.

Mesure

Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire.

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible

Message

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible, un message apparaît.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Une perte de pression des pneus a été détectée.

Mesure

1. Réduire la vitesse. Ne plus dépasser une vitesse de 130 km/h.
2. Contrôler et, le cas échéant, corriger la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion, par exemple dans une station-service.

Si la pression de gonflage des pneus diminue fortement

Message

Un message apparaît si la pression de gonflage des pneus chute fortement.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole indiquant le pneu concerné s'affiche avec un message Check-Control sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Une crevaison ou une perte importante de pression a été détectée.



Une crevaison ou une perte importante de pression a été détectée.

Mesure

1. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Vérifier si le véhicule est équipé de pneus normaux ou de pneus permettant de rouler à plat.
Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.
3. Respecter les consignes concernant la conduite à tenir en cas de crevaison.

Messages : dans le cas des pneus avec homologation spéciale

Généralités

En cas de message indiquant une pression de gonflage des pneus basse, le contrôle de stabilité dynamique est activé si nécessaire.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Un pneu normal endommagé présentant une pression de gonflage insuffisante ou nulle compromet le comportement routier du véhicule, notamment son comportement directionnel et son comportement au freinage. Les pneus permettant de rouler à plat peuvent maintenir une stabilité limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas continuer à rouler si le véhicule est équipé de pneus normaux. Tenir compte des remarques concernant les pneus permettant de rouler à plat et la poursuite du voyage avec de tels pneus.

Si un contrôle de la pression de gonflage des pneus est nécessaire

Message

Un message apparaît si un contrôle de la pression des pneus est nécessaire.

Un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Les pneus n'ont pas été gonflés conformément aux instructions. Ils ne sont, par exemple, pas assez gonflés. Le système a reconnu un changement de roue, mais n'a pas été réinitialisé. La pression des pneus a baissé depuis la dernière réinitialisation. Pour le système, la remise à zéro n'a pas été effectuée. Le système se réfère, pour les avertissements, aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation.

Mesure

1. Contrôler régulièrement la pression de gonflage des pneus et la rectifier si nécessaire.
2. Réinitialiser le système.

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible

Message

Si la pression de gonflage des pneus est trop faible, un message apparaît.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Une perte de pression des pneus a été détectée. Pour le système, la remise à zéro n'a pas été effectuée. Le système se réfère, pour les avertissements, aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation.

Mesure

1. Réduire la vitesse. Ne plus dépasser une vitesse de 130 km/h.
2. Contrôler et, le cas échéant, corriger la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion, par exemple dans une station-service.
3. Réinitialiser le système.

Si la pression de gonflage des pneus diminue fortement

Message

Un message apparaît si la pression de gonflage des pneus chute fortement.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole indiquant le pneu concerné s'affiche avec un message Check-Control sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Une crevaison ou une perte importante de pression a été détectée. Pour le système, la remise à zéro n'a pas été effectuée. Le système se réfère, pour les avertissements, aux dernières pressions de gonflage enregistrées lors de la réinitialisation.

Mesure

1. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Vérifier si le véhicule est équipé de pneus normaux ou de pneus permettant de rouler à plat.
Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.
3. Respecter les consignes concernant la conduite à tenir en cas de crevaison.

Conduite à tenir en cas de crevaison

Pneus normaux

1. En cas de crevaison, identifier le pneu endommagé.
2. Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus, par exemple avec l'affichage de la pression de gonflage des pneus d'un kit anticrevaison.
Dans le cas de pneus avec homologation spéciale : si la pression de gonflage des quatre pneus est correcte, il est possible que l'initialisation n'ait pas été réalisée pour le contrôle de pression des pneus. Effectuer ensuite la réinitialisation.

Si aucun dommage n'a pu être détecté au niveau des pneus, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

3. Réparer la crevaison, par exemple avec un kit de réparation des pneus ou en changeant la roue.

L'utilisation d'un produit d'étanchéité, tel qu'un kit de réparation des pneus, peut endommager le système électronique de roue. Faire remplacer l'électronique à la prochaine occasion.

Pneus permettant le roulage à plat

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Des pneus permettant de rouler à plat qui présentent une pression de gonflage insuffisante ou nulle modifient le comportement routier du véhicule. Entre autres, la stabilité directionnelle au freinage est réduite, la distance de freinage allongée et le comportement directeur intrinsèque différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Rouler avec retenue et ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h.

AVERTISSEMENT

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu. Les pièces du pneu peuvent se détacher. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Vitesse maximale

Il est possible de poursuivre un trajet avec un pneu endommagé en roulant à 80 km/h maximum.

Poursuite du voyage avec une crevaison

Veillez noter les informations suivantes en cas de poursuite du voyage avec un pneu endommagé :

1. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Ne plus dépasser la vitesse de 80 km/h.
3. Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion.

Kilométrage possible en cas de crevaison

La distance qui peut être parcourue varie en fonction du chargement et de la sollicitation du véhicule, par exemple de la vitesse, de l'état de la chaussée ou de la température extérieure. La distance peut diminuer ou au contraire augmenter avec un style de conduite modéré.

Avec un chargement moyen et en cas de faible sollicitation, il est possible de parcourir jusqu'à 80 km.

Comportement routier avec un pneu endommagé

Le fait de rouler avec un pneu endommagé modifie le comportement routier du véhicule, ce qui peut avoir, par exemple, les conséquences suivantes :

- Le véhicule dérape plus rapidement.
- La distance de freinage est plus longue.
- Le comportement directeur intrinsèque est différent.

Adapter le style de conduite. Éviter tout braquage brusque ou passage sur des obstacles, tels que des trottoirs ou des nids de poule.

Défaillance totale du pneu

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu.

Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Des fragments de pneu peuvent se détacher, ce qui peut entraîner un accident.

Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Limites du système

Température

La pression de gonflage dépend de la température du pneu.

Avec l'accroissement de la température du pneu, par exemple pendant la conduite ou du fait du rayonnement solaire, la pression de gonflage augmente.

La pression de gonflage diminue lorsque la température du pneu baisse.

En raison des seuils d'avertissement définis, le système peut par conséquent émettre un avertissement en cas de chute brutale de la température.

Après un avertissement en raison de la température, les pressions de consigne s'affichent de nouveau sur l'unité d'interaction après un court trajet.

Baisse soudaine de la pression de gonflage

Le système n'est pas en mesure de signaler les dommages de pneu graves et soudains causés par une influence extérieure et qui entraînent une perte de pression.

Non-exécution de la réinitialisation

Le système ne fonctionne pas correctement avec des pneus avec homologation spéciale si aucune réinitialisation n'a été effectuée. Par exemple, une crevaison est signalée

malgré des pressions de gonflage des pneus correctes.

Dysfonctionnement

Message

Le contrôle de pression des pneus affiche un message en cas de dysfonctionnement.



Le voyant jaune clignote, puis reste allumé. Un message Check-Control s'affiche. Les chutes de pression des pneus ne sont éventuellement pas détectées.

Mesure

Procéder de la manière suivante en cas de dysfonctionnement du contrôle de pression des pneus :

- Le cas échéant, faire contrôler les roues si une roue sans capteur de pression des pneus est montée.
- En cas d'interférence causée par des installations ou appareils ayant la même fréquence d'émission, le système s'active automatiquement après avoir quitté le champ d'interférence.
- Dans le cas des pneus avec homologation spéciale, le système n'a pas pu terminer sa réinitialisation. Réinitialiser à nouveau le système.
- Si le contrôle de pression des pneus est à nouveau défaillant, confier le contrôle du système à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Mesure individuelle de pression des pneumatiques

Principe

L'indicateur de crevaison détecte une perte de pression des pneus pendant la conduite et signale quand la pression de gonflage des pneus a chuté.

Le système ne mesure pas la pression de gonflage réelle des pneus.

Le système détecte une perte de pression dans un pneu en comparant les vitesses de rotation des différentes roues pendant la conduite.

En cas de perte de pression des pneus, le diamètre de la roue correspondante est modifié et, ainsi, sa vitesse de rotation. La différence est détectée et signalée comme une crevaison.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à la mesure individuelle de pression des pneumatiques :

- Une initialisation a été effectuée avec une pression de gonflage correcte après un changement de pneu ou de roue.
- Après une adaptation de la pression de gonflage des pneus à une nouvelle valeur, le système a été initialisé.

Affichage d'état

Il est possible d'afficher l'état de la mesure individuelle de pression des pneumatiques sur l'unité d'interaction, par exemple pour savoir si elle est activée.

Sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Mesure individuelle de pression des pneumatiques ».

Initialisation requise

Une initialisation de la mesure individuelle de pression des pneumatiques est nécessaire dans les situations suivantes :

- Après une adaptation de la pression de gonflage des pneus.
- Après un changement de roues ou de pneus.

Initialisation du système

L'initialisation permet de définir les pressions de gonflage des pneus réglées comme référence pour la détection d'une crevaison. L'initialisation démarre à la confirmation des pressions de gonflage des pneus.

Ne pas initialiser le système lorsque le véhicule roule avec des chaînes neige.

1. Pour initialiser la mesure individuelle de pression des pneumatiques, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applis / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Mesure individuelle de pression des pneumatiques ».
2. Activer l'état de marche.
3. « Réinitialiser »
4. Démarrer.

L'initialisation se termine pendant la conduite, qui peut être interrompue à tout moment.

L'initialisation se poursuit automatiquement lors de la reprise de la conduite.

Messages

Consigne de sécurité



AVERTISSEMENT

Un pneu normal endommagé présentant une pression de gonflage insuffisante ou nulle compromet le comportement routier du véhicule, notamment son compor-

tement directionnel et son comportement au freinage. Les pneus permettant de rouler à plat peuvent maintenir une stabilité limitée. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas continuer à rouler si le véhicule est équipé de pneus normaux. Tenir compte des remarques concernant les pneus permettant de rouler à plat et la poursuite du voyage avec de tels pneus.

Signalisation d'une crevaison

Un message apparaît en cas de crevaison.

En cas de message signalant une crevaison, le contrôle de stabilité dynamique est activé le cas échéant.



Un voyant d'avertissement jaune s'allume sur l'unité d'interaction.

Par ailleurs, un symbole avec un message Check-Control s'affiche sur l'unité d'interaction.

Symbole	Cause possible
	Une crevaison ou une perte importante de pression a été détectée.

Mesure

1. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
2. Vérifier si le véhicule est équipé de pneus normaux ou de pneus permettant de rouler à plat.

Les pneus permettant le roulage à plat portent un symbole circulaire avec les lettres RSC sur le flanc du pneu.

3. Respecter les consignes concernant la conduite à tenir en cas de crevaison.

Conduite à tenir en cas de crevaison

Pneus normaux

1. En cas de crevaison, identifier le pneu endommagé.
2. Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus, par exemple avec l'affichage de la pression de gonflage des pneus d'un kit anticrevaison.
Si la pression de gonflage est correcte dans les quatre pneus, il est possible que l'avertisseur de crevaison n'ait pas été initialisé. Initialiser le système.
Si l'endommagement du pneu ne peut pas être identifié, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.
3. Réparer la crevaison, par exemple avec un kit de réparation des pneus ou en changeant la roue.

Pneus permettant le roulage à plat

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Des pneus permettant de rouler à plat qui présentent une pression de gonflage insuffisante ou nulle modifient le comportement routier du véhicule. Entre autres, la stabilité directionnelle au freinage est réduite, la distance de freinage allongée et le comportement directeur intrinsèque différent. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Rouler avec retenue et ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h.

AVERTISSEMENT

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu. Les pièces du pneu peuvent se détacher. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Vitesse maximale

Il est possible de poursuivre un trajet avec un pneu endommagé en roulant à 80 km/h maximum.

Poursuite du voyage avec une crevaison

Veillez noter les informations suivantes en cas de poursuite du voyage avec un pneu endommagé :

- Éviter les coups de frein ou les actions de braquage brusques.
- Ne plus dépasser une vitesse de 80 km/h.
- Contrôler la pression de gonflage des quatre pneus à la prochaine occasion.
Si la pression de gonflage est correcte dans les quatre pneus, il est possible que l'avertisseur de crevaison n'ait pas été initialisé. Dans ce cas, initialiser le système.

Kilométrage possible en cas de crevaison

La distance qui peut être parcourue varie en fonction du chargement et de la sollicitation du véhicule, par exemple de la vitesse, de l'état de la chaussée ou de la température extérieure. La distance peut diminuer ou au contraire augmenter avec un style de conduite modéré.

Avec un chargement moyen et en cas de faible sollicitation, il est possible de parcourir jusqu'à 80 km.

Comportement routier avec un pneu endommagé

Le fait de rouler avec un pneu endommagé modifie le comportement routier du véhicule, ce qui peut avoir, par exemple, les conséquences suivantes :

- Le véhicule dérape plus rapidement.
- La distance de freinage est plus longue.
- Le comportement directeur intrinsèque est différent.

Adapter le style de conduite. Éviter tout braquage brusque ou passage sur des obstacles, tels que des trottoirs ou des nids de poule.

Défaillance totale du pneu

Des vibrations ou des bruits forts pendant le trajet peuvent annoncer la défaillance totale du pneu.

Réduire la vitesse et s'arrêter prudemment. Des fragments de pneu peuvent se détacher, ce qui peut entraîner un accident.

Ne pas reprendre la route. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Limites du système

La mesure individuelle de pression des pneumatiques peut réagir tardivement ou ne pas fonctionner correctement dans les situations suivantes :

- Le système n'est pas en mesure de détecter une perte de pression naturelle et uniforme dans les quatre pneus. En conséquence, vérifier régulièrement la pression de gonflage des pneus.
- Des dommages graves et soudains aux pneus dus à des influences extérieures ne peuvent pas être signalés.

- Le système n'a pas été initialisé.
- Le véhicule roule sur chaussée enneigée ou glissante.
- En cas de conduite sportive, par exemple avec un patinage des roues motrices ou une forte accélération transversale.
- Le véhicule roule avec des chaînes neige.

Dépannage en cas de crevaisson

En cas de crevaisson, prendre les mesures de sécurité suivantes :

- Garer le véhicule en lieu sûr, à l'écart de la circulation, sur un sol ferme et non glissant.
- Allumer les feux de détresse.
- Serrer le frein de stationnement.
- Bloquer le verrouillage du volant dans la position des roues en ligne droite.
- Dès que la fluidité du trafic le permet, faire descendre tous les passagers et les amener hors de la zone à risque, par exemple derrière la glissière de sécurité.
- Placer éventuellement le triangle de présignalisation ou le feu de détresse clignotant à une distance appropriée.

Réparer la crevaisson, par exemple avec un kit de réparation des pneus ou en changeant la roue.

Kit de réparation des pneus

Principe

Le kit de réparation des pneus permet d'étanchéifier rapidement des endommagements mineurs du pneu afin de poursuivre le voyage.

La pâte d'étanchéité ajoutée obture l'endommagement par l'intérieur en durcissant.

Le compresseur peut être utilisé pour le contrôle de la pression de gonflage.

L'utilisation du kit de réparation des pneus peut s'avérer inefficace en cas d'endommagement du pneu supérieur à env. 4 mm

Généralités

- Observer les consignes d'utilisation du kit de réparation des pneus fournies sur le compresseur et le spray de produit d'étanchéité.
- Laisser les corps étrangers à l'intérieur du pneu. Retirer les corps étrangers uniquement s'ils dépassent nettement du pneu.

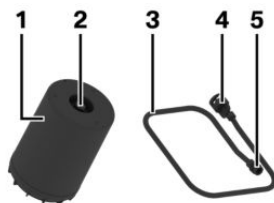
Aperçu

Rangement

Selon l'équipement, les kits de réparation des pneus sont rangés comme suit :

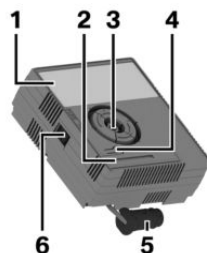
- Dans le compartiment à bagages, sous le plancher de compartiment à bagages.
- Dans le compartiment à bagages, côté gauche ou côté droit.
- Dans le compartiment à bagages, derrière une garniture latérale.

Spray prod. étanch. et flexible rempliss.



- 1 Spray de produit d'étanchéité
- 2 Sortie de spray de produit d'étanchéité
- 3 Flexible de remplissage
- 4 Connexion spray produit d'étanchéité
- 5 Connexion de la valve de roue

Compresseur



- 1 Compresseur
- 2 Affichage pression de gonflage des pneus
- 3 Support du spray de produit d'étanchéité
- 4 Touche de soupape réductrice de pression
- 5 Fiche pour prise
- 6 Interrupteur marche/arrêt

Mesures de sécurité

Respecter les mesures de sécurité suivantes lorsque vous utilisez le kit de réparation des pneus :

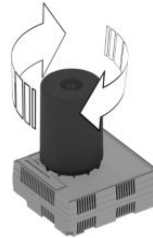
- Garer le véhicule le plus loin possible de la circulation et sur un sol stabilisé.
- Allumer les feux de détresse.
- Serrer le frein de stationnement.
- Bloquer le verrouillage du volant dans la position des roues en ligne droite.
- Dès que la fluidité du trafic le permet, faire descendre tous les passagers et les amener hors de la zone à risque, par exemple derrière la glissière de sécurité.
- Placer éventuellement le triangle de pré-signalisation ou le feu de détresse clignotant à une distance appropriée.
- Retirer l'autocollant d'avertissement de la vitesse maximale autorisée situé sur le récipient du produit d'étanchéité et le coller à l'intérieur du véhicule dans une zone bien visible.

Préparation du kit de réparation des pneus

1. Pour préparer le kit anti-crevaison, insérer le spray de produit d'étanchéité dans le support sur le carter de compresseur.



2. Tourner le flacon de produit d'étanchéité à 90° dans le sens horaire jusqu'en butée.

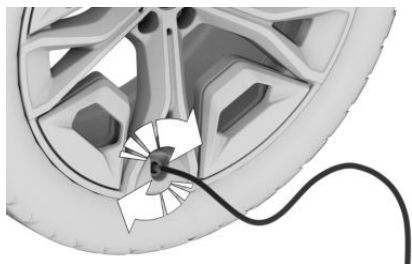


3. Raccorder le flexible de remplissage à la sortie du flacon de produit d'étanchéité et tourner à 90° dans le sens horaire jusqu'en butée.



4. Dévisser le capuchon de valve de pneu sur la roue.

5. Visser la pièce de raccordement du flexible de remplissage sur la valve.



6. Tandis que le compresseur est encore éteint, brancher la fiche dans la prise de courant dans l'intérieur du véhicule.

Pâte d'étanchéité

Consignes de sécurité

DANGER

Lorsque le tuyau d'échappement est bouché ou que la ventilation est insuffisante, des gaz d'échappement nocifs peuvent pénétrer dans le véhicule. Les gaz d'échappement contiennent des matières dangereuses incolores et inodores. Dans les locaux fermés, les gaz d'échappement peuvent également s'accumuler à l'extérieur du véhicule. Il y a danger de mort. Maintenir libre le tuyau d'échappement et assurer une ventilation suffisante.

REMARQUE

Le compresseur peut surchauffer en cas de fonctionnement prolongé. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas faire tourner le compresseur plus de 10 minutes.

Injection du produit d'étanchéité

1. L'état opérationnel ou l'état de marche étant activés, allumer le compresseur.

Pendant le remplissage du produit d'étanchéité, l'affichage de la pression de gonflage des pneus peut brièvement atteindre jusqu'à env. 6 bar avant de revenir à la pression de gonflage réelle. Ne pas éteindre le compresseur au cours de cette phase.

2. Arrêter le compresseur lorsque la pression de gonflage des pneus de 2,5 bar est atteinte.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

Généralités

Lire la pression de gonflage des pneus sur l'affichage de la pression de gonflage des pneus du compresseur afin de la contrôler. La pression de gonflage des pneus doit atteindre au moins 2,5 bar.

La pression de gonflage des pneus est trop élevée

Lorsque la pression de gonflage des pneus est trop élevée, la réduire à l'aide de la soupape réductrice de pression sur le compresseur.

La pression de gonflage minimale des pneus n'est pas atteinte

Si la pression de gonflage des pneus minimum de 2,5 bar n'est pas atteinte, interrompre le trajet. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

La pression de gonflage minimale des pneus est atteinte

Procéder de la manière suivante si la pression de gonflage des pneus atteint au moins 2,5 bar :

1. Débrancher la fiche de la prise située à l'intérieur du véhicule.
2. Détacher le flexible du flacon de produit d'étanchéité de pneu et de la valve sur la roue.
3. Visser le capuchon de valve de pneu sur la valve.
4. Ranger le kit de réparation des pneus dans le compartiment à bagages.
5. Rouler immédiatement sur 10 km afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu.

Ne pas dépasser la limitation de vitesse de 80 km/h.

Si possible, ne pas descendre en dessous de 20 km/h.

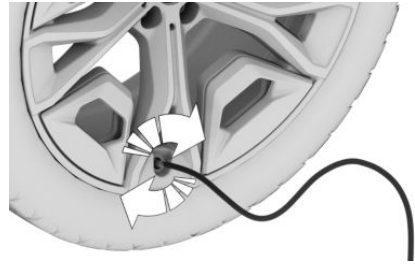
Pendant les premiers tours de roue, la pâte d'étanchéité risque de s'écouler de la zone endommagée.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Procéder de la manière suivante pour adapter la pression de gonflage des pneus après avoir utilisé le kit de réparation des pneus :

1. S'arrêter à un endroit approprié.
2. Raccorder le flexible de remplissage directement au compresseur et le tourner à 90° dans le sens horaire jusqu'à l'entendre s'enclencher.
3. Dévisser le capuchon de valve de pneu sur la roue et visser la pièce de raccor-

dement du flexible de remplissage sur la valve.



4. Brancher la fiche à la prise située à l'intérieur du véhicule.
5. Lire la pression de gonflage des pneus sur l'affichage de la pression de gonflage des pneus du compresseur.

Si la pression de gonflage des pneus n'atteint pas au moins 1,3 bar, interrompre le trajet. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

6. Corriger la pression de gonflage des pneus à 2,5 bar.
 - Pour augmenter la pression de gonflage des pneus, l'état opérationnel ou l'état de marche étant activé, allumer le compresseur et le laisser fonctionner pendant 10 minutes au maximum.
 - Pour réduire la pression de gonflage des pneus, appuyer sur la touche de la soupape réductrice de pression du compresseur.

Démontage et rangement du kit de réparation des pneus

Procéder de la manière suivante pour démonter et ranger le kit de réparation des pneus :

1. Couper le contact du compresseur.
2. Débrancher la fiche de la prise située à l'intérieur du véhicule.

3. Détachez le flexible du compresseur et dévissez la valve sur la roue.
4. Visser le capuchon de valve de pneu sur la valve.
5. Ranger le kit de réparation des pneus avec le flexible dans le compartiment à bagages.

Poursuite du trajet

Reprendre immédiatement la route après avoir utilisé le kit de réparation des pneus.

Réinitialiser la mesure individuelle de pression des pneumatiques ou le contrôle de pression des pneus.

Ne pas dépasser la limitation de vitesse de 80 km/h.

Ne pas dépasser le kilométrage maximum de 200 km.

Faire remplacer le pneu défectueux et le spray de produit d'étanchéité du kit de réparation de pneu dès que possible.

Plus d'informations :

- Mesure individuelle de pression des pneumatiques, voir page 356.
- Contrôle de pression des pneus, voir page 348.

Limites du système

S'il est impossible de faire en sorte que le pneu soit prêt pour la conduite, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Si le système est équipé du système de contrôle de la pression des pneus, tenir compte des points suivants : l'utilisation de produit d'étanchéité peut endommager le capteur de pression des pneus. Si le capteur de pression des pneus est endommagé, faire remplacer le capteur de pression des pneus à la prochaine occasion.

Changement de roue

Généralités

Si le véhicule est équipé de pneus permettant de rouler à plat ou si un kit anticrevaison est utilisé, il n'est pas toujours nécessaire de changer immédiatement la roue en cas de perte de pression de gonflage suite à une crevaisson.

Si nécessaire, l'outillage adapté pour le changement de roue est disponible comme accessoire, par exemple le cric du constructeur automobile, auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le cric est prévu pour soulever brièvement le véhicule pendant le changement de roue. Même en observant les mesures de sécurité, il est possible que le véhicule soulevé chute en cas de basculement du cric. Il y a risque de blessures et danger de mort. Lorsque le véhicule est soulevé avec un cric, ne pas se coucher sous le véhicule et ne pas activer l'état de marche.

AVERTISSEMENT

Si des cales, telles que des blocs de bois ou autres, sont posées sous le cric, sa capacité de charge ne peut pas être atteinte étant donné que la hauteur est limitée. La capacité de charge des blocs de bois risque d'être dépassée et le véhicule risque de basculer. Il y a risque de blessures et danger de mort. Ne poser aucune cale sous le cric.

AVERTISSEMENT

Le cric du constructeur du véhicule est conçu pour changer de roue en cas de crevaision. Le cric n'est pas conçu pour une utilisation fréquente, par exemple pour le remplacement des pneus été par des pneus hiver. Le cric risque de se coincer ou d'être endommagé en cas d'utilisation fréquente. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Utiliser le cric uniquement pour monter une roue de secours ou d'appoint en cas de crevaision.

AVERTISSEMENT

Sur un sol mou, non plan ou glissant, par exemple neige, glace, carrelage ou autre, le cric peut déraiper. Il y a un risque de blessures. Procéder au changement de roue sur une surface plane, dure et non glissante.

AVERTISSEMENT

Le cric est conçu uniquement pour soulever le véhicule et est optimisé pour les ancrages de cric sur le véhicule. Il y a un risque de blessures. Ne pas soulever d'autre véhicule ni tout autre charge avec le cric.

AVERTISSEMENT

Si le cric n'est pas inséré dans l'ancrage prévu à cet effet, il peut endommager le véhicule lorsqu'il se lève ou déraiper. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lors du levage, s'assurer que le cric est correctement inséré dans le logement prévu à cet effet à côté du passage de roue.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est soumis à des forces latérales après avoir été soulevé sur cric, il risque de tomber du cric. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Lorsque le véhicule est soulevé, n'exercer aucune force sur le côté et ne tirer pas brusquement dessus. Faire retirer une roue bloquée par un Réparateur Agréé, par un Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

REMARQUE

L'utilisation d'une visseuse à chocs pour desserrer ou serrer la vis de blocage de roue peut endommager cette dernière. Il y a un risque de dommages matériels. Utiliser uniquement une clé pour vis de roue pour desserrer et serrer la vis de blocage de roue.

Caler le véhicule pour qu'il ne risque pas de rouler

Généralités

Lors du changement de roue, le constructeur du véhicule recommande de serrer le frein de stationnement et d'empêcher le véhicule de se mettre à rouler.

Sur surface plane



Placer une cale ou tout autre objet adapté devant et derrière la roue se trouvant en diagonale du côté opposé à celle qui doit être remplacée.

En cas de pente légère



Placer des cales ou d'autres objets appropriés, par exemple des pierres dans le sens opposé au roulement sous les roues de l'essieu avant et de l'essieu arrière.

Antivol de roue

Principe

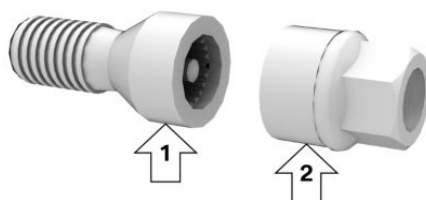
L'antivol de roue offre une protection efficace contre le vol de roue.

Les vis de blocage sont dotées d'un codage spécial. Seul l'adaptateur adapté au codage permet d'ouvrir les écrous antivol.

Aperçu

Selon l'équipement, l'adaptateur pour antivol de roue est rangé comme suit, éventuellement dans un sac :

- Dans le compartiment à bagages, sous le plancher de compartiment à bagages.
- Dans le compartiment à bagages, côté gauche ou côté droit.
- Dans le compartiment à bagages, derrière une garniture latérale.



- Vis de blocage, flèche 1.
- Adaptateur, flèche 2.

Dévisage de la vis de blocage

1. Pour dévisser la vis de blocage, placer l'adaptateur sur l'antivol de roue.
2. Dévisser la vis de blocage.
3. Après le dévissage, retirer l'adaptateur.

Vissage de la vis de blocage

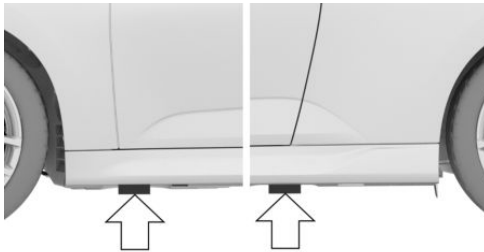
1. Pour visser la vis de blocage, placer l'adaptateur sur l'antivol de roue. Tourner l'adaptateur jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur la vis de blocage.
2. Visser la vis de blocage. Le couple de serrage est de 140 Nm.
3. Retirer l'adaptateur après le vissage.

Mesures de sécurité

Pour le changement de roue, les mesures de sécurité suivantes doivent être respectées :

- Garer le véhicule en lieu sûr, à l'écart de la circulation, sur un sol ferme et non glissant.
- Allumer les feux de détresse.
- Serrer le frein de stationnement.
- Bloquer le verrouillage du volant dans la position des roues en ligne droite.
- Engager un rapport ou placer le levier sélecteur en position P.
- Dès que la fluidité du trafic le permet, faire descendre tous les passagers et les amener hors de la zone à risque, par exemple derrière la glissière de sécurité.
- Placer éventuellement le triangle de pré-signalisation ou le feu de détresse clignotant à une distance appropriée.
- Selon l'équipement, retirer le kit de changement de roue et, le cas échéant, la roue de secours du véhicule.
- Immobiliser également le véhicule pour qu'il ne se mette pas à rouler.
- Desserrer les vis de roue d'un demi-tour.

Ancrages de cric



Les ancrages de cric se trouvent aux endroits indiqués.

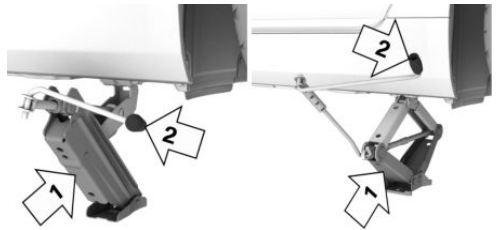
Levage du véhicule

AVERTISSEMENT

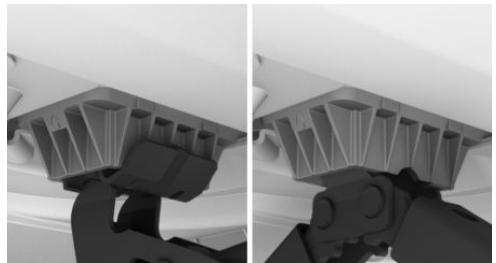
Les mains ou les doigts peuvent être coincés lors de l'utilisation du cric. Il y a risque de blessures. Lors de l'utilisation du cric, conserver la position décrite des mains et ne pas en changer.

Procéder de la manière suivante pour soulever le véhicule afin de changer une roue :

1. Maintenir le cric d'une main, flèche 1. De l'autre main, saisir la manivelle de cric ou le bras, flèche 2.



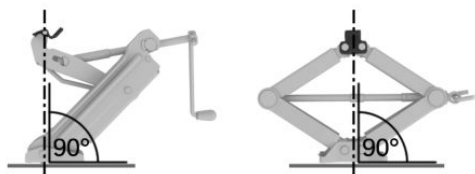
2. Introduire le cric dans l'ancrage de cric le plus proche de la roue à changer.



- Sortir le cric en tournant la manivelle de cric ou le levier dans le sens horaire.



- Retirer la main du cric dès qu'il est soumis à la charge et continuer de tourner la manivelle de cric ou le levier d'une main.
- Veiller que à ce que le pied de cric sorte à la verticale et que le cric repose au sol sur toute sa surface.



- Sortir le cric jusqu'à ce que la roue concernée se soulève au maximum de 3 cm par rapport au sol.

Montage de la roue

Si nécessaire, ne monter qu'une roue de secours à la fois.

Procéder de la manière suivante pour changer une roue :

- Dévisser les vis de roue.
- Retirer la roue.
- Installer la nouvelle roue ou la roue de secours et visser manuellement au moins deux vis de roue en croix.

Si des jantes en alliage léger non originales du constructeur sont montées, utiliser, le cas échéant, les vis de roue qui correspondent aux roues.

- Serrer les vis de roue restantes à la main et serrer toutes les vis de roue en croix.
- Tourner la manivelle du cric dans le sens antihoraire pour replier le cric et faire redescendre le véhicule.
- Retirer le cric et le ranger en lieu sûr.

Après le changement de roue

Après le changement de roue, réaliser les opérations suivantes :

- Serrer les vis de roue en croix. Le couple de serrage est de 140 Nm.
- Si nécessaire, ranger la roue défectueuse dans le compartiment à bagages.
- Contrôler la pression de gonflage des pneus à la prochaine occasion et la corriger le cas échéant.
- Réinitialiser la mesure individuelle de pression des pneumatiques ou le contrôle de pression des pneus.
- Faire contrôler la fixation solide des vis de roue avec une clé dynamométrique calibrée.
- Rouler jusqu'à chez un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou jusqu'à un atelier spécialisé pour faire remplacer le pneu endommagé.

Compartiment moteur

Équipement du véhicule

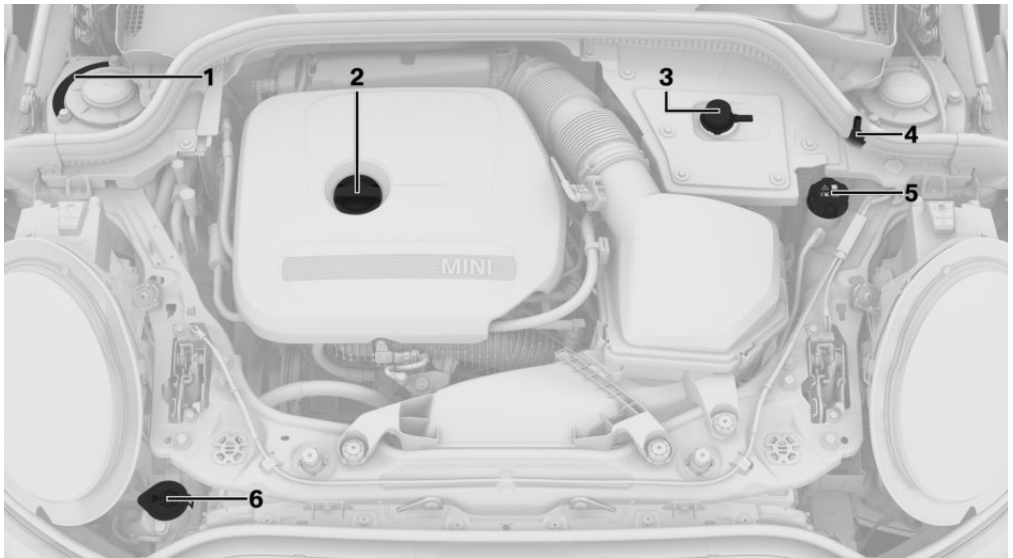
Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir pro-

che en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Aperçu



1 Numéro d'identification du véhicule	5 Réservoir de liquide de refroidissement moteur
2 Orifice de remplissage d'huile	6 Goulotte de remplissage pour liquide de lave-glace
3 Aide au démarrage, pôle positif batterie	
4 Aide au démarrage, pôle négatif batterie	

Capot

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les interventions effectuées de façon non conforme dans le compartiment moteur peuvent endommager des composants et entraîner un risque pour la sécurité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Le constructeur du véhicule recommande de confier les interventions dans le compartiment moteur à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur abrite des pièces en mouvement. Certaines pièces peuvent se trouver en mouvement même lorsque le véhicule est coupé, par exemple le ventilateur du radiateur. Il y a risque de blessures. Ne pas introduire la main dans la zone de déplacement de pièces en mouvement. S'assurer que les vêtements et les cheveux sont éloignés des pièces mobiles.

AVERTISSEMENT

Côté intérieur, le capot présente des pièces en saillie, par exemple un crochet de verrouillage. Il y a risque de blessures. Lorsque le capot est ouvert, tenir compte des pièces en saillie et se tenir écarté de ces zones.

AVERTISSEMENT

Un capot non correctement verrouillé peut s'ouvrir pendant la conduite et limiter la visibilité. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. S'ar-

rêter immédiatement et refermer correctement le capot.

AVERTISSEMENT

Des parties du corps peuvent être coincées lors de l'ouverture et la fermeture du capot. Il y a risque de blessures. Lors de l'ouverture et de la fermeture, veiller à ce que la zone de déplacement du capot soit libre.

REMARQUE

Les essuie-glace dépliés peuvent être coincés lors de l'ouverture du capot moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Avant l'ouverture du capot moteur, veiller à ce que les essuie-glace avec balais montés reposent bien sur le pare-brise.

REMARQUE

Lors de sa fermeture, le capot doit s'enclencher complètement. Une pression supplémentaire risque d'endommager le capot. Il y a un risque de dommages matériels. Ouvrir de nouveau le capot et le laisser retomber. Éviter d'appuyer encore une fois sur le capot moteur une fois fermé.

Ouvrir le capot

1. Tirer sur le levier d'ouverture du capot au plancher, flèche 1.

Le capot de coffre avant se déverrouille.

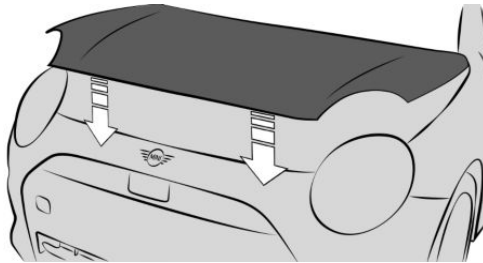


2. Relâcher le levier et le tirer de nouveau, flèche 2.

Il est possible d'ouvrir le capot.

3. Tenir compte des pièces en saillie sur le capot.

Fermeture du capot



Laisser retomber le capot d'une hauteur d'environ 50 cm.

Le capot doit s'enclencher des deux côtés.

Consommables

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Qualité du carburant

Généralités

Selon les régions, beaucoup de stations-service proposent des carburants qui sont adaptés aux conditions hivernales ou estivales. Le carburant proposé en hiver facilite par exemple le démarrage à froid.

Essence

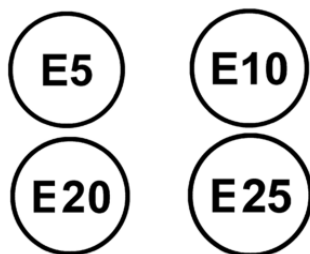
Généralités

Pour une consommation de carburant optimale, l'essence doit être sans soufre ou à faible teneur en soufre.

Les carburants identifiés sur la pompe à essence comme contenant des métaux ne doivent pas être utilisés.

Il est possible de prendre des carburants avec une teneur maximale en éthanol de 25 %, E10 ou E25 par exemple.

Les données de puissance et de consommation correspondent à une utilisation avec du carburant RON 98 E10.



Le moteur est équipé d'une régulation anti-clicquetis. En conséquence, il est possible d'utiliser des essences de différentes qualités.

Des bruits de cognement et des anomalies de conduite et acoustiques sont possibles lors de l'utilisation d'un carburant de qualité minimale RON 91 ou d'un carburant avec une teneur en éthanol comprise entre 10 % et 25 %. Ceux-ci n'affectent pas la durée de vie du moteur.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

De petites quantités de carburant ou d'additifs incorrects suffisent déjà à endommager l'installation de carburant et le moteur. En outre, le pot catalytique peut être durablement endommagé. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Pour les moteurs essence, ne pas remplir ou mélanger les produits suivants :

- D'essence au plomb.
- D'additifs métalliques, par exemple manganèse ou fer.

Après une erreur de carburant, ne pas placer le véhicule à l'état opérationnel. Contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

REMARQUE

Le carburant présentant une qualité minimum inférieure à RON 91 peut nuire au bon fonctionnement du moteur ou endommager ce dernier. Il y a un risque de dommages matériels. Ne ravitaillez pas le véhicule avec un carburant dont la qualité est inférieure à RON 91.

REMARQUE

Des carburants incorrects peuvent endommager l'installation de carburant et le moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser de carburant dont la teneur en éthanol est supérieure à la valeur recommandée. Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol, par exemple M5 à M100.

Qualité d'essence

Le moteur est conçu pour être alimenté en essence conformément à la norme DIN EN 228.

Super avec RON 95.

John Cooper Works :

Super Plus avec RON 98.

Qualité minimale

Essence sans plomb avec RON 91.

Huile moteur

Principe

La consommation d'huile moteur et les propriétés de l'huile moteur dépendent du style de conduite et des conditions d'utilisation.

C'est pourquoi, après chaque ravitaillement, contrôler le niveau d'huile moteur en procédant à une mesure détaillée.

La consommation d'huile moteur peut augmenter, par exemple dans les situations suivantes :

- Conduite sportive.
- Rodage du moteur.
- Mode ralenti du moteur.
- En cas d'utilisation de types d'huile moteur non homologués.

Selon le niveau d'huile moteur et les propriétés de l'huile moteur, différents messages Check-Control s'affichent sur l'unité d'interaction.

Le constructeur du véhicule recommande de confier la vidange d'huile moteur à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Un niveau d'huile moteur insuffisant entraîne des dommages au moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ajouter immédiatement de l'huile moteur.

REMARQUE

Une quantité trop importante d'huile moteur peut endommager le moteur ou le catalyseur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas trop remplir d'huile moteur. En cas de trop plein d'huile moteur,

faire rectifier le niveau d'huile par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

REMARQUE

L'huile moteur qui n'est pas remplacée à temps peut entraîner une usure accrue du moteur et, ainsi, des dommages au moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas dépasser les dates de service affichées dans le véhicule.

Mesure électronique du niveau d'huile

Principe

La mesure électronique du niveau d'huile repose sur deux principes de mesure :

- La surveillance.
- La mesure détaillée.

Si les trajets courts sont fréquents ou le style de conduite est sportif, par exemple avec des virages rapidement négociés, procéder régulièrement à une mesure détaillée.

Surveillance

Principe

Le niveau d'huile moteur est surveillé électroniquement pendant la conduite et affiché sur l'unité d'interaction MINI.

Si le niveau d'huile moteur n'est plus compris dans la plage autorisée, un message Check-Control s'affiche.

Conditions de fonctionnement

La condition de fonctionnement suivante s'applique à la mesure électronique du niveau d'huile :

Une valeur mesurée à jour est disponible après un trajet normal d'environ 30 minutes.

Affichage du niveau d'huile moteur

Pour afficher le niveau d'huile moteur, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Niveau d'huile moteur ».

Limites du système

Si les trajets courts sont fréquents ou le style de conduite est sportif, il est possible que la valeur mesurée ne soit pas disponible. Dans ce cas, la valeur mesurée du dernier trajet suffisamment long s'affiche.

Mesure détaillée

Principe

Pendant une mesure détaillée, le niveau d'huile moteur est contrôlé à l'arrêt et affiché sur une échelle graduée.

Si le niveau d'huile moteur n'est plus compris dans la plage autorisée, un message Check-Control apparaît sur l'unité d'interaction.

Généralités

Le régime de ralenti augmente légèrement au cours de la mesure du niveau d'huile moteur.

Conditions de fonctionnement

Pour une mesure détaillée, tenir compte des conditions de fonctionnement suivantes :

- Le véhicule se trouve à l'horizontale.
- L'état de marche est activé en appuyant sur le commutateur Start/Stop.
- Le moteur est à température de service.
- Le levier sélecteur est en position N ou P et la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

Effectuer la mesure détaillée

Pour effectuer une mesure détaillée du niveau d'huile moteur, sélectionner le chemin d'accès suivant : menu Applications / « Véhicule » / « Statut véhicule » / « Niveau d'huile moteur » / « Mesure niveau huile » / « Démarrer mesure ».

Le niveau d'huile est contrôlé et affiché via une échelle graduée.

Appoint d'huile moteur

Principe

Faire l'appoint d'huile moteur uniquement lorsque le message correspondant est affiché. La quantité d'appoint est indiquée dans le message.

Faire l'appoint uniquement avec une huile moteur adaptée.

Couper le contact du véhicule et désactiver l'état de marche avant de faire l'appoint d'huile moteur.

Veiller à ne pas trop remplir le réservoir d'huile moteur.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les consommables comme les huiles, graisses, liquide de refroidissement et carburants peuvent contenir des substances toxiques. Il y a risque de blessures et danger de mort. Respecter les indications qui figurent sur les récipients. Ne pas laisser les vêtements, la peau ou les yeux entrer en contact avec les consommables. Ne pas transvaser les consommables dans d'autres bouteilles. Conserver les consommables hors de portée des enfants.

REMARQUE

Un niveau d'huile moteur insuffisant entraîne des dommages au moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ajouter immédiatement de l'huile moteur.

REMARQUE

Une quantité trop importante d'huile moteur peut endommager le moteur ou le catalyseur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas trop remplir d'huile moteur. En cas de trop plein d'huile moteur, faire rectifier le niveau d'huile par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Aperçu

L'orifice de remplissage d'huile se trouve dans le compartiment moteur.

Plus d'informations :

Aperçu, voir page 369.

Appoint d'huile moteur

Procéder de la manière suivante pour faire l'appoint d'huile moteur :

1. Ouvrir le capot.
2. Tourner le bouchon du compartiment moteur dans le sens antihoraire.



3. Faire l'appoint d'huile moteur.
4. Visser le bouchon du compartiment moteur.

Plus d'informations :

Ouvrir le capot, voir page 370.

Types d'huiles moteur pour faire l'appoint

Généralités

La qualité de l'huile a une importance décisive sur la durée de vie du moteur.

Faire l'appoint d'huile moteur uniquement avec les types d'huile mentionnés.

Le cas échéant, certains types d'huile ne sont pas disponibles dans tous les pays.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Les additifs pour huile peuvent endommager le moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas utiliser d'additifs pour huile.

REMARQUE

Une huile moteur inadaptée peut entraîner des dysfonctionnements dans le moteur ou l'endommager. Il y a un risque de dommages matériels. Lors de la sélection de l'huile moteur, veiller à ce que celle-ci possède la bonne classe de viscosité.

Types d'huiles moteur adaptées

L'appoint d'huile moteur peut être réalisé avec la spécification d'huile suivante :

Moteur à essence avec filtre à particules de gaz d'échappement

BMW Longlife-12 FE.

BMW Longlife-17 FE+.

BMW Longlife-19 FE.

Moteur à essence sans filtre à particules de gaz d'échappement

BMW Longlife-01 FE.

BMW Longlife-17 FE+.

Autres huiles moteur

Si des huiles moteur adaptées ne sont pas disponibles, vous pouvez faire l'appoint avec jusqu'à 1 litre d'une huile moteur présentant les spécifications suivantes :

Moteur à essence

ACEA C2.

ACEA C3.

ACEA C5.

Classes de viscosité

Lors du choix d'une huile moteur, veiller à ce que celle-ci possède une des classes de viscosité suivantes :

Moteur à essence

SAE 0W-20.

SAE 0W-30.

Les classes de viscosité dont l'indice de viscosité est élevé peuvent augmenter la consommation de carburant.

De plus amples informations sur les spécifications d'huile et les classes de viscosité adaptées des huiles moteur sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre

Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

**MINI recommande
MINI Original Engine Oil.**

Liquide de refroidissement

Généralités

Le liquide de refroidissement se compose d'eau et d'un additif.

Les additifs pour liquide de refroidissement commercialisés ne conviennent pas tous à votre véhicule. Le constructeur du véhicule recommande d'utiliser de l'additif pour liquide de refroidissement avec la spécification BMW LC-18. Ne pas mélanger des additifs pour liquide de refroidissement de différentes couleurs. Respecter le rapport de mélange 50:50 entre l'eau et l'additif pour liquide de refroidissement. De plus amples informations concernant les additifs pour liquide de refroidissement adaptés sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Du liquide de refroidissement peut s'échapper et provoquer des brûlures lorsque le moteur est chaud et que le système de refroidissement est ouvert. Il y a risque de blessures. Ouvrir le système de refroi-

dissement uniquement lorsque le moteur est froid.



AVERTISSEMENT

Les additifs sont toxiques. Des additifs incorrects peuvent endommager le moteur. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Éviter tout contact des additifs avec les vêtements, la peau ou les yeux et éviter toute ingestion. Utiliser exclusivement des additifs adéquats.



REMARQUE

Une teneur en eau trop élevée réduit les propriétés de protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter le rapport de mélange 50:50 entre l'eau et l'additif pour liquide de refroidissement.

Niveau de liquide de refroidissement

Généralités

Selon la variante de transmission, le compartiment moteur peut abriter jusqu'à deux réservoirs de liquide de refroidissement. Contrôler les niveaux de liquide de refroidissement et faire l'appoint.

En cas de livraison départ usine du véhicule ou après des opérations de maintenance, il se peut que le réservoir de liquide de refroidissement soit trop rempli. Le niveau de liquide de refroidissement de consigne est atteint par une durée d'utilisation prolongée.

Le niveau théorique de liquide de refroidissement est indiqué par le repère maximal dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de refroidissement.

Plus d'informations :

Aperçu, voir page 369.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

1. Laisser refroidir le moteur.
2. Désactiver le système de climatisation.
3. Ouvrir le capot.
4. Dévisser un peu le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens antihoraire jusqu'à ce que la surpression puisse se dégager.
5. Ouvrir le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
6. Le niveau de liquide de refroidissement est correct quand il se trouve au niveau du repère Max dans la goulotte de remplissage.

Il se trouve dans la goulotte de remplissage ou sur la face extérieure des réservoirs de liquide de refroidissement transparents.

7. Fermer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

Plus d'informations :

- Commande de la climatisation, voir page 294.
- Ouvrir le capot, voir page 370.

Appoint de liquide de refroidissement

Procéder comme suit pour faire l'appoint de liquide de refroidissement :

1. Laisser refroidir le moteur.
2. Désactiver le système de climatisation.
3. Ouvrir le capot.
4. Dévisser un peu le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens antihoraire jusqu'à ce que la surpression puisse se dégager.
5. Ouvrir le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

6. Au besoin, faire lentement l'appoint jusqu'au niveau correct. Veiller à ne pas renverser de liquide de refroidissement.
7. Fermer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

Plus d'informations :

- Commande de la climatisation, voir page 294.
- Ouvrir le capot, voir page 370.

Élimination



Lors de l'élimination du liquide de refroidissement et des additifs, respecter les prescriptions pour la protection de l'environnement.

Liquide de lave-glace

Principe

Le liquide de lave-glace est utilisé pour nettoyer les vitres et les capteurs. Tous les gicleurs sont alimentés par un réservoir.

Pour le lave-glace, utiliser un mélange d'eau du robinet et de concentré de liquide de nettoyage pour vitres, additionné le cas échéant d'un antigel.

Le volume de remplissage minimum recommandé est de 2 litres.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Certains antigels peuvent contenir des substances dangereuses pour la santé et sont inflammables. Il y a risque d'incendie et de blessures. Respecter les indications qui figurent sur les récipients. Tenir l'antigel à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas transvaser les consommables.

bles dans d'autres bouteilles. Conserver les consommables hors de portée des enfants.

AVERTISSEMENT

Lors du contact avec des parties brûlantes du moteur, le liquide lave-glace peut s'enflammer et brûler. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Compléter le niveau de liquide lave-glace que lorsque le moteur est refroidi. Ensuite, refermer entièrement le couvercle du réservoir de liquide lave-glace.

REMARQUE

Les additifs à base de silicone ajoutés au liquide de lave-glace pour obtenir un effet déperlant sur les vitres peuvent endommager le système d'essuie-glace. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas ajouter d'additifs à base de silicone au liquide de lave-glace.

REMARQUE

Le mélange de différents concentrés de liquide de nettoyage pour vitres ou d'antigels peut endommager le lave-glace. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas mélanger différents concentrés de liquide de nettoyage pour vitres ou antigels. Respecter les indications et les proportions de mélange qui figurent sur les récipients.

Aperçu



Le réservoir de lave-glace se trouve dans le compartiment moteur, côté droit du véhicule.

Ajouter du liquide de lave-glace

Procéder de la manière suivante pour faire l'appoint de liquide de lave-glace :

1. Ouvrir le capot.
2. Ouvrir le couvercle et ajouter du liquide de lave-glace.
3. Fermer le couvercle.

Plus d'informations :

Ouvrir le capot, voir page [370](#).

Dysfonctionnement

L'utilisation de concentrés de liquide de nettoyage pour vitres non dilués ou d'antigels à base d'alcool peut être à l'origine d'affichages erronés à des températures inférieures à -15 °C.

Maintenance

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Système de maintenance

Principe

Le système de maintenance signale les opérations de maintenance à réaliser, et contribue ainsi à maintenir la sécurité d'utilisation et la sécurité routière du véhicule.

Généralités

Le contenu et les intervalles du système de maintenance peuvent varier selon l'équipement et la version de pays. Les opérations de remplacement, les pièces de rechange, les consommables et les pièces d'usure sont facturés séparément. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Condition Based Service

Principe

Le Condition Based Service détermine les besoins d'entretien sur la base des conditions d'utilisation du véhicule déterminées au moyen des capteurs et d'algorithmes spécifiques.

L'unité d'interaction permet d'afficher les informations relatives aux messages de maintenance.

Plus d'informations :

Message de maintenance, voir page 175.

Données de service dans la clé du véhicule

Les informations concernant les besoins d'entretien sont mémorisées en permanence dans la clé du véhicule. Le Réparateur Agréé peut lire ces données et proposer les opérations de maintenance correspondantes pour le véhicule.

Durées d'immobilisation

Les durées d'immobilisation avec la batterie du véhicule débranchée sont prises en compte.

Certaines opérations de maintenance, telles que le remplacement des consommables, sont périodiques. Faire réaliser la mise à jour de ces opérations de maintenance par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Historique de maintenance

Principe

Les opérations d'entretien effectuées sont inscrites dans les justificatifs d'entretien et dans les données du véhicule.

L'historique de maintenance est une vue d'ensemble électronique des rendez-vous de maintenance effectués, et remplace le carnet d'entretien imprimé. Les entrées de l'historique de maintenance servent de preuve d'une maintenance régulière.

Maintenance et réparation

Faire effectuer les opérations d'entretien et de réparation par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Entrées

Si une entrée est ajoutée à l'historique de maintenance du véhicule, les données relatives au service sont mémorisées non seulement dans le véhicule, mais également dans les systèmes informatiques centraux de BMW AG, à Munich.

Après un changement de propriétaire du véhicule, les données entrées dans l'historique de maintenance peuvent également être lues par le nouveau propriétaire du véhicule. Un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé peut lire les données inscrites dans l'historique de maintenance.

Opposition

Le propriétaire du véhicule peut refuser auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé l'entrée dans l'historique de maintenance. Ce refus s'applique également à l'enregistrement des données dans le véhicule et à la transmission des données au constructeur automobile. En cas de refus, aucune entrée ne sera effectuée dans l'historique de maintenance du véhicule.

Affichage

Il est possible d'afficher sur l'unité d'interaction les opérations entrées.

Plus d'informations :

Message de maintenance, voir page [175](#).

Prise de diagnostic

Principe

Le propriétaire du véhicule peut demander à un Réparateur Agréé, à un autre Réparateur Agréé qualifié ou à un atelier spécialisé de lire les données mémorisées dans le véhicule depuis la prise de diagnostic.

Généralités

Retirer les appareils raccordés à la prise de diagnostic avant de verrouiller le véhicule ou de lancer une Remote Software Upgrade.

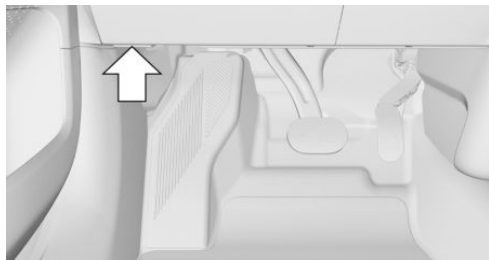
Consignes de sécurité



REMARQUE

Une utilisation non conforme de la prise de diagnostic peut entraîner des dysfonctionnements du véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Les travaux de maintenance et d'entretien par l'intermédiaire de la prise de diagnostic doivent être confiés uniquement à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié, un atelier spécialisé ou toute autre personne autorisée. Ne brancher que des appareils dont l'utilisation sur la prise de diagnostic a été contrôlée et déclarée sans risques.

Aperçu



La prise de diagnostic pour la lecture des données du véhicule se trouve du côté conducteur.

Rejets polluants



- Le voyant clignote :
Défaut de fonctionnement du moteur qui peut conduire à l'endommagement du catalyseur.
Faire immédiatement vérifier le véhicule.
- Le voyant est allumé :
La qualité des gaz d'échappement se dégrade.
Faire contrôler le véhicule le plus tôt possible.

Faire contrôler le véhicule par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Recyclage du véhicule

À la fin de son cycle de vie, le constructeur de votre véhicule recommande de la remettre à l'un des centres de reprise qu'il vous indique. Cette reprise et le recyclage en général sont soumis aux dispositions légales particulières à chaque pays. Les informations relatives au recyclage et à la durabilité sont accessibles sur les sites Internet spé-

cifiques au pays du fabricant. Vous trouverez de plus amples informations auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.



Jeter cette notice d'utilisation dans le conteneur prévu à cet effet.

Mise hors circulation du véhicule

Prendre des mesures spéciales en cas de mise hors circulation du véhicule pendant plus de trois mois. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Mode veille prolongée, voir page [50](#).

Remplacement de pièces

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Outillage de bord



L'outillage de bord se trouve sous le plancher du compartiment à bagages.

Balais d'essuie-glace

Consignes de sécurité

REMARQUE

Si l'essuie-glace retombe sur la vitre sans que le balai d'essuie-glace n'ait été monté, la vitre risque d'être endommagée. Il y a un risque de dommages matériels. Lors du remplacement du balai, maintenir l'essuie-glace. Ne pas rabattre l'essuie-glace ni l'activer tant que le balai n'a pas été monté.

REMARQUE

Les essuie-glace dépliés peuvent être coincés lors de l'ouverture du capot moteur. Il y a un risque de dommages matériels. Avant l'ouverture du capot moteur, veiller à ce que les essuie-glace avec balais montés reposent bien sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace avant

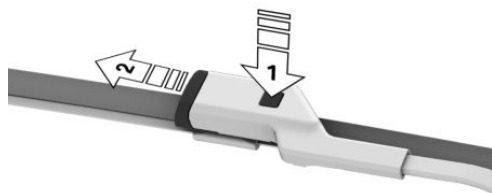
Procéder de la manière suivante pour remplacer les balais des essuie-glaces avant :

1. Placer les essuie-glaces en position relevée.
2. Soulever les essuie-glaces du pare-brise et les maintenir.



3. Sur l'essuie-glace, appuyer sur la touche, flèche 1, tourner légèrement le balai

d'essuie-glace dans le sens horaire et le retirer vers l'avant, flèche 2.



4. Mettre en place le balai d'essuie-glace neuf et le pousser jusqu'à ce qu'il s'enclenche de façon audible dans le support.

5. Rabattre l'essuie-glace.

Plus d'informations :

Position relevée des essuie-glaces, voir page 192.

Remplacer le balai d'essuie-glace arrière

Le balai d'essuie-glace arrière est enclenché à l'extrémité du bras de l'essuie-glace. Procéder de la manière suivante pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. Rabattre le bras d'essuie-glace et extraire le balai d'essuie-glace, flèche.



2. Insérer le balai d'essuie-glace neuf. Le balai d'essuie-glace doit s'enclencher de façon audible.
3. Rabattre le bras d'essuie-glace.

Ampoules et feux

Principe

Les ampoules et les feux jouent un rôle essentiel au niveau de la sécurité routière.

Tous les projecteurs et lampes sont équipés de la technologie LED au minimum.

En cas de dysfonctionnement, faire contrôler les phares et les feux par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consigne de sécurité

AVERTISSEMENT

Une luminosité intense peut irriter ou léser la rétine. Il y a risque de blessures. Ne pas regarder directement dans les phares ou d'autres sources lumineuses. Ne pas retirer les caches des LED.

Verres de phares

De la buée peut se former à l'intérieur des projecteurs par temps froid ou humide. La buée disparaît rapidement lorsque le véhicule roule avec l'éclairage allumé. Les verres de phares n'ont pas besoin d'être remplacés.

Si de l'humidité se forme de plus en plus malgré les phares allumés, par exemple gouttes d'eau dans le phare, faire contrôler celui-ci.

Batterie du véhicule

Principe

La batterie du véhicule est sans entretien.

Le constructeur du véhicule recommande, en cas de dysfonctionnement, de faire effectuer les travaux correspondants, par exemple le remplacement de la batterie du véhi-

cule, par un Réparateur Agréé, par un autre Réparateur Agréé qualifié ou par un atelier spécialisé.

Pour plus d'informations sur la batterie du véhicule, contacter un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le contact avec des pièces conductrices de courant peut provoquer une électrocution. Il existe un risque de blessures, de danger de mort et de dommages matériels. Ne pas toucher des pièces qui pourraient être sous tension.

AVERTISSEMENT

Les batteries de véhicule qui ne sont pas homologuées peuvent endommager les systèmes ou faire en sorte que des fonctions ne puissent plus être exécutées. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Utiliser uniquement des batteries de véhicule homologuées par le constructeur du véhicule. De plus amples informations concernant les batteries de véhicule appropriées sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Jumelage de la batterie du véhicule sur le véhicule

Le constructeur du véhicule recommande de confier le jumelage de la batterie du véhicule à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé si elle a été remplacée. Ce nouveau jumelage met à disposition toutes les fonctions confort de manière illimitée et les

éventuels messages Check-Control des fonctions confort ne s'affichent alors plus.

Symboles de danger

Les symboles de danger suivants se trouvent sur la batterie du véhicule :

Symbole	Signification
	Ne pas fumer, pas de flammes nues, pas d'étincelles.
	Porter des lunettes de protection.
	Tenir éloigné des enfants.
	Risque de brûlure chimique : porter des gants, ne pas basculer la batterie.
	Rincer immédiatement les projections d'acide avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux ou d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
	Pas de lumière du jour directe, pas de gel.
	Respecter la notice d'utilisation.
	Mélange de gaz explosif. Ne pas obturer les ouvertures de la batterie.

Recharge de la batterie du véhicule

Principe

Pour lui assurer sa pleine durée de vie, veiller à ce que la batterie du véhicule soit suffisamment chargée.

Recharger la batterie du véhicule lorsque la puissance de démarrage est insuffisante.

Les circonstances suivantes peuvent nuire à la puissance de la batterie du véhicule :

- Trajets courts fréquents.
- Immobilisations de plus d'un mois.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Les chargeurs de batterie qui rechargent la batterie du véhicule via les prises du véhicule peuvent entraîner une surcharge ou un endommagement du réseau de bord 12 V. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Brancher les chargeurs de batterie automobile uniquement sur les bornes d'alimentation de dépannage dans le compartiment moteur.

Chargeurs de batterie

Des chargeurs de batterie spécialement conçus et adaptés au réseau de bord du véhicule sont disponibles chez un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou dans un atelier spécialisé.

Recharge de la batterie du véhicule

Recharger la batterie du véhicule uniquement avec le moteur arrêté et avec les bornes d'alimentation de dépannage prévues dans le compartiment du moteur.

Plus d'informations :

Bornes d'alimentation de dépannage, voir page 392.

Coupure de courant

Après une interruption provisoire de l'alimentation électrique, certains équipements doivent être réinitialisés ou les réglages personnels doivent être actualisés, par exemple :

- Initialiser le frein de stationnement.
- Avec fonction Memory : mémoriser à nouveau les positions.
- Mettre l'heure à jour.
- Mettre à jour la date.
- Avec toit en verre : initialiser le système.

Plus d'informations :

Initialiser le frein de stationnement après une coupure de courant, voir page 155.

Mode sommeil profond

Utiliser le mode veille prolongée pour des durées d'immobilisation prolongées.

Plus d'informations :

Mode veille prolongée, voir page 50.

Élimination de la batterie usée



Faire éliminer les batteries usées par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé, ou les remettre à un centre collecteur.

Transporter et stocker les batteries du véhicule chargées en position verticale. Lors du transport, s'assurer qu'elles ne risquent pas de basculer.



Les piles contiennent des polluants. L'élimination des batteries avec les ordures ménagères est interdite par

la loi.

Fusibles

Généralités

Les fusibles se trouvent à divers endroits du véhicule.

Des informations sur l'affectation des fusibles et sur l'emplacement des coffrets

à fusibles sont disponibles sur Internet à l'adresse : fusecard.mini.com.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Des fusibles non conformes ou réparés peuvent entraîner la surcharge des câbles et des composants électriques. Il existe un risque d'incendie, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas réparer les fusibles grillés ni les remplacer par des fusibles grillés ni les remplacer par des fusibles d'une autre couleur ou d'un autre ampérage.

Remplacement des fusibles

Le constructeur du véhicule recommande de faire remplacer les fusibles par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Aide en cas de panne

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

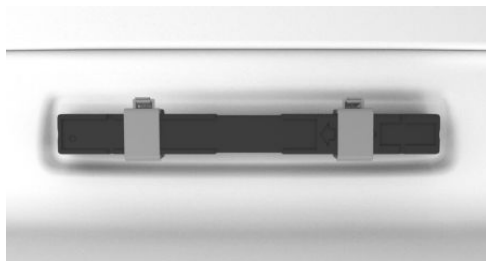
Feux de détresse



La touche des feux de détresse se trouve dans la centrale de commande.

Lorsque les feux de détresse sont activés, la lampe rouge clignote dans la touche.

Triangle de présignalisation



Le triangle de présignalisation se trouve dans le hayon.

Pour le retirer, desserrer les fixations.

Trousse de premiers secours

Selon l'équipement et la version de pays, le véhicule est équipé d'un kit de premiers secours.

Le kit de premiers secours se trouve sous le plancher du compartiment à bagages.

La conservation de certains articles est limitée. Contrôler régulièrement les dates de péremption du contenu et les remplacer en temps utile, si nécessaire.

Appel d'urgence

Principe

En cas d'urgence, ce système permet d'émettre un appel d'urgence automatique ou manuellement.

Appel d'urgence légal

Selon la version de pays, le véhicule dispose d'un système d'appel d'urgence prescrit par la loi.

L'appel d'urgence réglementaire est transmis à un numéro des secours publics.

Le numéro des secours dépend entre autres du réseau de téléphone mobile utilisé et des prescriptions nationales.

L'appel d'urgence réglementaire est passé via une carte SIM intégrée dans le véhicule et ne peut pas être coupé.

Lors d'un appel d'urgence réglementaire, le service de secours public reçoit des données qui servent à déterminer les mesures de secours nécessaires, par exemple la position du véhicule si celle-ci peut être définie.

Même si les occupants n'entendent plus le service de secours à travers les haut-parleurs, le service de secours peut encore les entendre.

Les services de secours mettent fin à l'appel d'urgence.

Informations supplémentaires sur le transfert et le stockage de données :

Système d'appel d'urgence légal, voir page 17.

Appel d'urgence intelligent

Selon l'équipement, le véhicule est équipé d'un système d'appel d'urgence intelligent.

Le système d'appel d'urgence intelligent établit la connexion avec la centrale d'appel d'urgence MINI.

Si un appel d'urgence via MINI n'est pas possible, il se peut qu'un appel d'urgence à un numéro de secours public soit établi. Cela dépend entre autres du réseau de téléphonie mobile utilisé et des règlements nationaux.

Pour l'appel d'urgence intelligent, la communication est établie via une carte SIM intégrée au véhicule.

Lors d'un appel d'urgence intelligent, la centrale d'appel d'urgence MINI reçoit des données qui servent à déterminer les mesures de secours nécessaires, par exemple la position du véhicule si celle-ci peut être définie.

Si la centrale d'appel d'urgence MINI ne reçoit aucune réponse à ses questions, des actions de sauvetage sont automatiquement déclenchées.

Même si les occupants n'entendent plus la centrale d'appel d'urgence MINI via les haut-parleurs, la centrale d'appel d'urgence peut encore les entendre.

La centrale d'appel d'urgence MINI met fin à l'appel d'urgence.

Généralités

Selon l'équipement et la version de pays, l'appel d'urgence réglementaire et l'appel d'urgence intelligent peuvent être disponibles dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule essaie d'abord de déclencher l'appel d'urgence intelligent. Si l'appel d'urgence intelligent ne peut pas être déclenché, l'appel d'urgence réglementaire est déclenché. N'appuyer sur la touche SOS dans le ciel de pavillon qu'en cas d'urgence.

Dans des conditions techniques extrêmement défavorables, l'appel d'urgence ne peut pas être lancé.

Aperçu



 La touche SOS se trouve dans le ciel de pavillon.

Conditions de fonctionnement

Les conditions de fonctionnement suivantes s'appliquent à l'appel d'urgence :

- L'état opérationnel est activé.
- Le système d'appel d'urgence est opérationnel.
- La carte SIM intégrée dans le véhicule est activée.

Déclenchement automatique

Sous certaines conditions, par exemple après le déclenchement des airbags, un appel d'urgence est déclenché automatiquement immédiatement après un accident de gravité correspondante. Une pression sur la touche SOS n'a aucune influence sur l'appel d'urgence automatique.

En cas d'appel de détresse, tous autres signaux sonores et sources audio sont mis en sourdine, par exemple ceux du détecteur d'obstacles.

Déclenchement manuel

Procéder de la manière suivante pour déclencher manuellement un appel d'urgence :

1. Pour l'ouverture, taper légèrement sur le volet de recouvrement de la touche SOS.
2. Maintenir la touche SOS du ciel de pavillon enfoncée jusqu'à ce que la LED située à côté de la touche devienne verte.
 - La LED devient verte en cas de déclenchement de l'appel de détresse. Si une demande d'annulation s'affiche sur l'unité d'interaction, il est possible d'interrompre l'appel d'urgence. Si la situation le permet, attendre dans le véhicule que la communication téléphonique soit établie.
 - La LED clignote en vert quand la communication est établie avec le numéro d'appel de détresse.

Dysfonctionnement

L'appel d'urgence risque de dysfonctionner.

La LED située dans la zone de la touche d'appel d'urgence clignote pendant environ 30 secondes. Un message Check-Control s'affiche.

Faire contrôler par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Extincteur

Principe

Selon l'équipement et la version de pays, le véhicule est équipé d'un extincteur.

L'extincteur permet de lutter contre le feu si un incendie s'est déclaré sur le véhicule.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Risque de blessure si l'extincteur n'est pas utilisé correctement. Il y a risque de blessures. Si l'extincteur est utilisé, respecter les points suivants :

- Éviter d'inhaler le produit d'extinction. Si une personne a inhalé un produit d'extinction, la faire sortir à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, consulter immédiatement un médecin.
- Éviter tout contact du produit d'extinction avec la peau. Un contact prolongé du produit d'extinction avec la peau risque de la déshydrater.
- Éviter tout contact du produit d'extinction avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à l'eau. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

AVERTISSEMENT

Les objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent limiter la course des pédales ou bloquer une pédale enfoncée à fond. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ranger les objets dans le véhicule de manière à ce qu'ils soient sécurisés et ne puissent pas parvenir dans la zone des pieds du conducteur.

Aperçu

Selon l'équipement, l'extincteur est rangé à l'intérieur du véhicule comme suit :

- Dans une fixation dans la boîte à gants.
- Dans une fixation sous le siège.

- Dans un sac dans le compartiment à bagages.
- Dans un sac sous le plancher de compartiment à bagages.

Retirer l'extincteur

Pour retirer l'extincteur, procéder comme suit en fonction de l'emplacement :

- Ouvrir les tendeurs de la fixation et retirer l'extincteur.
- Ouvrir le sac et retirer l'extincteur.

Utilisation de l'extincteur

Pour utiliser l'extincteur, respecter les indications du fabricant spécifiées sur l'extincteur et les informations jointes.

Ranger l'extincteur

Pour ranger l'extincteur, procéder de la manière suivante :

- Insérer l'extincteur dans la fixation, accrocher les tendeurs et les fermer.
- Ranger l'extincteur dans le sac, fermer le sac et le sécuriser sur un anneau d'arrimage.
- Ranger l'extincteur dans le sac, fermer le sac et le ranger dans le vide-poches sous le plancher de compartiment à bagages.

Maintenance et remplissage

Faire contrôler l'extincteur tous les 2 ans par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Respecter la date de la prochaine maintenance de l'extincteur.

Après utilisation, remplacer l'extincteur ou le faire remplir.

Aide au démarrage

Principe

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur à combustion interne peut être démarré par la batterie d'un autre véhicule au moyen de deux câbles d'aide au démarrage, voir Aide au démarrage. Pour cela, n'utiliser que des câbles d'aide au démarrage avec des pinces crocodiles complètement isolées.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Le contact avec des pièces conductrices de courant peut provoquer une électrocution. Il existe un risque de blessures, de danger de mort et de dommages matériels. Ne pas toucher des pièces qui pourraient être sous tension.

AVERTISSEMENT

Lors du raccordement du câble d'aide au démarrage, une chronologie incorrecte de raccordement peut entraîner la formation d'étincelles. Il y a un risque de blessures. Respecter la chronologie lors du raccordement des câbles.

AVERTISSEMENT

Si les carrosseries des deux véhicules sont en contact, un court-circuit peut survenir lors de l'aide au démarrage. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Veiller à éviter tout contact entre les carrosseries.

Préparation

1. Contrôler si la batterie de l'autre véhicule présente une tension de 12 volts. Les indications concernant la tension sont indiquées sur la batterie du véhicule.
2. Arrêter le moteur du véhicule donneur.
3. Couper les consommateurs de courant dans les deux véhicules.

Bornes d'alimentation de dépannage

Les bornes positives de démarrage externe se trouvent dans le compartiment moteur.

Ouvrir les couvercles des bornes positives de démarrage externe.

Plus d'informations :

Aperçu, voir page [369](#).

Branchement du câble d'aide au démarrage

Avant de commencer, couper tous les consommateurs non nécessaires, tels que la radio du véhicule donneur et du véhicule récepteur.

1. Ouvrir le couvercle de la borne d'alimentation de dépannage.
2. Fixer une pince crocodile du câble plus de l'aide au démarrage sur le pôle positif de la batterie ou sur le pôle d'alimentation de dépannage correspondante du véhicule dépanneur.
3. Fixer la deuxième pince crocodile sur le pôle positif de la batterie ou sur la borne de démarrage externe correspondante du véhicule à dépanner.
4. Brancher une pince crocodile du câble moins de l'aide au démarrage sur le pôle négatif de la batterie ou sur la masse

correspondante du moteur ou de la carrosserie du véhicule dépanneur.

5. Brancher la deuxième pince crocodile sur le pôle négatif de la batterie ou sur le point de masse correspondant du moteur ou de la carrosserie du véhicule à dépanner.

Démarrage du moteur

Pour démarrer le moteur, ne pas utiliser de bombe aérosol d'aide au démarrage.

1. Démarrer le moteur du véhicule donneur et le faire tourner pendant quelques minutes à un régime un peu supérieur au ralenti.

Si le véhicule à démarrer est équipé d'un moteur Diesel : laisser tourner le moteur du véhicule donneur pendant environ 10 minutes.

2. Démarrer le moteur du véhicule à dépanner comme d'habitude.

En cas d'échec, ne répéter la tentative de démarrage qu'au bout de quelques minutes pour que la batterie vide puisse se recharger.

3. Laisser tourner les deux moteurs pendant quelques minutes.
4. Débrancher les câbles d'aide au démarrage en procédant dans l'ordre inverse du branchement.

Le cas échéant, faire contrôler la batterie du véhicule et la faire recharger.

Démarrage par remorquage/Remorquage

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Lors du démarrage du moteur par remorquage du véhicule ou du remorquage avec les systèmes de sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite activés, le comportement de certains systèmes peut entraîner un accident, par exemple par freinage ou accélération automatique. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Ne pas utiliser les systèmes de sécurité ou les systèmes d'aide à la conduite correspondants lors du démarrage du moteur par remorquage du véhicule ou du remorquage.

Pousser le véhicule

Pour dégager un véhicule en panne d'une zone à risque, il peut être poussé sur une distance d'environ 100 m à une vitesse maximale de 10 km/h.

Plus d'informations :

Déplacer ou pousser le véhicule, voir page [145](#).

Transport du véhicule

Principe

Lors du remorquage du véhicule, veiller à remorquer le véhicule dans le sens de la marche.

Confier le transport du véhicule à un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité

REMARQUE

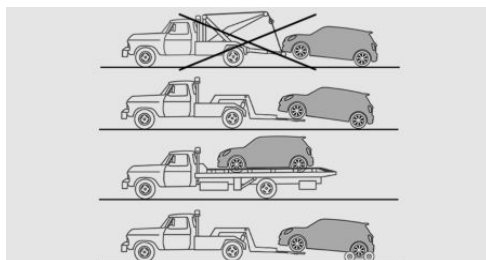
Le remorquage du véhicule roulant sur ses roues avant peut endommager le véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Ne remorquer le véhicule qu'avec l'essieu avant soulevé, le faire transporter sur un plateau ou utiliser un chariot de remorquage. N'utiliser un chariot de remorquage que sous les roues arrière, et s'assurer qu'aucune roue ne touche le sol.

AVERTISSEMENT

Le véhicule peut être endommagé en cas de levage et de fixation du véhicule. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels.

- Ne lever le véhicule qu'avec des dispositifs adaptés.
- Ne pas lever ou fixer le véhicule au niveau de l'anneau de remorquage, des jantes, de la carrosserie ou de pièces du châssis.
- Pour le transport, sécuriser le véhicule à l'aide de sangles de fixation spéciales pour pneus montées dans le sens de la longueur sur les bandes de roulement.

Dépanneuse



Faire remorquer le véhicule par une dépanneuse à panier ou le faire transporter sur un plateau.

En cas d'utilisation d'un chariot de remorquage, s'assurer qu'aucune des roues ne touche le sol. Cette méthode peut être utilisée pour une distance maximale de 200 km. Respecter les indications, les charges et les vitesses indiquées par le fabricant du chariot de remorquage.

Remorquage d'autres véhicules

Principe

Suivant la réglementation nationale, allumer les feux de détresse.

En cas de panne du système électrique, rendez le véhicule à remorquer reconnaissable, par exemple avec un panneau ou un triangle de signalisation dans la lunette arrière.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Si le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur est inférieur à celui du véhicule tracté, l'anneau de remorquage peut être arraché ou le comportement du véhicule n'est plus maîtrisable. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Veiller à ce que le poids total du

véhicule tracteur soit supérieur à celui du véhicule tracté.

AVERTISSEMENT

Lors du remorquage avec récupération adaptative, des freinages d'intensité différente peuvent survenir. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels. Désactiver la récupération adaptative avant le remorquage.

REMARQUE

Une fixation incorrecte de la barre ou du câble de remorquage peut entraîner des dommages sur d'autres pièces du véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Fixer correctement la barre ou le câble de remorquage sur les anneaux de remorquage.

Barre de remorquage

Les anneaux de remorquage des deux véhicules doivent se trouver du même côté.

S'il est impossible d'éviter une inclinaison de la barre de remorquage, tenir compte des points suivants :

- La liberté de mouvement est restreinte dans les virages.
- L'inclinaison de la barre de remorquage engendre une force latérale.

Câble de remorquage

Respecter les instructions suivantes en cas d'utilisation d'un câble de remorquage :

- Utiliser des câbles ou sangles en nylon qui permettent un remorquage sans à-coups.
- Fixer le câble de remorquage en veillant à ne pas le tordre.

- Contrôler régulièrement la fixation de l'anneau de remorquage et du câble de remorquage.
- Ne pas dépasser une vitesse de remorquage de 50 km/h.
- Ne pas dépasser une distance de remorquage de 5 km.
- À la mise en mouvement du véhicule remorqueur, veiller à ce que le câble de remorquage soit tendu.

Anneau de remorquage

Principe

L'anneau de remorquage est un dispositif qui peut être vissé sur le véhicule afin d'y fixer solidement des câbles ou des barres de remorquage par exemple.

Généralités



Toujours conserver dans le véhicule l'anneau de remorquage à visser.

L'anneau de remorquage peut être vissé à l'avant ou à l'arrière sur le véhicule.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Toute utilisation non conforme de l'anneau de remorquage peut endommager le véhicule ou l'anneau de remorquage. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter

les conseils d'utilisation de l'anneau de remorquage.

Rangement

Selon l'équipement, vous trouverez l'anneau de remorquage aux emplacements suivants, éventuellement dans un sac :

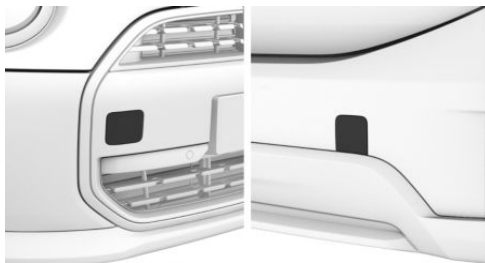
- Dans le compartiment à bagages, sous le plancher de compartiment à bagages.
- Dans le compartiment à bagages, côté gauche ou côté droit.
- Dans le compartiment à bagages, derrière une garniture latérale.

Utilisation de l'anneau de remorquage

Tenir compte des remarques suivantes avant d'utiliser l'anneau de remorquage :

- Utiliser uniquement l'anneau de remorquage livré avec le véhicule.
- Visser complètement et fermement l'anneau de remorquage en le faisant tourner au moins cinq fois dans le sens horaire. Le cas échéant, serrer à l'aide d'un objet adapté.
- Après utilisation, dévisser l'anneau de remorquage dans le sens anti-horaire.
- L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour un remorquage sur chaussée stabilisée.
- Éviter des charges transversales de l'anneau de remorquage, par exemple ne pas soulever le véhicule par l'anneau de remorquage.
- Contrôler régulièrement la fixation de l'anneau de remorquage.

Filetage pour anneau de remorquage



Le filetage pour anneau de remorquage se trouve derrière un cache sur les boucliers avant et arrière.

Pour retirer le cache, appuyer sur le repère situé sur le bord du cache.

John Cooper Works : tourner le cache supérieur du pare-chocs avant vers l'avant et le retirer vers la gauche. Ne pas laisser tomber le cache.

Démarrage par remorquage

Ne pas remorquer le véhicule.

Le cas échéant, faire démarrer le moteur avec une aide au démarrage.

Faire éliminer la cause des problèmes au démarrage par un Réparateur Agréé, un autre Réparateur Agréé qualifié ou un atelier spécialisé.

Plus d'informations :

Aide au démarrage, voir page [392](#).

Entretien

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Lavage du véhicule

Généralités

Le véhicule doit être lavé plus fréquemment en hiver. En effet, les salissures et les sels d'épandage risquent d'endommager le véhicule.

Dans la zone située sous le pare-brise, il faut régulièrement retirer des corps étrangers, tels que des feuilles mortes ou de la neige. Les essuie-glaces peuvent être rabattus pour un nettoyage complet du pare-brise.

Plus d'informations :

Position relevée des essuie-glaces, voir page 192.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT

Lors de la conduite, des températures élevées peuvent apparaître sous la carrosserie, par exemple par le système d'échappement, les freins ou le radiateur. Le contact avec des pièces brûlantes peut provoquer des brûlures. Il y a risque de blessures. Ne pas toucher les pièces brûlantes. Les interventions à proximité des pièces brû-

lantes doivent être effectuées uniquement lorsque ces dernières ont refroidi.

REMARQUE

Des dommages peuvent survenir si la trappe de réservoir est ouverte pendant le lavage. Il y a un risque de dommages matériels. Fermer la trappe de réservoir avant le lavage. Utiliser un chiffon pour nettoyer les salissures derrière la trappe de réservoir.

Nettoyeur vapeur et nettoyeur haute pression

Consignes de sécurité

REMARQUE

Lors du nettoyage avec un nettoyeur haute pression, une pression ou des températures trop élevées ou une distance insuffisante peuvent endommager différents composants. Il y a un risque de dommages matériels. Veiller à maintenir une distance suffisante. Ne pas pulvériser sur une zone de manière prolongée. Respecter les instructions d'emploi des nettoyeurs à haute pression.

Distances et température

Respecter les distances et températures indiquées en cas de nettoyage avec un jet de vapeur ou un nettoyeur haute pression.

- Température maximum : 60 °C.
- Distance minimale avec les capteurs, caméras, joints et lampes : 30 cm.
- Distance minimale avec le toit ouvrant en verre : 80 cm.

Centres de lavage automatiques ou stations de lavage

Consignes de sécurité

REMARQUE

L'utilisation non conforme de centres ou de stations de lavage automatiques peut entraîner des dommages sur le véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Respecter les instructions suivantes :

- Choisir de préférence des centres de lavage ou stations avec des brosses douces pour éviter d'endommager la peinture.
- Tenir compte des dimensions de véhicule adaptées aux stations de lavage ou aux centres de lavage.
- Ne pas rentrer dans des centres de lavage ou des stations de lavage dont les rails de guidage ont une hauteur supérieure à 10 cm afin d'éviter tout dommage sur la carrosserie.
- Tenir compte de la largeur maximum des rails de guidage afin d'éviter des dommages aux pneus et aux jantes.
- Rabattre les rétroviseurs afin d'éviter des dommages aux rétroviseurs extérieurs.
- Désactiver les essuie-glace et, le cas échéant, le détecteur de pluie pour éviter des dommages au système d'essuie-glace.
- Retirer les éléments rapportés amovibles, par exemple les antennes.

Avant d'entrer dans une station de lavage

REMARQUE

Le levier sélecteur passe automatiquement en position P lorsque l'état opérationnel est désactivé. Les roues se bloquent. Il y a un risque de dommages matériels. Ne pas désactiver l'état opérationnel lorsque le véhicule doit rouler, par exemple, dans les stations de lavage.

Dans une station de lavage, le véhicule doit pouvoir avancer librement.

Il convient de quitter le véhicule dans certaines stations de lavage. Le verrouillage du véhicule de l'extérieur dans la position N du levier sélecteur n'est pas possible. Un signal sonore retentit lors de la tentative de verrouillage.

Plus d'informations :

Déplacer ou pousser le véhicule, voir page 145.

Sortie d'une station de lavage

Lors de la sortie d'une station de lavage, s'assurer que la clé du véhicule se trouve dans le véhicule.

Activer l'état de marche.

Plus d'informations :

État de marche, voir page 51.

Lampes

Ne pas sécher les lampes humides en les frottant lors du nettoyage et ne pas utiliser de produits de nettoyage abrasifs, caustiques ou à base d'alcool.

Détremper les impuretés causées par les insectes avec un produit à enlever les insectes et les éliminer à grande eau.

Éliminer le givre à l'aide d'un spray antigivre pour vitres, ne pas utiliser un grattoir.

Après le lavage du véhicule

Après le lavage du véhicule, sécher les freins en donnant des coups de frein, sous peine de voir l'efficacité des freins brièvement réduite. Grâce à la chaleur générée par le freinage, les disques et les plaquettes de frein sèchent et sont protégés de la corrosion.

Éliminer complètement les résidus de lavage du véhicule sur les vitres pour éviter une perte de visibilité par les stries et pour réduire le bruit des essuie-glaces et l'usure des balais.

Entretien du véhicule

Produits d'entretien

Généralités

Le constructeur recommande d'utiliser des produits de nettoyage et d'entretien du constructeur automobile. Les produits d'entretien adaptés sont disponibles auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT

Les produits de nettoyage peuvent contenir des substances dangereuses ou nocives. Il y a un risque de blessures et de dommages matériels. Ouvrir les portes ou les vitres lors du nettoyage de l'intérieur. N'utiliser que les produits prévus pour le nettoyage du composant correspondant. Respecter les indications données sur l'emballage.

Peinture du véhicule

Généralités

Un entretien régulier contribue à la sécurité de roulage et à la conservation de la valeur du véhicule. Les influences de l'environnement dans des régions où l'air est fortement pollué ou les polluants naturels peuvent attaquer la peinture du véhicule. Les influences environnementales sont par exemple la résine des arbres ou le pollen.

Pour éviter toute modification et décoloration de la peinture, éliminer immédiatement les substances agressives. Les substances agressives sont par exemple du carburant, de l'huile, de la graisse ou des fientes d'oiseaux.

Peinture mate

Utiliser uniquement des produits de nettoyage et d'entretien homologués pour les véhicules avec peinture mate.

Marquage

Utiliser uniquement des produits de nettoyage et d'entretien homologués pour les véhicules avec marquage.

Entretien du cuir

La poussière et les miettes peuvent produire un frottement dans les pores et les replis des garnitures en cuir et provoquer une forte abrasion et une fragilisation prématurée de la surface.

Nettoyer régulièrement le cuir avec un chiffon ou aspirer avec un aspirateur.

Certains vêtements et d'autres facteurs peuvent décolorer le cuir. Pour empêcher les colorations, nettoyer et entretenir le cuir tous les deux mois environ.

Nettoyer plus fréquemment le cuir clair étant donné que les salissures dessus sont nettement plus visibles.

Utiliser un produit d'entretien du cuir pour préserver la couche de protection du cuir.

Pour éviter toute modification et décoloration du cuir, éliminer immédiatement les substances agressives. Une substance agressive est par exemple de la crème solaire.

Entretien du similicuir

La poussière et les miettes peuvent produire un frottement dans les pores et les replis des garnitures en similicuir et provoquer une forte abrasion et une fragilisation prématurée des surfaces.

Nettoyer régulièrement le similicuir avec un chiffon en microfibres humidifié ou dépoussiérer avec un aspirateur. En cas d'encrassement important, utiliser une éponge souple ou un chiffon en microfibres imbibé de produit de nettoyage de l'habitable.

Pour éviter toute modification et décoloration du similicuir, éliminer immédiatement les substances agressives. Une substance agressive est par exemple de la crème solaire.

Entretien du tissu

Généralités

En cas d'encrassement important, utiliser une éponge souple ou un chiffon en microfibres imbibé de produit de nettoyage de l'habitable.

Pour éviter toute modification et décoloration du tissu, éliminer immédiatement les substances agressives. Les substances agressives sont par exemple de la crème solaire.

Consignes de sécurité

REMARQUE

Les fermetures par bande auto-agrippante et les fermetures éclair ouvertes ou des éléments tels que des rivets sur les vêtements peuvent endommager les garnitures de siège et les autres garnissages en tissu et en cuir dans le véhicule. Il y a un risque de dommages matériels. Veiller à ce que les verrous soient fermés.

Entretien des garnitures en tissu

Passer régulièrement les garnitures en tissu à l'aspirateur. Nettoyer toute la surface jusqu'aux coutures. Éviter de frotter fortement.

Entretien textile

Nettoyer régulièrement les textiles avec un chiffon en microfibres humidifié.

Alcantara

Utiliser un chiffon en microfibres humecté avec de l'eau pour nettoyer les encrassements légers. Éviter de frotter fortement.

Entretien du tissu tricoté

En cas de léger encrassement, aspirer les revêtements en tissu du tableau de bord et des portes ou les nettoyer à l'aide d'un chiffon en microfibres humide. En cas d'encrassement important, utiliser un produit de nettoyage dégraissant et une brosse douce.

Entretien de pièces particulières

Écrans, éléments de commande et écran de projection de l'affichage tête haute

REMARQUE

Les surfaces peuvent être endommagées si elles ne sont pas nettoyées correctement, par exemple par des nettoyants chimiques, de l'humidité ou tout type de liquide. Il y a un risque de dommages matériels.

- Éviter d'exercer une pression trop importante et ne pas utiliser de matériaux abrasifs.
- Pour nettoyer les écrans, utiliser un chiffon en microfibres antistatique, propre et sec.
- Nettoyer les éléments de commande et, selon l'équipement, l'écran de projection de l'affichage tête haute avec un chiffon en microfibres humidifié et un nettoyeur ménager classique.

Jantes en alliage léger

Des produits de nettoyage corrosifs, acides ou alcalins, peuvent modifier la surface des jantes et la couche de protection des composants adjacents, tels que les freins.

Lors du nettoyage sur le véhicule, n'utiliser qu'un produit de nettoyage pour jantes neutre avec un pH compris entre 5 et 9. Ne pas utiliser de détergent abrasifs ni de nettoyeur à vapeur au-dessus de 60 °C. Respecter les indications du constructeur.

Après le lavage, sécher les freins en donnant des coups de frein. Grâce à la chaleur générée par le freinage, les disques et les plaquettes de frein séchent et sont protégés de la corrosion.

Surfaces à effet chrome

Nettoyer soigneusement les surfaces à effet chrome avec beaucoup d'eau et, si nécessaire, un additif de shampooing auto, par exemple en cas de contact avec du sel de déneigement.

Éléments en caoutchouc

Les éléments en caoutchouc peuvent présenter des surfaces sales ou des pertes de brillance en raison de l'influence de l'environnement. Pour le nettoyage, utiliser uniquement de l'eau et des produits d'entretien adaptés.

Traiter à intervalles réguliers les éléments particulièrement sollicités avec des produits d'entretien pour caoutchouc. Pour éviter tout endommagement ou bruit, utiliser des produits d'entretien au silicone pour l'entretien des joints profilés.

Balais d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace sont nettoyés à l'aide du lave-glace.

Pour éviter une baisse de qualité d'essuyage du pare-brise, éviter un nettoyage manuel supplémentaire des balais d'essuie-glace.

Vitres

Si des bruits apparaissent lors de l'ouverture et de la fermeture des vitres, p. ex. des crissemments, procéder comme suit :

1. Nettoyer les vitres à l'intérieur et à l'extérieur avec un chiffon humide et un produit vaisselle courant.
2. Ouvrir et fermer plusieurs fois les vitres mouillées afin que le lèche-vitre soit également humidifié.
3. Essuyer les vitres.

Vitres latérales

En cas d'apparition de bruits lors de l'ouverture et de la fermeture des vitres latérales,

p. ex. des crissements, nettoyer une fois la vitre latérale à l'intérieur et à l'extérieur avec un chiffon humide et du produit vaisselle du commerce. Ouvrir et fermer ensuite une fois la vitre latérale légèrement mouillée.

Éléments en bois précieux

Utiliser un chiffon humide pour nettoyer les éléments et garnitures en bois précieux. Sécher ensuite avec un chiffon doux.

Pièces en plastique

REMARQUE

Les nettoyeurs contenant de l'alcool ou des solvants comme les nitrodiluants, les détergents à froid, le carburant ou produits similaires peuvent endommager les pièces en plastique. Il y a un risque de dommages matériels. Pour le nettoyage, utiliser un chiffon en microfibres. Mouiller éventuellement le chiffon avec de l'eau.

Lors du nettoyage des pièces en plastique, veiller à ce que les pièces textiles ne soient pas mouillées, par exemple le ciel de pavillon.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs chimiques peuvent détruire le tissu des ceintures de sécurité et entraîner un manque de protection des ceintures de sécurité. Il y a un risque de blessures et danger de mort. Utiliser uniquement une solution savonneuse douce pour nettoyer les ceintures de sécurité.

Le nettoyage des ceintures de sécurité est important pour des raisons de sécurité. Les sangles de ceinture sales s'enroulent mal, ce qui risque de compromettre la sécurité.

Nettoyer les sangles de ceinture exclusivement à l'eau savonneuse douce, sans les déposer.

N'enrouler les ceintures de sécurité que lorsqu'elles sont sèches.

Coussin pour appui-tête arrière

Tenir compte des points suivants pour le nettoyage des coussins et des appui-tête arrière :

Laver la housse à la main uniquement.

Les coussins intérieurs ne sont pas lavables.

Tapis et tapis de sol

AVERTISSEMENT

Les objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent limiter la course des pédales ou bloquer une pédale enfoncée à fond. Il y a un risque d'accidents, de blessures ou de dommages matériels.

- Ranger les objets dans le véhicule de manière à ce qu'ils soient sécurisés et ne puissent pas parvenir dans la zone des pieds du conducteur.
- Utiliser des tapis de sol et des tapis adaptés au véhicule et pouvant être correctement fixés au plancher.
- Ne pas utiliser de tapis de sol et de tapis non fixés et ne pas superposer plusieurs tapis de sol ou tapis.
- Veiller à laisser un espace libre suffisant pour les pédales.
- Veiller à ce que les tapis de sol et tapis soient de nouveau correctement fixés après avoir été enlevés, par exemple pour les nettoyer.

Les tapis de sol peuvent être enlevés pour le nettoyage de l'intérieur de l'habitacle.

En cas de forte salissure, nettoyer les tapis avec un chiffon en microfibres et de l'eau ou un détergent pour textiles. Frotter dans



un mouvement de va-et-vient dans le sens de la marche pour éviter que le tapis soit recouvert de feutre.

Capteurs et objectifs de caméra

Généralités

Pour nettoyer les capteurs ou objectifs de caméra, utiliser un chiffon légèrement imbibé de liquide de nettoyage pour vitres.

Caractéristiques techniques

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Généralités

Les caractéristiques techniques et les spécifications de la notice d'utilisation sont fournies à titre indicatif. Les données spécifiques au véhicule peuvent différer, par exemple en raison d'équipements optionnels choisis, de versions de pays ou de méthodes de mesure spécifiques au pays. Des valeurs détaillées sont disponibles dans les documents d'immatriculation et sur les plaques informatives du véhicule ou peuvent être demandées auprès d'un Réparateur Agréé, d'un autre Réparateur Agréé qualifié ou d'un atelier spécialisé.

Les indications portées dans les papiers du véhicule sont toujours prioritaires sur celles présentées dans cette notice d'utilisation.

Charge utile

La charge indiquée dans la notice d'utilisation correspond à un véhicule sans conducteur avec l'équipement de série et sans

équipement optionnel. Les équipements optionnels peuvent modifier la masse réelle du véhicule et l'augmentent en règle générale. Cela modifie également la charge utile et la modifie en règle générale. La charge utile réelle dépend de la masse réelle et de la masse totale techniquement admissible et doit être déterminée individuellement pour chaque véhicule.

Poids à vide

Le poids à vide correspond à un véhicule en ordre de marche avec un conducteur pesant 75 kg et le réservoir rempli à 90 %, sans équipement optionnel.

Dimensions

Les dimensions peuvent différer en fonction de la version de modèle, de la variante d'équipement ou des procédés spécifiques de mesure nationaux.

La hauteur du véhicule peut également varier en raison des pneus et du chargement, par exemple.

Clé de type

Le code type du véhicule correspond à l'emplacement 4 à 7 du numéro d'identification du véhicule en partant de la gauche.

Caractéristiques techniques détaillées

MINI modèle 5 portes

Dimensions

Largeur avec rétroviseurs	mm	1970
Largeur sans rétroviseurs	mm	1744
Hauteur	mm	1464
Longueur	mm	4036
Empattement	mm	2567
Diamètre de braquage Ø	m	11,4
Réservoir de carburant, environ	Litres	44

MINI Cooper C, modèle 5 portes

Poids

Poids à vide	kg	1395
Charge utile maximale autorisée	kg	520
Poids total maximal autorisé en charge	kg	1840
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	kg	1020
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	kg	915
Charge maximale autorisée sur le toit	kg	75

MINI Cooper S, modèle 5 portes

Poids

Poids à vide	kg	1430
Charge utile maximale autorisée	kg	510
Poids total maximal autorisé en charge	kg	1865
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	kg	1050
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	kg	910
Charge maximale autorisée sur le toit	kg	75

MINI modèle 3 portes
Dimensions

Largeur avec rétroviseurs	mm	1970
Largeur sans rétroviseurs	mm	1744
Hauteur	mm	1452
Longueur	mm	3876
Empattement	mm	2495
Diamètre de braquage Ø	m	11,1
Réservoir de carburant, environ	Litres	44

MINI Cooper C, modèle 3 portes
Poids

Poids à vide	kg	1335
Charge utile maximale autorisée	kg	455
Poids total maximal autorisé en charge	kg	1715
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	kg	980
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	kg	815
Charge maximale autorisée sur le toit	kg	75

MINI Cooper S, modèle 3 portes
Poids

Poids à vide	kg	1360
Charge utile maximale autorisée	kg	450
Poids total maximal autorisé en charge	kg	1735
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	kg	1005
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	kg	815
Charge maximale autorisée sur le toit	kg	75

MINI JCW, modèle 3 portes**Poids**

Poids à vide	kg	1405
Charge utile maximale autorisée	kg	440
Poids total maximal autorisé en charge	kg	1770
Charge maximale autorisée sur l'essieu avant	kg	1015
Charge maximale autorisée sur l'essieu arrière	kg	830
Charge maximale autorisée sur le toit	kg	75

Sièges adaptés aux systèmes de retenue pour enfant

Équipement du véhicule

Ce chapitre décrit les équipements, les systèmes et les fonctions proposés actuellement ou le cas échéant dans un avenir proche en fonction du modèle, même s'ils ne sont pas présents dans le véhicule.

Plus d'informations :

Équipement du véhicule, voir page 9.

Informations pour les fabricants de sièges enfant

Généralités

Tenir compte des réglementations nationales en vigueur concernant le choix et l'utilisation d'un système de retenue pour enfant.

Informations sur l'utilisation des systèmes de retenue pour enfants sur les sièges respectifs, conformément aux normes ECE-R 16 et ECE-R 129.

Utilisation possible des systèmes de retenue pour enfant sur les sièges

Le tableau suivant concerne uniquement le modèle 3 portes :

Position de siège – a, b)	1	3 Airbag ON	3 Airbag OFF – c)	4	6
Position de siège adaptée à une fixation universelle par ceinture.	non	Oui face à la route	Oui dos à la route	Oui	Oui
Position de siège i-Size.	non	Oui face à la route	Oui dos à la route	Oui	Oui
Position de siège adaptée à la fixation latérale : L1/L2.	non	non	non	non	non
Plus grande fixation orientée vers l'arrière : R1/R2X/R2/R3.	non	non	R3	R3	R3

Position de siège – a, b)	1	3 Airbag ON	3 Airbag OFF – c)	4	6
Plus grande fixation orientée vers l'avant : F2X/F2/F3.	non	F3	non	F3	F3
Plus grande fixation Booster adaptée : B2/B3.	non	B3	non	B3	B3

Le tableau suivant concerne uniquement le modèle 5 portes :

Position de siège – a, b)	1	3 Airbag ON	3 Airbag OFF – c)	4	5	6
Position de siège adaptée à une fixation universelle par ceinture.	non	Oui face à la route	Oui dos à la route	Oui	Oui	Oui
Position de siège i-Size.	non	Oui face à la route	Oui dos à la route	Oui	non	Oui
Position de siège adaptée à la fixation latérale : L1/L2.	non	non	non	Oui	non	Oui
Plus grande fixation orientée vers l'arrière : R1/R2X/R2/R3.	non	non	R3	R3	non	R3

Position de siège – a, b)	1	3 Airbag ON	3 Airbag OFF – c)	4	5	6
Plus grande fixation orientée vers l'avant : F2X/F2/F3 .	non	F3	non	F3	non	F3
Plus grande fixation Booster adaptée : B2/B3.	non	B3	non	B3	non	B3

Une position de siège sans homologation i-Size n'est pas compatible avec le support i-Size.

Une position de siège avec ancrages ISOFIX inférieurs sans Top Tether n'est pas disponible.

Le véhicule n'est pas équipé de boucles de ceinture pour adulte entre les deux ancrages ISOFIX inférieurs.

a) Utiliser un système de retenue i-Size pour enfant uniquement avec une fixation i-Size pour siège enfant.

b) Utiliser un système de retenue pour enfant ISOFIX uniquement si le véhicule est équipé d'une fixation siège enfant ISOFIX ou i-Size.

c) La désactivation de l'airbag passager avant est possible selon l'équipement ou la version de pays.

Numéro de siège	Position dans le véhicule
1	Avant gauche
2	Avant milieu
3	Avant droite
4	2e rangée de sièges gauche
5	2e rangée de sièges milieu
6	2e rangée de sièges droite
7	3e rangée de sièges gauche
8	3e rangée de sièges milieu
9	3e rangée de sièges droite

Annexe

Généralités

Ici, vous trouverez, le cas échéant, des mises à jour de la notice d'utilisation du véhicule.

Tout de A à Z

Index alphabétique des mots-clés

A

ABS, voir Système antiblocage des roues [234](#)
 Accès confort [92](#)
 Accessoires et pièces [11](#)
 Activation, airbag passager avant [197](#)
 Active Guard, voir Systèmes d'alerte anti-collision [199](#)
 Actualisation logicielle, voir MINI Remote Software Upgrade [67](#)
 Adapter la vitesse à l'itinéraire [263](#)
 Additifs, types d'huile moteur [376](#)
 Aération, voir Ventilation [301](#)
 Aérer, voir Ventilation auxiliaire [302](#)
 Affichage de la température, voir Température extérieure [174](#)
 Affichage du mode GREEN [334](#)
 Affichage d'intervalle, voir Message de maintenance [175](#)
 Affichage OFF, voir État opérationnel et état de marche [169](#)
 Affichage READY, voir État opérationnel et état de marche [169](#)
 Affichages [158](#)
 Affichages de défauts, voir Check-Control [160](#)
 Affichages de pannes, voir Check-Control [160](#)
 Affichages Sport [174](#)
 Affichages supplémentaires des vues de caméras [269](#)
 Affichage tête haute [159](#)
 Affichage tête haute, entretien [401](#)
 Affichage tête haute, mémoriser la position, voir Fonction mémoire [124](#)
 Afficher les informations sur l'aide à la conduite, voir Assisted View [173](#)
 Âge des pneus [343](#)

Agrandir le compartiment à bagages [322](#)
 Aide à la conduite, stationnement, voir Systèmes d'aide au stationnement [266](#)
 Aide à l'accès, aide à la sortie [116](#)
 Aide au démarrage [392](#)
 Aide au stationnement latéral, voir Perspective automatique de la caméra [272](#)
 Aide au stationnement, voir Radars de stationnement [278](#)
 Aide en cas de panne [388](#)
 Aide lors du démarrage en côté, voir Assistent de démarrage en côte [152](#)
 Airbag central [195](#)
 Airbag de tête [195](#)
 Airbag du milieu, voir Airbag central [195](#)
 Airbag latéral [194](#)
 Airbag passager avant, témoin de contrôle [197](#)
 Airbags [194](#)
 Airbags frontaux [194](#)
 Airbags, voyants d'avertissement [196](#)
 Alarme [101](#)
 Alerte d'oubli de ceinture [118](#)
 Alerte de changement de voie [220](#)
 Alerte de dépassement de vitesse [238](#)
 Alerte de distance, voir Radars de stationnement [278](#)
 Allumer l'éclairage d'accompagnement [183](#)
 Allumer les pleins phares, position nuit, voir Feux de route anti-éblouissement [178](#)
 Amazon Alexa Car Integration [64](#)
 Amortisseurs dynamiques, voir Suspension adaptative [293](#)
 Ampoules et feux [384](#)
 Ancrages de cric [367](#)
 Android Auto, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Angle d'ouverture des portes [277](#)

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- Anneau de remorquage [395](#)
- Antigel, voir Liquide de lave-glace [378](#)
- Antivol de roue [366](#)
- Appel d'urgence [388](#)
- Appel d'urgence intelligent [389](#)
- Appel de détresse légal [389](#)
- Appel de phares [178](#)
- Apple CarPlay, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Applications, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Applis, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Appuie-têtes arrière [120](#)
- Appuie-têtes avant [119](#)
- Appuie-têtes et sièges [111](#)
- Arrêt du moteur, voir État de marche du véhicule [49](#)
- Arrimage, objets transportés [320](#)
- Assistance à l'accélération, voir Launch Control [148](#)
- Assistance de direction, voir Système Servo-tronic [237](#)
- Assistant d'évitement, voir Avertissement collision frontale [201](#)
- Assistant de démarrage [237](#)
- Assistant de démarrage en côte [152](#)
- Assistant de détection de somnolence [232](#)
- Assistant de freinage [234](#)
- Assistant de marche arrière [290](#)
- Assistant de stationnement [284](#)
- Assistant itinéraire et intersection, voir Adapter la vitesse à l'itinéraire [263](#)
- Assistant Personnel [61](#)
- Assistant pour se garer [284](#)
- Assisted Driving Mode, guidage sur voie, voir systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
- Assisted View [173](#)
- Astuces de conduite, voir Conseils généraux de conduite [327](#)
- Audio, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- AUTO H, voir Automatic Hold [155](#)
- Automatic Hold [155](#)
- Automatisme d'éclairage [181](#)
- Autonomie [171](#)
- Avertissement à la sortie, voir Avertisseur de sortie [213](#)
- Avertissement à l'ouverture des portes, voir Avertisseur de sortie [213](#)
- Avertissement collision frontale [201](#)
- Avertissement de perte de pression, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)
- Avertissement de pression des pneus, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)
- Avertissement de pression des pneus, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)
- Avertissement de réserve, voir Autonomie [171](#)
- Avertissement en cas de circulation transversale, voir Avertisseur de circulation transversale [224](#)
- Avertissement gel, voir Température extérieure [174](#)
- Avertissement lors d'un changement de direction, voir Avertisseur de changement de voie [220](#)
- Avertissement perte de pression, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)
- Avertisseur d'intersection, voir Avertissement collision frontale [201](#)
- Avertisseur de changement de direction, voir Avertissement collision frontale [201](#)
- Avertisseur de circulation transversale [224](#)
- Avertisseur de franchissement de ligne [216](#)
- Avertisseur de piétons, voir Avertissement collision frontale [201](#)
- Avertisseur de risque de collision arrière [223](#)
- Avertisseur de risque de collision, voir Avertissement collision frontale [201](#)
- Avertisseur de sortie [213](#)
- Avertisseur sonore [40](#)

B

Balance Modes, voir MINI Modes [150](#)
 Barre pour le démarrage par remorquage/re-
 morquage [395](#)
 Barres de toit [331](#)
 Basculement, rétroviseur extérieur côté
 passager avant, voir Commande automati-
 que d'orientation vers la bordure de trot-
 toir [123](#)
 Base pour smartphones, voir Compartiment
 de recharge sans fil [310](#)
 Batterie de la voiture, voir Batterie du véhi-
 cule [384](#)
 Batterie du véhicule [384](#)
 Batterie, véhicule [384](#)
 Besoins de maintenance, voir Condition Ba-
 sed Service [380](#)
 Besoins d'entretien, voir Condition Based
 Service [380](#)
 Blocage, lève-glace, voir Commutateur de
 sécurité [106](#)
 Bluetooth Audio, voir la notice d'utilisation
 du système de navigation, de divertisse-
 ment et de communication [6](#)
 Boîte à gants [316](#)
 Boîte de vitesses automatique [143](#)
 Boîte de vitesses automatique Sport, voir
 Boîte de vitesses automatique [143](#)
 Boîte Steptronic à double embrayage, voir
 Boîte de vitesses automatique [143](#)
 Boîte Steptronic, voir Boîte de vitesses au-
 tomatique [143](#)
 Bonne place pour les enfants [127](#)
 Boost, voir Fonction Sport Boost [149](#)
 Borne d'alimentation, aide au démar-
 rage [392](#)
 Bornes d'alimentation de dépannage [392](#)
 Bouchon de réservoir [338](#)
 Blocage des ceintures, voir Ceintures de
 sécurité [116](#)
 Bouton, Start/Stop, voir Commutateur
 Start/Stop [140](#)
 Buée sur les vitres, pare-brise, voir Fonc-
 tion de dégivrage [299](#)

C

Câble en nylon pour le démarrage par re-
 morquage/remorquage [395](#)
 Câble pour le démarrage par remorquage/re-
 morquage [395](#)
 Cache-bagages [323](#)
 Calibrage des sièges avant [115](#)
 Calibrer un siège [115](#)
 Caméra avant, voir Caméras [44](#)
 Caméra, caméra de recul [271](#)
 Caméra de recul [271](#)
 Caméra de recul, voir Caméras [44](#)
 Caméra derrière le pare-brise, voir Camé-
 ras [44](#)
 Caméra d'habitacle [312](#)
 Caméra instantanée, voir Caméra d'habita-
 cle [312](#)
 Caméra, rétroviseur intérieur, voir Caméra
 d'habitacle [312](#)
 Caméras [44](#)
 Caméras de rétroviseur extérieur, voir Ca-
 méras [44](#)
 Caoutchoucs, entretien [401](#)
 Capot [369](#)
 Capot actif, voir Système de protection ac-
 tive des piétons [198](#)
 Capteur à radar avant, voir Capteurs ra-
 dar [45](#)
 Capteur d'inclinaison [103](#)
 Capteur d'accélération, voir gravimètre [174](#)
 Capteurs à ultrasons [46](#)
 Capteurs du véhicule [44](#)
 Capteurs, entretien [403](#)
 Capteurs radar [45](#)
 Caractéristiques techniques [404](#)
 Carburant [372](#)
 Carburant recommandé [372](#)
 Catalyseur voir Système d'échappement
 chaud [327](#)
 Catégories de siège enfant, voir Places assi-
 ses adaptées pour les systèmes de retenue
 pour enfant [135](#)
 CBS, voir Condition Based Service [380](#)
 Ceintures de sécurité [116](#)
 Ceintures de sécurité, entretien [402](#)

- Centre de commande [42](#)
- Centres de lavage, automatiques [397](#)
- Centres de lavage automatique, voir Lavage du véhicule [397](#)
- Chaînes neige [347](#)
- Changement de rapport, voir Boîte de vitesses automatique [143](#)
- Changement de roue [364](#)
- Changement, roues et pneus [343](#)
- Changer un projecteur LED, voir Ampoules et lampes [384](#)
- Chargement du compartiment à bagages, voir Chargement du véhicule [319](#)
- Chargement du véhicule [319](#)
- Châssis [293](#)
- Chauffage de la lunette arrière [300](#)
- Chauffage de siège [300](#)
- Check-Control [160](#)
- Ciel de pavillon [43](#)
- Circuit de course [330](#)
- Circulation à droite, mode d'éclairage [186](#)
- Circulation à gauche, mode d'éclairage [186](#)
- Clé de la voiture, voir Clé du véhicule [82](#)
- Clé de véhicule, supplémentaire [83](#)
- Clé de voiture, voir Clé du véhicule [82](#)
- Clé du véhicule [82](#)
- Clé du véhicule, perte [83](#)
- Clé intégrée [84](#)
- Clé, mécanique [84](#)
- Clé numérique, voir MINI Digital Key [87](#)
- Clé, voir Clé du véhicule [82](#)
- Clignotants [177](#)
- Clignotants, remplacement des ampoules, voir Ampoules et feux [384](#)
- Clignotants, témoin [165](#)
- Climatiseur [294](#)
- Climatiseur arrière, voir Climatisation [294](#)
- Climatiseur auxiliaire via un démarrage du moteur à distance [304](#)
- Coach efficience, Green Mode [335](#)
- Coffre à bagages, voir Compartiment à bagages [319](#)
- Combiné d'instruments, voir Informations de bord [59](#)
- Confort Access, voir Accès confort [92](#)
- Commande automatique d'éclairage [181](#)
- Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir, rétroviseur extérieur [123](#)
- Commande impulsioonnelle des clignotants [177](#)
- Commande vocale [61](#)
- Communication, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Commutateur de sécurité, vitre [106](#)
- Commutateur d'éclairage, voir Éclairage extérieur [180](#)
- Commutateur EXPERIENCE, voir MINI Modes [150](#)
- Commutateur Start/Stop [140](#)
- Commutateurs, voir Poste de conduite [40](#)
- Commutation jour/nuite automatique, rétroviseur intérieur [124](#)
- Commutation jour/nuite automatique, voir Feux de route anti-éblouissement [178](#)
- Comparaison des entrées [57](#)
- Compartiment à bagages [319](#)
- Compartiment de recharge sans fil pour smartphones [310](#)
- Compartiment moteur [369](#)
- Compresseur [360](#)
- Compte-tours [169](#)
- Compteur de vitesse, voir Informations de bord [59](#)
- Concept d'affichage et de commande [54](#)
- Condensation, voir Eau de condensation à l'arrêt du véhicule [330](#)
- Condition Based Service [380](#)
- Conduite [140](#)
- Conduite en roue libre [333](#)
- Confort de conduite [293](#)
- Connecter les appareils mobiles au véhicule [65](#)
- Connexion Bluetooth, voir la notice d'utilisation aux rubriques navigation, divertissement et communication [6](#)
- Connexion USB [309](#)
- Connexion Wi-Fi, voir Notice d'utilisation concernant la navigation, le divertissement, la communication [6](#)
- Conseils de conduite [326](#)

Conseils d'anticipation, indicateur de limitation de vitesse [240](#)

Conseils généraux de conduite [327](#)

Console centrale [42](#)

Consommables [372](#)

Constructeur de la MINI [10](#)

Contacts, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Contour du dossier, voir Soutien lombaire [113](#)

Contrôle actif de stationnement [282](#)

Contrôle de la pression des pneus, réinitialisation [350](#)

Contrôle de motricité en descente, voir Assistant de démarrage en côte [152](#)

Contrôle de pression des pneus [348](#)

Contrôle de pression des pneus, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)

Contrôle de pression des pneus, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)

Contrôle du niveau d'huile, électronique [374](#)

Contrôle du niveau d'huile moteur, électronique [374](#)

Contrôle dynamique de stabilité [234](#)

Contrôle dynamique de traction, voir Réglage pour une dynamique de conduite accrue [236](#)

Core Mode, voir MINI Modes [150](#)

Corrosion, disques de frein [330](#)

Couple, voir Affichages Sport [174](#)

Coupure de courant [386](#)

Coussin d'appui-tête, entretien [402](#)

Coussin pour appui-tête à l'arrière, entretien [402](#)

Crevaision, poursuite du voyage, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)

Crevaision, poursuite du voyage, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)

Crevaision, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)

Crevaision, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)

D

Dashcam, voir Drive Recorder [227](#)

Date, voir Date et heure [174](#)

Débit d'air, système de climatisation [297](#)

Dégivrage [299](#)

Dégivrage de la vitre, voir Fonction de dégivrage [299](#)

Dégivrage du pare-brise, voir Fonction de dégivrage [299](#)

Dégivrage, pare-brise, voir Fonction de dégivrage [299](#)

Délimitation des voies, avertissement [216](#)

Démarrage du moteur à distance, voir Climatiseur auxiliaire [304](#)

Démarrage du moteur, voir Aide au démarrage [392](#)

Démarrage du moteur, voir État de marche du véhicule [49](#)

Démarrage externe, voir Aide au démarrage [392](#)

Démarrage par remorquage [393](#)

Démarrage, voir Assistant de démarrage [237](#)

Démarrage, voir État de marche du véhicule [49](#)

Dernière maintenance, voir Historique de maintenance [175](#)

Désactivation, airbag passager avant [197](#)

Détecteur de pluie [190](#)

Détergent neutre, Jantes en alliage léger, voir entretien [401](#)

Déverrouillage automatique [100](#)

Déverrouillage de la trappe de réservoir, manuel [339](#)

Déverrouillage de secours, frein de parking [146](#)

Déverrouillage de secours, trappe de réservoir [339](#)

Déverrouillage du frein de parking, électronique [146](#)

Déverrouillage, réglages [100](#)

Déverrouiller manuellement les portes, voir Clé intégrée [84](#)

Diffuseurs d'air, voir Ventilation [301](#)

Digital Key [87](#)

Dispositif évitant de laisser reculer le véhicule, voir Assistant de démarrage en côte [152](#)
 Disques de frein, voir Système de freinage [326](#)
 Distance, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
 Divertissement, liste de sélection sur l'unité d'interaction [170](#)
 Divertissement, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Documentation complémentaire [8](#)
 Dommages, pneus [342](#)
 Données du véhicule et protection des données [11](#)
 Données, voir Effacer les données personnelles [72](#)
 Dossier, inclinaison [113](#)
 Dossier, sièges [111](#)
 Drive Recorder [227](#)
 Driving Assistant, voir Systèmes de prévention des collisions [199](#)
 DSC, voir Contrôle dynamique de stabilité [234](#)
 DTC, voir Réglage pour une dynamique de conduite accrue [236](#)
 Durées d'immobilisation, voir Mode veille prolongée [50](#)
 Dynamique de conduite, réglage [236](#)
 Dysfonctionnement, clé du véhicule [86](#)

E

Eau de condensation à l'arrêt du véhicule [330](#)
 Eau de refroidissement [377](#)
 Eau sur la route [328](#)
 Échange, roues et pneus [343](#)
 Échappement, voir Système d'échappement chaud [327](#)
 Éclairage [180](#)
 Éclairage, commande automatique [181](#)
 Éclairage d'accompagnement [183](#)
 Éclairage d'accueil [182](#)
 Éclairage d'ambiance [188](#)

Éclairage de l'affichage, voir Éclairage des instruments [186](#)
 Éclairage de poignée de porte, voir Éclairage d'accueil [182](#)
 Éclairage de rond-point [184](#)
 Éclairage des instruments [186](#)
 Éclairage ECO, fonction dynamique [184](#)
 Éclairage extérieur, véhicule verrouillé, voir Éclairage d'accueil [182](#)
 Éclairage intérieur [187](#)
 Éclairage intérieur, véhicule verrouillé, voir Éclairage d'accueil [182](#)
 Économie d'énergie, voir Affichage du point de changement de vitesse [170](#)
 Économie de carburant [333](#)
 Écran de contrôle, voir Unité d'interaction MINI [54](#)
 Écran d'accueil, profils conducteur [73](#)
 EDR, voir Mémoire de données d'événements [21](#)
 Effacement, données personnelles [72](#)
 Effacer les données personnelles [72](#)
 Éléments de commande, console centrale [42](#)
 Élimination de la batterie usagée [386](#)
 Élimination des déchets, liquide de refroidissement [378](#)
 Éliminer une batterie [386](#)
 Émissions des gaz d'échappement, voir Rejets polluants [382](#)
 Émissions, voir Rejets polluants [382](#)
 Empêcher le véhicule de se mettre à rouler, voir Frein de stationnement [153](#)
 Enfant, bonne place [127](#)
 Enfants, systèmes de retenue, voir Transport d'enfants en toute sécurité [127](#)
 Enfants, transport [127](#)
 ENGINE, voir état de marche [49](#)
 Enregistrement vidéo, voir Drive Recorder [227](#)
 Enregistreur de données d'événements, voir Mémoire de données d'événements [21](#)
 Entrée de lettres et de chiffres [56](#)
 Entrée directe [60](#)
 Entrée, unité d'interaction MINI [56](#)
 Entrer l'adresse, système de navigation, voir la notice d'utilisation concernant le sys-

tème de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Entretien [397](#)

Entretien, affichage tête haute [401](#)

Entretien des garnitures en tissu [400](#)

Entretien du cuir [399](#)

Entretien du véhicule [399](#)

Entretien du véhicule, peinture [399](#)

Entretien, écrans [401](#)

Entretien, jantes en alliage léger [401](#)

Entretien, véhicule [399](#)

Équipement du véhicule [9](#)

Équipement du véhicule, voir Équipement du véhicule [9](#)

Équipement intérieur [308](#)

Équipement optionnel, voir Équipement du véhicule [9](#)

eSIM personnelle, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

ESP, voir Contrôle dynamique de stabilité [234](#)

Essence [372](#)

Essuie-glace de lunette arrière, utilisation [192](#)

Essuie-glace, position relevée [192](#)

Essuie-glace, voir Système d'essuie-glace [189](#)

Essuyage automatique, voir Détecteur de pluie [190](#)

État de marche du véhicule, État de repos, voir État de marche du véhicule [49](#)

État de marche, voir État de marche du véhicule [49](#)

État des pneus, affichage [350](#)

État du véhicule [172](#)

État opérationnel, voir État de marche du véhicule [49](#)

Éviter une alarme [103](#)

Éviter une alarme involontaire [103](#)

Extincteur [390](#)

F

Faire l'appoint d'huile [375](#)

Faire l'appoint d'huile moteur [375](#)

Fausse alerte, voir Éviter une alarme involontaire [103](#)

Fenêtre d'accueil, profils conducteur [73](#)

Fermeture avec le smartphone, voir MINI Digital Key [87](#)

Fermeture, voir Ouverture et fermeture [82](#)

Feux arrière de brouillard [185](#)

Feux d'intempéries [186](#)

Feux de croisement [181](#)

Feux de croisement de jour [183](#)

Feux de détresse [388](#)

Feux de position [182](#)

Feux de route [178](#)

Feux de route anti-éblouissement [178](#)

Feux de stationnement [182](#)

Feux directionnels [184](#)

Feux stop adaptatifs, voir Feux stop dynamiques [227](#)

Feux stop dynamiques [227](#)

Filtre à charbon actif, voir Filtre d'habitacle [302](#)

Filtre à particules de gaz d'échappement [328](#)

Filtre à particules de suie, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [328](#)

Filtre à particules essence, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [328](#)

Filtre à particules, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [328](#)

Filtre à particules, voir Filtre d'habitacle [302](#)

Filtre d'habitacle [302](#)

Filtre, voir Filtre d'habitacle [302](#)

Fixation de siège enfant ISOFIX [130](#)

Fluide frigorigène [307](#)

Fluides et lubrifiants, voir Consommables [372](#)

Fonction d'avertissement en cas de circulation en sens inverse, voir Avertissement collision frontale [201](#)

Fonction de freinage lors du stationnement, voir Contrôle actif de stationnement [282](#)

Fonction de protection, toit ouvrant en verre [109](#)

Fonction de protection, vitre [105](#)

Fonction de refroidissement, climat [298](#)

Fonction dynamique d'éclairage ECO [184](#)
 Fonction d'avertissement, collision arrière [223](#)
 Fonction Memory [124](#)
 Fonctions à distance, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Fonction Safe Share, voir MINI Digital Key [87](#)
 Fonctions d'éclairage adaptatif [184](#)
 Fonction Sport Boost [149](#)
 Fonctions PreCrash, voir Protection active des occupants [231](#)
 Fonction Start/Stop automatique [140](#)
 Fonction touriste, voir Circulation à droite/à gauche [186](#)
 Freinage d'urgence automatique, voir Post-Crash-iBrake [231](#)
 Freinage en sécurité [329](#)
 Frein à main, voir Frein de stationnement [153](#)
 Frein de parking, voir Engager les positions du levier sélecteur [143](#)
 Frein de parking, voir Positions du levier sélecteur [143](#)
 Frein de stationnement [153](#)
 Frein de stationnement électromécanique [153](#)
 Freins, instructions [329](#)
 Fuseau horaire [174](#)
 Fusibles [386](#)

G

Galerie porte-bagages, voir Barres de toit [331](#)
 Garantie constructeur [10](#)
 Garnitures en tissu, entretien [400](#)
 Gicleurs de lave-glace [191](#)
 Go-Kart Mode, voir MINI Modes [150](#)
 Gravimètre [174](#)
 GREEN, mode de conduite [334](#)
 Green Mode, voir MINI Modes [150](#)
 Guidage sur voie, Assisted Driving Mode, voir systèmes de régulation de la vitesse [241](#)

H

Heure de départ, climatiseur auxiliaire via le démarrage du moteur à distance [305](#)
 Heure de départ, ventilation auxiliaire [303](#)
 Historique de maintenance [175](#)
 Historique électronique de maintenance, voir Historique de maintenance [380](#)
 Hivernage, voir Mise hors circulation du véhicule [382](#)
 Hotspot personnel, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Huile moteur, orifice de remplissage [375](#)
 Humidité dans le phare, voir Verres de projecteurs [384](#)

I

iBrake-PostCrash [231](#)
 Inclinaison du dossier [113](#)
 Indicateur d'interdiction de dépassement [238](#)
 Indicateur de changement de vitesse [170](#)
 Indicateur de limitation de vitesse avec conseils d'anticipation [240](#)
 Indicateur de limitation de vitesse avec indicateur d'interdiction de dépassement [238](#)
 Indicateur de mesure, voir Informations de bord [59](#)
 Indicateur de niveau de carburant [172](#)
 Indicateur de puissance [168](#)
 Indicateur de vitesse, voir Informations de bord [59](#)
 Indicateurs de changement de direction, voir Clignotants [177](#)
 Indications de rodage [326](#)
 Indice d'octane, voir Qualité d'essence [373](#)
 Inertie du ventilateur, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [328](#)
 Informations de bord [59](#)
 Informations d'état, unité d'interaction MINI [56](#)

Informations radio, voir Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Informations routières, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Informations routières, voir Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Information trafic en temps réel, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Initialisation du système [357](#)

Installation de lave-glace, voir Système d'essuie-glace [189](#)

Intelligent Personal Assistant [61](#)

Intelligent Safety, voir Systèmes d'avertissement de collision [199](#)

Intervalle de vidange d'huile, voir Message de maintenance [175](#)

ISOFIX, fixation de siège enfant [130](#)

Itinéraire, système de navigation, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

J

Jantes en alliage léger, entretien [401](#)

Jauge à carburant [172](#)

JCW Mode, voir MINI Modes [150](#)

Joystick, voir Boîte de vitesses automatique [143](#)

K

Key Card, voir Service Card [91](#)

Kick-down, voir Boîte de vitesses automatique [143](#)

Kit de premiers secours [388](#)

Kit de réparation des pneus [359](#)

Kit mains libres, voir Notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Klaxon, avertisseur sonore [40](#)

L

Lampes, entretien [398](#)

Launch Control [148](#)

Lavage auto, voir Lavage du véhicule [397](#)

Lavage du véhicule [397](#)

Lavage, véhicule [397](#)

Lettre de qualité, voir Garantie constructeur [10](#)

Lève-vitres électriques [104](#)

Lever sélecteur, voir Boîte de vitesses automatique [143](#)

Lignes des cercles de braquage, affichages supplémentaires des vues de caméras [269](#)

Lignes de trajectoire, affichages supplémentaires des vues de caméras [269](#)

Lignes d'aide au stationnement, affichages supplémentaires des vues de caméras [269](#)

Lignes d'assistance des vues de caméras, voir Affichages supplémentaires [269](#)

Limitation de vitesse, affichage, voir Indicateur de limitation de vitesse avec indicateur d'interdiction de dépassement [238](#)

Limiteur de vitesse, manuel, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)

Liquide de lave-glace [378](#)

Liquide de lave-glace, voir Liquide de lave-glace [378](#)

Liquide de refroidissement [377](#)

Liste de sélection sur l'unité d'interaction [170](#)

Liste, unité d'interaction, voir Listes de sélection [170](#)

Logiciel système actuel, voir les notes de version [68](#)

Longue durée d'immobilisation, voir Mode veille prolongée [50](#)

Lumière [177](#)

Luminosité, unité d'interaction [59](#)

M

Maintenance [380](#)

Marche par inertie du ventilateur, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [328](#)
 Marquage de pneus permettant de rouler à plat [346](#)
 Marques de pneus, recommandation [344](#)
 Marques de pneus recommandées [344](#)
 Massage des lombaires, voir Siège massant [114](#)
 Mémoire de données, voir Données du véhicule et protection des données [11](#)
 Mémoriser la position du miroir, voir Fonction Mémoire [124](#)
 Mémoriser la position du siège, voir Fonction Mémoire [124](#)
 Mémoriser la position du volant, voir Fonction Mémoire [124](#)
 Message de maintenance [175](#)
 Message de panne, voir Check-Control [160](#)
 Messages d'avertissement, voir Check-Control [160](#)
 Messages, voir Check-Control [160](#)
 Messages, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Mesure électronique du niveau d'huile [374](#)
 Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)
 Microfiltre, voir Filtre d'habitacle [302](#)
 MINI Connected, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 MINI Digital Key [87](#)
 MINI EXPERIENCE Modes, voir MINI Modes [150](#)
 MINI ID [73](#)
 MINI Intelligent Personal Assistant [61](#)
 MINI Modes [150](#)
 MINI Remote Software Upgrade [67](#)
 MINI Sound [293](#)
 MINI Toggle Bar, voir Centrale de commande [42](#)
 Miroir à make-up [308](#)
 Miroir à maquillage [308](#)
 Miroir de courtoisie [308](#)
 Mise à jour de la notice d'utilisation [9](#)
 Mise au rebut de la batterie du véhicule [386](#)

Mise hors circulation du véhicule [382](#)
 Mises à jour après la clôture de la rédaction [9](#)
 Mode de conduite, voir MINI Modes [150](#)
 Mode de recyclage de l'air [298](#)
 Mode feux de conduite [186](#)
 Mode GREEN [334](#)
 Mode manuel, boîte de vitesses [147](#)
 Mode veille prolongée [50](#)
 Modification, roues et pneus [343](#)
 Modifications techniques, voir Sécurité personnelle [10](#)
 Montage de systèmes de retenue pour enfant [128](#)
 Montée confort [116](#)
 Moquettes, entretien [402](#)
 Mot d'activation [62](#)
 Moteur au ralenti en conduite, voir Conduite en roue libre [333](#)
 Moteur, fonction Start/Stop automatique [140](#)
 Moteur, types d'huile moteur pour faire l'appoint [376](#)

N

Nettoyage de la caméra, voir Capteurs et objectifs de caméra [403](#)
 Nettoyage, voir Entretien du véhicule [399](#)
 Nettoyant liquide, voir Liquide de lavage [378](#)
 Niveau de liquide de refroidissement [377](#)
 NIV, voir Numéro d'identification du véhicule [22](#)
 No Passing Information, voir Indicateur de limitation de vitesse avec indicateur d'interdiction de dépassement [238](#)
 Notice d'utilisation intégrée dans le véhicule [7](#)
 Notices d'utilisation complémentaires, voir Documentation complémentaire [8](#)
 Notifications, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
 Numéro d'identification du véhicule [22](#)

Numéro d'identification, voir Numéro d'identification du véhicule [22](#)
 Numéro de châssis, voir Numéro d'identification du véhicule [22](#)

O

OBD, voir Prise de diagnostic [381](#)
 Objectifs de caméra, entretien [403](#)
 Objets transportés, voir Chargement du véhicule [319](#)
 Orifice de remplissage d'huile moteur [375](#)
 Outil [383](#)
 Outillage de bord [383](#)
 Ouverture avec le smartphone, voir MINI Digital Key [87](#)
 Ouverture et fermeture [82](#)
 Ouverture, voir Ouverture et fermeture [82](#)

P

Pack sécurité, voir Protection active des occupants [231](#)
 Page Internet, voir Internet [8](#)
 Palettes de commande au volant [147](#)
 Panne, aide [388](#)
 Panne, changement de roue [364](#)
 Panorama View, voir Vue panoramique [275](#)
 Pansements, voir Kit de premiers secours [388](#)
 Paramètres des pneus [349](#)
 Pare-brise, élimination de la buée sur les vitres, voir Fonction de dégivrage [299](#)
 Pare-soleil [308](#)
 Park Assist Plus, voir Systèmes d'aide stationnement [266](#)
 Park Assist, voir Systèmes d'aide stationnement [266](#)
 Partir, voir Assistant de démarrage [237](#)
 Patères [318](#)
 PDC, voir Radars de stationnement [278](#)
 Pédale de frein, voir Freinage en sécurité [329](#)
 Peinture du véhicule, entretien [399](#)
 Peinture mate, entretien [399](#)

Pentes [330](#)
 Personal Mode, voir MINI Modes [150](#)
 Perspective de caméra automatique [272](#)
 Perspective de caméra semi-automatique [272](#)
 Phares, entretien [398](#)
 Pièces en bois, entretien [402](#)
 Pièces en bois précieux, entretien [402](#)
 Pièces en matière synthétique, entretien [402](#)
 Pièces et accessoires [11](#)
 Place pour un enfant [127](#)
 Plage de vitesse maximale [327](#)
 Plaquettes de frein, voir Système de freinage [326](#)
 Pneus, âge [343](#)
 Pneus d'hiver [345](#)
 Pneus d'été, profil, voir Profondeur de sculpture des pneus [342](#)
 Pneus endommagés [342](#)
 Pneus et roues [340](#)
 Pneus hiver, profil, voir profondeur de sculpture des pneus [342](#)
 Pneus permettant de rouler à plat [346](#)
 Pneus permettant de rouler à plat, marquage [346](#)
 Pneus rechapés [344](#)
 Pneus Run flat [346](#)
 Pneus Runflat, voir pneus à roulage à plat [346](#)
 Pneus toutes saisons, profil, voir profondeur de sculpture des pneus [342](#)
 Pneus toutes saisons, voir Pneus d'hiver [345](#)
 Points d'activation, vue panoramique [276](#)
 Pontage, voir Aide au démarrage [392](#)
 Porte-bagages, voir barres de toit [331](#)
 Porte-boissons arrière [318](#)
 Porte-boissons, avant [317](#)
 Porte-bouteille arrière, voir Porte-gobelet arrière [318](#)
 Porte-bouteille avant, voir Porte-gobelet avant [317](#)
 Porte-canette arrière, voir Porte-gobelet arrière [318](#)

Porte-canette avant, voir Porte-gobelet avant [317](#)
 Porte-gobelet arrière [318](#)
 Porte-gobelet avant [317](#)
 Position assise sûre [111](#)
 Position de chargement [322](#)
 Position nuit des rétroviseurs extérieurs [123](#)
 Position relevée, essuie-glace [192](#)
 PostCrash-iBrake [231](#)
 Poste de conduite [40](#)
 Poursuite du voyage avec une crevaillon, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)
 Poursuite du voyage avec une crevaillon, voir mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)
 Pression de gonflage des pneus [340](#)
 Pression de gonflage, pneus [340](#)
 Pression de remplissage, pneus [340](#)
 Pression des pneus [340](#)
 Pression, voir pression de gonflage des pneus [340](#)
 Prévention de collision arrière, voir Avertisseur de risque de collision arrière [223](#)
 Prévention des accidents, voir Protection active des occupants [231](#)
 Principe de fonctionnement de l'unité d'interaction MINI [54](#)
 Principe Wordmatch, voir Comparaison des entrées [57](#)
 Prise de diagnostic [381](#)
 Prise en remorque, voir Démarrage par remorquage/remorquage [393](#)
 Prise pour système de diagnostic embarqué, voir Prise de diagnostic [381](#)
 Prises de courant, appareils électriques [308](#)
 Prise USB, position dans le véhicule [309](#)
 Produit d'étanchéité de pneu, voir Kit de réparation des pneus [359](#)
 Produit d'étanchéité, voir Kit de réparation des pneus [359](#)
 Produits d'entretien [399](#)
 Profil des pneus [342](#)
 Profil personnel, voir MINI ID [73](#)
 Profils conducteur [73](#)
 Profils conducteur, écran d'accueil [73](#)

Profil visiteur, voir MINI ID [73](#)
 Profondeur de sculpture minimale, pneus [342](#)
 Programme AUTO, climatiseur [295](#)
 Programme de départ, voir Ventilation auxiliaire [302](#)
 Programme électronique de stabilité, voir Contrôle dynamique de stabilité [234](#)
 Programme sport, voir Boîte de vitesses automatique [143](#)
 Programme SYNC, climatiseur [299](#)
 Protection active des occupants [231](#)
 Protection anti-éblouissement, voir Pare-soleil [308](#)
 Protection antigel, voir Liquide de lave-glace [378](#)
 Protection, boulons de roue antivol [366](#)
 Protection de pincement, toit ouvrant en verre [109](#)
 Protection de pincement, vitre [105](#)
 Protection des données, réglages [72](#)
 Protection des piétons, active [198](#)
 Protection latérale, voir Perspective automatique de la caméra [272](#)
 Protection volumétrique [103](#)
 Puissance d'entraînement réduite [168](#)
 Puissance, voir Affichages Sport [174](#)

Q

Qualité d'essence [373](#)
 Qualité de l'air [302](#)
 Qualité du carburant [372](#)

R

Rabattre les dossiers de sièges arrière [322](#)
 Raccordement, appareils électriques, voir Prises de courant [308](#)
 Raccordement de diagnostic [381](#)
 Raccorder, appareils mobiles [65](#)
 Raccourcis, unité d'interaction [57](#)
 Radars de stationnement [278](#)
 Radars de stationnement latéraux, voir Perspective automatique de la caméra [272](#)

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- Radio, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Ralenti, conduite en roue libre [333](#)
- Rangement, objets transportés [320](#)
- Ranger des objets lourds [320](#)
- Rappel de ceinture, voir Alerte d'oubli de ceinture [118](#)
- Rapport recommandé, voir Indicateur de changement de vitesse [170](#)
- Ravitaillement [338](#)
- Recharge inductive, smartphone, voir Compartiment de recharge sans fil [310](#)
- Recharger un smartphone, voir Compartiment de recharge sans fil [310](#)
- Recharge sans fil, smartphone, voir Compartiment de recharge sans fil [310](#)
- Recommandation de pause, voir Système de détection de somnolence [232](#)
- Reconnaissance vocale [61](#)
- Recyclage [382](#)
- Recyclage de l'air, voir Mode de recyclage de l'air [298](#)
- Réduction de la puissance d'entraînement [168](#)
- Refroidissement du moteur [377](#)
- Refroidissement, maximal [298](#)
- Refroidissement maximum [298](#)
- Réglage de la colonne de direction [124](#)
- Réglage de la dynamique de conduite, voir MINI Modes [150](#)
- Réglage de la langue du système [63](#)
- Réglage de la langue, voir Réglage de la langue du système [63](#)
- Réglage de l'heure [174](#)
- Réglage de l'heure, voir Date et heure [174](#)
- Réglage des unités de mesure [175](#)
- Réglages de tonalité, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Réglages d'usine, voir Réinitialiser les données du véhicule [73](#)
- Réglages individuels, voir MINI ID [73](#)
- Réglages personnels [72](#)
- Réglage SPORT PLUS, voir Réglage pour une dynamique de conduite accrue [236](#)
- Régler les projecteurs, voir Circulation à droite/à gauche [186](#)
- Régler le volant [124](#)
- Régulateur de distance, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
- Régulateur de vitesse actif, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
- Régulateur de vitesse, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
- Régulation antipatinage, voir Contrôle dynamique de stabilité [234](#)
- Réinitialisation, contrôle de la pression des pneus [350](#)
- Réinitialisation, réglages véhicule [73](#)
- Réinitialiser, données du véhicule [73](#)
- Réinitialiser les données du véhicule [73](#)
- Rejets polluants [382](#)
- Remarques [6](#)
- Remorquage [393](#)
- Remorquage, anneau [395](#)
- Remorquage, barre [395](#)
- Remorquage, câble [395](#)
- Remote 3D View [278](#)
- Remplacement d'ampoules, voir Ampoules et lampes [384](#)
- Remplacement de la pile, clé du véhicule [83](#)
- Remplacement de pièces [383](#)
- Remplacement des balais d'essuie-glace [383](#)
- Remplacement des diodes électroluminescentes, voir Ampoules et feux [384](#)
- Remplacement des feux arrière, voir Ampoules et feux [384](#)
- Remplacement des feux avant, voir Ampoules et feux [384](#)
- Remplacement des feux rouges arrière, voir Ampoules et feux [384](#)
- Remplacement des feux, voir Ampoules et feux [384](#)
- Remplacement des phares, voir Ampoules et feux [384](#)
- Remplacement des pneus [343](#)
- Remplacement, roues et pneus [343](#)
- Remplacer les ampoules, voir Ampoules et lampes [384](#)
- Remplacer un feu antibrouillard arrière, voir Ampoules et lampes [384](#)

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- Réparer une crevaison [359](#)
- Répartition d'air individuelle [297](#)
- Répartition d'air, manuelle [297](#)
- Répartition variable de la lumière [184](#)
- Repose-têtes arrière, voir Appuie-têtes arrière [120](#)
- Repose-têtes avant, voir Appuie-têtes avant [119](#)
- Représentations et symboles [8](#)
- Représentation, unité d'interaction MINI [56](#)
- Réservoir, liquide de lave-glace [378](#)
- Restricted Driving, voir MINI Digital Key [87](#)
- Rétroviseur extérieur [121](#)
- Rétroviseur extérieur, commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir [123](#)
- Rétroviseur extérieur côté passager avant, basculement, voir Commande automatique d'orientation vers la bordure de trottoir [123](#)
- Rétroviseur intérieur à commutation jour/nuit manuelle [123](#)
- Rétroviseur intérieur, aperçu du poste de conduite [43](#)
- Rétroviseur intérieur, commutation jour/nuit automatique [124](#)
- Réutilisation, voir Recyclage [382](#)
- Risque de collision à la sortie, voir Avertisseur de sortie [213](#)
- Rodage [326](#)
- RON, voir Qualité d'essence [373](#)
- Roues et pneus [340](#)
- Roues et pneus, remplacement [343](#)
- Roulage à plat, pneus [346](#)
- Route verglacée, voir Température extérieure [174](#)
- RSC, voir Pneus permettant de rouler à plat [346](#)
- tion, de divertissement et de communication [6](#)
- Saisie vocale, voir MINI Intelligent Personal Assistant [61](#)
- Sangle de retenue supérieure, Top Tether [133](#)
- Sangles, voir Ceintures de sécurité [116](#)
- Sculptures des pneus [342](#)
- Séchage de l'air, voir Fonction de refroidissement [298](#)
- Sécurité [194](#)
- Sécurité enfants, voir Sécurité des portes et des vitres à l'arrière [139](#)
- Sécurité et avertissement, voir Systèmes de prévention des collisions [199](#)
- Sécurité personnelle [10](#)
- Sécurité, portes et vitres [139](#)
- Sélecteur de mode de conduite, voir MINI Modes [150](#)
- Service Card [91](#)
- Shift lights, compte-tours [171](#)
- Siège enfant, montage [128](#)
- Siège massant [114](#)
- Sièges avant [111](#)
- Sièges enfant, voir Transport d'enfants en toute sécurité [127](#)
- Sièges et appuie-têtes [111](#)
- Signalement d'obstacle, affichages supplémentaires des vues de caméras [269](#)
- Signalisation d'une crevaison, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)
- Signalisation d'une crevaison, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)
- Signaux de confirmation [101](#)
- Site Internet, voir Internet [8](#)
- Site Web [8](#)
- Smartphone, commande par saisie vocale [64](#)
- Smartphone, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Software Upgrade, voir MINI Remote Software Upgrade [67](#)
- Son du moteur, voir MINI Sound [293](#)
- Sortie confort [116](#)
- Sorties d'air, voir Ventilation [301](#)

S

- Safe Exit, voir avertisseur de sortie [213](#)
- Saisie de la destination, voir la notice d'utilisation concernant le système de naviga-

- ul style="list-style-type: none; padding-left: 0;">
- SOS, touche, voir Appel d'urgence intelligent [389](#)
- SOS, touche, voir Appel d'urgence légal [389](#)
- Soufflante, voir Débit d'air [297](#)
- Soutien de la colonne vertébrale, voir Soutien lombaire [113](#)
- Soutien lombaire [113](#)
- Speed Limit Assist [261](#)
- Speed Limit Device, limiteur de vitesse, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
- Sport automobile, voir Conduite sur circuit de course [330](#)
- SPORT Mode, JCW Mode, voir MINI Modes [150](#)
- Stabilité dynamique, systèmes de régulation [234](#)
- Start/Stop automatique, voir Fonction Start/Stop automatique [140](#)
- Station de lavage [397](#)
- Station de radio, voir Notice d'utilisation pour la navigation, le divertissement, la communication [6](#)
- Stationnement [266](#)
- Stationnement avec Automatic Hold [155](#)
- Stations mémorisées, voir Notice d'utilisation pour la navigation, le divertissement, la communication [6](#)
- Station, voir Notice d'utilisation pour la navigation, le divertissement, la communication [6](#)
- Stockage des pneus [346](#)
- Stockage, voir Mise hors circulation du véhicule [382](#)
- Suppléments, voir Documentation complémentaire [8](#)
- Support pour boisson arrière [318](#)
- Support pour boissons arrière, voir Porte-gobelet arrière [318](#)
- Support pour boissons avant [317](#)
- Support pour boissons avant, voir Porte-gobelet avant [317](#)
- Surchauffe du moteur, voir Température du moteur [169](#)
- Surfaces chromées et similaires, entretien [401](#)
- Surveillance de l'environnement au démarrage [283](#)
- Surveillance de la pression des pneus, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)
- Surveillance de la pression des pneus, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)
- Suspension adaptative [293](#)
- Symboles et représentations [8](#)
- Système antiblocage des roues [234](#)
- Système antivol, antivol de roue [366](#)
- Système d'alarme antivol, voir Alarme [101](#)
- Système d'échappement [327](#)
- Système d'échappement chaud [327](#)
- Système de commande vocale [61](#)
- Système de détection de somnolence, voir Assistant de détection de somnolence [232](#)
- Système de diagnostic embarqué, voir Prise de diagnostic [381](#)
- Système de freinage [326](#)
- Système de maintenance [380](#)
- Système de maintenance MINI, voir Système de maintenance [380](#)
- Système de mobilité, voir Kit de réparation des pneus [359](#)
- Système de navigation GPS, navigation, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
- Système de protection active des piétons [198](#)
- Système de refroidissement [377](#)
- Système de retenue pour enfant, montage [128](#)
- Système de sécurité, voir Airbags [194](#)
- Système d'essuie-glace [189](#)
- Systèmes d'aide à la conduite [238](#)
- Systèmes d'aide au stationnement [266](#)
- Systèmes de prévention des collisions [199](#)
- Systèmes de régulation de la stabilité de marche [234](#)
- Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
- Systèmes de retenue pour enfants i-Size [131](#)
- Systèmes de retenue pour enfants, voir Transport d'enfants en toute sécurité [127](#)

Systèmes de sécurité, voir Systèmes de prévention des collisions [199](#)
Systèmes d'avertissement en cas de risque de collision [199](#)
Système Servotronic [237](#)

T

Tapis de sol, entretien [402](#)
Télécommande, voir Clé du véhicule [82](#)
Téléphone, liste de sélection sur l'unité d'interaction [170](#)
Téléphone portable, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
Téléphone, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
Téléphonie e-SIM, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
Teleservices, voir la notice d'utilisation concernant le système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)
Témoin de contrôle, airbag passager avant [197](#)
Témoins de contrôle [161](#)
Température, climatiseur [296](#)
Température de service, voir Température du moteur [169](#)
Température du liquide de refroidissement, voir Température du moteur [169](#)
Température du moteur [169](#)
Température extérieure [174](#)
Tempomat, régulateur de vitesse, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
Timeless Mode, voir MINI Modes [150](#)
Toggle Bar, voir Centrale de commande [42](#)
Toggle, voir Boîte de vitesses automatique [143](#)
Toit en verre, initialiser le toit en verre et la protection solaire [110](#)
Toit ouvrant électrique en verre [107](#)
Toit ouvrant en verre, voir Protection de pincement [109](#)

Toit ouvrant panoramique en verre, voir Toit ouvrant électrique en verre [107](#)
Touche de verrouillage centralisé, voir Verrouillage centralisé [99](#)
Touche MODE, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
Touches au volant [40](#)
Touches de sélection directe, voir Raccourcis [57](#)
Touches d'entrée directe [60](#)
Touche SET, voir Systèmes de régulation de la vitesse [241](#)
Touche SOS, voir Appel d'urgence intelligent [389](#)
Touche SOS, voir Appel d'urgence légal [389](#)
Touche, verrouillage centralisé [99](#)
Transport d'enfants en toute sécurité [127](#)
Trappe de réservoir [338](#)
Traversée d'une chaussée inondée [328](#)
Traversée lors d'une inondation [328](#)
Triangle de présignalisation [388](#)
Trousse de secours, voir Kit de premiers secours [388](#)
Types d'huile moteur pour faire l'appoint [376](#)

U

Unité d'interaction [54](#)
Unité d'interaction MINI [54](#)
Unités physiques, voir Réglage des unités de mesure [175](#)
Unités, voir Réglage des unités de mesure [175](#)
Upgrade, voir MINI Remote Software Upgrade [67](#)
Utilisation avec la voix [61](#)
Utilisation conforme [10](#)
Utilisation des menus, unité d'interaction MINI [54](#)

V

Véhicule se mettant à rouler, voir Frein de stationnement [153](#)

Ventilateur de refroidissement, voir Filtre à particules de gaz d'échappement [328](#)

Ventilation [301](#)

Ventilation auxiliaire [302](#)

Verglas, voir Température extérieure [174](#)

Verres de projecteurs [384](#)

Verrouillage automatique [100](#)

Verrouillage centralisé [99](#)

Verrouillage, réglages [100](#)

Version du logiciel, voir MINI Remote Software Upgrade [67](#)

Vide-poches [316](#)

Vitesse maximale, pneus d'hiver [345](#)

Vitre, voir Protection de pincement [105](#)

Vivid Mode, voir MINI Modes [150](#)

Volant chauffant [301](#)

Volant multifonction, touches [40](#)

Volant, touches [40](#)

Volume sonore, voir la notice d'utilisation du système de navigation, de divertissement et de communication [6](#)

Voyant d'alerte dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de changement de voie [220](#)

Voyant d'alerte dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de circulation transversale [224](#)

Voyant d'avertissement de crevaision, voir Contrôle de pression des pneus [348](#)

Voyant d'avertissement de crevaision, voir Mesure individuelle de pression des pneumatiques [356](#)

Voyant dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de changement de voie [220](#)

Voyant dans le rétroviseur extérieur, voir Avertisseur de circulation transversale [224](#)

Voyants d'alerte [161](#)

Vue 3D [274](#)

Vue des flancs [274](#)

Vue panoramique [275](#)

Vue « Station de lavage » [274](#)

Wi-Fi, voir Notice d'utilisation concernant la navigation, le divertissement, la communication [6](#)

W

Widgets, unité d'interaction MINI [56](#)

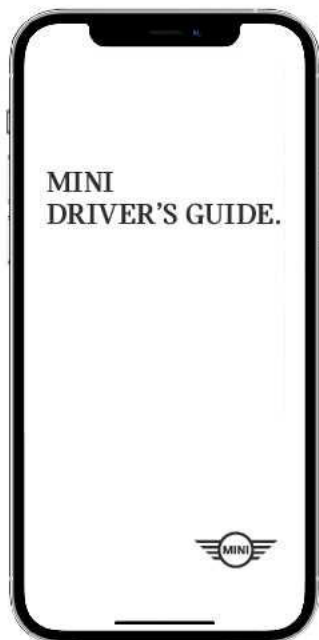
01405B72348 fr



APPLICATION MINI DRIVER'S GUIDE.

LES INFORMATIONS NUMÉRIQUES DE VOTRE VÉHICULE.

L'App MINI Driver's Guide vous explique les équipements de votre véhicule et offre des contenus et fonctions supplémentaires :



Toutes les informations de navigation, de divertissement et de communication

Animations photoréalistes de différentes fonctions du véhicule

Recherche par mots-clés

Vue à 360 ° : découvrez l'intérieur et l'extérieur de votre véhicule de manière interactive

Smart Scan pour Apple iPhone : reconnaissance de symboles et de textes sur les boutons du véhicule

Disponible en 30 langues



Utilisable hors ligne après le téléchargement



01405B72348 fr